INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante

Édition 2009

Québec

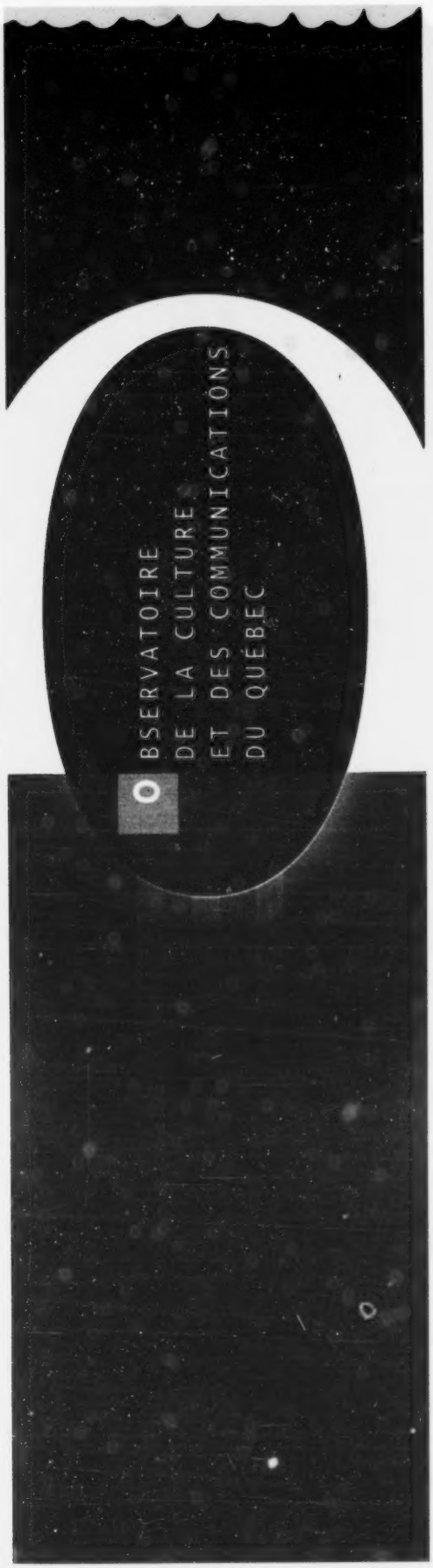

Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante

Édition 2009

Québec

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques qui y sont disponibles,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Cette publication a été élaborée à l'initiative et sous la supervision de l'Institut de la statistique du Québec, avec la collaboration de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, de la Cinémathèque québécoise, de la Régie du cinéma, et de la Société de développement des entreprises culturelles.

Cette édition a été produite par
l'Institut de la statistique du Québec.

Les Publications du Québec en assurent la diffusion.
1500-D, boul. Charest Ouest, 1er étage
Québec (Québec)
G1N 2E5

Ce document a été imprimé sur du papier
contenant 100 % de fibres postconsommation.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2009
ISBN : 978-2-551-23850-7 (version imprimée)
ISBN : 978-2-550-57052-3 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 1993

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Septembre 2009

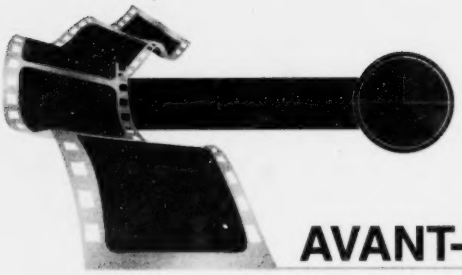

AVANT-PROPOS

Voici l'édition 2009 des *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante*, publication qui offre encore cette année un portrait des activités de ce milieu, dont l'évolution soulève bon nombre de défis. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec de l'Institut de la statistique du Québec espère ainsi satisfaire l'intérêt des utilisateurs grâce à des statistiques fiables tant sur l'industrie du film que sur la production télévisuelle au Québec.

Tout comme les années passées, cette édition présente les principaux indicateurs concernant les divers aspects de l'industrie. Nouveauté cependant, toutes les données disponibles ainsi que les données complémentaires, traditionnellement offertes dans une publication séparée, se trouvent sur le site Web de l'Observatoire. Tous les tableaux peuvent ainsi être repérés à partir d'une simple recherche en fonction du sujet qui intéresse le lecteur.

Le premier objectif de la publication demeure l'élaboration d'un bilan statistique de l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante au Québec. Les nombreux tableaux qu'elle contient, couvrant souvent les cinq dernières années, permettent de suivre l'évolution de cette industrie. Quant à sa présentation, elle vise à en simplifier la consultation et à la rendre agréable et pratique. La publication présente d'abord les données relatives à la production de longs métrages pour le cinéma et la télévision, puis celles qui concernent le financement des productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes. Viennent ensuite les données sur l'infrastructure cinématographique, les résultats de l'exploitation et de la diffusion des films en salle et, enfin, l'étape ultime de la vie d'un film, c'est-à-dire sa conservation. On y trouvera également des comparaisons avec l'industrie cinématographique d'autres pays ainsi que des données concernant deux mesures fiscales destinées à aider l'industrie. Deuxième nouveauté, la publication offre des tableaux sur la vente de vidéogrammes, à quoi s'ajoute une analyse des données de recensement concernant les artisans de l'industrie du film; celle-ci met à jour les premiers résultats présentés dans l'édition de 2004.

Cet ouvrage est le fruit de la collaboration de nombreux partenaires dont s'est entouré l'Institut de la statistique du Québec, instigateur et coordonnateur du projet : la Cinémathèque québécoise, la Régie du cinéma et la Société de développement des entreprises culturelles participent à sa réalisation, que ce soit en fournissant des données, en collaborant à l'analyse et à l'interprétation et, dans certains cas, en effectuant la rédaction de chapitres.

Les concepteurs de cet ouvrage souhaitent que les lecteurs auront autant de plaisir à le consulter qu'ils en ont eu eux-mêmes à le concevoir.

Le directeur général,

Stéphane Mercier

Cette publication a été réalisée par :

Benoit Allaire, responsable de projet
Christine Dancause, agente de recherche
Josée Monty, technicienne en recherche, enquête et sondage
Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec

Sous la direction de :

Dominique Jutras, directeur
Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec

Ont apporté leur précieuse collaboration :

Jean-Pierre Gagnon et Raymond Abi Hanna, Régie du cinéma

Marielle Audet et Godi Sagou, Société de développement des entreprises culturelles

Carole Line Robert, Michel Martin et Pierre Véronneau
Cinémathèque québécoise

Gabrielle Tardif et Marie-Ève Cantin, pour la mise en page
Institut de la statistique du Québec

Geneviève Laplante, pour la révision linguistique

Mireille Laforce,
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Remerciements :

Nous tenons à remercier chaleureusement l'Association des propriétaires de cinémas et ciné-parcs du Québec pour leur collaboration enthousiaste à l'enquête auprès des cinémas et ciné-parcs.

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2414
Télécopieur : 418 643-4129

Photo de la couverture :

...Maman est chez le coiffeur

Abréviations et symboles

%	Pour cent ou pourcentage	x	Donnée confidentielle
n	Nombre	e	Donnée estimée
..	Donnée non disponible	r	Donnée révisée
...	N'ayant pas lieu de figurer	k	Millier
–	Néant ou zéro	M	Million
—	Donnée infime		

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1	La production cinématographique	11
CHAPITRE 2	Le financement	23
CHAPITRE 3	Le classement des films	39
CHAPITRE 4	La distribution	45
CHAPITRE 5	L'infrastructure d'exploitation	57
CHAPITRE 6	Les résultats d'exploitation	69
CHAPITRE 7	Les autres marchés du film	89
CHAPITRE 8	Les artisans	101
CHAPITRE 9	Le patrimoine cinématographique	115
CHAPITRE 10	Le cinéma dans le monde	131
CHAPITRE 11	Le crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films	137
CHAPITRE 12	Le crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle	147

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1
Nombre de longs métrages produits, selon le principal marché, Québec, 2004-2008 12

Tableau 1.2
Nombre de longs métrages produits, selon le marché et le genre, Québec, 2007 et 2008 13

Tableau 1.3
Nombre de productions considérées comme le premier long métrage d'un cinéaste, selon le marché,Québec, 2004-2008 13

Tableau 1.4
Nombre de longs métrages produits, selon le format, le marché et le genre, Québec, 2007 et 2008 13

Tableau 1.5
Nombre de longs métrages produits, selon la langue, Québec, 2004-2008 14

Tableau 1.6
Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions, Québec, 2004-2008 15

Tableau 1.7
Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions, Québec, 2004-2008 16

Tableau 1.8
Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés aux cinémas, Québec, 2004-2008 16

Tableau 1.9
Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions de longs métrages destinés au cinéma, Québec, 2004-2008 16

Tableau 1.10
Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés à la télévision, Québec, 2004-2008 17

Tableau 1.11
Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions de longs métrages destinés à la télévision, Québec, 2004-2008 17

Tableau 1.12
Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions, selon le principal marché, Québec, 2007 et 2008 17

Tableau 2.1
Productions cinématographiques et télévisuelles, données générales selon le type de productions, Québec, 2006-2007 à 2008-2009 25

Tableau 2.2
Documentaires, données générales selon le format, Québec, 2006-2007 à 2008-2009 26

Tableau 2.3
Productions télévisuelles, données générales selon le genre, Québec, 2006-2007 à 2008-2009 28

Tableau 2.4
Productions télévisuelles selon le format, Québec, 2008-2009 29

Tableau 2.5
Coproductions cinématographiques et télévisuelles, données générales selon le type de productions, Québec, 2006-2007 à 2008-2009 31

Tableau 2.6
Productions cinématographiques et télévisuelles, structure de financement selon le type de productions, Québec, 2008-2009 32

Tableau 2.7
Productions cinématographiques et télévisuelles, financement public selon le type de productions, Québec, 2006-2007 à 2008-2009 33

Tableau 2.8
Productions cinématographiques et télévisuelles, répartition du financement public selon le type de productions, Québec, 2008-2009 34

Tableau 2.9
Productions cinématographiques et télévisuelles, financement fédéral et provincial selon le type de productions, Québec, 2006-2007 à 2008-2009 35

Tableau 2.10
Productions cinématographiques et télévisuelles, selon la langue, 2006-2007 à 2008-2009 35

Tableau 2.11
Structure de financement des productions cinématographiques et télévisuelles, selon le type de productions, Québec, 2008-2009 37

Tableau 2.12
Structure de financement des productions cinématographiques et télévisuelles entièrement québécoises et coproductions, Québec, 2008-2009 38

Tableau 3.1
Nombre de films classés, Québec, 2004-2008 40

Tableau 3.2
Nombre de films classés, destinés à être présentés en public, selon la catégorie de classement, Québec, 2008 41

Tableau 3.3
Nombre de films classés, destinés à être présentés en public, selon la langue, Québec, 2008 42

Tableau 3.4
Nombre de films classés, destinés au visionnement privé, selon la catégorie de classement, Québec, 2008 43

Tableau 3.5
Nombre de films classés, destinés au visionnement privé, selon la langue, Québec, 2008 44

Tableau 4.1
Revenus bruts des distributeurs selon la catégorie de permis, Québec, 2004-2008 46

Tableau 4.2
Revenus bruts déclarés par les titulaires d'un permis de distributeur délivré par la Régie du cinéma, par catégorie de permis et selon le marché, Québec, 2007-2008 47

Tableau 4.3
Nombre de distributeurs titulaires d'un permis général, par tranche de revenus, selon le marché, Québec, 2008 48

Tableau 4.4
Résultats d'exploitation des cinémas et des ciné-parcs, selon la catégorie de permis du distributeur, Québec, 2008 49

Tableau 4.5
Nombre moyen de copies par film destinées aux cinémas et aux ciné-parcs, selon le pays d'origine, Québec, 2004-2008 50

Tableau 4.6
Nombre de copies de films distribuées aux cinémas et aux ciné-parcs, selon le pays d'origine des films et la langue, Québec, 2004-2008 51

Tableau 4.7
Nombre de copies de films distribuées aux cinémas et aux ciné-parcs, selon le pays d'origine des films et la catégorie de distributeur, Québec, 2004-2008 53

Tableau 4.8
Nombre de films présentés dans les salles de cinéma et les ciné-parcs, selon le pays d'origine des films, Québec, 2004-2008 54

Tableau 4.9
Nombre de nouveautés présentées dans les salles de cinéma et les ciné-parcs, selon le pays d'origine des films, Québec, 2004-2008 54

Tableau 5.1
Nombre d'établissements et de permis selon la catégorie d'établissements, Québec, 2004-2008, au 31 décembre 58

Tableau 5.2
Répartition des établissements, des écrans et des fauteuils selon le réseau de cinémas, certaines régions administratives, Québec, 2008 60

Tableau 5.3
Répartition des établissements selon le nombre d'écrans en activité, Québec, au 3 février 2009 61

Tableau 5.4
Nombre annuel moyen d'établissements, d'écrans et de fauteuils, Québec, 2004-2008 62

Tableau 5.5
Nombre total de salles de cinéma et de fauteuils, Québec, 1985-2008 63

Tableau 5.6
Taux d'occupation des cinémas selon le nombre d'écrans, Québec, 2004-2008 64

Tableau 5.7
Nombre d'établissements et d'écrans, par région administrative, Québec, 2004-2008 65

Tableau 5.8
Nombre d'établissements et d'écrans par 100 000 habitants selon la région administrative, Québec, 2004-2008 67

Tableau 6.1
Évolution de l'assistance, du nombre de projections, du prix d'entrée moyen et du nombre de fauteuils disponibles, dans les salles de cinéma, Québec, 1985-2008 70

Tableau 6.2
Projections selon la langue et la catégorie de classement des films, Québec, 2004-2008 72

Tableau 6.3
Assistance selon la langue et la catégorie de classement des films, Québec, 2004-2008 74

Tableau 6.4
Recettes selon la langue et la catégorie de classement des films, Québec, 2004-2008 76

Tableau 6.5
Assistance, recettes et projections, selon le pays d'origine des films, Québec, 2004-2008 78

Tableau 6.6
Assistance, recettes et projections dans les cinémas, par région administrative, Québec, 2008 80

Tableau 6.7
Nombre de films présentés dans les salles de cinéma et les ciné-parcs, selon la catégorie, Québec, 2004-2008 82

Tableau 6.8
Nombre de films présentés dans les salles de cinéma et les ciné-parcs, selon le pays d'origine des films, Québec, 2004-2008 83

Tableau 6.9
Films à succès, en ordre décroissant de l'assistance, toutes origines confondues, Québec, du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008 84

Tableau 6.10
Films à succès, en ordre décroissant de l'assistance, films québécois seulement, Québec, du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008 85

Tableau 6.11
Films à succès, en ordre décroissant de l'assistance, toutes origines confondues, Québec, du 1er janvier 1985 au 31 décembre 2008 86

Tableau 6.12
Films à succès, en ordre décroissant de l'assistance, films québécois seulement, Québec, du 1er janvier 1985 au 31 décembre 2008 87

Tableau 7.1
Nombre de commerces de détail de matériel vidéo, selon le caractère de l'activité, Québec, 2004-2008 90

Tableau 7.2
Nombre de commerces de détail de matériel vidéo, selon le stock de vidéocassettes et de DVD, Québec, 2004-2008 90

Tableau 7.3
Nombre de commerces de détail de matériel vidéo, par région administrative, Québec, 2008 92

Tableau 7.4
Nombre de commerces de détail de matériel vidéo, par type de régions, Québec, 2008 93

Tableau 7.5
Nombre de commerces de détail de matériel vidéo, selon le stock de vidéocassettes et de DVD, par région administrative, Québec, 2008 93

Tableau 7.6
Commercialisation des films et des programmes télévisés sur support vidéo, Québec, 2006 à 2008 et avril 1989 à décembre 2008 94

Tableau 7.7
Nombre de films et de programmes télévisés commercialisés sur support vidéo, à l'exception des coffrets, selon l'année de production, Québec, 2008 95

Tableau 7.8
Nombre de films et de programmes télévisés commercialisés sur support vidéo, à l'exception des coffrets, selon le pays d'origine et la langue, Québec, 2008 96

Tableau 7.9
Nombre de coffrets de films et de téléséries commercialisés sur support vidéo, selon l'année de production du coffret, Québec, 2004-2008 96

Tableau 7.10
Ventes de vidéogrammes, Québec, 2004-2008 97

Tableau 7.11
Ventes de vidéogrammes selon le genre, Québec, 2004-2008 98

Tableau 7.12
Répartition des ventes de vidéogrammes selon le pays d'origine, Québec, 2004-2008 99

Tableau 7.13
Palmarès des vidéogrammes, Québec, 2008 99

Tableau 7.14
Palmarès des vidéogrammes québécois, Québec, 2008 99

Tableau 8.1
Répartition de l'emploi dans l'industrie du film et de la vidéo selon la profession, Québec, 2006 102

Tableau 8.2
Proportion de travailleuses et travailleurs de certaines professions œuvrant dans l'industrie du film et de la vidéo, Québec, 2006 103

Tableau 8.3
Effectif de certaines professions de l'industrie du film et de la vidéo, Québec et Canada, 2006 104

Tableau 8.4
Répartition de l'effectif de certaines professions de l'industrie du film et de la vidéo selon le sexe, Québec, 1996-2006 105

Tableau 8.5
Répartition de l'effectif de certaines professions de l'industrie du film et de la vidéo selon l'âge, Québec, 2001 et 2006 106

Tableau 8.6
Répartition de l'effectif de certaines professions de l'industrie du film et de la vidéo selon le statut d'emploi, Québec, 2001 et 2006 107

Tableau 8.7
Répartition de l'effectif de certaines professions de l'industrie du film et de la vidéo selon le travail à temps plein ou à temps partiel, Québec, 2000 et 2005 108

Tableau 8.8
Revenu moyen d'emploi, en dollars constants de 2005, de certaines des professions de l'industrie du film et de la vidéo selon le sexe, Québec, 2000 et 2005 109

Tableau 8.9
Répartition de l'effectif de certaines professions de l'industrie du film et de la vidéo selon l'industrie, Québec, 2006 111

Tableau 9.1
Progression des collections de films et de bandes vidéo de la Cinémathèque québécoise, 2003-2004 à 2007-2008 117

Tableau 9.2
Progression des collections afférentes au film de la Cinémathèque québécoise, 2003-2004 à 2007-2008 119

Tableau 9.3
Bilan de l'assistance des projections publiques et des festivals à la Cinémathèque québécoise, 2007-2008 121

Tableau 9.4
Bilan de la fréquentation aux autres activités de la Cinémathèque québécoise, 2007-2008 127

Tableau 9.5
Nombre de films reçus au dépôt légal, Québec, 2006 à 2008 129

Tableau 9.6
Nombre d'éléments physiques reçus au dépôt légal selon le format, Québec, 2006 à 2008 130

Tableau 9.7
Nombre de films reçus au dépôt légal selon le métrage, Québec, 2007 et 2008 130

Tableau 10.1
Production de longs métrages destinés au cinéma, 2004-2008 132

Tableau 10.2
Nombre d'écrans de cinéma et de ciné-parc, 2004-2008 132

Tableau 10.3
Nombre d'écrans numériques de cinéma et de ciné-parc, 2005-2008 133

Tableau 10.4
Assistance dans les salles de cinéma et les ciné-parcs, 2004-2008 133

Tableau 10.5
Nombre d'entrées annuelles par écran, 2004-2008 134

Tableau 10.6
Indice de fréquentation des salles de cinéma, 2004-2008 134

Tableau 10.7
Recettes en unités locales, 2004-2008 135

Tableau 10.8
Part des recettes des films nationaux dans leur propre marché, 2004-2008 135

Tableau 10.9
Part des recettes des films américains, 2004-2008 136

Tableau 10.10
Panorama statistique de l'industrie cinématographique, 2008 136

Tableau 11.1
Productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché et le format, Québec, 2008-2009 138

Tableau 11.2
Productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché, la langue de la version originale et de doublage, Québec, 2008-2009 138

Tableau 11.3
Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché et la catégorie des productions cinématographiques et télévisuelles, Québec, 2008-2009 139

Tableau 11.4
Productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon la valeur des contrats, les dépenses admissibles, le crédit d'impôt et le premier marché, Québec, 2008-2009 140

Tableau 11.5
Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 2008-2009 141

Tableau 11.6
Répartition des productions cinématographiques et télévisuelles doublées selon l'année de doublage et l'année financière de la certification, Québec, 1999-2000 à 2008-2009 141

Tableau 11.7
Nombre de productions doublées selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1998-2008 142

Tableau 11.8
Valeur moyenne des contrats de doublage selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1998-2008 143

Tableau 11.9
Nombre de productions télévisuelles doublées selon le format et l'année de doublage, Québec, 1998-2008 144

Tableau 11.10
Valeur moyenne des contrats de doublage des productions télévisuelles selon le format et l'année de doublage, Québec, 1998-2008 145

Tableau 11.11
Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 1999-2000 à 2008-2009 146

Tableau 12.1
Productions cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année d'émission des visas, Québec, 1999-2000 à 2008-2009 148

Tableau 12.2
Productions cinématographiques et télévisuelles selon l'année d'émission des visas et l'année de tournage, Québec, 1999-2000 à 2008-2009 149

Tableau 12.3
Productions cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage,Québec, 1998-2010 149

Tableau 12.4
Productions cinématographiques et télévisuelles visées, par année de tournage selon le pays d'origine, Québec, 1998-2010 150

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1
Nombre de longs métrages produits, selon le principal marché, Québec, 2004-2008 12

Figure 1.2
Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions, Québec, 2004-2008 12

Figure 2.1
Valeur de la production selon le type de productions, Québec, 1996-1997 à 2008-2009 24

Figure 2.2.1
Répartition du coût de production des documentaires selon le format, Québec, 2008-2009 27

Figure 2.2.2
Répartition des documentaires selon le format, Québec, 2008-2009 27

Figure 2.3.1
Répartition des productions télévisuelles selon le format, Québec, 2008-2009 29

Figure 2.3.2
Répartition du coût des productions télévisuelles selon le format, Québec, 2008-2009 29

Figure 2.4.1
Répartition des productions télévisuelles selon le genre, Québec, 2008-2009 30

Figure 2.4.2
Répartition du coût des productions télévisuelles selon le genre, Québec, 2008-2009 30

Figure 2.5
Financement de la production cinématographique et télévisuelle, Québec, 2008-2009 34

Figure 3.1
Longs métrages classés, destinés à être présentés en public, Québec, 2008 40

Figure 3.2
Nombre de longs métrages classés, destinés à être présentés en public, Québec, 2004-2008 40

Figure 3.3
Longs métrages destinés à être présentés en public, selon le classement, Québec, 2008 41

Figure 3.4
Nombre de longs métrages classés, destinés au visionnement privé, Québec, 2004-2008 41

Figure 3.5
Longs et courts métrages destinés à être présentés en public, selon la langue, Québec, 2008 42

Figure 3.6
Longs et courts métrages destinés au visionnement privé, selon le classement, Québec, 2008 43

Figure 3.7
Longs et courts métrages destinés au visionnement privé, selon la langue, Québec, 2008 44

Figure 4.1
Revenus bruts des distributeurs selon la catégorie de permis, Québec, 2004-2008 46

Figure 4.2
Nombre de distributeurs titulaires d'un permis général, par tranche de revenus, Québec, 2006, 2007 et 2008 48

Figure 4.3
Répartition de l'assistance, des recettes et des projections dans les cinémas et les ciné-parcs, selon la catégorie de permis du distributeur, Québec, 2008 49

Figure 4.4
Nombre moyen de copies par film destinées aux cinémas et ciné-parcs selon le pays d'origine, Québec, 2004-2008 50

Figure 4.5
Nombre de copies de films destinées aux cinémas et ciné-parcs selon la langue, Québec, 2004-2008 52

Figure 4.6
Nombre de copies de films destinées aux cinémas et ciné-parcs, selon la catégorie de distributeur, Québec, 2004-2008 52

Figure 4.7
Films mis en circulation au cours de l'année et films projetés dans les cinémas et ciné-parcs, Québec, 2004-2008 54

Figure 5.1
Nombre d'établissements et de permis selon la catégorie d'établissements, Québec, au 31 décembre 2008 58

Figure 5.2
Répartition des établissements, des écrans et des fauteuils des cinémas et ciné-parcs selon le réseau, Québec, 2008 59

Figure 5.3
Cinémas et ciné-parcs selon le nombre d'écrans en activité, Québec, au 3 février 2009 61

Figure 5.4
Nombre annuel moyen d'établissements et d'écrans en activité, Québec, 1980-2008 62

Figure 5.5
Nombre annuel moyen d'écrans de cinéma et de fauteuils par écran, Québec, 1980-2008 63

Figure 5.6
Nombre moyen d'écrans en activité par établissement par région administrative, Québec, 2008 66

Figure 5.7
Nombre moyen d'écrans de cinémas et de ciné-parcs en activité par 100 000 habitants selon la région administrative, 2008 66

Figure 6.1
Évolution de l'assistance, du nombre de projections et du nombre de fauteuils disponibles dans les salles de cinéma, Québec, 1985-2008 (1985=100) 71

Figure 6.2
Assistance au cinéma, Québec, 1937-2008 71

Figure 6.3
Projections selon la langue, Québec, 2004-2008 72

Figure 6.4
Projections selon la langue et la catégorie de classement, Québec, 2008 73

Figure 6.5
Assistance selon la langue de projection des films, Québec, 2004-2008 75

Figure 6.6
Assistance selon la langue et la catégorie de classement des films, Québec, 2008 75

Figure 6.7
Répartition des projections selon le pays producteur, Québec, 2008 79

Figure 6.8
Répartition de l'assistance selon le pays producteur, Québec, 2008 79

Figure 6.9
Nombre de films présentés dans les cinémas et les ciné-parcs selon la catégorie de classement, Québec, 2008 82

Figure 6.10
Nombre de films présentés dans les salles de cinéma et les ciné-parcs, selon le pays d'origine des films, Québec, 2008 82

Figure 7.1
Commerces de détail de matériel vidéo selon le caractère de l'activité et le stock de vidéocassettes et de DVD, Québec, 2008 90

Figure 7.2
Évolution du nombre d'établissements de location de matériel vidéo selon l'activité, Québec, 1992-2008 91

Figure 7.3
Évolution du nombre d'établissements de location de matériel vidéo selon la taille de l'inventaire, Québec, 1992-2008 91

Figure 7.4
Nombre d'attestations délivrées pour les films commercialisés sur support vidéo selon le pays d'origine, Québec, 2008 97

Figure 7.5
Ventes de vidéogrammes selon le genre, Québec, 2004-2008 98

Figure 8.1
Écart en nombre d'années par rapport à l'âge moyen de l'ensemble des travailleurs de la culture et des communications selon la profession, Québec, 2006 107

Figure 11.1
Évolution du nombre de productions doublées selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1998-2008 142

Figure 11.2
Évolution de la valeur moyenne des contrats de doublage selon le premier marché des productions cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1998-2008 143

Figure 11.3
Évolution du nombre de productions télévisuelles doublées selon le format et l'année de doublage, Québec, 1998-2008 144

Figure 11.4
Valeur moyenne des contrats de doublage des productions télévisuelles selon le format et l'année de doublage, Québec, 1998-2008 145

Figure 12.1
Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses de main-d'œuvre et du crédit d'impôt attribué selon l'année d'émission des visas, Québec, 1999-2000 à 2008-2009 148

Figure 12.2
Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses de main-d'œuvre et du crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage, Québec, 1998-2008 150

CHAPITRE 1

LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

Pierre Véronneau

Polytechnique,
Denis Villeneuve
Photo : Dominic Bourget

En 2008, 104 longs métrages (de 60 minutes et plus) ont été produits, soit 17 de moins que le nombre révisé de l'année précédente, qui atteint maintenant 121 titres. Il convient de rappeler que les statistiques sont établies en fonction de l'année de copyright du film. Il arrive souvent que celle-ci diffère de l'année de sortie qui peut être postérieure à la production d'une ou deux années. Nous n'enregistrons les titres qu'au moment de leur sortie ou de leur diffusion, ce qui explique les révisions qui apparaissent dans les tableaux par rapport aux statistiques des années précédentes. L'année 2008 s'est achevée avec la réalisation de 33 films destinés à une exploitation en salle. On compte également 28 longs métrages réalisés pour la télévision et 43 dont le marché est davantage celui des circuits parallèles (marché de niche), des festivals et du DVD. Néanmoins, si on les compare à la moyenne des 10 dernières années, qui est de 29 films, 31 productions télévisuelles et 22 productions pour les autres fenêtres de diffusion, soit une moyenne de 82 titres par année, ces résultats indiquent une tendance globale à la hausse. En effet, il y a cinq ans, la moyenne était de 62 titres, et de 54 il y a dix ans. L'avènement de la vidéo numérique de tous formats et la possibilité d'effectuer plus simplement toute la postproduction influent sur la quantité annuelle de longs métrages dont le premier marché n'est ni la salle ni la télévision. Toutefois si, en 2006, ceux-ci représentaient 44 % de la production, on note une diminution des œuvres de cette catégorie, qui totalisent 40 % de l'ensemble des productions en 2007 et 41 % en 2008.

La production professionnelle de films pour exploitation dans les salles de cinéma a légèrement diminué par rapport à l'année précédente. Pareillement, le nombre de téléfilms ou de documentaires de plus de 60 minutes destinés à la télédiffusion reprend sa tendance à la baisse; la hausse de 2007, selon les données révisées (38 productions), s'inverse en 2008 (28 productions). D'ailleurs, au cours d'une décennie et d'une année à l'autre, on observe de plus fortes fluctuations pour la télévision que pour les salles de cinéma. Il importe cependant de préciser quels sont nos critères de détermination des marchés. Il est de plus en plus

fréquent qu'une même œuvre existe en plusieurs versions de durées différentes et qu'elle soit diffusée sur plusieurs plateformes. Par exemple, un documentaire produit pour correspondre à une heure télé (soit entre 52 et 54 minutes) peut aussi sortir dans sa version long métrage en DVD ou en salle à l'occasion d'un festival ou de projections limitées. Nous classons néanmoins cette œuvre dans la catégorie « télévision », car même si la version long métrage n'est pas conçue pour la télévision, tout le processus de production est déterminé par ce média.

Genre

Le nombre d'œuvres de fiction a beaucoup baissé : on en compte 62, soit 10 de moins que pour l'année 2007 révisée, tandis que l'on compte 40 documentaires, soit 1 de moins. L'an dernier, on notait une explosion de docu-fictions (7 titres) – des œuvres qui mélangent documentaire et fiction – mais, cette année, on n'en trouve que 2. La répartition des genres entre le documentaire et la fiction montre qu'à l'instar des années précédentes, la fiction domine toujours et que l'écart entre les deux catégories s'est accentué depuis 2007.

Langue

La répartition des œuvres selon la langue de production confirme la primauté du français comme langue de tournage. En nombre absolu, on observe une légère baisse par rapport 2007 mais, en proportion, on assiste à une hausse. En effet, 60 % des productions sont tournées en français, soit 62 longs métrages, tandis que cette part atteignait 54 % en 2007. L'anglais est utilisé sur 21 plateaux, soit 20 % des productions (en baisse par rapport à 2007), et un nombre similaire de productions se font dans d'autres langues

Tableau 1.1

Nombre de longs métrages produits, selon le principal marché, Québec, 2004-2008

Année	Cinéma	Télévision	Autres marchés	Total
		n		
2004	29	27	19	75
2005	29	40	20	89
2006	36r	30r	51	117r
2007	34r	38r	49r	121r
2008	33	28	43	104

Sources : SODEC pour 2004 et Cinémathèque québécoise depuis 2005.

Figure 1.1

Nombre de longs métrages produits, selon le principal marché, Québec, 2004-2008

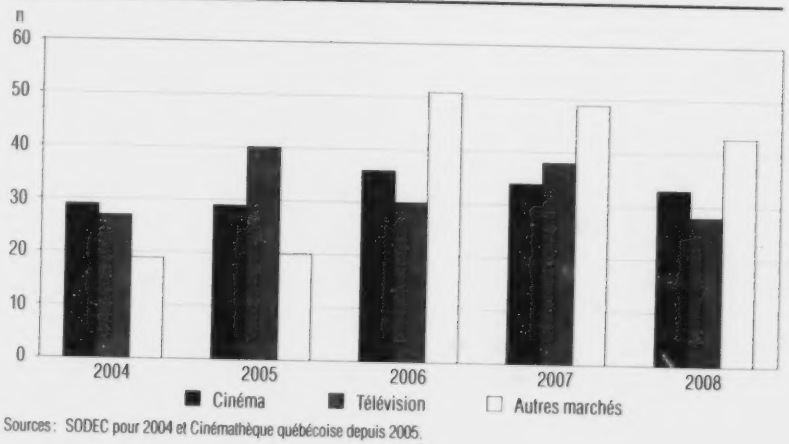

Sources : SODEC pour 2004 et Cinémathèque québécoise depuis 2005.

Figure 1.2

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions, Québec, 2004-2008

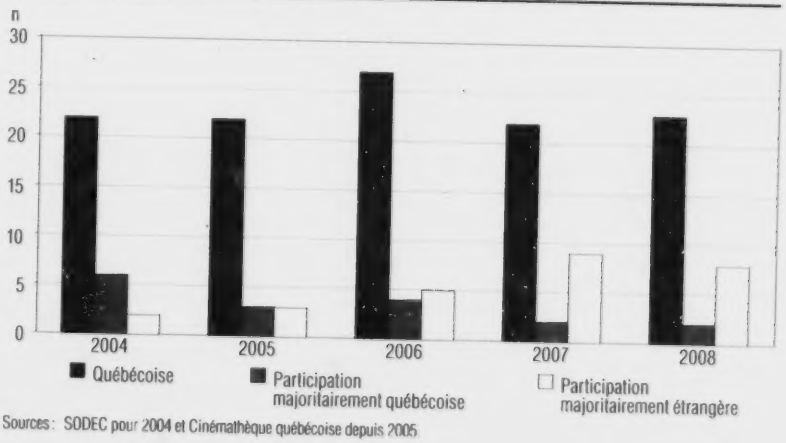

Sources : SODEC pour 2004 et Cinémathèque québécoise depuis 2005.

comprenant souvent le français. L'observation faite depuis deux ans de la présence de nombreuses productions tournées en tout ou en partie en créole par des réalisateurs de la communauté haïtienne connaît un recul en 2008, puisqu'on ne compte que 3 films produits.

De 1999 à 2008, on a tourné, annuellement, en moyenne 48 longs métrages en langue française, 21 en langue anglaise et 12 en d'autres langues. La tendance est à la hausse depuis 2004, surtout concernant le français et les autres langues. Ainsi, la moyenne annuelle de 2004 à 2008 est de 59 productions en français, de 24 en anglais et de 19 en d'autres langues.

Tableau 1.2

Nombre de longs métrages produits, selon le marché et le genre, Québec, 2007 et 2008

Année	Fiction	Documentaire	Docu-fiction	Animation	Autres	Total
			n			
2007	**72r**	**41r**	**7**	**1**	**–**	**121r**
Cinéma	31r	3	–	–	–	34r
Télévision	20r	17r	1	–	–	38r
Autres marchés	21r	21r	6	1	–	49r
2008	**62**	**40**	**2**	**–**	**–**	**104**
Cinéma	33	–	–	–	–	33
Télévision	5	23	–	–	–	28
Autres marchés	24	17	2	–	–	43

Source : Cinémathèque québécoise.

Tableau 1.3

Nombre de productions considérées comme le premier long métrage d'un cinéaste, selon le marché, Québec, 2004-2008

Année	Cinéma	Télévision	Autres marchés	Total
		n		
2004	11	8	9	28
2005	8	7	11	26
2006	16	13r	32	61r
2007	9	8r	13r	30r
2008	9	9	27	45

Sources : SODEC pour 2004 et Cinémathèque québécoise depuis 2005.

Tableau 1.4

Nombre de longs métrages produits, selon le format, le marché et le genre, Québec, 2007 et 2008

Année	Cinéma		Télévision			Autres marchés			Total
	Fiction	Documentaire	Fiction	Documentaire	Autres	Fiction	Documentaire	Autres	
				n					
2007	**31r**	**3**	**20r**	**17r**	**1**	**21r**	**21r**	**7**	**121r**
35 mm	13r	–	1r	–	1	1r	–	–	16r
Super 35	2	–	–	–	–	–	–	–	2r
16 mm	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Super 16	6r	–	–	–	–	1r	–	–	7r
HD	7r	3	17r	8r	–	4	4	3	46r
Vidéo	–	–	–	1	–	–	2r	1	4r
Numérique	3	–	2	8	–	15r	15	3	46r
2008	**33**	**–**	**5**	**23**	**–**	**24**	**17**	**2**	**104**
35 mm	22	–	–	–	–	6	–	–	28
Super 35	–	–	–	–	–	–	–	–	–
16 mm	1	–	–	–	–	–	1	–	2
Super 16	–	–	–	–	–	1	–	–	1
HD	10	–	5	13	–	6	8	1	43
Vidéo	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Numérique	–	–	–	10	–	11	8	1	30

Source : Cinémathèque québécoise.

Support de tournage

On ne peut plus parler de révolution numérique : il s'agit maintenant d'une norme. Parmi les œuvres tournées sur support vidéo, aucune ne l'a été en analogique. En 2008, 70 % des tournages ont été effectués à l'aide d'équipement numérique : 73 longs métrages ont utilisé cette technologie, dont 43 en haute définition (HD), soit 3 de moins qu'en 2007 (46). La pellicule photographique 35 mm, qui avait connu un important recul au cours des années précédentes, regagne du terrain de façon magistrale, avec 28 films (12 de plus), alors que le format Super 16 a été employé dans 2 productions, soit 5 de moins qu'en 2007. Ce qui ressemblait à une mort annoncée, celle du 16 mm, connaît un sursis avec une production achevée cette année dans ce format. Ainsi, 27 % des longs métrages ont utilisé la pellicule 35 mm, un grand bond par rapport aux 13 % de 2007 et aux 20 % de 2006. Notons que la haute définition, avec sa diversité des formats HD, prend dorénavant sa place sur tous les marchés, surtout en télévision.

LE CINÉMA

En 2008 (année du copyright apparaissant au générique), 33 films destinés aux salles de cinéma commerciales ont été achevés, soit 1 titre de plus qu'en 2007, ce qui équivaut au nombre annuel moyen de production des cinq dernières années (32 films). Dans ce lot, on ne trouve aucun documentaire, au nombre de 3 en 2007. Les longs métrages entièrement ou majoritairement québécois comptent pour 76 % des films destinés aux salles, tandis qu'ils en représentaient 71 % l'année précédente.

Tableau 1.5

Nombre de longs métrages produits, selon la langue, Québec, 2004-2008

Année	Français	Anglais	Autres langues	Total
	n			
2004	51	13	4 (français-anglais)	75
			1 (arabe)	
			1 (arménien)	
			1 (français-russe)	
			1 (hébreu-anglais-allemand)	
			1 (portugais-espagnol)	
			1 (tibétain)	
			1 (anglais-cri)	
2005	52	22	6 (français-anglais)	89
			1 (français-créole)	
			1 (français-anglais-créole)	
			1 (français-anglais-hindi-kannada)	
			1 (anglais-allemand)	
			1 (anglais-espagnol-hébreu)	
			1 (anglais-espagnol)	
			1 (anglais-japonais)	
			1 (anglais-suédois)	
			1 (mandarin)	
2006	64 r	29 r	7 (français-anglais)	117 r
			3 (créole)	
			2 (français-créole)	
			1 (français-anglais-portugais)	
			1 (français-espagnol)	
			1 (français-espagnol-anglais)	
			1 (français-japonais)	
			1 (français-kabyle)	
			1 (français-peul-bambara)	
			1 (espagnol)	
			1 (inuktituk)	
			1 (mandarin)	
			1 (anglais-bengali)	
			1 (anglais-espagnol)	
			1 (anglais-népalais)	
2007	65 r	33 r	3 (français-anglais)	121 r
			2 (créole)	
			5 r (français-créole)	
			2 (français-anglais-espagnol)	
			1 (anglais-japonais)	
			1 (français-arabe)	
			1 (français-bambara)	
			1 (espagnol)	
			1 (français-anglais-bulgare)	
			1 (français-anglais-persan)	
			1 (anglais-innu-aimun)	
			1 (anglais-acholi-langhi)	
			1 (anglais-créole)	
			1 (français-innu-berbère)	
			1 (mandarin)	
2008	62	21	9 (français-anglais)	104
			2 (français-créole)	
			1 (français-anglais-créole-italien)	
			1 (français-anglais-russe-tchétchène)	
			1 (anglais-hébreu)	
			1 (arabe)	
			1 (français-anglais-inuktitut)	
			1 (anglais-mandarin-espagnol)	
			1 (français-anglais-italien)	
			1 (japonais-anglais-dari)	
			1 (français-peule-malinké)	
			1 (inuktitut)	

Sources : SODEC pour 2004 et Cinémathèque québécoise depuis 2005.

Tableau 1.6

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions, Québec, 2004-2008

Année	Productions québécoises	Coproductions à participation majoritairement québécoise	Coproductions à participation majoritairement étrangère	Coproductions à parts égales	Total	Principaux partenaires		Total coproduction	
	n							n	%
2004	65	7	3	–	75	France	7	10	13,3
						Grande-Bretagne	4		
						Allemagne	1		
						Espagne	1		
						Israël	1		
2005	68	13	7	1	89	Canada (Ontario)	7	21	23,6
						France	5		
						Allemagne	3		
						Suisse	2		
						Autriche	1		
						Canada (Manitoba)	1		
						Canada (Nouveau-Brunswick)	1		
						Grande-Bretagne	2		
						Japon	1		
2006	101	7	8[1]	1	117[1]	France	6	16[1]	13,7
						France-Belgique	1		
						France-Belgique-Luxembourg	1		
						Canada (Ontario)-Danemark	2		
						Canada (Nouveau-Brunswick)	2		
						Canada (Terre-Neuve)	1		
						États-Unis	1		
2007	94[1]	9[1]	16[1]	2	121[1]	Canada (Ontario)	9	27[1]	22,3
						France	4		
						France-Belgique	1		
						France-Israël	1		
						Haïti	1		
						Maroc	1		
						Canada-Italie-Japon	1		
						Canada-Allemagne-France-Mali	1		
2008	87	7	9	1	104	Canada (Ontario)	5	17	16,3
						France	6		
						France-Belgique	1		
						Allemagne-Belgique-France-Israël	1		
						Haïti	1		
						Allemagne-France	1		
						États-Unis	1		
						France-Suisse	1		

Sources : SODEC pour 2004 et Cinémathèque québécoise depuis 2005.

Après le record de 2006 (16 titres), la situation se maintient du côté des premières œuvres de nouveaux cinéastes avec le même nombre de films réalisés qu'en 2007, soit 9 films. Les premières œuvres glissent toutefois sous leur poids habituel et représentent 27 % des films réalisés pour l'exploitation en salle commerciale, alors que, depuis 2002, leur proportion se situe à 32 % en moyenne.

En 2008, 22 films destinés aux salles de cinéma ont été tournés sur pellicule 35 mm (aucun en Super 35) – une hausse impressionnante de 13 films par rapport à 2007 –, ce qui représente 67 % des films produits pour le cinéma, alors que leur part était de 38 % l'an dernier. L'usage de la pellicule argentique 16 mm chute radicalement (un seul titre), soit 3 % des films pour salle, comparativement à 6 l'année précédente. Rappelons que le Super 16 est uniquement un format de prise de vues au cadrage plus rectangulaire et qu'on s'en sert soit pour un gonflage en 35 mm, soit pour un transfert vidéo. Par ailleurs, on note un nombre presque égal à celui de l'an dernier quant aux productions en format numérique, soit 10 (toutes en HD), ce qui représente 30 % des films. Une fois les étapes de postproduction achevées, il arrive que le film soit transféré sur de la pellicule 35 mm afin de permettre son exploitation conventionnelle en salle. Les nouveaux procédés en haute résolution séduisent de plus en plus les cinéastes confirmés; 6 d'entre eux y ont fait appel comparativement à 4 en début de carrière.

On compte 24 films tournés en français, le même nombre qu'en 2007 et 4 films tournés en anglais, soit 3 de moins. Deux ont été tournés en anglais et en français, 1 en français,

Tableau 1.7

Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions, Québec, 2004-2008

Année	Productions québécoises	Coproductions
	%	
2004	86,7	13,3
2005	76,4	23,6
2006	86,3	13,7
2007	77,7	22,3
2008	83,7	16,3

Sources : SODEC pour 2004 et Cinémathèque québécoise depuis 2005.

Tableau 1.8

Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés aux cinémas, Québec, 2004-2008

Année	Total	Productions québécoises	Coproductions			
			À participation majoritairement québécoise	À participation majoritairement étrangère	À parts égales	Total
			n			
2004	30	22	6	2	–	8
2005	29	22	3	3	1	7
2006	36r	27	4	5r	–	9r
2007	34r	22r	2	9r	1	12r
2008	33	23	2	8	–	10

Sources : SODEC pour 2004 et Cinémathèque québécoise depuis 2005.

Tableau 1.9

Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions de longs métrages destinés au cinéma, Québec, 2004-2008

Année	Productions québécoises	Coproductions
	%	
2004	73,3	26,7
2005	75,9	24,1
2006	75,0	25,0
2007	64,7	35,3
2008	69,7	30,3

Sources : SODEC pour 2004 et Cinémathèque québécoise depuis 2005.

Tableau 1.10
Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions de longs métrages destinés à la télévision, Québec, 2004-2008

Année	Total	Productions québécoises	Coproductions			
			À participation majoritairement québécoise	À participation majoritairement étrangère	À parts égales	Total
			n			
2004	27	25	1	1	–	2
2005	40	28	8	4	–	12
2006	30r	28	1	1r	–	2r
2007	38r	24r	6r	7r	1	14r
2008	28	22	4	1	1	6

Sources : SODEC pour 2004 et Cinémathèque québécoise depuis 2005.

Tableau 1.11
Répartition des productions entièrement québécoises et des coproductions de longs métrages destinés à la télévision, Québec, 2004-2008

Année	Productions québécoises	Coproductions
	%	
2004	92,6	7,4
2005	70,0	30,0
2006	93,3	6,7
2007	63,2	36,8
2008	78,6	21,4

Sources : SODEC pour 2004 et Cinémathèque québécoise depuis 2005.

Tableau 1.12
Nombre de productions entièrement québécoises et de coproductions, selon le principal marché, Québec, 2007 et 2008

Année	Cinéma	Télévision	Autres marchés	Total
		n		
2007				
Québécoises	22r	24r	48r	94r
Coproductions	12r	14r	1	27r
À majorité québécoise	2	6r	1	9r
À majorité étrangère	9r	7r	–	16r
À parts égales	1	1	–	2
2008				
Québécoises	23	22	42	87
Coproductions	10	6	1	17
À majorité québécoise	2	4	1	7
À majorité étrangère	8	2	–	10
À parts égales	–	–	–	–

Source : Cinémathèque québécoise.

en anglais et en italien, et 1 autre en anglais et en hébreu. Enfin, 1 film a été uniquement tourné en inuktitut. Au total, 73 % des films ont donc été tournés en français.

Par ailleurs, parmi les productions qui ont reçu le soutien financier de l'État québécois en 2008, 23 sont soumises au dépôt légal, car les coproductions québécoises minoritaires y sont soustraites. Les films visés par le dépôt légal représentent 70 % des longs métrages pour les salles. Ce sont tous des fictions et 7 sont des premiers longs métrages, dont 6 en langue française. Concernant les formats, 15 sont en 35 mm, 1 en Super 16 et 7 sur support HD.

Enfin, parmi les 33 films terminés en 2008, on compte 10 coproductions (2 de moins que l'année précédente), soit un total de 30 % de la production; 2 films ont été financés par des sources majoritairement québécoises et 8 ont bénéficié d'investissements majoritairement étrangers. Mentionnons que l'année a été marquée par 4 coproductions exclusives avec la France, 2 avec plus d'un pays (dont un incluant la France), 1 avec une autre province canadienne, l'Ontario (avec un financement majoritairement québécois), 1 avec la Belgique et 1 en cofinancement avec les États-Unis.

LA TÉLÉVISION

L'année 2008 a été marquée par un recul du côté de la télévision. On compte 28 longs métrages, 10 de moins qu'en 2007, soit 5 téléfilms (longs métrages de fiction tournés pour la télévision), 23 documentaires et aucune docu-fiction. Ce résultat se démarque de la moyenne des cinq dernières années, qui compte 32 titres, dont 12 téléfilms et 20 documentaires.

LISTE DES TITRES ET DES RÉALISATEURS, 2008

Longs métrages destinés au cinéma

3 saisons	Jim Donovan
Adam's Wall	Michael MacKenzie
Le banquet	Sébastien Rose
Before Tomorrow	Marie-Hélène Cousineau; Madeline Ivalu
Borderline	Lyne Charlebois
Cadavres	Érik Canuel
Le cas Roberge - le film	Raphaël Malo
C'est pas moi, je le jure!	Philippe Falardeau
Cruising Bar 2	Michel Côté; Robert Ménard
Dans une galaxie près de chez vous 2	Philippe Gagnon
The Deal	Steven Schachter
Le déserteur	Simon Lavoie
Dirty Money, l'infiltré	Dominique Othenin-Girard
En plein coeur	Stéphane Géhami
Le grand départ	Claude Meunier
Story of Jen	François Rotger
La ligne brisée	Louis Choquette
Magique !	Philippe Muyl
... Maman est chez le coiffeur	Léa Pool
Mesrine : l'instinct de mort	Jean-François Richet
Modern Love	Stéphane Kazandjian
Le piège américain	Charles Binamé
Polytechnique (version française)	Denis Villeneuve
Polytechnique (version anglaise)	Denis Villeneuve
Prom Wars	Phil Price
Restless	Amos Kollek
Romaine par moins 30	Agnès Obadia
Serveuses demandées	Guylaine Dionne
Suzie	Micheline Lanctôt
Tout est parfait	Yves-Christian Fournier
Un ange à la mer	Frédéric Dumont
Un capitalisme sentimental	Olivier Asselin
Un été sans point ni coup sûr	Francis Leclerc

Longs métrages destinés à la télévision

Africorama	Richard Lacombe
L'amour qui tue	Joël Bertomeu
L'atelier de mon père	Jennifer Alleyn
Birlyant, une histoire tchétchène	Helen Doyle
Black Wave : l'héritage de l'Exxon Valdez	Robert Cornellier
Club Native	Tracey Deer
Dead at 17	Douglas Jackson
La génération 101	Claude Godbout
Hier encore, je l'espérais toujours	Catherine Veaux-Logeat
Hommes à louer	Rodrigue Jean
Il y a longtemps que je t'aime...	Marie-Claude Gervais
Infected	Adam Weissman
Le magicien de Kaboul	Philippe Baylaucq
Marchands d'anthrax	Bob Cohen; Éric Nadler
Martha qui vient du froid	Marquise Lepage
Maternal Obsession	Douglas Jackson
Mirages d'un eldorado	Martin Frigon
Le monde selon Monsanto	Marie-Monique Robin
Roadsworth : Crossing the Line	Alan Kohl
La savane américaine	Ian Lagarde; Jean-François Mean

En 2008, 23 documentaires ont été produits, ce qui met fin au recul des années précédentes : 17 en 2007, 19 en 2006 et 24 en 2005. Parmi ces documentaires, 16 ont été réalisés par des entreprises de production privée, dont 1 en coproduction avec un pays étranger, et 7 ont été coproduits avec l'Office national du film du Canada (ONF), dont 1 avec l'étranger. Les longs métrages documentaires, bien qu'ils soient rarement diffusés dans leur version longue à la télévision, ont été regroupés dans cette section, puisque leur premier marché est généralement la télévision.

Parmi les œuvres destinées à la télévision, 14 ont été tournées en français, toutes des documentaires, alors que 5 fictions et 3 documentaires ont été tournés en anglais, 2 documentaires en français et en anglais, et 4, en plusieurs langues (français, anglais, peule, malinké, dari, russe, tchétchène, inuktitut et japonais). Tandis que, en 2007, on comptait 18 productions télévisuelles en langue anglaise, on observe une baisse de 10 titres en 2008. La moyenne des cinq années précédentes est de 8 téléfilms et de 2 documentaires en anglais.

Pour sa part, le marché de la télévision compte 9 premières réalisations, 8 en documentaire et 1 en fiction. Il s'agit d'une hausse si l'on compare ce résultat à celui de 2007, quand on enregistrait 8 premières œuvres. Ces 9 premières réalisations constituent 32 % de la production télévisuelle et marquent une hausse, après un recul en 2007 où la proportion avait atteint 21 %. Les années précédentes, le pourcentage est passé de 30 % (2004) à 18 % (2005), puis à 43 % (2006).

En 2008, 24 productions sont soumises au dépôt légal, car les coproductions québécoises minoritaires y sont soustraites. Les films visés par le dépôt légal comptent 19 documentaires et 5 fictions et ils se répartissent de la manière suivante : 8 sont des premiers longs métrages, 10 sont en langue française, 8, en anglais et les autres comportent une autre langue accompagnant l'anglais ou le français. Ils sont tous sur support numérique, dont 15 en HD.

Cette année, la télévision compte 6 coproductions, 4 majoritaires avec le Canada anglais comme partenaire et 2 minoritaires. Il s'agit d'une forte baisse par rapport à 2007, laquelle touche même les partenariats internationaux, auparavant plus élevés.

Tous les titres destinés à la télévision sont tournés en vidéo numérique, alors que, l'an dernier, ils en représentaient 90 %. De ce nombre, 18 sont en HD, soit 7 de moins qu'en 2007. La vidéo analogique, dont on annonçait le quasi-abandon l'an dernier, a totalement disparu. On peut prévoir qu'à court terme, le même sort guette la vidéo numérique non réalisée en HD.

LES AUTRES MARCHÉS

Même s'il est moins élevé que l'an dernier, le nombre de longs métrages destinés au marché des salles non commerciales (salles parallèles, musées, festivals, etc.), au marché de la location ou de la vente directe, ou à d'autres marchés spécialisés, continue d'occuper une place importante. En effet, 49 productions ont été classées dans ce lot en 2007 comparativement à 43 en 2008. De ce nombre, on compte 24 fictions, 2 docu-fictions et 17 documentaires et 27 sont des premières œuvres, soit une hausse exceptionnelle par

Longs métrages destinés à la télévision (suite)

Silence, on vaccine	Lina B. Moreco
Sous la cagoule, un voyage au bout de la torture	Patricio Henriquez
A Teacher's Crime	Robert Malenfant
Travelling Light : Artists on the Move	Tamàs Wormser
Trisomie 21 : défi Pérou	Lisette Marcotte
La vie est une chanson country	Marie-Claude Gervais
Le voyage du capitaine Michaud	Yann Langevin
A Woman's Rage	Robert Malenfant

Longs métrages destinés aux autres marchés

À l'ouest de Pluton	Henry Bernadet; Myriam Verreault
Adagio pour un gars de bicycle	Pascale Ferland
Amour, destin et rock'n'roll	Dario Gasbarro
The Ante	Maxime Perrier
Antoine	Laura Bari
Bar Code	Neil Kroetsch
La bataille de Rabaska	Martin Duckworth; Magnus Isacsson
Battle of Souls	Chloë Bellande
Bianca Beauchamp All Access 2 : Rubberized	Martin Perreault
Burning Mussolini	Conrad Pla
Centabous	Raymond Décary
Chambra 13	Aziz El Jahidy
Chers électeurs	Manuel Foglia
Cul-de-$ac	Jean-Mathieu Bérubé; Carlo Harrietha
Demain	Maxime Giroux
Derrière moi	Rafaël Ouellet
Elle veut le chaos	Denis Côté
L'encerclement : la démocratie dans les rets du néolibéralisme	Richard Brouillette
... et la musique	Michel Lam
Folle de Dieu	Jean-Daniel Lafond
Fossé	Charles Barabé
Gilles Pelletier : le chemin parcouru	Patrick Bossé
Hunting Grounds	Éric Bilodeau
Impasse	Joel Gauthier
Jeannot le fou	Francis Pinard; Benoît Thomassin
J'me voyais déjà	Bachir Bensaddek
Let it Ride	Jacques Russo
Lost Song	Rodrigue Jean
La mémoire des anges	Luc Bourdon
Mère et monde	Michel Langlois
Minuit	Fabienne Colas
Miroir noir	Vincent Morisset
Nollywood Babylon	Ben Addelman; Samir Mallal
Nothing Really Matters	Jean-Marc Piché
Papa à la chasse aux lagopèdes	Robert Morin
Rip : A Remix Manifesto	Brett Gaylor
Sonjé	Emmanuel Jean-Baptiste
South of the Moon	Antonio DiVerdis
Transit	Christiande La Cortina
Turbid	George Fok
Un jardin sous les lignes	Bruno Baillargeon
Who is KK Downey?	Darren Curtis; Pat Kiely
The Woman of Ahhs	Benjamin P. Paquette

LISTE DES LONGS MÉTRAGES DOCUMENTAIRES[1]

Productions privées ou indépendantes

Adagio pour un gars de bicycle	Pascale Ferland
Africorama	Richard Lacombe
L'amour qui tue	Joël Bertomeu
Antoine	Laura Bari
L'atelier de mon père	Jennifer Alleyn
Bianca Beauchamp All Access 2: Rubberized	Martin Perreault
Birlyant, une histoire tchétchène	Helen Doyle
Black Wave: l'héritage de l'Exxon Valdez	Robert Cornellier
Centabous	Raymond Décary
L'encerclement: la démocratie dans les rets du néolibéralisme	Richard Brouillette
La génération 101	Claude Godbout
Gilles Pelletier: le chemin parcouru	Patrick Bossé
Hier encore, je l'espérais toujours	Catherine Veaux-Logeat
Il y a longtemps que je t'aime...	Marie-Claude Gervais
Jeannot le fou	Francis Pinard; Benoît Thomassin
Let it Ride	Jacques Russo
Marchands d'anthrax	Bob Cohen; Éric Nadler
Martha qui vient du froid	Marquise Lepage
Mirages d'un eldorado	Martin Frigon
Miroir noir	Vincent Morissel
La savane américaine	Ian Lagarde; Jean-François Mean
Travelling Light: Artists on the Move	Tamàs Wormser
Trisomie 21: défi Pérou	Lisette Marcotte
Un jardin sous les lignes	Bruno Baillargeon
La vie est une chanson country	Marie-Claude Gervais
Le voyage du capitaine Michaud	Yann Langevin

Productions de l'Office national du film du Canada (ONF)

La bataille de Rabaska	Martin Duckworth; Magnus Isacsson
Chers électeurs	Manuel Foglia
... et la musique	Michel Lam
Folle de Dieu	Jean-Daniel Lafond
J'me voyais déjà	Bachir Bensaddek
La mémoire des anges	Luc Bourdon
Mère et monde	Michel Langlois
Nollywood Babylon	Ben Addelman; Samir Mallal

Coproductions entre un producteur privé et l'ONF

Club Native	Tracey Deer
Hommes à louer	Rodrigue Jean
Le magicien de Kaboul	Philippe Baylaucq
Le monde selon Monsanto	Marie-Monique Robin
Rip: A Remix Manifesto	Brett Gaylor
Roadsworth: Crossing the Line	Alan Kohl
Silence, on vaccine	Lina B. Moreco
Sous la cagoule, un voyage au bout de la torture	Patricio Henriquez

1. Comprend 2 docu-fictions.

rapport à 2007 (13). De celles-ci, 3 sont tournées en 35 mm, 1 en Super 16, et le reste en numérique, des standards inférieurs (miniDV) aux standards supérieurs (HD). Ces autres marchés s'expliquent de diverses façons. Premièrement, on observe une certaine stabilisation du nombre de films à petit budget réalisés de manière artisanale, souvent avec des caméras numériques et sans le soutien des institutions publiques ou du crédit d'impôt. Par ailleurs, la production destinée à la communauté culturelle haïtienne est toujours là, bien qu'elle ait fortement baissé (4 titres de moins). On trouve toujours un nombre significatif de longs métrages documentaires et de fiction qui ne connaissent pas une réelle exploitation commerciale (une semaine ou moins, sur peu d'écrans), mais qui sont projetés, pour certains, soit sur pellicule (dont plusieurs en 35 mm), soit en vidéo, dans une salle spécialisée ou à l'occasion d'un festival, et qui connaissent par la suite une diffusion sporadique et parallèle.

Parmi ces productions, 6 ont été tournées en 35 mm (toutes des fictions), 1 en Super 16, 1 en 16 mm et 35 ont fait usage de caméras numériques, dont 15 en HD. Enfin, on compte dans ce groupe 24 productions tournées en français, 9 en anglais, 5 en français et en anglais, 3 partiellement en créole, 1 en arabe et 1 en plusieurs langues.

Par ailleurs, 6 productions, 2 documentaires et 4 fictions ont reçu le soutien financier de l'État québécois et elles sont toutes soumises au dépôt légal. Parmi celles-ci, 2 sont des premiers longs métrages et toutes sont en langue française. Leur support de production est fort varié : 1 en 35 mm, 1 en Super 16, 2 sur support numérique conventionnel et 2 en HD.

LES MAISONS DE PRODUCTION

Il n'est pas aisé de déterminer le nombre de maisons de production privées québécoises qui ont travaillé à la réalisation des 104 longs métrages en 2008. Certaines choisissent de créer une compagnie ad hoc, à numéro ou autre, pour produire un film. On peut donc dire qu'elles sont indirectement les productrices de l'œuvre. On compte une dizaine de cas de ce genre. D'autres productions indépendantes ne possèdent pas vraiment de société de production même si une personne morale est souvent identifiée comme société de production. Bien que parfois elles se retrouvent en coproduction avec une ou plusieurs autres compagnies québécoises ou étrangères, la majorité n'a travaillé que sur une production. En 2008, 2 entreprises ont produit 4 projets (Capital Productions, Remstar Productions), et 7 autres ont réalisé 2 productions (Amérique Film, Cirrus Communications, Eyesteelfilm, InformAction, Macumba Doc, Muse Entertainment Entreprises, Palomar). L'Office national du film du Canada coproduit 7 titres (tous des documentaires) avec des entreprises privées, auxquels s'ajoutent 8 productions exclusives de l'ONF.

CORRECTIONS DE LA LISTE DES PRODUCTIONS DE 2007

Longs métrages destinés au cinéma

Babine	Luc Picard
Boot Camp	Christian Duguay
Hank and Mike	Matthiew Klinck
Martyrs	Pascal Laugier
Truffe	Kim Nguyen

Longs métrages destinés à la télévision

Affinity	Tim Fywell
Black Swarm	David Winning
Comment devenir excellent	Pierre Paquin
Mistaken	Richard Roy
Ni sauvage ni barbare	Roger Cantin
Québec 2050	Luc Harvey
Sticks & Stones	George Mihalka
Summer House	Jean-Claude Lord
Tripping the Rift the Movie	Bernie Denk
Voices	Don Terry
You Belong to Me	Richard Roy

Longs métrages destinés aux autres marchés

Les derniers jours de Paris	Olivier Asselin
La fumée sans feu	Roger Laliberté
Misbehaviour	Michel Zgarka
S.O.S. Zoklo	Jean Rony Lubin
La troupe ensemble	Odrey Caron

CORRECTIONS DE LA LISTE DES PRODUCTIONS DE 2006

Longs métrages destinés au cinéma

A Previous Engagement	Joan Carr-Wiggin

Longs métrages destinés à la télévision

Shakin' All Over	Gary McGroarty

Une année de décroissance

Chaque année paraissent des statistiques qui abordent le cinéma québécois du point de vue des recettes en salle. Ainsi, on pouvait lire dans les journaux que le cinéma québécois avait moins bien performé en 2008 qu'en 2007. Notre perspective est différente et jette un tout autre éclairage sur la situation. Plusieurs pays ne parlent de leur production de longs métrages qu'en tenant compte des œuvres qui parviennent en salle, ce qui permet de n'aborder que les questions de la fréquentation et des recettes. Au Québec, dans le présent bilan, nous essayons de couvrir tous les marchés. De ce point de vue, la production en 2008 accuse en effet un recul par rapport à l'année précédente, tant en documentaire qu'en fiction. La glissade est cependant plus marquée en télévision et pour les autres marchés que pour les films destinés au cinéma, où la situation se maintient. Toutefois, au cours des trois dernières années, on dépasse chaque fois le cap des 100 œuvres, ce qui représente en soi une performance exceptionnelle, signe d'une réelle vitalité. Dans les trois cas, les films destinés aux marchés secondaires étayent cette affirmation, car ils correspondent à plus de 40 % de la production totale, ce qui s'explique en partie par la démocratisation des moyens de production. La production d'images en mouvement est complètement tributaire de l'évolution technologique des appareils et

des logiciels (montage, mixage et effets spéciaux), ce qui explique la complexité de la situation du long métrage. L'usage du numérique comme format de production poursuit sa lancée pendant que l'usage de la HD augmente, alors qu'on observe la disparition de la vidéo analogique et le maintien précaire du 16 mm. Enfin, on observe que le volume des premières œuvres a retrouvé un pourcentage élevé, autour de 43 %, grâce à l'apport des films pour les autres marchés, tandis qu'en 2007, les premiers longs métrages représentaient 25 % de la production en comparaison des 52 % de 2006.

Note méthodologique

Repérer les longs métrages produits au Québec peut s'avérer une aventure aléatoire. Il est facile de cibler les productions qui reçoivent l'aide du gouvernement du Québec ou qui circulent dans les circuits commerciaux. Cependant, les autres productions sont parfois plus difficiles à repérer. Ainsi, on peut tomber par hasard sur une compagnie qui produit uniquement en anglais pour la télévision à péage canadienne ou américaine, ou sur des indépendants qui diffusent exclusivement dans des circuits parallèles. La recherche plus systématique de ces dernières productions depuis 2006 explique la hausse des titres répertoriés au cours des dernières années ainsi que les révisions statistiques que l'on a appliquées aux années récentes.

Truffe,
Kim Nguyen

CHAPITRE 2

LE FINANCEMENT

Godi Sagou

En plein coeur,
Stéphane Géhami
Photo: K-Films Amérique

Notes méthodologiques

- Les tableaux présentés dans ce chapitre portent sur le financement de la production cinématographique et télévisuelle indépendante. Ils sont le fruit d'une compilation faite à partir de la structure de financement de chacune des productions qui ont fait appel au programme de crédit d'impôt du Québec et qui ont obtenu de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) une décision préalable favorable émise en vertu du Règlement sur la reconnaissance d'un film comme film québécois, aux fins de l'application des règles du crédit d'impôt remboursable. La saisie des données est faite à la date de traitement des dossiers, qui n'est pas nécessairement la même que celle de la réalisation de l'œuvre. Aussi est-il possible que les fluctuations annuelles ne correspondent pas exactement à l'activité de production observée sur le terrain.

- Ce sont exclusivement les entreprises indépendantes de production qui peuvent accéder à ce crédit d'impôt. Par conséquent, les données relatives au financement des productions internes des sociétés d'État, telles que la Société Radio-Canada et Télé-Québec, ainsi que des chaînes spécialisées ou des télédiffuseurs privés, comme le Groupe TVA et Télévision Quatre-Saisons, sont exclues.

- Les données présentées dans ce chapitre ne tiennent pas compte des productions provenant de l'étranger qui auraient eu accès au crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou télévisuelle ni au crédit d'impôt pour doublage. Les résultats de ces crédits d'impôt sont présentés aux derniers chapitres (11 et 12) de cette publication.

- La Direction de l'aide fiscale aux entreprises culturelles de la SODEC analyse, année après année, un volume important de projets. Un projet obtient d'abord une décision préalable favorable (DPF). En de rares occasions, celle-ci peut être amendée, notamment à cause d'une modification du nombre d'épisodes d'une série ou de l'ajout d'une bonification qui occasionne une variation significative du montant du crédit d'impôt. Une fois terminée, la production doit obtenir la certification finale. À cette étape, certains projets, qui ne répondent plus aux critères établis pour diverses raisons, peuvent faire l'objet d'une révocation de la décision émise préalablement.

- Certaines productions déclarent un financement supérieur aux coûts de production de l'œuvre. Ce surfinancement met en évidence le pouvoir de négociation de quelques maisons de production qui parviennent à financer leur produit sur les marchés et à dégager un bénéfice de ces productions. À l'occasion, il s'agit de quelques centaines de dollars et moins; les sommes sont rarement plus importantes. Nous avons ajouté, dans les principaux tableaux, une ligne où la valeur de ce surfinancement est indiquée, puisqu'il est impossible de le ventiler dans la structure de production. Cette façon de procéder découle de notre principale préoccupation qui est de disposer de la valeur exacte des coûts de production. Enfin, soulignons que le surfinancement a une faible incidence sur les totaux, puisqu'il constitue moins de 1 % de tous les devis de production.

Afin de ne pas alourdir la publication, les tableaux détaillés, notamment ceux qui concernent les structures financières et les listes des productions, sont accessibles sur le site Web de l'OCCQ. Nous avons d'ailleurs marqué les passages du texte qui renvoient à ces tableaux.

SOMMAIRE

En 2008-2009, la production cinématographique et télévisuelle compte 462 nouvelles productions qui ont bénéficié du crédit d'impôt du Québec (tableau 2.1). Il s'agit d'une diminution du nombre de productions par rapport à 2007-2008 (505 productions), en grande partie attribuable au recul de la production télévisuelle, qui passe de 274 à 234 productions de 2007-2008 à 2008-2009. La production de longs métrages est en revanche à la hausse, soit 47 en 2008-2009 contre 35 en 2007-2008.

Malgré la baisse du nombre de productions, la valeur totale de la production cinématographique et télévisuelle augmente et passe de 770 M$ à 849 M$ de 2007-2008 à

Figure 2.1

Valeur de la production selon le type de productions, Québec, 1996-1997 à 2008-2009

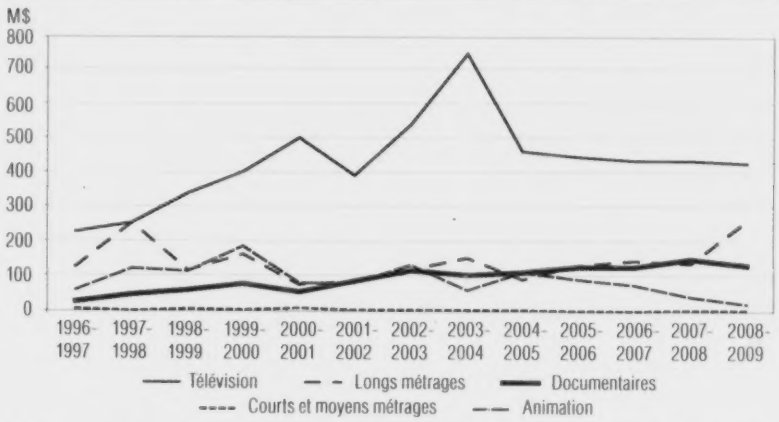

Note : On constate une hausse importante des productions ayant bénéficié du crédit d'impôt en 2003-2004. Cette hausse est en partie due à l'anticipation de la baisse du taux de crédit d'impôt annoncée par le gouvernement (Discours sur le budget, 12 juin 2003). Les filiales des télédiffuseurs généralistes ont eu, de juin 1998 au 31 mars 2003, un accès limité au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise. De plus, de juillet 1999 au 31 mars 2003, ces mêmes filiales ont eu plein accès au crédit d'impôt pour des productions de fiction destinées aux marchés d'exportation, et non diffusées à l'antenne des télédiffuseurs québécois avant trois ans.

Source : SODEC.

2008-2009. De plus, malgré la diminution de la valeur des productions télévisuelles et documentaires ainsi que celle, récurrente, des films d'animation, la production des longs métrages, en forte hausse, a permis d'atteindre une valeur de production totale supérieure à la moyenne des 10 dernières années (818,2 M$). Ce résultat est essentiellement attribuable à une forte hausse des coproductions de longs métrages.

Pour mieux comprendre ces évolutions, il est indispensable d'analyser chaque catégorie de productions de manière distincte.

LES LONGS MÉTRAGES DE FICTION

En 2008-2009, le crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise a contribué à la production de 47 longs métrages de fiction[1], soit 12 de plus qu'en 2007-2008. Le nombre de productions est très au-dessus de la moyenne annuelle de 31 longs métrages, relevée depuis 10 ans. La valeur de la production de longs métrages est de 262,9 M$ (2008-2009), soit un volume exceptionnel qui dépasse largement la moyenne des 10 dernières années (136,9 M$).

Tableau 2.1

Productions cinématographiques et télévisuelles[1], données générales selon le type de productions, Québec, 2006-2007 à 2008-2009

Catégorie	Unité	Moyenne 10 ans	Moyenne 5 ans	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Longs métrages						
Nombre	n	31	34	33	35	47
Coût de production	$	136 925 642	154 115 633	146 514 687	137 296 959	262 871 521
Crédit d'impôt du Québec	$	16 260 682	17 029 749	17 152 859	17 008 580	22 241 658
Coût de production moyen	$	4 274 007	4 408 405	4 439 839	3 922 770	5 593 011
Courts et moyens métrages						
Nombre	n	12	7	4	11	9
Coût de production	$	2 618 463	1 248 062	667 036	1 743 899	1 452 487
Crédit d'impôt du Québec	$	298 660	140 896	77 164	224 426	174 432
Coût de production moyen	$	230 564	192 412	166 759	158 536	161 387
Documentaires						
Nombre	n	159	172	163	178	166
Coût de production	$	109 231 363	130 426 173	127 903 053	151 602 765	132 046 444
Crédit d'impôt du Québec	$	15 312 455	16 901 648	19 285 931	17 732 352	16 520 326
Coût de production moyen	$	680 769	757 145	784 681	851 701	795 461
Productions télévisuelles						
Nombre	n	255	259	226	274	234
Coût de production	$	481 159 093	443 979 942	438 722 064	437 703 604	430 726 912
Crédit d'impôt du Québec	$	63 089 750	56 729 564	52 477 656	59 109 251	55 224 674
Coût de production moyen	$	1 895 419	1 731 043	1 941 248	1 597 495	1 840 713
Animation						
Nombre	n	17	13	13	7	6
Coût de production	$	88 232 748	68 266 178	75 003 903	41 684 296	21 877 091
Crédit d'impôt du Québec	$	6 969 996	4 925 789	5 751 710	2 555 028	2 882 273
Coût de production moyen	$	5 148 856	5 149 801	5 769 531	5 954 899	3 646 182
Total						
Nombre	**n**	**474**	**485**	**439**	**505**	**462**
Coût de production	**$**	**818 167 309**	**798 035 988**	**788 810 742**	**770 031 521**	**848 974 456**
Crédit d'impôt du Québec	**$**	**101 931 543**	**95 727 646**	**94 745 320**	**96 629 637**	**97 043 363**
Coût de production moyen	**$**	**1 726 091**	**1 645 435**	**1 796 835**	**1 524 815**	**1 837 607**

1. Les résultats des exercices 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009 tiennent compte respectivement de 19, de 48 et de 52 projets, qui ont donné lieu à des révisions de décisions préalables rendues au cours des années précédentes. Comme la règle appliquée au traitement des données consiste à comptabiliser l'écart entre la décision originale et la décision révisée, le projet révisé n'est pas dénombré une seconde fois.

Source : SODEC.

1. Définis aux fins du crédit d'impôt remboursable à la production cinématographique et télévisuelle, et compilés pour cette étude.

Les coproductions ont fortement contribué à cette hausse puisqu'elles représentent près des trois quarts de la production de longs métrages (72,1 %) (tableau 2.5). Le nombre de coproductions a doublé, passant de 10 en 2007-2008 à 20 en 2008-2009, et leur valeur augmente de 62,1 M$ en 2007-2008 à 189,6 M$ en 2008-2009.

L'apport des producteurs étrangers permet de faire des films aux budgets plus élevés. Cet apport représente 68,5 % du financement des coproductions de longs métrages. En 2008-2009, le devis moyen d'une coproduction est de 9,5 M$ comparativement à 2,7 M$ pour un long métrage entièrement québécois (tableaux sur le financement dans la section « Cinéma et audivisuel » sur le site Web de l'OCCQ). Les coproductions à budget élevé, réalisées au Canada ou avec la France, et l'augmentation générale du nombre de coproductions expliquent donc la hausse importante de la valeur des longs métrages.

Notons un important changement en ce qui concerne les coproductions puisqu'on dénombre 9 coproductions sur 20 pour lesquelles l'investissement québécois est majoritaire. Rappelons qu'en 2007-2008, on ne comptait que deux coproductions majoritairement québécoises.

LES COURTS ET MOYENS MÉTRAGES DE FICTION

Les courts et moyens métrages produits en 2008-2009 sont au nombre de 9 (tableau 2.1). Leur financement repose essentiellement sur le soutien public, principalement sur celui de

Tableau 2.2

Documentaires, données générales selon le format, Québec, 2006-2007 à 2008-2009

Catégorie	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Émission unique				
Nombre	n	104	97	104
Coût de production	$	49 369 073	49 046 910	47 334 605
Crédit d'impôt du Québec	$	8 650 950	7 449 467	7 495 224
Coût de production moyen	$	474 703	505 638	455 140
Financement public	%	40,9	42,8	44,7
Long métrage				
Nombre	n	3	3	5
Coût de production	$	1 445 148	2 093 773	3 498 771
Crédit d'impôt du Québec	$	255 686	418 649	357 719
Coût de production moyen	$	481 716	697 924	699 754
Financement public	%	51,8	81,1	21,5
Minisérie				
Nombre	n	17	25	14
Coût de production	$	29 985 956	27 096 764	9 406 942
Crédit d'impôt du Québec	$	4 246 273	1 740 508	1 204 142
Coût de production moyen	$	1 763 880	1 083 871	671 924
Financement public	%	36,3	19,2	34,6
Série				
Nombre	n	40[r]	53	43
Coût de production	$	48 762 157[r]	73 365 316	71 806 125
Crédit d'impôt du Québec	$	6 375 001[r]	8 123 728	7 463 241
Coût de production moyen	$	1 219 054[r]	1 384 251	1 669 910
Financement public	%	36,0[r]	28,6	25,6
Total	**n**	**164[r]**	**178**	**166**
Coût de production	**$**	**129 562 334[r]**	**151 602 763**	**132 046 444**
Crédit d'impôt du Québec	**$**	**19 527 910[r]**	**17 732 352**	**16 520 326**
Coût de production moyen	**$**	**790 014[r]**	**851 701**	**795 461**
Financement public	**%**	**38,1[r]**	**32,2**	**33,0**

Source : SODEC

la SODEC (tableau 2.11). En 2008-2009, le devis moyen d'un court ou moyen métrage est de 161 387 $.

Malgré le faible nombre apparent de productions dans ces tableaux, la production québécoise est dynamique. Le nombre de courts et moyens métrages soutenus par la SODEC dans son programme régulier et le Programme d'aide aux jeunes créateurs fait état d'un volume de productions plus important.

Les données du crédit d'impôt sont insuffisantes pour dresser un portrait complet de ce segment d'activités. Étant donné la charge de travail associée aux exigences administratives, les honoraires de vérification comptable et les honoraires de gestion de la SODEC, les petites structures de production de courts et moyens métrages présentent rarement de demandes de crédit d'impôt à la production cinématographique et télévisuelle. De plus, l'analyse de la structure de financement indique que le court et moyen métrage de fiction fait souvent appel, pour financer la production, aux différés. Cette forme de financement vient réduire les frais de main-d'œuvre engagés et donc la valeur potentielle du crédit d'impôt. Cette particularité diminue le rapport coût-avantage d'une demande de crédit d'impôt pour bon nombre d'entreprises de production.

Pour évaluer le volume de ces productions, il faut également rappeler que la catégorie à laquelle elles appartiennent est assez restrictive. En effet, les courts et moyens métrages d'animation et documentaires sont compilés dans des catégories distinctes.

Figure 2.2.1
Répartition du coût de production des documentaires selon le format, Québec, 2008-2009

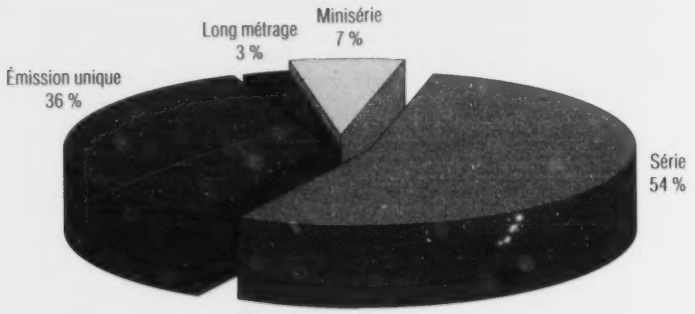

Source : SODEC.

Figure 2.2.2
Répartition des documentaires selon le format, Québec, 2008-2009

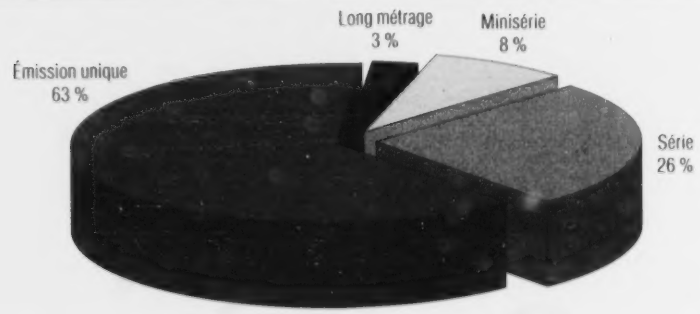

Source : SODEC.

LES DOCUMENTAIRES

Depuis 10 ans, la production de documentaires est en croissance. Même si, en 2008-2009, on compte 12 productions de moins par rapport au sommet de 178 enregistré en 2007-2008, la valeur totale de la production documentaire (132,0 M$) et le devis moyen (795 461 $) restent au-dessus des moyennes des 5 et 10 dernières années (tableau 2.1).

Le recul du volume de la production est principalement dû à la baisse du nombre de miniséries et de coproductions. Les miniséries sont passées de 25 à 14 de 2007-2008 à 2008-2009, et leur valeur a été réduite des deux tiers environ, passant de 27,1 M$ à 9,4 M$ (tableau 2.2). Les coproductions de documentaires, qui fluctuent souvent, sont passées de 24 à 17 et de 59,8 M$ à 41,0 M$ (tableau 2.5).

Le nombre de longs métrages documentaires destinés spécifiquement aux salles passe de 3 à 5 de 2007-2008 à 2008-2009. Rappelons

que la SODEC avait, en 2004-2005, élargi les critères de son programme d'aide au documentaire afin de soutenir les productions de ce type.

Le détail de la structure de financement, présenté dans les tableaux sur le financement de la section « Cinéma et audiovisuel » du site Web de l'OCCQ, fait apparaître une différence importante entre le financement des coproductions et celui des productions entièrement québécoises. Les coproductions documentaires disposent de budgets nettement supérieurs, notamment grâce à l'apport des coproducteurs. Les séries documentaires bénéficient également de préventes plus importantes, réalisées auprès des distributeurs. En 2008-2009, le devis moyen d'une coproduction est de 2,4 M$ comparativement à 611 037 $ pour les documentaires entièrement québécois.

Les préventes, principale source de financement des coproductions, représentent 58,2 % du financement national de ces œuvres en 2008-2009. Les documentaires entièrement québécois comptent, eux, sur une participation plus importante des investisseurs (SODEC, Fonds canadien de télévision, producteurs et autres). En 2008-2009, on note une augmentation de l'investissement des producteurs, qui passe de 1,9 M$ à 4,6 M$.

Les 166 productions documentaires de 2008-2009 se répartissent entre 5 longs métrages documentaires destinés à une exploitation en salle, 104 émissions uniques, 14 miniséries et 43 séries. L'année précédente, on comptait 3 longs métrages, 97 émissions uniques, 25 miniséries et 53 séries, soit un total de 178 productions.

Le nombre de productions télévisuelles est passé de 274 à 234 de 2007-2008 à 2008-2009. Cette diminution relève principalement de la chute du nombre d'émissions uniques de fiction, qui passe de 99 à 68, tandis que les magazines baissent de 109 à 105 et les émissions de variétés, de 66 à 61 (tableau 2.3).

Comme dans le cas des longs métrages, on compte en 2008-2009 des coproductions aux budgets élevés. Le devis moyen des coproductions télévisuelles est passé de 2,8 M$

Tableau 2.3

Productions télévisuelles, données générales selon le genre, Québec, 2006-2007 à 2008-2009

Catégorie	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Fictions				
Nombre	n	74	99	68
Coût de production	$	299 743 111	276 090 458	272 790 703
Crédit d'impôt du Québec	$	33 330 653	37 748 293	34 648 937
Coût de production moyen	$	4 050 583	2 788 793	4 011 628
Financement public	%	31,5	37,1	34,0
Magazines				
Nombre	n	87 r	109	105
Coût de production	$	89 761 042 r	101 335 919	93 565 370
Crédit d'impôt du Québec	$	12 736 300 r	13 044 238	11 566 005
Coût de production moyen	$	1 031 736 r	929 687	891 099
Financement public	%	28,8 r	24,0	24,4
Variétés				
Nombre	n	64	66	61
Coût de production	$	47 558 628	60 287 229	64 370 839
Crédit d'impôt du Québec	$	6 168 724	8 316 720	9 009 732
Coût de production moyen	$	743 104	913 443	1 055 260
Financement public	%	27,2	27,3	38,1
Total	**n**	**225 r**	**274**	**234**
Coût de production	**$**	**437 062 781 r**	**437 713 607**	**430 726 912**
Crédit d'impôt du Québec	**$**	**52 235 677 r**	**59 109 251**	**55 224 674**
Coût de production moyen	**$**	**1 898 057 r**	**1 597 495**	**1 840 713**
Financement public	**%**	**30,4**	**32,7**	**32,5**

Source : SODEC.

Tableau 2.4
Productions télévisuelles[1] selon le format, Québec, 2008-2009

		Émission unique	Minisérie	Série
Productions	n	45	12	177
Coût de production	$	44 317 739	30 183 195	356 225 979
Coût de production moyen	$	984 839	2 515 266	2 012 576

1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle sont présentes.
Source : SODEC.

Figure 2.3.1
Répartition des productions télévisuelles[1] selon le format, Québec, 2008-2009

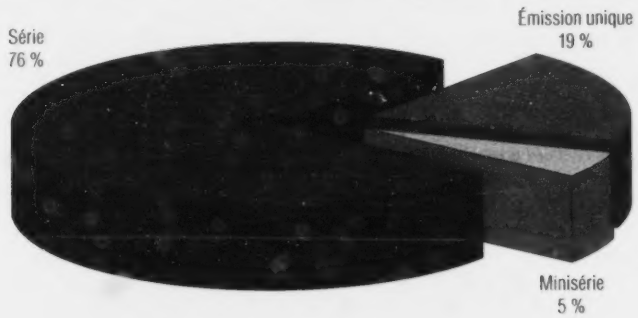

1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle sont présentes.
Source : SODEC.

Figure 2.3.2
Répartition du coût des productions télévisuelles[1] selon le format, Québec, 2008-2009

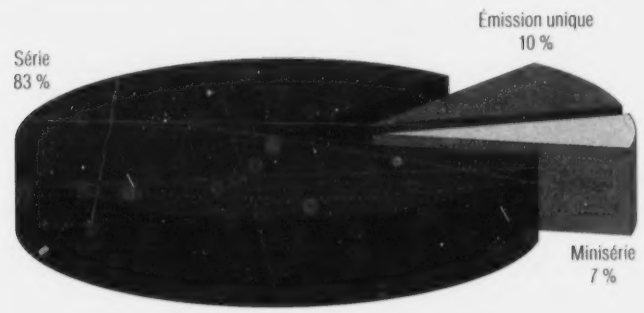

1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle sont présentes.
Source : SODEC.

à 6,4 M$ (tableau 2.5). La valeur de la production télévisuelle est cependant en baisse, passant de 437,7 M$ en 2007-2008 à 430,7 M$ en 2008-2009.

En 2006-2007, en 2007-2008 et en 2008-2009, on compte respectivement 225, 274 et 234 productions télévisuelles. En ce qui concerne la dernière année, cela représente 45 émissions uniques, 12 miniséries et 177 séries (tableaux 2.3 et 2.4).

LES PRODUCTIONS TÉLÉVISUELLES

Le nombre de productions télévisuelles est passé de 274 à 234 de 2007-2008 à 2008-2009. Cette diminution relève principalement de la chute du nombre d'émissions uniques de fiction, qui passe de 99 à 68, tandis que les magazines baissent de 109 à 105 et les émissions de variétés, de 66 à 61 (tableau 2.3).

Comme dans le cas des longs métrages, on compte en 2008-2009 des coproductions aux budgets élevés. Le devis moyen des coproductions télévisuelles est passé de 2,8 M$ à 6,4 M$ (tableau 2.5). La valeur de la production télévisuelle est cependant en baisse, passant de 437,7 M$ en 2007-2008 à 430,7 M$ en 2008-2009.

En 2006-2007, en 2007-2008 et en 2008-2009, on compte respectivement 225, 274 et 234 productions télévisuelles. En ce qui concerne la dernière année, cela représente 45 émissions uniques, 12 miniséries et 177 séries (tableaux 2.3 et 2.4).

En 2008-2009, les maisons de production ont obtenu des crédits d'impôt pour 68 émissions de fiction, 105 magazines et 61 émissions de variétés.

Les 68 fictions télévisuelles comprennent 23 émissions uniques, 3 miniséries et 42 séries pour lesquelles les devis moyens sont respectivement de 1,3 M$, de 9,2 M$ et de 5,1 M$. Ajoutons à cela la production de magazines, au nombre de 105, qui se décline uniquement sous forme de séries. En 2008-2009, la valeur de la production est de 93,6 M$ et le devis moyen d'un magazine est de 891 099 $. Les télédiffuseurs apprécient ces productions dont les coûts sont peu élevés et pour lesquelles il est plus facile d'attirer des annonceurs. Quant aux 61 émissions de variétés, elles sont composées de 22 émissions uniques dont le devis moyen est de 698 328 $, de 9 miniséries (281 466 $) et de 30 séries (1,5 M$) (tableaux sur le financement dans la section « Cinéma et audiovisuel » du site Web de l'OCCQ).

Alors que les coûts de production des œuvres de fiction sont relativement fixes, ceux des émissions de variétés ont l'avantage de pouvoir être révisés et contrôlés plus facilement par les télédiffuseurs. Le coût des émissions de variétés est également moins élevé que celui des œuvres de fiction, ce qui constitue un autre avantage pour les télédiffuseurs.

Figure 2.4.1
Répartition des productions télévisuelles selon le genre, Québec, 2008-2009

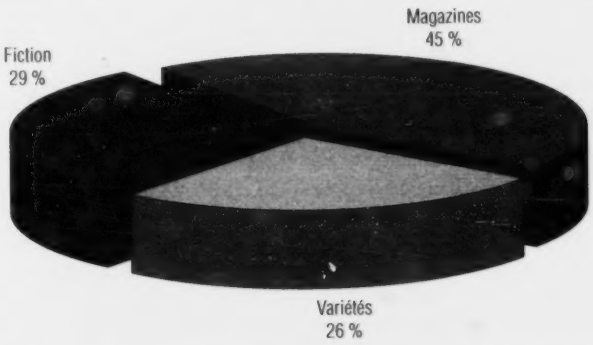

1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle sont présentes.
Source : SODEC.

Figure 2.4.2
Répartition du coût des productions télévisuelles selon le genre, Québec, 2008-2009

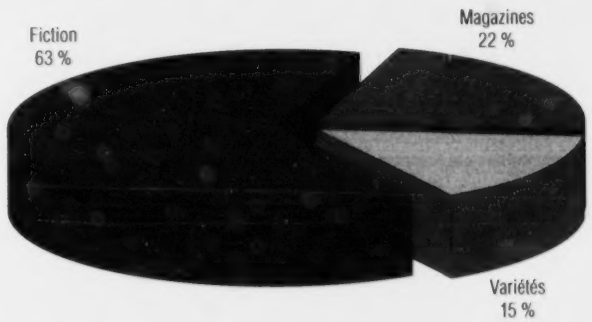

1. Seules les catégories admissibles au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle sont présentes.
Source : SODEC.

L'ANIMATION

La production moyenne d'animation des 10 dernières années s'établit à 17 œuvres par année. En même temps que la forte diminution des coproductions, la production s'est abaissée. Le niveau de production de 2008-2009 reste faible, soit seulement 6 productions (tableau 2.1).

Par suite de la diminution des coproductions, le devis moyen se réduit à 3,6 M$, alors qu'il était encore de 6,0 M$ en 2007-2008. Toutefois, les coproductions demeurent le moteur de la production d'animation puisqu'elles représentent 72,9 % du volume de production. La valeur des coproductions diminue, passant de 35,7 M$ à 15,9 M$, ce qui entraîne la baisse de toute la production d'animation, qui passe de 41,7 M$ en 2007-2008 à 21,9 M$ en 2008-2009 (tableaux 2.1 et 2.5).

COPRODUCTION

En 2008-2009, la valeur des coproductions représente au total 38,1 % de la production cinématographique et télévisuelle. La valeur des coproductions est passée de 219,8 M$ en 2007-2008 à 322,9 M$ en 2008-2009. Cette hausse importante est principalement due à l'augmentation des coproductions de longs métrages. Le nombre de coproductions

Tableau 2.5
Coproductions cinématographiques et télévisuelles, données générales selon le type de productions, Québec, 2006-2007 à 2008-2009

Catégorie	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Longs métrages				
Nombre total	n	15	10	20
Majoritairement québécois	n	6	2	9
Coût de production	$	84 422 707	62 058 860	189 628 641
Apport des coproducteurs	$	48 723 860	42 238 833	129 808 489
Coût de production moyen	$	5 628 180	6 205 886	9 481 432
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	57,6	45,2	72,1
Courts et moyens métrages				
Nombre total	n	–	–	–
Majoritairement québécois	n	–	–	–
Coût de production	$	–	–	–
Apport des coproducteurs	$	–	–	–
Coût de production moyen	$	–	–	–
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	–	–	–
Documentaires				
Nombre total	n	9	24	17
Majoritairement québécois	n	5	7	5
Coût de production	$	23 828 653	59 763 129	41 001 890
Apport des coproducteurs	$	12 307 171	39 515 361	28 646 492
Coût de production moyen	$	2 647 628	2 490 130	2 411 876
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	18,4	39,4	31,1
Productions télévisuelles				
Nombre total	n	23	22[r]	12
Majoritairement québécoises	n	12	10[r]	2
Coût de production	$	126 240 952	62 313 192[r]	76 330 779
Apport des coproducteurs	$	73 499 973	38 868 741[r]	49 482 461
Coût de production moyen	$	5 488 737	2 832 418[r]	6 360 898
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	28,9	14,2[r]	17,7
Animation				
Nombre total	n	8	4	3
Majoritairement québécoise	n	1	1	2
Coût de production	$	57 327 711	35 705 859	15 949 213
Apport des coproducteurs	$	38 249 895	24 706 071	8 612 941
Coût de production moyen	$	7 165 964	8 926 465	5 316 404
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	%	76,4	85,7	72,9
Nombre total	**n**	**55**	**60[r]**	**52**
Majoritairement québécoise	**n**	**24**	**20[r]**	**18**
Coût de production	**$**	**291 820 023**	**219 841 040[r]**	**322 910 522**
Apport des coproducteurs	**$**	**172 780 899**	**145 329 006[r]**	**216 550 383**
Coût de production moyen	**$**	**5 305 819**	**3 664 017[r]**	**6 209 818**
Part du devis des coproductions dans l'ensemble des productions	**%**	**37,0**	**28,6[r]**	**38,1**

Source : SODEC.

documentaires, après avoir connu un sommet de 24 en 2007-2008, baisse à 17 en 2008-2009. Bien que la valeur des coproductions documentaires (41,0 M$) ait diminué, elle représente toujours une part importante (31,1 %) des productions documentaires.

Les coproductions télévisuelles sont en baisse, passant de 22 à 12. En 2008-2009, on dénombre uniquement 2 coproductions dont le financement est majoritairement québécois. Malgré la diminution du nombre de coproductions, la valeur des coproductions télévisuelles est à la hausse (76,3 M$). Les coproductions aux budgets élevés ont augmenté la valeur des productions.

En 2008-2009, le devis moyen d'un long métrage entièrement québécois était de 2,7 M$ et celui d'une coproduction, de 9,5 M$. La même année, le devis moyen d'un documentaire entièrement québécois était de 611 037 $ et celui d'une coproduction, de 2,4 M$. Le coût moyen d'une production télévisuelle entièrement québécoise était de 1,6 M$ et celui d'une coproduction, de 6,4 M$. Enfin, une œuvre d'animation entièrement québécoise coûtait 1,9 M$ et une coproduction, 5,3 M$ (tableaux sur le financement dans la section « Cinéma et audiovisuel » sur le site Web de l'OCCQ).

L'apport des coproducteurs étrangers est toujours aussi essentiel puisqu'il représente 67,1 % de la valeur des coproductions. En 2008-2009, les coproducteurs ont apporté 49,5 M$ en productions télévisuelles, 129,8 M$ en longs métrages, 8,6 M$ en films d'animation et 28,6 M$ en documentaires. La participation des coproducteurs dans la production cinématographique et télévisuelle est fortement en hausse, passant de 145,3 M$ en 2007-2008 à 216,6 M$ en 2008-2009.

L'apport des coproductions dans les différentes catégories de productions est irrégulier et peut varier du simple au double d'une année à l'autre. En 2008-2009, on remarque cependant la forte progression des coproductions de longs métrages qui va de pair avec l'augmentation générale du nombre de longs métrages.

Le domaine de l'animation, où le volume de la coproduction diminue, est une catégorie particulièrement sensible à la participation des coproducteurs. La valeur des coproductions y représente près des trois quarts (72,9 %) de la production.

STRUCTURE DE FINANCEMENT

En 2008-2009, les structures de financement des longs métrages indiquent une hausse des apports privés, ainsi qu'un investissement plus important de la part des producteurs. L'augmentation de l'investissement des producteurs s'explique essentiellement par la présence de quelques producteurs qui ont investi des sommes importantes dans un très petit nombre de productions.

En revanche, les préventes des télédiffuseurs et des distributeurs sont en baisse, notamment en longs métrages et en documentaires. Certaines entreprises de distribution ont connu des difficultés financières et d'autres ont révisé leur stratégie. De leur côté, les télédiffuseurs généralistes connaissent un contexte économique difficile, à cause de la baisse des revenus publicitaires.

SOUTIEN PUBLIC

En 2008-2009, le soutien public global représente 32,2 % du coût des productions cinématographiques et télévisuelles, soit 275,8 M$ (tableaux 2.7 et 2.8). Cette part du soutien public varie d'une catégorie à l'autre. En 2008-2009, il représente

Tableau 2.6

Productions cinématographiques et télévisuelles, structure de financement selon le type de productions, Québec, 2008-2009

	Longs métrages		Courts et moyens métrages		Documentaires		Productions télévisuelles		Animation	
	n	%	$	%	$	%	$	%	$	%
A. Investissement	87 618 109	68,3	875 065	60,2	33 817 852	32,5	108 586 261	28,0	5 245 264	39,4
B. Montants différés	224 489	0,2	296 700	20,4	273 524	0,3	370 907	0,1	0	0,0
C. Autres apports	24 546 858	19,1	280 721	19,3	29 110 109	28,0	98 018 711	25,2	4 260 970	32,0
D. Préventes	15 833 882	12,3	1	0,0	40 823 610	39,2	181 285 684	46,7	3 815 464	28,6
Part nationale (A-D)	**128 223 338**	**100,0**	**1 452 487**	**100,0**	**104 025 095**	**100,0**	**388 261 563**	**100,0**	**13 321 698**	**100,0**
E. Coproducteurs	135 037 634	...	0	...	28 646 492	...	49 482 461	...	8 612 941	...
Financement total	**263 260 972**		**1 452 487**		**132 671 587**		**437 744 024**		**21 934 639**	

Source : SODEC.

Tableau 2.7
Productions cinématographiques et télévisuelles, financement public selon le type de productions, Québec, 2006-2007 à 2008-2009

	Unité	Moyenne 10 ans	Moyenne 5 ans	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Longs métrages						
Nombre	n	31	34	33	35	47
Coût de production	$	136 925 642	154 115 633	146 514 687	137 296 958	262 871 521
Financement public total	%	44,0	43,0	48,1	50,8	31,3
Investissements publics directs[1]	%	28,1	28,0	33,5	35,4	11,4
Financement public indirect[2]	%	16,0	15,0	14,6	15,4	19,9
Courts et moyens métrages						
Nombre	n	12	7	4	11	9
Coût de production	$	2 618 463	1 284 062	667 036	1 743 899	1 452 487
Financement public total	%	47,0	62,0	66,8	71,3	72,3
Investissements publics directs[1]	%	23,0	33,0	39,7	40,6	42,4
Financement public indirect[2]	%	24,0	29,0	27,1	30,7	29,9
Documentaires						
Nombre	n	159	172	163	178	166
Coût de production	$	109 231 363	130 426 173	127 903 053	151 602 763	132 046 444
Financement public total	%	37,0	35,0	38,1	32,2	33,0
Investissements publics directs[1]	%	10,0	9,0	8,7	8,3	8,6
Financement public indirect[2]	%	27,0	26,0	29,4	23,9	24,4
Productions télévisuelles						
Nombre	n	255	259	226	274	234
Coût de production	$	481 159 093	443 979 942	438 722 064	437 713 607	430 726 912
Financement public total	%	31,0	33,0	30,4	32,7	32,5
Investissements publics directs[1]	%	5,9	5,8	5,4	6,0	4,9
Financement public indirect[2]	%	24,5	27,0	25,1	26,7	27,6
Animation						
Nombre	n	17	13	13	7	6
Coût de production	$	88 232 748	68 266 178	75 003 903	41 684 296	21 877 091
Financement public total	%	15,2	15,0	17,1	13,7	28,7
Investissements publics directs[1]	%	1,0	0,8	0,9	0,8	5,8
Financement public indirect[2]	%	14,2	14,0	16,2	12,9	22,9
Total						
Nombre	**n**	**474**	**506**	**439**	**505**	**462**
Coût de production	**$**	**818 167 308**	**842 305 209**	**788 810 742**	**770 041 523**	**848 974 456**
Financement public total	**%**	**31,0**	**34,0**	**33,8**	**34,9**	**32,2**
Investissements publics directs[1]	**%**	**9,3**	**10,0**	**10,7**	**11,5**	**10,1**
Financement public indirect[2]	**%**	**22,4**	**24,0**	**23,0**	**23,4**	**22,0**

1. Investissements publics directs : SODEC, Téléfilm Canada, Minitraité et ONF.
2. Financement public indirect : Crédit d'impôt du Québec, crédit d'impôt du Canada, Fonds canadien de télévision (part publique), commandites publiques, autres apports publics.
Source : SODEC.

31,3 % du devis des productions de longs métrages, 72,3 % du devis des productions de courts et moyens métrages, 33,0 % du devis des productions de documentaires, 32,5 % du devis des productions télévisuelles et 28,7 % du devis des productions d'animation.

Toutefois, il faut préciser que cette évaluation de la part du soutien public est calculée sur le financement total des productions, ce qui comprend l'apport des producteurs étrangers. La part du soutien public, lorsqu'il est établi uniquement sur le financement québécois, change considérablement. Ainsi, le soutien public constitue 64,3 % du financement québécois des longs métrages de fiction, 72,3 % des courts et moyens métrages, 42,0 % des documentaires, 36,6 % des productions télévisuelles et 47,2 % de l'animation.

En production télévisuelle, les magazines et les variétés ne reçoivent pas d'aide publique directe, hormis celles de Téléfilm Canada. Les magazines à thèmes (voyages, gastronomie, etc.) attirent davantage les annonceurs et les commandites pour le placement de produit. Ces productions sont donc essentiellement financées par les préventes des télédiffuseurs et les commandites.

Le soutien public évalué ici tient uniquement compte de l'aide à la production. Selon les catégories, de l'aide d'autres sources peut être attribuée pour la distribution ou la diffusion en fonction des fenêtres de diffusion (salle, festival, télévision, marché secondaire, etc.). Il faut donc rappeler qu'il ne s'agit pas du soutien public global à l'industrie cinématographique et télévisuelle, mais uniquement du soutien à la production.

Le soutien public (275,8 M$) provient d'investissements publics directs totalisant 87,0 M$ et du financement public indirect, de 188,8 M$. Alors que la plupart des soutiens publics indirects touchent toutes les catégories, l'aide publique directe est plus spécifique et cible uniquement certaines catégories.

- L'investissement public direct est constitué des sources suivantes : soutien de la SODEC, de Téléfilm Canada (y compris le minitraité) et de l'ONF.

- Le financement public indirect est composé des sources suivantes : le crédit d'impôt du Québec, le crédit d'impôt du Canada, la part publique du Fonds canadien de télévision, les commandites publiques et les autres apports publics.

Figure 2.5
Financement de la production cinématographique et télévisuelle, Québec, 2008-2009

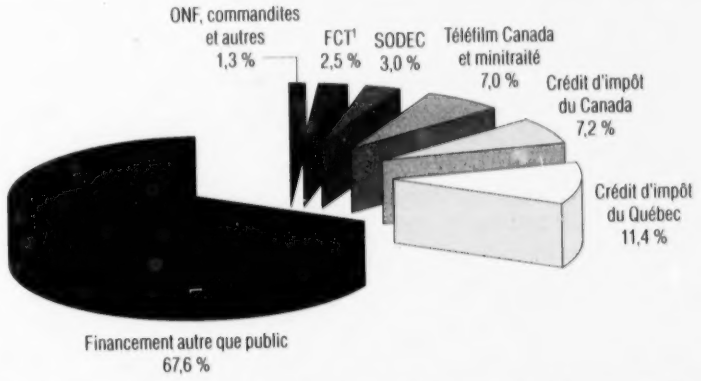

1. Le Fonds canadien de télévision est alimenté en partie par les entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) et par le gouvernement fédéral. En 2008-2009, la contribution de ce dernier équivaut à 39,7 % du Fonds.

Source : SODEC.

Tableau 2.8
Productions cinématographiques et télévisuelles, répartition du financement public selon le type de productions, Québec, 2008-2009

Catégorie	$	%
Longs métrages	82 498 056	29,9
Courts et moyens métrages	1 049 877	0,4
Documentaires	43 719 159	15,9
Productions télévisuelles	142 270 863	51,6
Animation	6 289 056	2,3
Total	275 827 011	100,0

Source : SODEC.

L'examen de la répartition de cet argent public indique que les sommes versées sont principalement destinées à la production télévisuelle (51,6 %), aux longs métrages (29,9 %), au documentaire (15,9 %), à l'animation (2,3 %) et, enfin, aux courts et moyens métrages (0,4 %) (tableau 2.8).

Rappelons que le financement public est majoritairement constitué de mesures fiscales dont la somme est déterminée en fonction des dépenses de main-d'œuvre et des coûts de production.

En animation, l'aide fédérale est équivalente à l'aide provinciale. Quant au long métrage, la contribution du Québec – investissement de la SODEC et crédit d'impôt géré par la SODEC – est supérieure à celle du fédérale.

L'aide fédérale est en revanche plus importante en documentaire et en production télévisuelle où le Fonds canadien de télévision joue un rôle central.

Tableau 2.9
Productions cinématographiques et télévisuelles, financement fédéral[1] et provincial[2] selon le type de productions, Québec, 2006-2007 à 2008-2009

Catégorie	2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial
Longs métrages	35 607 927	34 893 372	27 580 420	42 316 730	37 613 898	44 326 658
Courts et moyens métrages	11 151	342 164	26 967	933 176	6 500	790 307
Documentaires	26 878 855	21 877 201	26 756 788	20 206 332	24 275 285	18 399 743
Productions télévisuelles	79 818 754	53 745 156	79 302 486	64 133 089	79 009 263	55 606 674
Animation	7 073 599	5 751 710	2 933 544	2 555 028	3 166 783	3 032 273
Total[3]	**149 390 285**	**116 609 603**	**136 600 204**	**130 144 355**	**144 071 729**	**122 155 655**

1. Financement fédéral : Téléfilm Canada, Minitraité, ONF, Fonds canadien de télévision (part publique) et crédit d'impôt du Canada.
2. Financement provincial : SODEC et crédit d'impôt du Québec.
3. Certaines contributions publiques, qui sont parfois fédérales et parfois provinciales (commandites publiques et autres apports publics), n'ont pas été comptabilisées.

Source : SODEC.

Tableau 2.10
Productions cinématographiques et télévisuelles[1], selon la langue[2], 2006-2007 à 2008-2009

Catégorie	2006-2007			2007-2008			2008-2009		
		Coût de production	Coût de production moyen		Coût de production	Coût de production moyen		Coût de production	Coût de production moyen
	n	$		n	$		n	$	
Longs métrages									
Français	17	64 571 857	3 798 345	20	69 143 670	3 457 184	29	98 787 671	3 406 471
Autres langues[3]	7	27 842 772	3 977 539	7	15 316 618	2 188 088	7	14 304 919	2 043 560
Documentaires									
Français	121	60 198 833	497 511	133	64 059 073	481 647	124	62 314 873	502 539
Autres langues[3]	39	59 564 064	1 527 284	28	36 141 108	1 290 754	30	33 812 300	1 127 077
Productions télévisuelles									
Français	162	271 479 518	1 675 799	206	298 633 303	1 449 676	171	298 291 451	1 744 394
Autres langues[3]	52	93 745 255	1 802 793	56	93 048 014	1 661 572	53	66 075 769	1 246 713
Total									
Français	**300**	**396 250 208**	**1 320 834**	**359**	**431 836 046**	**1 202 886**	**324**	**459 393 995**	**1 417 883**
Autres langues[3]	**98**	**181 152 091**	**1 848 491**	**91**	**144 505 740**	**1 587 975**	**90**	**114 192 988**	**1 268 811**

1. Inclut les productions québécoises et les coproductions majoritairement québécoises.
2. Les courts et moyens métrages sont exclus.
3. La catégorie « Autres langues » comprend toutes les productions qui ont été tournées dans une autre langue que le français et toutes les productions multilingues. Les productions multilingues peuvent contenir des productions qui sont tournées en français ou en anglais.

Source : SODEC.

Pour l'année 2008-2009, la participation du gouvernement fédéral dans la production cinématographique et télévisuelle s'élève à 144,1 M$ (Téléfilm Canada, y compris le minitraité, ONF, crédit d'impôt du Canada et part publique du Fonds canadien de télévision). La participation du Québec, durant la même période, est de 122,2 M$ (SODEC et crédit d'impôt du Québec).

Les bonifications particulières – aux effets spéciaux et à l'animation informatique, à la production régionale, à la production de films en format IMAX ainsi que la bonification à la langue française pour le long métrage, le court et moyen métrage, les émissions jeunesse et le documentaire unique – et les différentes modalités de calcul des coûts admissibles génèrent une certaine variation du taux de crédit d'impôt. Ainsi, en 2008-2009, le crédit d'impôt du Québec pour le long métrage de fiction totalise 22,2 M$ et constitue 17,3 % de la part

québécoise du devis (tableau 2.11). Le crédit d'impôt pour le documentaire s'élève à 16,5 M$ et représente 15,9 % du devis québécois. Le crédit d'impôt pour les courts et moyens métrages est de 174 432 $, soit un taux de crédit d'impôt de 12,0 % et celui de la production télévisuelle atteint 55,2 M$, soit un taux de crédit d'impôt de 14,2 %. Enfin, le crédit d'impôt en animation s'élève à 2,9 M$, ce qui constitue 21,6 % du devis québécois.

LANGUE

Les productions tournées dans d'autres langues que le français sont fréquemment des coproductions. Pour obtenir un portrait représentatif de la production cinématographique et télévisuelle québécoise, nous avons choisi cette année de retirer de l'analyse les coproductions minoritaires. Ces productions, dont les structures de financement sont très différentes, ont également des budgets de production largement supérieurs aux productions québécoises ou aux coproductions majoritaires.

C'est en documentaire que la différence entre les devis moyens de production est la plus significative (tableau 2.10). En 2008-2009, le devis moyen d'un documentaire tourné dans une autre langue que le français est de 1,1 M$, alors qu'il est de 0,5 M$ pour un documentaire tourné en français. La valeur de la production de documentaires tournés dans d'autres langues que le français diminue depuis les trois dernières années, passant de 59,6 M$ à 33,8 M$.

La valeur de la production télévisuelle tournée dans d'autres langues que le français est également à la baisse. Si le nombre de productions est stable, les devis moyens des productions télévisuelles sont eux, en baisse et passent de 1,8 M$ en 2006-2007 à 1,2 M$ en 2008-2009.

Sur la période 2006-2007 à 2008-2009, la part de l'investissement des télédiffuseurs est plus importante dans les productions tournées dans d'autres langues que le français que dans les productions tournées exclusivement en français.

En long métrage, les possibilités de prévente sont plus grandes pour les œuvres tournées dans d'autres langues que le français. Cela explique que la part des préventes aux télédiffuseurs, aux distributeurs ou aux distributeurs étrangers soit plus importante dans la structure de financement des productions tournées dans d'autres langues que le français.

Pour respecter les normes de confidentialité, nous avons dû restreindre notre analyse en divisant la production en deux catégories : « Français » et « Autres langues » et en excluant l'animation et les courts et moyens métrages. Le détail des structures de financement selon ces catégories est présenté dans la section « Cinéma et audiovisuel » sur le site Web de l'OCCQ.

Cruising Bar 2,
Michel côté; Robert Ménard,
Photo: Céline Lalonde

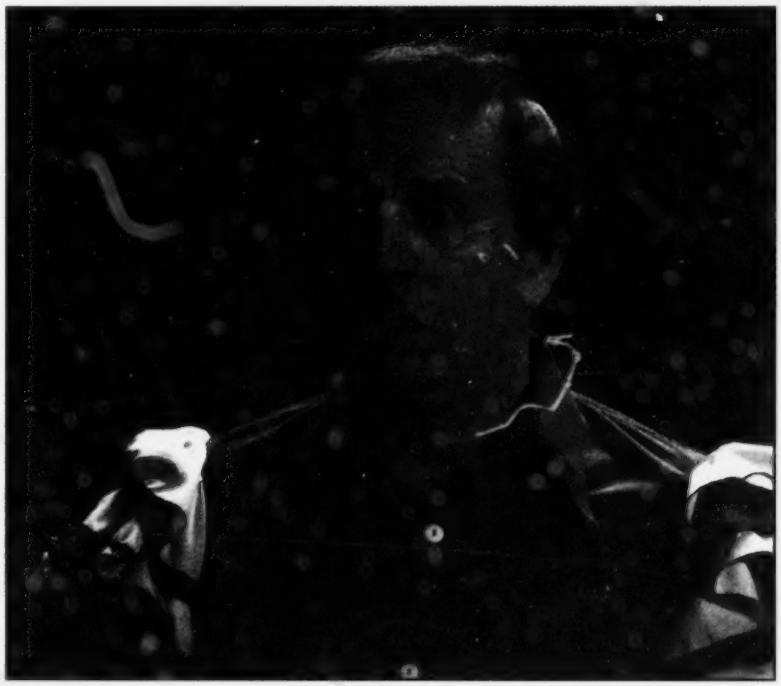

2. La catégorie « Autres langues » comprend toutes les productions tournées dans une langue autre que le français et toutes les productions multilingues. Les productions multilingues peuvent comprendre des productions tournées notamment en français et en anglais.

Tableau 2.11

Structure de financement[1] des productions cinématographiques et télévisuelles, selon le type de productions, Québec, 2008-2009

	Longs métrages		Courts et moyens métrages		Documentaires		Productions télévisuelles		Animation	
	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%
Nombre de productions (n)	47	...	9	...	166	...	234	...	6	...
A. Investissements	**87 618 109**	**68,3**	**875 065**	**60,2**	**33 817 652**	**32,5**	**108 586 261**	**28,0**	**5 245 264**	**39,4**
SODEC	22 085 000	25,2	615 875	70,4	1 879 417	5,6	382 000	0,4	150 000	2,9
Téléfilm Canada	29 571 300	33,8	–	–	8 029 901	23,7	20 868 459	19,2	492 190	9,4
Minitraité	785 000	0,9	–	–	–	–	–	–	206 000	3,9
ONF	–	–	–	–	1 492 934	4,4	–	–	421 943	8,0
Investissements du producteur	10 380 677	11,8	84 758	9,7	4 667 446	13,8	18 888 918	17,4	842 858	16,1
Crédit d'impôt du Québec	22 241 658	25,4	174 432	19,9	16 520 326	48,9	55 224 674	50,9	2 882 273	55,0
Télédiffuseurs français	800 000	0,9	–	–	–	–	295 000	0,3	–	–
Télédiffuseurs anglais	328 669	0,4	–	–	–	–	10 749 216	9,9	–	–
Distributeurs	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Apports nets d'investisseurs privés (abris fiscaux)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres investissements (fonds privés)	776 748	0,9	–	–	1 027 828	3,0	2 051 219	1,9	250 000	4,8
Autres investissements	649 057	0,7	–	–	200 000	0,6	126 775	0,1	–	–
B. Sommes différées	**224 489**	**0,2**	**296 700**	**20,4**	**273 524**	**0,3**	**370 907**	**0,1**	**–**	**–**
Scénaristes, réalisateurs, comédiens, etc.	224 489	100,0	268 602	90,5	270 311	98,8	370 907	100,0	–	–
Maisons de service	–	–	28 098	9,5	3 213	–	–	–	–	–
C. Autres apports	**24 546 858**	**19,1**	**280 721**	**19,3**	**29 110 109**	**28,0**	**98 018 711**	**25,2**	**4 260 970**	**32,0**
Crédit d'impôt du Canada	7 162 318	29,2	6 500	2,3	9 881 321	33,9	42 742 935	43,6	1 283 616	30,1
Fonds canadien de télévision	240 000	1,0	–	–	12 269 847	42,1	38 785 566	39,6	1 922 000	45,1
Commandites privées	1 557 443	6,3	8 000	2,8	301 085	1,0	6 392 903	6,5	–	–
Commandites publiques	25 000	0,1	–	–	42 000	0,1	6 799 245	6,9	–	–
Prêts	2 958 000	12,1	–	–	–	–	118 000	0,1	–	–
Services de télédiffuseurs	–	–	–	–	–	–	–	–	6 000	0,1
Apports maisons de service	–	–	4 150	1,5	–	–	2 650	0,0	–	–
Apports fonds privés	20 000	0,1	–	–	977 903	3,4	73 054	0,1	225 000	5,3
Autres apports privés	12 051 597	49,1	9 001	3,2	4 635 822	15,9	2 248 677	2,3	734 354	17,2
Autres apports publics	532 500	2,2	253 070	90,2	1 002 131	3,4	855 681	0,9	90 000	2,1
D. Préventes	**15 833 882**	**12,3**	**1**	**—**	**40 823 610**	**39,2**	**181 285 684**	**46,7**	**3 815 464**	**28,6**
Télédiffuseurs français	565 000	3,6	–	–	16 637 670	40,8	140 982 860	77,8	436 104	11,4
Télédiffuseurs anglais	205 000	1,3	–	–	9 286 396	22,7	20 957 484	11,6	3 124 360	81,9
Télédiffuseurs hors Québec	816 660	5,2	–	–	1 450 604	3,6	922 893	0,5	–	–
Distributeurs	14 247 222	90,0	1	100,0	7 116 831	17,4	18 407 873	10,2	180 000	4,7
Distributeurs étrangers	–	–	–	–	5 811 190	14,2	–	–	75 000	2,0
Exportateurs	–	–	–	–	520 919	1,3	14 574	0,01	–	–
Part nationale (A-D)	**128 223 337**	**100,0**	**1 452 487**	**100,0**	**104 025 095**	**100,0**	**388 261 562**	**100,0**	**13 321 698**	**100,0**
E. Coproducteurs	**135 037 634**	**...**	**–**	**...**	**28 646 492**	**...**	**49 482 461**	**...**	**8 612 941**	**...**
Coproducteurs	135 037 634	...	–	...	28 646 492	...	49 482 461	...	8 612 941	...
Financement total	**263 260 971**	**...**	**1 452 487**	**...**	**132 671 588**	**...**	**437 744 023**	**...**	**21 934 639**	**...**
Surfinancement	–389 450	...	–	...	–625 144	...	–7 017 111	...	–57 548	...
Coût de production total	**262 871 521**	**...**	**1 452 487**	**...**	**132 046 444**	**...**	**430 726 912**	**...**	**21 877 091**	**...**
Coût de production moyen	5 593 011	...	161 387	...	795 461	...	1 840 713	...	3 646 182	...
Crédit d'impôt du Québec	22 241 658	...	174 432	...	16 520 326	...	55 224 674	...	2 882 273	...
Taux effectif du crédit d'impôt	...	17,3	...	12,0	...	15,9	...	14,2	...	21,6

1. À l'exception des productions non admissibles au Programme québécois de crédit d'impôt.

Source : SODEC.

Tableau 2.12

Structure de financement[1] des productions cinématographiques et télévisuelles entièrement québécoises et coproductions, Québec, 2008-2009

	Québécoises		Coproductions		Total	
	$	%	$	%	$	%
Nombre de productions (n)	410	...	52	...	462	...
A. Investissements	**194 204 587**	**36,9**	**41 937 964**	**38,7**	**236 142 551**	**37,2**
SODEC	17 830 292	9,2	7 282 000	17,4	25 112 292	10,6
Téléfilm Canada	50 698 561	26,1	8 263 289	19,7	58 961 850	25,0
Minitraité	–	–	991 000	2,4	991 000	0,4
ONF	1 469 877	0,8	445 000	1,1	1 914 877	0,8
Investissements du producteur	27 396 241	14,1	7 468 416	17,8	34 864 657	14,8
Crédit d'impôt du Québec	81 535 557	42,0	15 507 806	37,0	97 043 363	41,1
Télédiffuseurs français	920 000	0,5	175 000	0,4	1 095 000	0,5
Télédiffuseurs anglais	10 150 000	5,2	927 885	2,2	11 077 885	4,7
Distributeurs	–	–	–	–	–	–
Apports nets d'investisseurs privés (abris fiscaux)	–	–	–	–	–	–
Autres investissements (fonds privés)	3 355 002	1,7	750 793	1,8	4 105 795	1,7
Autres investissements	849 057	0,4	126 775	0,3	975 832	0,4
B. Sommes différées	**1 165 620**	**0,2**	**–**	**–**	**1 165 620**	**0,2**
Scénaristes, réalisateurs, comédiens, etc.	1 134 309	97,3	–	–	1 134 309	97,3
Maisons de service	31 311	2,7	–	–	31 311	2,7
C. Autres apports	**123 268 206**	**23,4**	**32 949 163**	**30,4**	**156 217 369**	**24,6**
Crédit d'impôt du Canada	51 506 141	41,8	9 570 548	29,0	61 076 689	39,1
Fonds canadien de télévision	48 534 103	39,4	4 683 310	14,2	53 217 413	34,1
Commandites privées	8 244 369	6,7	15 063	—	8 259 432	5,3
Commandites publiques	5 841 245	4,7	1 025 000	3,1	6 866 245	4,4
Prêts	15 000	—	3 061 000	9,3	3 076 000	2,0
Services de télédiffuseurs	6 000	—	–	–	6 000	—
Apports maisons de service	6 800	—	–	–	6 800	—
Apports fonds privés	1 020 957	0,8	275 000	0,8	1 295 957	0,8
Autres apports privés	5 660 209	4,6	14 019 242	42,5	19 679 451	12,6
Autres apports publics	2 433 382	2,0	300 000	0,9	2 733 382	1,7
D. Préventes	**208 276 054**	**39,5**	**33 482 587**	**30,9**	**241 758 641**	**38,1**
Télédiffuseurs français	156 657 839	75,2	1 963 795	5,9	158 621 634	65,6
Télédiffuseurs anglais	25 173 030	12,1	8 400 210	25,1	33 573 240	13,9
Télédiffuseurs hors Québec	1 280 239	0,6	1 909 918	5,7	3 190 157	1,3
Distributeurs	18 743 263	9,0	21 208 664	63,3	39 951 927	16,5
Distributeurs étrangers	5 886 190	2,8	–	–	5 886 190	2,4
Exportateurs	535 493	0,3	–	–	535 493	0,2
Part nationale (A-D)	**526 914 467**	**100,0**	**108 369 714**	**100,0**	**635 284 180**	**100,0**
E. Coproducteurs	**5 229 145**	**...**	**216 550 383**	**...**	**221 779 528**	**...**
Coproducteurs	5 229 145	...	216 550 383	...	221 779 528	...
Financement total	**532 143 612**	**...**	**324 920 097**	**...**	**857 063 709**	**...**
Surfinancement	–6 079 678	...	–2 009 575	...	–8 089 253	...
Coût de production total	**526 063 934**	**...**	**322 910 522**	**...**	**848 974 456**	**...**
Coût de production moyen	1 283 083	...	6 209 818	...	1 837 607	...
Crédit d'impôt du Québec	81 535 557	...	15 507 806	...	97 043 363	...
Taux effectif du crédit d'impôt	...	15,5	...	14,3	...	15,3

1. À l'exception des productions non admissibles au Programme québécois de crédit d'impôt.

Source : SODEC.

CHAPITRE 3

LE CLASSEMENT DES FILMS

Benoit Allaire et Christine Dancause

Tout est parfait,
Yves-Christian Fournier
Photo : Go Films

Le mandat de la Régie du cinéma comprend notamment la responsabilité de classer tous les films exploités sur le marché québécois. Le classement est fait, dans un premier temps, par catégorie d'âge des spectateurs auxquels les films s'adressent et, dans un deuxième temps, selon que le film sera présenté en public ou commercialisé sur support vidéo pour visionnement privé. Par ailleurs, il faut préciser que le nombre de films classés ne correspond pas nécessairement à celui des films sortis au Québec. En effet, une production peut être classée plus d'une fois si elle est soumise à la Régie dans une version en langue différente ou d'une durée qui varie de plus ou moins cinq minutes par rapport à toute autre version classée précédemment.

LE NOMBRE DE FILMS CLASSÉS

En 2008, 17 864 films ont été classés par la Régie du cinéma, ce qui signifie une diminution de 10,0 % par rapport aux 19 852 films classés en 2007. Cette diminution de 1 988 films relève essentiellement des longs métrages, qui ont connu une baisse de 13,6 %, passant de 16 340 films en 2007 à 14 119 en 2008. En ce qui concerne les courts métrages, ce nombre est passé de 2 858 à 3 083 films, soit une hausse de 7,9 % par rapport à 2007 et, quant aux films annonces, l'augmentation est de 1,2 % en 2008, soit 8 films de plus, pour un total de 662 films. Notons qu'en 2007, ces catégories avaient toutes deux enregistré une baisse, plus précisément de 15,2 % (courts métrages) et de 1,4 % (films annonces).

Par ailleurs, durant la période 2004-2008, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) du nombre de films classés par la Régie du cinéma est de 1,2 %. Au cours de la même période, le taux relatif aux longs métrages est négatif, soit de – 1,2 %. Quant aux courts métrages, le TCAM du nombre de films classés s'élève à 16,7 %. Précisons que cette croissance importante est due aux courts métrages destinés au visionnement privé (TCAM de 17,0 %). Enfin, ce taux est de 3,8 % concernant les films annonces. Rappelons qu'entre 2001 et 2006, le nombre de films que la Régie a classés a augmenté de manière constante, et cette croissance a été encore plus forte entre 2003 et 2006 pour ce qui est des courts métrages, soit un TCAM de 38,5 %. Depuis, la tendance est à la baisse quant au nombre total de films classés par la Régie, qui

Tableau 3.1
Nombre de films classés[1], Québec, 2004-2008

	2004	2005	2006	2007	2008
			n		
Longs métrages	**14 812**	**16 440**	**18 797**	**16 340**	**14 119**
Présentation publique	670	687	754	728	703
Visionnement privé	14 142	15 753	18 043	15 612	13 416
Courts métrages	**1 660**	**2 796**	**3 369**	**2 858**	**3 083**
Présentation publique	44	39	36	59	52
Visionnement privé	1 616	2 757	3 333	2 799	3 031
Films annonces	**571**	**570**	**663**	**654**	**662**
Présentation publique	571	570	663	654	662
Visionnement privé	–	–	–	–	–
Total	**17 043**	**19 806**	**22 829**	**19 852**	**17 864**

1. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage.
Source : Régie du cinéma.

a connu une première chute de 13,0 % en 2007, suivie de celle de 10,0 % en 2008.

En 2008, la catégorie des courts métrages destinés au visionnement privé connaît une hausse notable de 8,3 % quant au nombre de films que la Régie du cinéma a classés, passant de 2 799 à 3 031 films, soit 232 films de plus, ce qui vient réactiver la tendance haussière amorcée en 2004. En effet, le nombre de films de cette catégorie a crû de façon marquée en 2005 (70,6 %) puis, plus modestement, en 2006 (20,9 %); il a ensuite connu une diminution de 16,0 % en 2007. Cette tendance pourrait s'expliquer en partie par la mise en marché en format DVD de plusieurs courts métrages produits au cours des dernières années. Quant aux courts métrages destinés à la présentation publique, après une hausse étonnante de 63,9 % en 2007, leur nombre diminue de 11,9 % en 2008, soit 7 films de moins et un total de 52 films.

Pour leur part, les longs métrages destinés à une présentation publique ont diminué de 3,4 %, passant

Figure 3.1
Longs métrages classés, destinés à être présentés en public, Québec, 2008

Source : Régie du cinéma.

Figure 3.2
Nombre de longs métrages classés, destinés à être présentés en public, Québec, 2004-2008

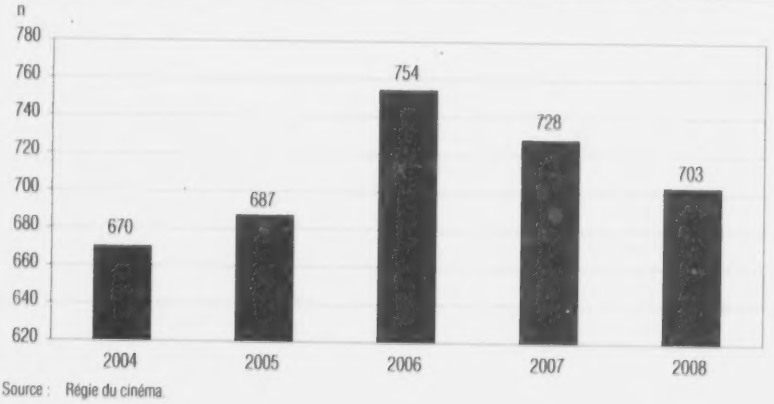

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.2
Nombre de films classés[1], destinés à être présentés en public, selon la catégorie de classement, Québec, 2008

	Longs métrages		Courts métrages		Total	
	n	%	n	%	n	%
Visa général	414	58,9	50	96,2	464	61,5
13 ans et plus	218	31,0	2	3,8	220	29,1
16 ans et plus	22	3,1	–	–	22	2,9
18 ans et plus	49	7,0	–	–	49	6,5
Total	**703**	**100,0**	**52**	**100,0**	**755**	**100,0**

1. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage.
Source : Régie du cinéma.

Figure 3.3
Longs métrages destinés à être présentés en public, selon le classement, Québec, 2008

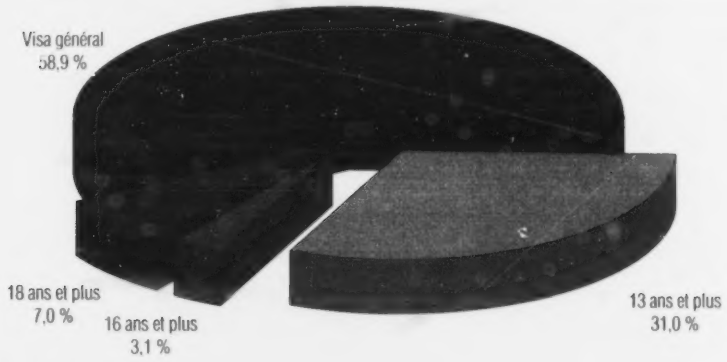

Source : Régie du cinéma.

Figure 3.4
Nombre de longs métrages classés, destinés au visionnement privé, Québec, 2004-2008

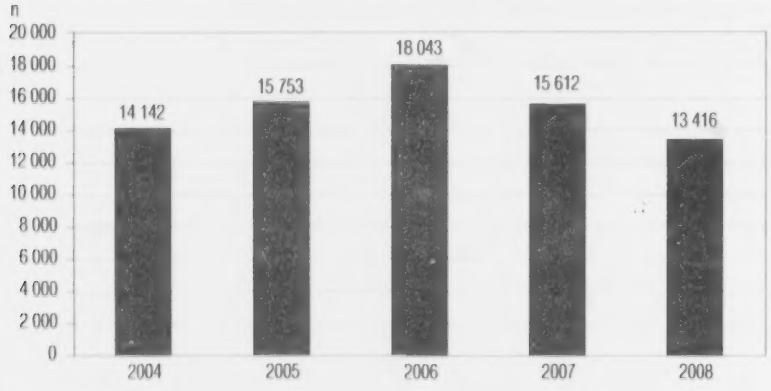

Source : Régie du cinéma.

de 728 films en 2007 à 703 en 2008. Le nombre des longs métrages destinés au visionnement privé a diminué de 14,1 %, soit 13 416 films en 2008, tandis que la Régie en a classé 15 612 en 2007. Les deux catégories de longs métrages affichent donc une deuxième baisse consécutive.

Comme dans les années précédentes, on attribue les variations du nombre de courts et de longs métrages aux films destinés au visionnement privé, puisque ceux-ci représentent la part la plus importante des deux catégories de films. Ainsi, le nombre de longs métrages destinés au visionnement privé est de 13 416 en 2008, soit 95,0 % de l'ensemble des longs métrages. Quant au nombre de courts métrages destinés au visionnement privé, il s'élève à 3 031 films en 2008, soit 98,3 % de cette catégorie.

LA PRÉSENTATION PUBLIQUE

En ce qui a trait au marché visé pour les films classés par la Régie en 2008, à l'exception des films annonces, 755 films sont destinés à une présentation publique, soit 703 longs métrages et 52 courts métrages.

Tableau 3.3
Nombre de films classés[1], destinés à être présentés en public, selon la langue, Québec, 2008

	Longs métrages		Courts métrages		Total	
	n	%	n	%	n	%
Langue française	347	49,4	41	78,8	388	51,4
Langue anglaise	346	49,2	7	13,5	353	46,8
Bilingue	–	–	–	–	–	–
Langue étrangère	10	1,4	4	7,7	14	1,9
Total	**703**	**100,0**	**52**	**100,0**	**755**	**100,0**

1. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage.
Source : Régie du cinéma.

Figure 3.5
Longs et courts métrages destinés à être présentés en public, selon la langue, Québec, 2008

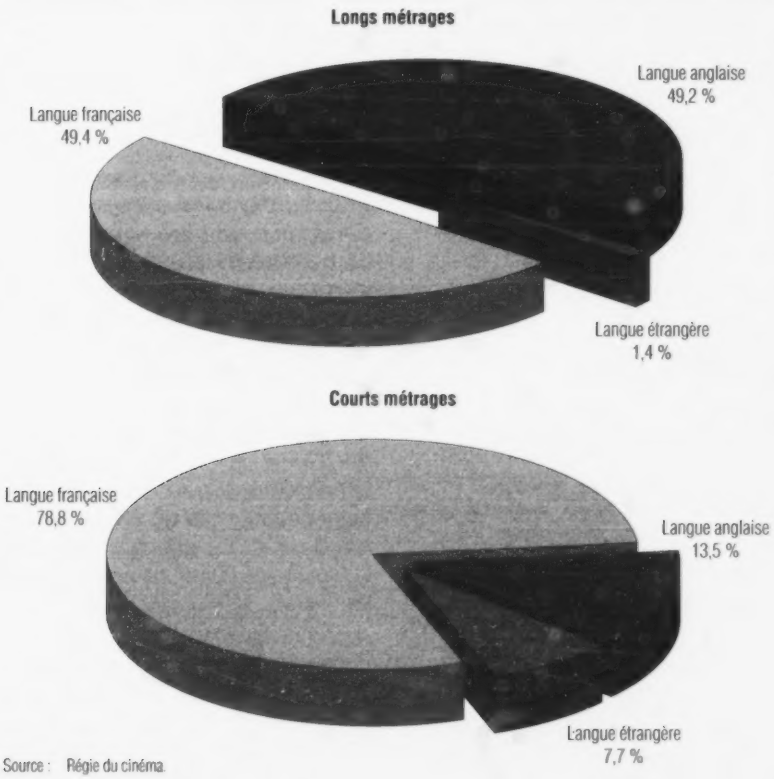

Source : Régie du cinéma.

Relativement aux 703 longs métrages destinés à une présentation publique, 58,9 % des films ont obtenu un visa général, 31,0 % ont été classés « 13 ans et plus », 3,1 % appartiennent à la catégorie « 16 ans et plus » et, enfin, 7,0 % sont des films classés « 18 ans et plus ».

Par ailleurs, la ventilation selon la langue permet d'observer que 49,4 % des longs métrages, soit 347 films destinés à une présentation publique, sont en français et 346 films, soit 49,2 %, en anglais. Quant aux 10 films en langue étrangère, ils représentent le 1,4 % restant des films classés par la Régie en 2008.

Tableau 3.4
Nombre de films classés[1], destinés au visionnement privé, selon la catégorie de classement, Québec, 2008

	Longs métrages		Courts métrages		Total	
	n	%	n	%	n	%
Visa général	4 667	34,8	2 736	90,3	7 403	45,0
13 ans et plus	1 606	12,0	90	3,0	1 696	10,3
16 ans et plus	215	1,6	21	0,7	236	1,4
18 ans et plus	6 861	51,1	178	5,9	7 039	42,8
Refus	67	0,5	6	0,2	73	0,4
Total	**13 416**	**100,0**	**3 031**	**100,0**	**16 447**	**100,0**

1. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage.
Source : Régie du cinéma.

LE VISIONNEMENT PRIVÉ

Les films commercialisés sur support vidéo destinés au visionnement privé doivent être classés par la Régie du cinéma, au même titre que les films destinés à la présentation publique.

En 2008, la Régie a ainsi classé 16 447 films, soit 10,7 % de moins que les 18 411 de 2007. Les longs métrages sont au nombre de 13 416 et représentent 81,6 % de tous les films classés par la Régie; les 3 031 courts métrages représentent 18,4 % des films classés.

Par ailleurs, 34,8 % des longs métrages destinés au visionnement privé ont obtenu un visa général, soit 4 667 films; 1 606 films ont été classés dans la catégorie « 13 ans et plus », soit 12,0 % des longs métrages. De plus, 215 films, soit 1,6 % des longs métrages, ont été classés « 16 ans et plus » et 51,1 % appartiennent à la catégorie « 18 ans et plus », soit 6 861 films. Enfin, 67 films, soit le 0,5 % restant, se sont heurtés à un refus de classement.

Figure 3.6
Longs et courts métrages destinés au visionnement privé, selon le classement, Québec, 2008

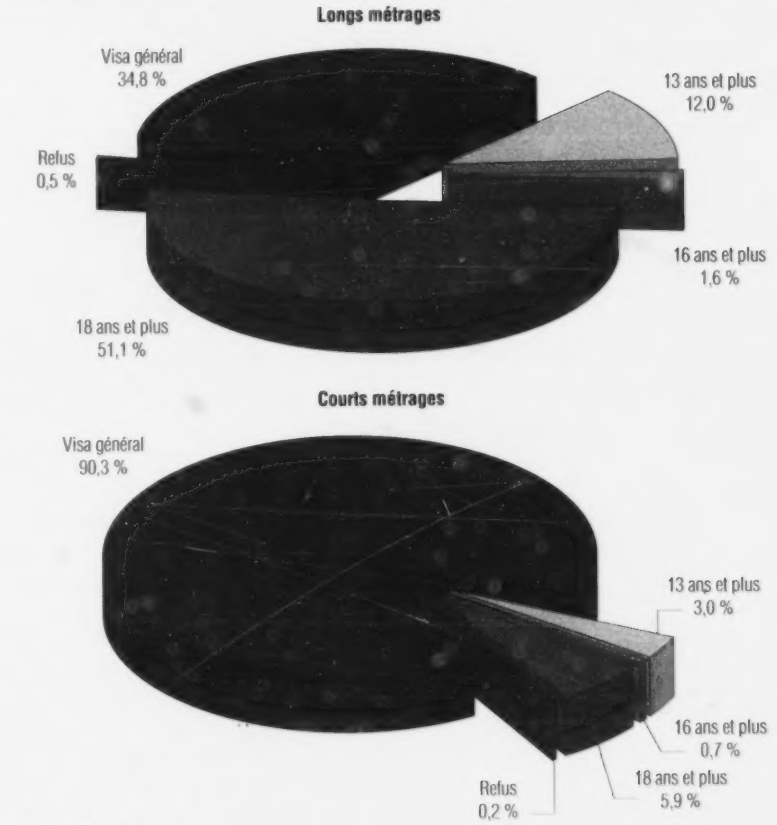

Source : Régie du cinéma.

Tableau 3.5

Nombre de films classés[1], destinés au visionnement privé, selon la langue, Québec, 2008

	Longs métrages		Courts métrages		Total	
	n	%	n	%	n	%
Langue française	670	5,0	451	14,9	1 121	6,8
Langue anglaise	11 725	87,4	2 376	78,4	14 101	85,7
Bilingue	9	0,1	4	0,1	13	0,1
Langue étrangère	1 012	7,5	200	6,6	1 212	7,4
Total	**13 416**	**100,0**	**3 031**	**100,0**	**16 447**	**100,0**

1. Un même film peut avoir été classé plusieurs fois en fonction de la langue et du métrage.

Source : Régie du cinéma.

Figure 3.7

Longs et courts métrages destinés au visionnement privé, selon la langue, Québec, 2008

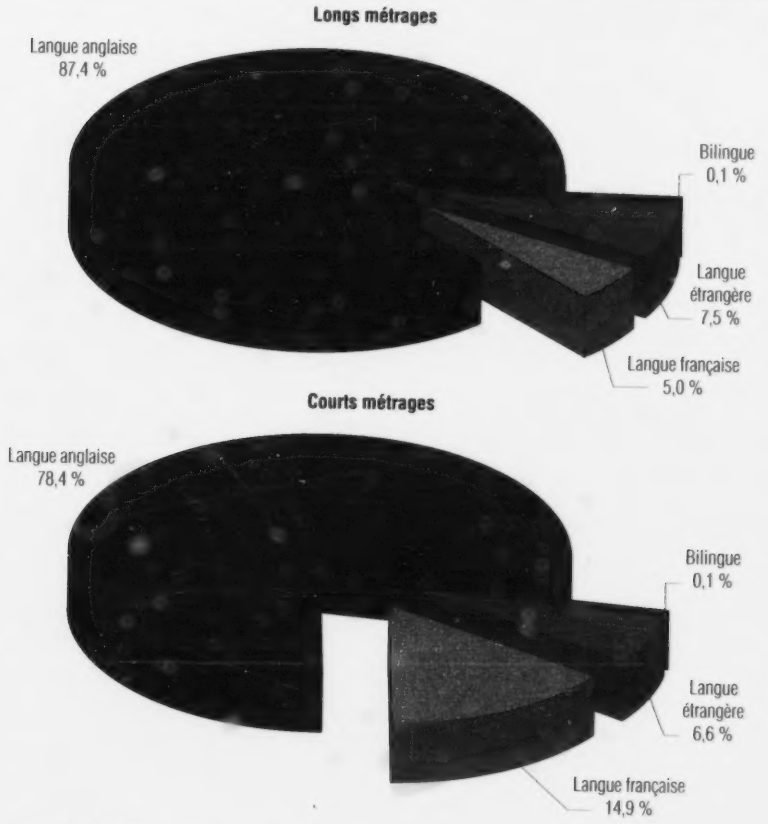

Source : Régie du cinéma.

En 2008, sur les 13 416 longs métrages destinés au visionnement privé et classés par la Régie, 5,0 % sont en langue française, soit 670 films. Il s'agit d'une baisse considérable de 28,0 % par rapport à 2007 quand 931 films étaient en français. Les longs métrages en anglais ont également subi une baisse, mais moins importante, soit de 5,1 %, ce qui correspond à 635 films de moins en 2008. Ainsi, bien que le nombre de films en anglais diminue en valeur absolue, leur part des longs métrages destinés au visionnement privé augmente, passant de 79,2 % en 2007 à 87,4 % en 2008. En ce qui concerne les films bilingues, qui enregistrent en 2008 une baisse de 52,6 % par rapport à 2007, la Régie en a classé 9, soit 0,1 % du nombre total de films. Enfin, 1 012 films, ce qui représente 7,5 % des longs métrages destinés au visionnement privé, sont dans une langue autre que le français ou l'anglais, en baisse de 56,0 % comparativement à 2007.

CHAPITRE 4

LA DISTRIBUTION

Benoit Allaire et Christine Dancause

Le déserteur,
Simon Lavoie
Photo : Films du Boulevard inc.

Au Québec, en vertu de l'article 102 de la *Loi sur le cinéma*, « nul ne peut, sur une base commerciale, posséder, vendre, louer, prêter ou échanger des copies de films, à moins d'être titulaire d'un permis de distributeur ». De plus, en vertu de l'article 108 de la même loi, « le titulaire d'un permis de distributeur doit, conformément aux règlements de la Régie, transmettre à celle-ci, au plus tard le 31 janvier de chaque année, un rapport financier pour l'année précédente ». Ce rapport doit indiquer séparément les revenus bruts réalisés au Québec et qui proviennent :

1. de la distribution de films dans un lieu de présentation de films en public;

2. de la vente, de la location, du prêt ou de l'échange de matériel à un commerçant de détail;

3. de toute autre activité de distribution dans le domaine du cinéma.

Enfin, soulignons qu'il existe au Québec deux catégories de permis de distributeur : le permis général et le permis spécial.

DISTINCTION ENTRE PERMIS GÉNÉRAL ET PERMIS SPÉCIAL DE DISTRIBUTEUR

Conformément à la *Loi sur le cinéma*, le permis général de distributeur est la règle et il ne peut être délivré qu'aux entreprises reconnues comme « québécoises » au sens de la loi. Parallèlement aux entreprises québécoises titulaires d'un permis général de distributeur, les majors américains poursuivent leurs activités de distribution au Québec, en vertu d'un accord entre le ministre de la Culture et des Communications et la Motion Picture Export Association of America (MPEAA), entente intervenue en octobre 1986 et renouvelée en 1992, en 1999, en 2002 et en 2008. Celle-ci, reconnue par la *Loi sur le cinéma*, prévoit la délivrance d'un permis spécial de distributeur à l'un des majors signataires de l'entente initiale (ou une société affiliée accréditée) pour chaque film qu'il soumet à la Régie et dont il est reconnu, selon les termes de l'entente, être le producteur ou le titulaire des droits mondiaux de distribution.

Liste des sociétés membres de la MPEAA et des sociétés accréditées auprès de la Régie au 1er janvier 1987

Sociétés membres de la MPEAA	Sociétés accréditées auprès de la Régie
Buena Vista International Inc.	Buena Vista Home Video Buena Vista Pictures Distribution Inc. Distribution de films Buena Vista Canada inc.
Columbia Pictures Industries Inc.	Columbia Pictures Industries Inc.
MGM/UA Communications Co.	Divertissements MGM/UA du Canada inc.
Orion Pictures Corporation	Orion Pictures Distribution (Canada) Inc.
Paramount Pictures Corporation	Paramount Pictures (Canada) Inc.
Twentieth Century Fox International Corp.	Twentieth Century Fox (Canada) Ltd.
Universal International Films Inc.	MCA Divertissements sur films du Canada inc.
Warner Bros. Inc.	Warner Bros. Canada Inc. Warner Bros. Entertainment Inc.

LES REVENUS BRUTS DES DISTRIBUTEURS

En 2008, les revenus bruts de l'ensemble des distributeurs sont de 542,7 M$, soit une diminution de 8,5 % par rapport aux 593,4 M$ enregistrés en 2007 (tableau 4.1). Les revenus des distributeurs reprennent donc la baisse amorcée en 2005, après avoir connu une hausse importante de 10,7 % en 2007. Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) pour la période 2004-2008 s'établit à – 2,8 %, ce qui contraste avec la période d'expansion qu'a connue cette industrie entre 2000 et 2004, soit une évolution moyenne de 16,5 % annuellement.

Tableau 4.1
Revenus bruts des distributeurs selon la catégorie de permis, Québec, 2004-2008

Année	Titulaires d'un permis général[1]		Titulaires d'un permis spécial		Total	
	M$	%	M$	%	M$	%
2004	367,7	60,5	239,6	39,5	607,3	100,0
2005	331,1	58,3	236,4	41,7	567,4	100,0
2006	303,7	56,7	232,1	43,3	535,9	100,0
2007	298,2	50,2	295,2	49,8	593,4	100,0
2008	260,2	47,9	282,5	52,1	542,7	100,0

1. Seule une entreprise québécoise peut être titulaire d'un permis général de distributeur.
Source : Régie du cinéma.

Figure 4.1
Revenus bruts des distributeurs selon la catégorie de permis, Québec, 2004-2008

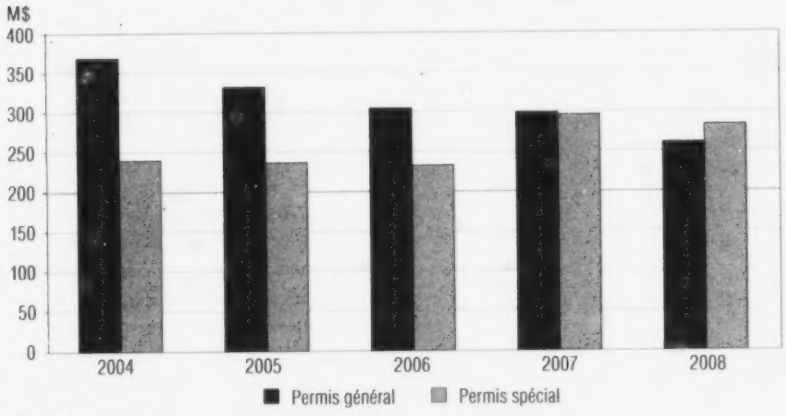

Source : Régie du cinéma.

Tableau 4.2
Revenus bruts déclarés par les titulaires d'un permis de distributeur délivré par la Régie du cinéma, par catégorie de permis et selon le marché, Québec, 2007-2008

Marché	Titulaires d'un permis général[1]				Titulaires d'un permis spécial				Total			
	2007		2008		2007		2008		2007		2008	
	M$	%	M$	%	M$	%	M$	%	M$	%	M$	%
Distribution relative aux salles et aux commerces de vidéo	267,0	89,5	237,4	91,2	295,2	100,0	282,5	100,0	562,2	94,7	519,9	95,8
Distribution relative aux salles	35,9	12,0	27,8	10,7	64,6	21,9	62,2	22,0	100,4	16,9	89,9	16,6
Distribution relative au commerce de détail de matériel vidéo	231,1	77,5	209,7	80,6	230,6	78,1	220,4	78,0	461,7	77,8	430,0	79,2
Autres marchés	31,2	10,5	22,8	8,8	–	–	–	–	31,2	5,3	22,8	4,2
Total	**298,2**	**100,0**	**260,2**	**100,0**	**295,2**	**100,0**	**282,5**	**100,0**	**593,4**	**22,0**	**542,7**	**100,0**

1. Seule une entreprise québécoise peut être titulaire d'un permis général de distributeur.
Source : Régie du cinéma.

Les revenus bruts des titulaires d'un permis général sont passés de 298,2 M$ en 2007 à 260,2 M$ en 2008, soit une chute de 12,7 % ou de 38,0 M$. Il s'agit d'ailleurs de la diminution la plus importante depuis le début de l'épisode baissier amorcé en 2005. Par ailleurs, cette décroissance explique en bonne partie celle de 50,7 M$ des revenus de l'ensemble des distributeurs, puisque les titulaires d'un permis spécial connaissent pour leur part une diminution moindre de 4,3 % ou de 12,7 M$. De plus, le TCAM des revenus bruts des titulaires d'un permis général, en ce qui concerne la période 2004-2008, est de –8,3 %, tandis que ce taux est de 4,2 % chez les titulaires d'un permis spécial. Ces derniers ont d'ailleurs accru leur part de marché une troisième année consécutive, gagnant 2,3 points de pourcentage. En outre, pour la première fois depuis 1999, la part des titulaires d'un permis spécial, qui s'établit à 52,1 %, dépasse celle des titulaires de permis général, qui est de 47,9 % des revenus bruts. Ce résultat reflète peut-être en partie le ralentissement de l'assistance aux films québécois en 2008, mais il ne faut pas oublier que les revenus provenant des cinémas et des ciné-parcs ne représentent que 16,6 % des revenus bruts des distributeurs en 2008 (tableau 4.2).

Lorsqu'on répartit les revenus bruts des distributeurs selon les marchés, les titulaires d'un permis spécial ont récolté 64,6 M$, en 2007, dans les salles de cinéma, et 62,2 M$ en 2008; quant à la distribution relative au commerce de détail de matériel vidéo, elle leur a rapporté 230,6 M$ et 220,4 M$ respectivement au cours des mêmes années (tableau 4.2). En comparaison, les distributeurs titulaires d'un permis général ont généré 35,9 M$ en 2007 et 27,8 M$ en 2008 sur le marché des salles de cinéma, soit respectivement 12,0 % et 10,7 % de leurs revenus totaux. La distribution relative au commerce de détail de matériel vidéo constitue toujours leur principale source de revenus, soit 231,1 M$ en 2007 et 209,7 M$ en 2008, ce qui équivaut à une proportion de 77,5 % et de 80,6 % respectivement de leurs revenus totaux. Rappelons que, en ce qui concerne cette catégorie de permis, la part des revenus issus du commerce de détail était de 72,7 % en 2004. Cette part a crû de façon relativement constante et, en 2008, elle franchit à nouveau la barre des 80 %, mais nous sommes encore loin du sommet de 86,0 % atteint en 2002.

En 2008, 146 distributeurs titulaires d'un permis général ont déclaré des revenus à la Régie du cinéma, ce qui représente une baisse considérable de 21 distributeurs par rapport à 2007 (tableau 4.3). Celle-ci est surtout le résultat d'une forte diminution des distributeurs qui ont récolté des revenus inférieurs à 1 million de dollars, passant de 137 à 124 entre 2007 et 2008. En ce qui concerne les distributeurs ayant touché des revenus de 1 à 10 millions, ils sont au nombre de 17 – soit 5 de moins qu'en 2007 – et, enfin, 5 ont eu des revenus supérieurs à 10 millions, soit 3 de moins au cours de la même période.

Tableau 4.3

Nombre de distributeurs[1] titulaires d'un permis général, par tranche de revenus, selon le marché, Québec, 2008

Marché	Tranche de revenu (k$)					
	0-99	100-499	500-999	1 000-10 000	Plus de 10 000	Total[2]
	n					
Salles	11	1	2	2	–	16
Commerces de détail de matériel vidéo	59	9	4	8	4	84
Autres marchés	14	5	–	1	–	20
Salles et commerces de détail de matériel vidéo	3	1	–	2	–	6
Salles et autres marchés, sauf les commerces de détail de matériel vidéo	2	1	–	–	–	3
Commerces de détail de matériel vidéo et autres marchés, sauf les salles	6	–	–	1	–	7
Tous les marchés	4	2	–	3	1	10
Total	**99**	**19**	**6**	**17**	**5**	**146**

1. Seule une entreprise québécoise peut être titulaire d'un permis général de distributeur.
2. Le nombre total de distributeurs est ici inférieur au nombre de permis généraux en vigueur parce que, dans certains cas, aucun revenu n'a été déclaré relativement à un permis en vigueur.

Source : Régie du cinéma.

LE MARCHÉ DE LA DISTRIBUTION CONCERNANT LES CINÉMAS ET LES CINÉ-PARCS

Les données de l'enquête menée par l'Institut de la statistique du Québec auprès des salles de cinéma et des ciné-parcs, en collaboration avec la Régie du cinéma, permettent de segmenter les parts de ce marché selon les types de distributeurs.

Ainsi, en 2008, 14,7 millions de spectateurs sur un total de 22,6 millions, soit 65,0 %, ont visionné des films distribués par les titulaires d'un permis spécial (tableau 4.4). Quant aux films mis en circulation par les titulaires d'un permis général, ils représentent 35,0 % de l'assistance totale, soit 7,9 millions de spectateurs. Les distributeurs titulaires d'un permis général ont accru leur part de marché une deuxième année consécutive en gagnant 0,4 point de pourcentage en 2008, mais ce second gain ne suffit pas à combler l'importance diminution de 10,2 points enregistrée en 2006. Les recettes étant directement proportionnelles à l'assistance, la répartition est à peu près la même, à savoir 65,2 % des recettes lorsque le film est distribué par un titulaire de permis spécial et 34,8 %, par un titulaire de permis général.

Figure 4.2

Nombre de distributeurs titulaires d'un permis général, par tranche de revenus, Québec, 2006, 2007 et 2008

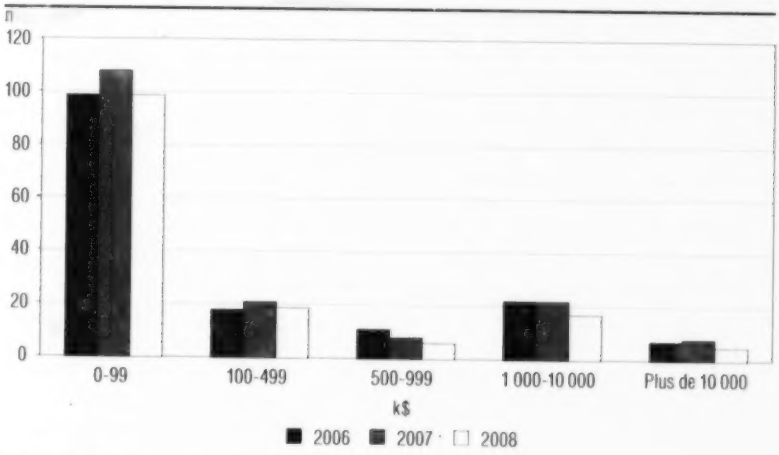

Source : Régie du cinéma.

Quant au nombre de projections, qui est de 962 591 en 2008, la proportion est de 61,7 % contre 38,3 % en faveur des distributeurs titulaires d'un permis spécial.

Tableau 4.4
Résultats d'exploitation des cinémas et des ciné-parcs, selon la catégorie de permis du distributeur, Québec, 2008

Catégorie	Assistance		Recettes		Projections	
	k	%	k$	%	n	%
Permis général	**7 924,8**	**35,0**	**56 385,6**	**34,8**	**369 085**	**38,3**
Langue française	6 041,6	76,2	41 276,6	73,2	281 567	76,3
Autres langues	1 883,2	23,8	15 109,0	26,8	87 518	23,7
Permis spécial	**14 686,5**	**65,0**	**105 588,6**	**65,2**	**593 506**	**61,7**
Langue française	10 087,3	68,7	69 004,5	65,4	427 936	72,1
Autres langues	4 599,2	31,3	36 584,0	34,6	165 570	27,9
Total	**22 611,3**	**100,0**	**161 974,1**	**100,0**	**962 591**	**100,0**

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 4.3
Répartition de l'assistance, des recettes et des projections dans les cinémas et les ciné-parcs, selon la catégorie de permis du distributeur, Québec, 2008

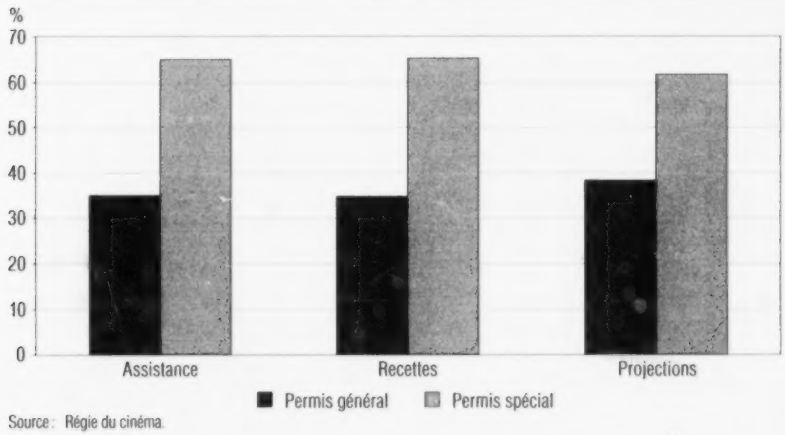

Source : Régie du cinéma.

LES COPIES DE FILMS DESTINÉES AUX CINÉMAS ET AUX CINÉ-PARCS

Une cinquième année consécutive, l'Observatoire de la culture et des communications du Québec présente des statistiques sur la circulation des copies de films destinées aux cinémas et aux ciné-parcs. Les statistiques de l'année 2004 à ce sujet incluaient aussi les copies destinées aux lieux polyvalents. Cela introduisait certaines distorsions lorsque le nombre de copies était mis en relation avec d'autres statistiques de l'exploitation cinématographique qui concernaient uniquement les cinémas et les ciné-parcs. Ce problème a été corrigé dans l'édition 2006.

Ces statistiques sont basées sur le nombre d'attestations délivrées par la Régie du cinéma pour chaque titre de film, selon les formats utilisés pour la diffusion publique. Seuls les films de « sexualité explicite » ont été exclus. En ce qui concerne la répartition des copies de films selon l'année, c'est la mise en circulation des copies qui a été prise en compte, ce qui signifie que, dans le cas de certains films, il est possible que des copies aient été mises en circulation pendant plus d'une année.

Ces films sont considérés comme des « nouveautés ». Il ne s'agit donc pas seulement de primeurs, puisque de nouvelles copies de certains films ayant terminé leur carrière commerciale sont parfois mises en circulation au cours de l'année de référence. Par exemple, une copie du film *Citizen Kane*, produit en 1941 et classé en 1969 par la Régie du cinéma, a été mise en circulation en 2005 et projetée dans un cinéma la même année. De tels cas sont cependant exceptionnels.

L'ÉVOLUTION DU NOMBRE MOYEN DE COPIES PAR FILM

De 2004 à 2008, le nombre moyen de copies par film est passé de 28,4 à 25,2, soit une diminution annuelle moyenne de –2,9 % (tableau 4.5). En 2008, on observe toutefois une légère augmentation de ce nombre qui passe de 25,1 à 25,2, c'est-à-dire une hausse de 0,3 %. En 2007, on connaissait plutôt un fléchissement de 2,8 %. Bien qu'il s'agisse de deux aspects de l'exploitation qui ne sont pas directement comparables, il est intéressant de noter que la variation du nombre de copies par film est accompagnée d'une variation semblable du nombre de projections en 2008, soit une hausse de 0,2 % par rapport à 2007. (Voir le chapitre 6 pour de plus amples détails sur le nombre de projections.) La faible augmentation du nombre de copies et du nombre de projections en 2008 contraste avec la chute de l'assistance, qui atteint 6,8 %. En ce sens, l'année 2008 présente une faible performance quant à l'exploitation cinématographique, puisque l'assistance a moins bien répondu à une offre restée pratiquement semblable, sinon en légère augmentation.

LE NOMBRE MOYEN DE COPIES PAR FILM SELON LE PAYS D'ORIGINE

Le nombre moyen de copies varie notablement selon l'origine des films. Ainsi, en 2008, en ce qui concerne les films états-uniens, 40,7 copies par film en moyenne ont été mises en circulation, tandis qu'il y a eu 31,8 copies par film québécois, 10,0 copies par film français, 4,1 copies par film provenant des autres provinces canadiennes et, enfin, 7,5 copies par film d'une autre origine (tableau 4.5). Rappelons que le nombre moyen de copies par film, en couvrant l'ensemble des films, est de 25,2 en 2008.

L'apparente stagnation du nombre moyen de copies par film masque l'importante hausse de 8,2 copies par film en moyenne pour les productions québécoises. Ce bond est toutefois entièrement attribuable à la chute du nombre de films, qui est passé de 45 en 2007 à 33 en 2008, tandis que le nombre total de copies québécoises a quant à lui légèrement diminué, de 1 063 à 1 051 copies (tableau 4.6). Rappelons que le nombre moyen de copies par film québécois a atteint le record de 43,3 en 2005, la seule année d'ailleurs où ce paramètre a été supérieur à celui des films états-uniens.

Cette répartition n'est évidemment pas stable dans le temps et la comparaison des taux de croissance annuel moyens durant la période 2004-2008 révèle des mouvements importants dans l'offre de films sur le marché québécois. Le TCAM du nombre moyen de copies pour l'ensemble des films est de –2,9 %. Ce taux est de –1,2 % quant aux films états-uniens et de 1,9 % en ce qui concerne les productions québécoises. Les films canadiens présentent un taux négatif assez marqué, soit –18,3 %, tout comme celui des films d'une autre origine (–12,7 %). Quant au taux des films français, il est positif, soit 1,5 %.

Tableau 4.5

Nombre moyen de copies par film destinées aux cinémas et aux ciné-parcs, selon le pays d'origine, Québec, 2004-2008

Pays	2004	2005	2006	2007	2008
			n		
États-Unis	42,7	38,6	41,9	39,3	40,7
France	9,4	10,6	8,4	12,0	10,0
Québec	29,6	43,3	24,2	23,6	31,8
Canada[1]	9,2	7,9	7,5	6,0	4,1
Autres pays	12,9	7,0	9,1	8,6	7,5
Tous les pays	28,4	24,9	25,8	25,1	25,2

1. À l'exception du Québec.

Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 4.4

Nombre moyen de copies par film destinées aux cinémas et ciné-parcs selon le pays d'origine, Québec, 2004-2008

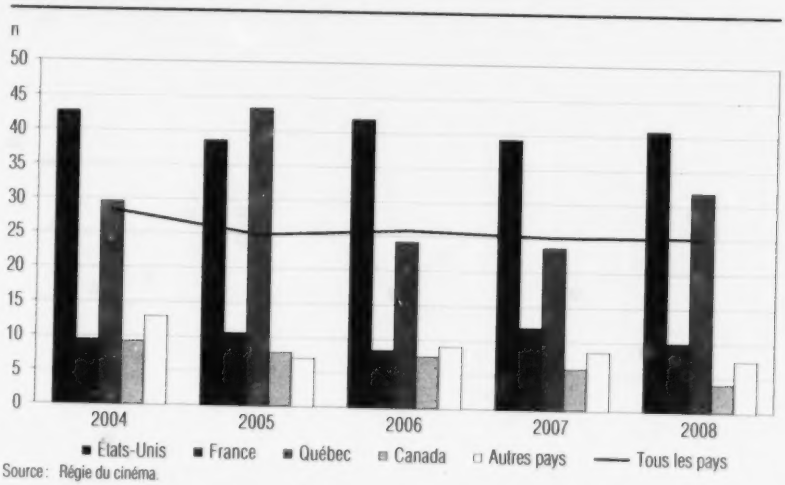

Source : Régie du cinéma.

LA RÉPARTITION DES COPIES DE FILMS SELON LE PAYS D'ORIGINE

De 2004 à 2008, 52 922 copies de films ont été mises en circulation au Québec (tableau 4.6). En 2008, ce nombre est de 10 473. Il s'agit d'une deuxième année de diminution : une première perte de 3,3 % en 2007, suivie de celle de 1,6 % en 2008, ce qui fait baisser à 0,1 % le TCAM pour la période 2004-2008. Rappelons que ce taux était de 4,4 % au cours de la période 2002-2006.

Les films états-uniens constituent la plus grande part des copies de films mises en circulation au cours de l'année 2008, soit 76,6 %. Il s'agit d'une augmentation de 2,1 points de pourcentage par rapport à 2007. Cette proportion est d'ailleurs la plus élevée pour les États-Unis depuis 2004 et elle dépasse la moyenne

Tableau 4.6

Nombre de copies de films distribuées aux cinémas et aux ciné-parcs, selon le pays d'origine des films et la langue[1], Québec, 2004-2008

Pays	2004		2005		2006		2007		2008	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
États-Unis	**7 601**	**73,0**	**7 453**	**71,8**	**8 508**	**77,3**	**7 929**	**74,5**	**8 026**	**76,6**
Langue française	5 319	70,0	5 318	71,4	6 036	70,9	5 599	70,6	5 649	70,4
Autres langues	2 282	30,0	2 135	28,6	2 472	29,1	2 330	29,4	2 377	29,6
France	**462**	**4,4**	**624**	**6,0**	**586**	**5,3**	**707**	**6,6**	**548**	**5,2**
Langue française	432	93,5	557	89,3	567	96,8	673	95,2	473	86,3
Autres langues	30	6,5	67	10,7	19	3,2	34	4,8	75	13,7
Québec	**1 182**	**11,3**	**1 343**	**12,9**	**895**	**8,1**	**1 063**	**10,0**	**1 051**	**10,0**
Langue française	1 166	98,6	1 327	98,8	741	82,8	1 014	95,4	1 014	96,5
Autres langues	16	1,4	16	1,2	154	17,2	49	4,6	37	3,5
Canada[2]	**304**	**2,9**	**212**	**2,0**	**166**	**1,5**	**145**	**1,4**	**156**	**1,5**
Langue française	218	71,7	146	68,9	100	60,2	93	64,1	114	73,1
Autres langues	86	28,3	66	31,1	66	39,8	52	35,9	42	26,9
Autres pays	**867**	**8,3**	**747**	**7,2**	**851**	**7,7**	**804**	**7,6**	**692**	**6,6**
Langue française	579	66,8	413	55,3	541	63,6	492	61,2	340	49,1
Autres langues	288	33,2	334	44,7	310	36,4	312	38,8	352	50,9
Total	**10 416**	**100,0**	**10 379**	**100,0**	**11 006**	**100,0**	**10 648**	**100,0**	**10 473**	**100,0**
Langue française	7 714	74,1	7 761	74,8	7 985	72,6	7 871	73,9	7 590	72,5
Autres langues	2 702	25,9	2 618	25,2	3 021	27,4	2 777	26,1	2 883	27,5

1. La catégorie « Autres langues » comprend les films en anglais, les films dans une autre langue que le français ou l'anglais et les films sous-titrés.
2. À l'exception du Québec.

Source : Régie du cinéma.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

des cinq dernières années, qui est de 74,7 %. Enfin, le TCAM du nombre de copies de films états-uniens, de 1,4 %, est supérieur à celui de l'ensemble des pays au cours de cette période.

Après la hausse impressionnante de 18,8 % en 2007, le nombre de copies de films québécois diminue à peine de 1,1 %, mais cette baisse est suffisante pour faire passer le TCAM, eu égard à la période 2004-2008, dans les valeurs négatives, soit −2,9 %. Toutefois, la part de ces films reste la même qu'en 2007, soit 10,0 %. Ce sont les copies de films provenant des autres provinces canadiennes qui obtiennent la plus faible part, soit 1,5 % en 2008; il s'agit d'une baisse par rapport à 2004, quand cette part était de 2,9 %. Toutefois, le faible nombre de copies d'origine canadienne (sans le Québec) mises en circulation annuellement ne permet pas de dégager de conclusion quant à une éventuelle tendance.

Le nombre de copies de films d'origine française mises en circulation au Québec a considérablement diminué de 22,5 % en 2008, se fixant à 548 copies. Ce nombre s'élevait à 707 copies en 2007. Leur part dans l'ensemble (5,2 %) est donc en dessous de la moyenne des cinq dernières années (5,5 %) et la plus basse après celle de 4,4 %, obtenue en 2004. La part des copies de toute autre origine (692 copies) a également baissé de façon notable, passant de 7,6 % en 2007 à 6,6 % en 2008. D'ailleurs, le nombre de copies de ces films a diminué en moyenne de −5,5 % annuellement au cours de la période 2004-2008.

Au-delà du nombre moyen de copies par titre de film selon le pays d'origine, il faut souligner l'étonnante étendue de cette distribution où l'on ne compte pas moins de 105 films ayant une seule copie mise en circulation en 2008, tandis que 176 copies du film états-unien *Indiana Jones et le royaume du crâne de cristal* ont été diffusées au cours de la même année. Parmi ces 105 films, on remarque 36 films états-uniens, 12 films indiens, 18 films canadiens et 3 films québécois.

En 2008, les films comportant le plus grand nombre de copies sont surtout ceux qui proviennent de nos voisins du Sud, mais tout de même 2

films québécois apparaissent parmi ceux qui comptent 100 copies et plus. Il s'agit du film *Dans une galaxie près de chez vous* (134 copies) et de *Cruising Bar 2* (125 copies). Outre *Indiana Jones et le royaume du crâne de cristal*, les films pour lesquels le plus grand nombre de copies ont été distribuées sont *Iron man* (170 copies), *Le chevalier noir* (160 copies) et *Sexe à New York* (139 copies).

LA RÉPARTITION DES COPIES DE FILMS SELON LA LANGUE

Le nombre de copies de films en français mises en circulation au cours de l'année a diminué en moyenne de 0,4 % par année, de 2004 à 2008, tandis que le nombre de copies de films dans une autre langue a crû de 1,6 % par année au cours de la même période (tableau 4.6). Rappelons que, de 2002 à 2007, l'écart entre le nombre de copies en français et le nombre de copies dans une autre langue s'est élargi régulièrement en faveur des premières, soit de 4,7 % en moyenne annuellement. En 2008 cependant, l'écart se contracte. En effet, en 2007, on comptait 7 871 (73,9 %) copies en français et 2 777 (26,1 %) copies dans une autre langue – soit un écart de 5 094 copies ou de 47,8 points de pourcentage –, tandis qu'en 2008, on en dénombrait respectivement 7 590 (72,5 %) et 2 883 (27,5 %), ce qui représente un écart de 4 707 copies ou de 44,9 points.

LA RÉPARTITION DES COPIES DE FILMS SELON LA CATÉGORIE DE DISTRIBUTEURS

Comme nous l'avons expliqué au début du présent chapitre, la *Loi sur le cinéma* encadre la distribution des films au Québec. Comme on pouvait s'y attendre, la répartition des copies de films selon la catégorie reflète cet encadrement. Ainsi, les détenteurs de permis spécial ont distribué en moyenne 58,1 % des copies de films au cours des cinq dernières années (tableau 4.7). En 2008 cependant, cette proportion est de 53,7 %, tandis qu'elle était de 58,5 % en 2004. Cela dit, si la répartition des copies de films entre les deux catégories de distributeurs varie plus ou moins d'une année à l'autre depuis 2004, l'année 2008, tout comme 2006 (62,2 %), s'éloigne davantage de la part moyenne des cinq dernières années.

Aussi, en 2008, les copies de films états-uniens sont toujours distribuées pour la plupart par les titulaires de permis spécial, soit 65,8 %, mais cette part se situe en dessous de la moyenne de 72,5 % des cinq dernières années. Rappelons que l'année 2003 a marqué le début de nouvelles façons de faire de la part des distributeurs titulaires de permis

Figure 4.5
Nombre de copies de films destinées aux cinémas et ciné-parcs selon la langue, Québec, 2004-2008

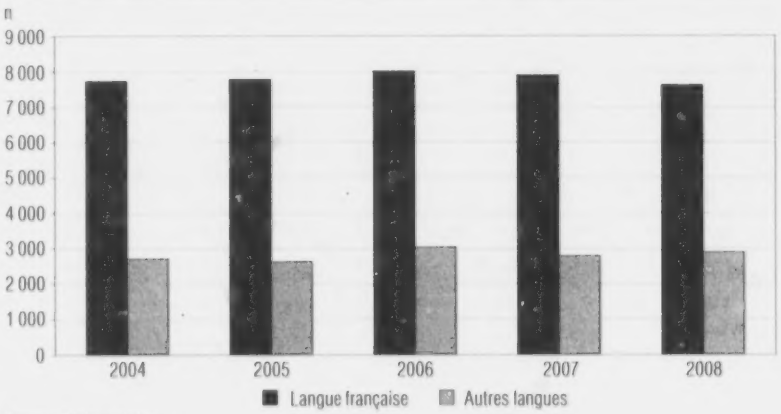

Source : Régie du cinéma.

Figure 4.6
Nombre de copies de films destinées aux cinémas et ciné-parcs, selon la catégorie de distributeur, Québec, 2004-2008

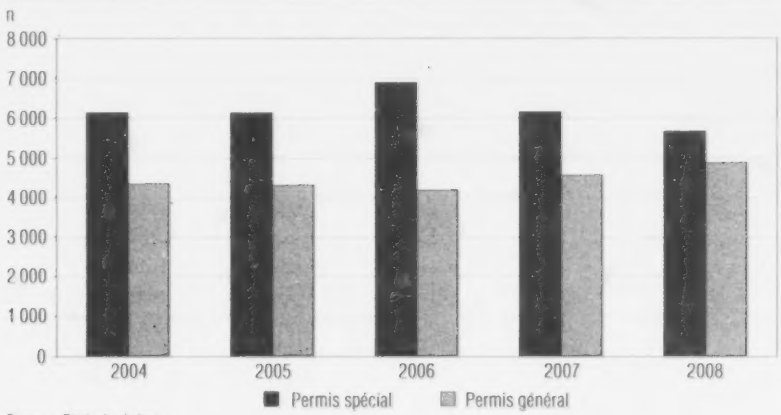

Source : Régie du cinéma.

Tableau 4.7
Nombre de copies de films distribuées aux cinémas et aux ciné-parcs, selon le pays d'origine des films et la catégorie de distributeur[1], Québec, 2004-2008

Pays	2004		2005		2006		2007		2008	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
États-Unis	**7 601**	**73,0**	**7 453**	**71,8**	**8 508**	**77,3**	**7 929**	**74,5**	**8 026**	**76,6**
Permis spécial	5 583	73,5	5 679	76,2	6 454	75,9	5 665	71,4	5 279	65,8
Permis général	2 018	26,5	1 774	23,8	2 054	24,1	2 264	28,6	2 747	34,2
France	**462**	**4,4**	**624**	**6,0**	**586**	**5,3**	**707**	**6,6**	**548**	**5,2**
Permis spécial	57	12,3	89	14,3	–	–	64	9,1	–	–
Permis général	405	87,7	535	85,7	586	100,0	643	90,9	548	100,0
Québec	**1 182**	**11,3**	**1 343**	**12,9**	**895**	**8,1**	**1 063**	**10,0**	**1 051**	**10,0**
Permis spécial	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Permis général	1 182	100,0	1 343	100,0	895	100,0	1 063	100,0	1 051	100,0
Canada[2]	**304**	**2,9**	**212**	**2,0**	**166**	**1,5**	**145**	**1,4**	**156**	**1,5**
Permis spécial	–	–	38	17,9	–	–	–	–	–	–
Permis général	304	100,0	174	82,1	166	100,0	145	100,0	156	100,0
Autres pays	**867**	**8,3**	**747**	**7,2**	**851**	**7,7**	**804**	**7,6**	**692**	**6,6**
Permis spécial	457	52,7	287	38,4	388	45,6	381	47,4	344	49,7
Permis général	410	47,3	460	61,6	463	54,4	423	52,6	348	50,3
Total	**10 416**	**100,0**	**10 379**	**100,0**	**11 006**	**100,0**	**10 648**	**100,0**	**10 473**	**100,0**
Permis spécial	6 097	58,5	6 093	58,7	6 842	62,2	6 110	57,4	5 623	53,7
Permis général	4 319	41,5	4 286	41,3	4 164	37,8	4 538	42,6	4 850	46,3

1. Seule une entreprise québécoise peut être titulaire d'un permis général de distributeur.
2. À l'exception du Québec.
Source : Régie du cinéma.
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

spécial, puisque leur part dans la distribution de films états-uniens a augmenté de 7,7 points de pourcentage au cours de cette seule année et que cette hausse s'est maintenue jusqu'en 2006. Cette pratique semble s'estomper puisqu'on assiste à un recul de la part des détenteurs de permis spécial de 4,5 points de pourcentage en 2007, puis de 5,6 points en 2008. Les copies de films français, québécois et canadiens ont été distribuées exclusivement par les titulaires de permis général en 2008. Les films d'autres pays distribués par des titulaires de permis spécial sont des films provenant de pays anglo-saxons et dont les droits mondiaux de distribution ont été acquis par ces distributeurs.

Ce sont les films d'une autre origine qui affichent les plus grandes variations dans la répartition du nombre de copies selon la catégorie de permis. Par exemple, en 2004, 47,3 % des copies de ces films étaient mises en circulation par les titulaires de permis général, tandis qu'en 2005, cette part grimpait à 61,6 %. Elle est ensuite redescendue entre 2006 et 2008, passant de 54,4 % à 50,3 %. Dans cette catégorie, qui regroupe un petit nombre de copies de films provenant de nombreux pays, il est normal que la répartition selon la catégorie de permis de distributeur varie beaucoup, puisque les *majors* ont des structures de production dans plusieurs pays et qu'ils détiennent des droits mondiaux de distribution.

LA PART DES NOUVEAUTÉS DANS L'ENSEMBLE DES FILMS EN EXPLOITATION

Parmi les 657 films en exploitation dans les cinémas et les ciné-parcs au Québec en 2007, on comptait 424 nouveautés, soit 64,5 % de tous les films, tandis qu'en 2008, cette proportion recule de 6,0 points de pourcentage et s'établit à 58,5 %, ce qui se traduit par 415 nouveautés parmi les 710 films en exploitation au cours de la même année (tableaux 4.8 et 4.9 et figure 4.7). Alors que le nombre de nouveautés a augmenté entre 2004 et 2006, on en compte 11 de moins au cours de la période 2007-2008. À l'inverse, entre 2004 et 2006, le nombre de films présentés dans les salles a diminué, mais, depuis 2007, celui-ci

est en hausse, particulièrement en 2008 qui compte 53 films de plus. Toutefois, le fait que l'offre globale ait diminué de façon plus prononcée que celle des nouveautés engendre des taux de croissance opposés pour la période 2004-2008. En effet, le TCAM de l'ensemble des titres de films en exploitation a été de –0,7 %, donc une décroissance, tandis que celui des nouveautés a été de 3,1 %.

Depuis 2003, l'industrie cinématographique maintenait sa situation en raison de la production et de la mise en circulation plus fréquente de nouveautés et, conséquemment, d'une durée de vie à l'écran écourtée, bien que cet aspect soit difficile à mesurer. Les résultats de 2007 et de 2008, sans renverser cette tendance, indiquent un certain ralentissement quant à la mise en circulation de nouveautés.

À l'exception du Québec, qui compte 8 films de moins en 2008, tous les pays ont vu le nombre des leurs augmenter. Les films provenant d'autres pays enregistrent la plus forte hausse (30 films de plus), suivis des États-Unis (13 films de plus), du Canada (10 films) et, enfin, de la France (8 films). Ainsi, l'offre québécoise a chuté de 14,5 %, alors qu'elle s'est accrue partout ailleurs, notamment parmi les films canadiens (de 28,6 %) et les films d'autres pays (de 25,9 %). Rappelons que l'offre globale, c'est-à-dire tous les films mis en circulation, a grimpé de 8,1 % par rapport à 2007.

Du côté des nouveautés, l'offre québécoise a reculé de façon encore plus marquée, soit de 45 à 33 films ou une diminution de 26,7 % par rapport à 2007 et celle-ci est considérablement plus importante que la baisse des proportions des

Tableau 4.8

Nombre de films présentés dans les salles de cinéma et les ciné-parcs, selon le pays d'origine des films, Québec, 2004-2008

Pays	2004	2005	2006	2007	2008
			n		
États-Unis	409	353	343	364	377
France	89	88	96	87	95
Québec	61	47	43	55	47
Canada[1]	41	41	33	35	45
Autres pays	130	153	134	116	146
Tous les pays	**730**	**682**	**649**	**657**	**710**

1. À l'exception du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 4.9

Nombre de nouveautés présentées dans les salles de cinéma et les ciné-parcs, selon le pays d'origine des films, Québec, 2004-2008

Pays	2004	2005	2006	2007	2008
			n		
États-Unis	178	193	203	202	197
France	49	59	70	59	55
Québec	40	31	37	45	33
Canada[1]	33	27	22	24	38
Autres pays	67	106	94	94	92
Tous les pays	**367**	**416**	**426**	**424**	**415**

1. À l'exception du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 4.7

Films mis en circulation au cours de l'année et films projetés dans les cinémas et ciné-parcs, Québec, 2004-2008

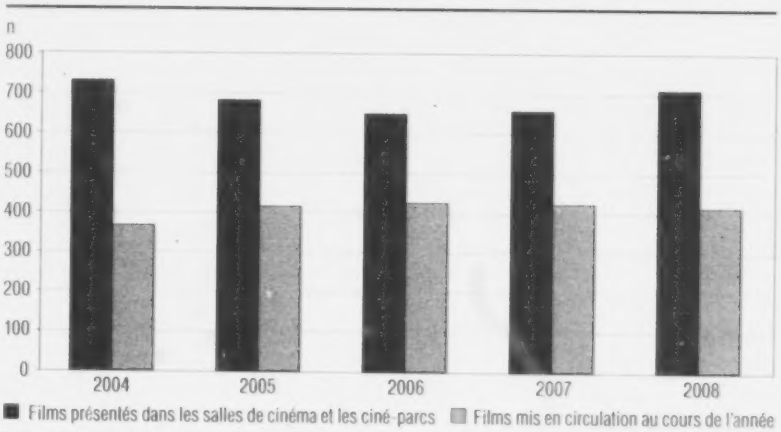

Source : Régie du cinéma.

autres pays. À titre de comparaison, le nombre total de nouveautés a décru de 2,1 %. Les nouveautés françaises ont quand même connu une baisse considérable de 6,8 %. Les nouveautés états-uniennes et celles d'autres pays ont pour leur part diminué de 2,5 % et de 2,1 % respectivement, tandis que les nouveautés canadiennes ont grimpé de 58,3 %.

Le taux de croissance annuel moyen global des nouveautés de 3,1 %, de 2004 à 2008, est également positif partout, sauf au Québec (–4,5 %). Celui des films états-uniens est de 2,6 %, celui des films français, de 2,9 %, celui des films canadiens, de 3,6 % et, enfin, celui de l'ensemble des autres pays, de 3,1 %.

3 saisons,
Jim Donovan
Photo : Chris Kralik

Borderline,
Lyne Charlebois
Photo : Max Films

CHAPITRE 5

L'INFRASTRUCTURE D'EXPLOITATION

Benoit Allaire et Christine Dancause

Mesrine : l'instinct de mort, Jean-François Richet

En 2008, l'infrastructure d'exploitation affiche une légère baisse du nombre d'établissements, et donc d'écrans, et poursuit ainsi la tendance de 2007. Cependant, l'année 2008 se distingue par une baisse notable du taux d'occupation des infrastructures, lequel est le plus bas enregistré depuis 1985.

LES PERMIS D'EXPLOITATION

En vertu de la *Loi sur le cinéma* en vigueur au Québec, la Régie du cinéma a pour mandat de délivrer les permis d'exploitation des lieux publics de présentation de films. Il existe trois catégories de permis : salle de cinéma, ciné-parc et lieu polyvalent. Par exemple, un musée qui diffuse un film lors d'une exposition est considéré comme un lieu polyvalent selon la Régie du cinéma, et il lui faut obtenir un permis d'exploitation. Quelle que soit la nature du lieu de présentation, un permis est nécessaire pour chaque écran lorsque la projection est faite dans un lieu public.

Au 31 décembre 2008, la Régie du cinéma avait délivré 1 022 permis à 299 établissements pour l'année en cours, soit une moyenne de 3,4 permis par établissement. Par rapport à la même date en 2007, le nombre d'établissements a légèrement augmenté de 1,4 %, passant de 295 à 299. Cette hausse s'explique en bonne partie par l'augmentation de 1,9 % du nombre de lieux polyvalents, qui passe de 154 à 157, tandis que les cinémas, au nombre de 126 en 2007, ajoutent à peine 1 établissement. Par ailleurs, on observe, une cinquième année consécutive, un plus grand nombre de lieux polyvalents que de cinémas. Le nombre de permis délivrés à des établissements augmente de 2,9 %, passant de 993 en 2007 à 1 022 en 2008. Cette hausse provient principalement de l'augmentation de 3,2 % du nombre de permis destinés aux cinémas, soit de 802 à 828 alors que les lieux polyvalents connaissent une hausse moindre de 1,9 %. Aux 162 permis délivrés en 2007, on en ajoute seulement 3 en 2008. Quant aux ciné-parcs, le nombre d'établissements aussi bien que celui des permis délivrés sont demeurés stables au cours des trois dernières années, soit 15 établissements et 29 permis.

Depuis 2004, le nombre de permis par cinéma a augmenté : il était de 6,1 en 2004 comparativement à 6,5 en 2008. Durant la même période, on compte chaque année environ 2 permis par ciné-parc et 1 par lieu polyvalent. Par ailleurs, au cours de la période 2004-2008, le nombre

d'établissements a augmenté de 0,3 % en moyenne annuellement. La croissance est due exclusivement à l'augmentation annuelle moyenne des lieux polyvalents (2,2 %), puisque les cinémas et les ciné-parcs ont connu une baisse annuelle moyenne de 1,5 % et de 3,1 % respectivement. Pendant ce temps, le nombre de permis a augmenté de 0,4 % en moyenne par année, ce qui s'explique presque entièrement par la hausse moyenne annuelle de 2,2 % des permis délivrés aux lieux polyvalents. En effet, le nombre de permis destinés aux cinémas a crû d'à peine 0,3 % en moyenne au cours de cette période, tandis que celui des ciné-parcs a diminué de 5,9 % annuellement.

Tableau 5.1
Nombre d'établissements et de permis selon la catégorie d'établissements, Québec, 2004-2008, au 31 décembre

	2004	2005	2006	2007	2008
			n		
Établissements	**296**	**288**	**300**	**295**	**299**
Cinémas	135	129	132	126	127
Ciné-parcs	17	17	15	15	15
Lieux polyvalents	144	142	153	154	157
Permis	**1 006**	**1 001**	**1 030**	**993**	**1 022**
Cinémas	818	819	839	802	828
Ciné-parcs	37	34	29	29	29
Lieux polyvalents	151	148	162	162	165

Source : Régie du cinéma.

Figure 5.1
Nombre d'établissements et de permis selon la catégorie d'établissements, Québec, au 31 décembre 2008

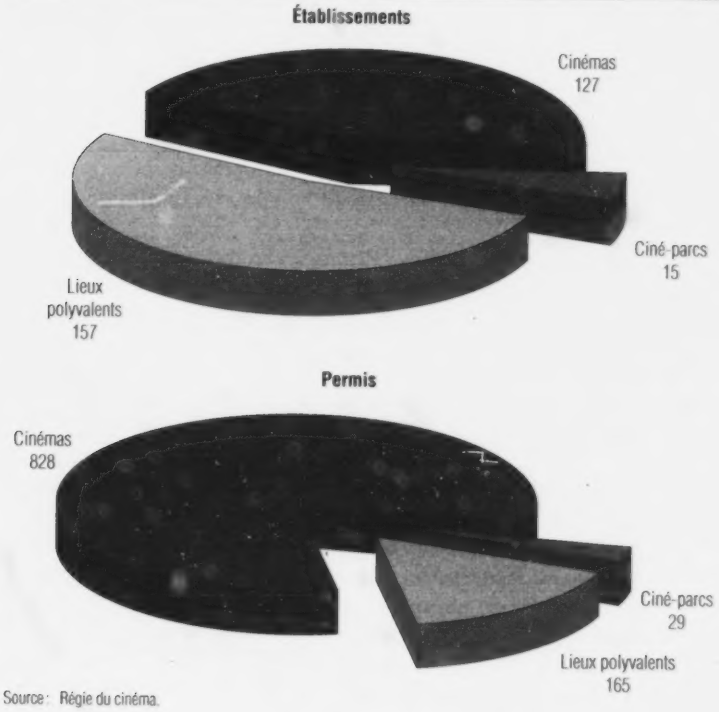

Source : Régie du cinéma.

Note : *La suite du présent ouvrage ne retiendra plus les lieux d'exploitation polyvalents, puisque leur activité principale n'est pas la présentation de films en public. Ainsi, à moins d'avis contraire, seuls les cinémas et les ciné-parcs seront pris en compte.*

LES RÉSEAUX D'ÉTABLISSEMENTS

L'acquisition des cinémas Famous Players par Cinéplex, en 2005, a radicalement modifié le portrait de la propriété des établissements cinématographiques, au point qu'il n'était plus possible de procéder à une simple mise à jour de nos données concernant les propriétaires de cinémas et de ciné-parcs. Tout comme dans l'édition 2008 de *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante*, au lieu de regrouper les établissements selon leur propriétaire, nous l'avons fait selon leur appartenance ou leur participation à un réseau. De plus, nous avons réparti les caractéristiques de ces réseaux selon deux catégories de régions : les régions centrales (Montréal et la Capitale-Nationale) et les autres régions administratives (tableau 5.2). Les regroupements par réseau ont l'avantage de mieux décrire la réalité des cinémas indépendants, tout en montrant l'importance de la chaîne Cinéplex au Québec. Évidemment, les comparaisons avec les données

des années antérieures à 2006 sont impossibles.

À titre illustratif, mentionnons qu'en 2008, dans la région de Montréal, Cinéplex possédait 25,8 % des cinémas en activité et 39,1 % des écrans. Dans la Capitale-Nationale, l'entreprise possédait 44,4 % des cinémas et 80,0 % des écrans. Dans les autres régions du Québec, la chaîne détenait 9,8 % des cinémas en activité et 18,8 % des salles se trouvaient dans ses établissements. On constate donc l'importance notable de cette chaîne dans les grands centres. Dans les autres régions du Québec, ce sont les cinémas indépendants qui dominent.

En 2008, les cinémas et les ciné-parcs indépendants comptent 97 établissements et représentent 68,3 % de tous les établissements cinématographiques au Québec en 2008. Il s'agit d'une nette supériorité par rapport aux réseaux. Les parts des cinémas Cinéplex et Guzzo sont respectivement de 15,5 % et de 8,5 %, soit 22 et 12 établissements. Le réseau RGFM compte 6 établissements, soit une part de 4,2 %, et celle de Ciné Entreprises est de 3,5 %, ce qui correspond à 5 établissements.

En ce qui concerne le nombre d'écrans, la part des cinémas et des ciné-parcs indépendants, soit 46,0 %, reste supérieure à celle des réseaux, mais dans une moindre mesure que sa part du nombre d'établissements. La part de Cinéplex est de 28,2 % et celle de Guzzo, de 17,6 %. Notons qu'en 2008, les cinémas indépendants connaissent une hausse importante du nombre d'écrans, soit 36 de plus, et un total de 394 écrans. Le réseau Cinéplex compte 3 écrans de moins qu'en 2007, soit 242, et les cinémas Guzzo en possèdent la même quantité, soit 151. Le réseau Ciné Entreprises en compte 6 de moins et, enfin, les cinémas RGFM gagne 1 écran, ce qui les mène tous deux à un total de 35 écrans en 2008.

La répartition du nombre d'écrans par établissement révèle deux classes d'établissements selon les réseaux. Les cinémas Cinéplex et Guzzo présentent un portrait similaire, ayant respectivement en moyenne 11 et 13 écrans par cinéma, tandis que les cinémas RGFM et Ciné Entreprises affichent respectivement 8 et 7 écrans par cinéma. Pour ce qui est des cinémas indépendants, ils ont en moyenne 4 écrans.

En ce qui concerne le nombre de fauteuils, celui-ci augmente considérablement dans les cinémas indépendants en 2008, passant de 51 649 à 56 446. En outre, si, en 2007, la part de cette catégorie de cinémas était moindre que celle de Cinéplex, soit 33,2 % comparativement à 36,1 %, en 2008, celle-ci grimpe à 36,0 % et surpasse celle de Cinéplex, qui représente 34,4 %. Précisons que le nombre de fauteuils dans les cinémas de Cinéplex diminue en 2008, passant de 56 137 à 53 974. Cela dit, malgré les changements importants qu'ont connus les cinémas indépendants, c'est-à-dire la hausse du nombre d'écrans et de fauteuils, ceux-ci demeurent surtout des lieux où le nombre d'écrans est restreint et les salles, de petite taille. Ainsi, on y compte en moyenne 152 fauteuils par écran, tandis que les cinémas Cinéplex et Guzzo en ont respectivement 225 et 228. Le réseau Ciné Entreprises compte 206 fauteuils par écran et les cinémas RGFM, 158.

En somme, les cinémas et ciné-parcs indépendants sont plus nom-

Figure 5.2

Répartition des établissements[1], des écrans et des fauteuils[2] des cinémas et ciné-parcs selon le réseau, Québec, 2008

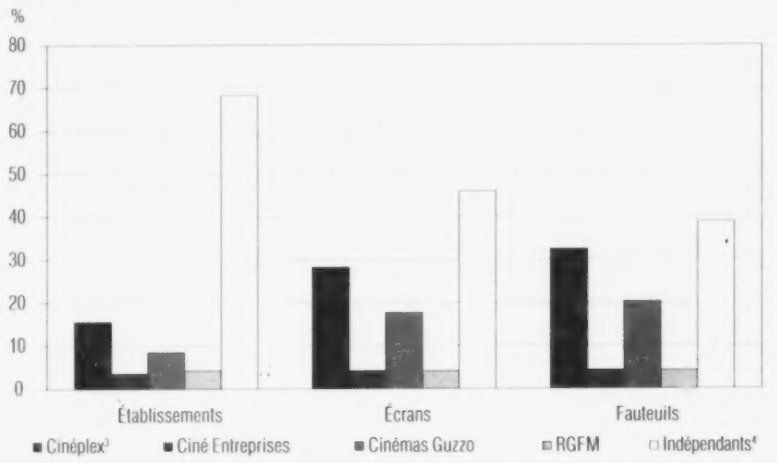

1. Établissements ayant un permis valide au 31 décembre 2008.
2. Les fauteuils ne se rapportent qu'aux cinémas.
3. Comprend les établissements appartenant à Cinéplex et Fortune.
4. Comprend un établissement appartenant à la chaîne AMC.

Source : Régie du cinéma.

Tableau 5.2

Répartition des établissements[1], des écrans et des fauteuils selon le réseau de cinémas, certaines régions administratives, Québec, 2008

	Cinéplex[2]		Ciné Entreprises		Cinéma Guzzo		RGFM		Indépendants[3]		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Le Québec												
Cinémas												
Établissements	21	16,5	5	3,9	12	9,4	4	3,1	85	66,9	127	100,0
Écrans	240	29,0	35	4,2	151	18,2	30	3,6	372	44,9	828	100,0
Fauteuils	53 974	34,4	7 202	4,6	34 398	21,9	4 753	3,0	56 446	36,0	156 773	100,0
Ratio écrans / établissement	11		7		13		8		4		7	
Ciné-parcs												
Établissements	1	6,7	–	–	–	–	2	13,3	12	80,0	15	100,0
Écrans	2	6,9	–	–	–	–	5	17,2	22	75,9	29	100,0
Fauteuils	1 248	9,1	–	–	–	–	2 538	18,4	10 004	72,5	13 790	100,0
Ratio écrans / établissement	2		–		–		3		2		2	
Cinémas et ciné-parcs												
Établissements	22	15,5	5	3,5	12	8,5	6	4,2	97	68,3	142	100,0
Écrans	242	28,2	35	4,1	151	17,6	35	4,1	394	46,0	857	100,0
Montréal												
Cinémas												
Établissements	8	25,8	–	–	6	19,4	–	–	17	54,8	31	100,0
Écrans	91	39,1	–	–	67	28,8	–	–	75	32,2	233	100,0
Fauteuils	22 572	47,4	–	–	14 872	31,2	–	–	10 190	21,4	47 634	100,0
Ratio écrans / établissement	11		–		11		–		4		8	
Ciné-parcs												
Établissements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Écrans	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fauteuils	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Ratio écrans / établissement	–		–		–		–		–		–	
Cinémas et ciné-parcs												
Établissements	8	25,8	–	–	6	19,4	–	–	17	54,8	31	100,0
Écrans	91	39,1	–	–	67	28,8	–	–	75	32,2	233	100,0
Capitale-Nationale												
Cinémas												
Établissements	4	44,4	–	–	–	–	–	–	5	55,6	9	100,0
Écrans	44	80,0	–	–	–	–	–	–	11	20,0	55	100,0
Fauteuils	11 293	86,4	–	–	–	–	–	–	1 785	13,6	13 078	100,0
Ratio écrans / établissement	11		–		–		–		2		6	
Ciné-parcs												
Établissements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Écrans	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fauteuils	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Ratio écrans / établissement	–		–		–		–		–		–	
Cinémas et ciné-parcs												
Établissements	4	44,4	–	–	–	–	–	–	5	55,6	9	100,0
Écrans	44	80,0	–	–	–	–	–	–	11	20,0	55	100,0
Autres régions												
Cinémas												
Établissements	9	10,8	5	6,0	6	7,2	4	4,8	63	75,9	87	100,0
Écrans	105	20,6	35	6,9	84	16,5	30	5,9	286	56,1	540	100,0
Fauteuils	20 109	22,0	7 202	7,9	19 526	21,4	4 753	5,2	44 471	48,7	96 061	100,0
Ratio écrans / établissement	12		7		14		8		5		6	
Ciné-parcs												
Établissements	1	6,7	–	–	–	–	2	13,3	12	80,0	15	100,0
Écrans	2	6,9	–	–	–	–	5	17,2	22	75,9	29	100,0
Fauteuils	1 248	9,1	–	–	–	–	2 538	18,4	10 004	72,5	13 790	100,0
Ratio écrans / établissement	2		–		–		3		2		2	
Cinémas et ciné-parcs												
Établissements	10	9,8	5	4,9	6	5,9	6	5,9	75	73,5	102	100,0
Écrans	107	18,8	35	6,2	84	14,8	35	6,2	308	54,1	569	100,0

1. Établissements ayant un permis valide au 31 décembre 2008.
2. Comprend les établissements appartenant à Cinéplex et Fortune.
3. Comprend un établissement appartenant à la chaîne AMC.

Source : Régie du cinéma.

breux au Québec; ils se répartissent à l'extérieur des grands centres et leur structure reste sensiblement la même en 2008.

COMPLEXES MULTISALLES

Le nombre total d'établissements en activité au 3 février 2009 est le même qu'au 31 janvier 2008, soit de 119 (tableau 5.3). Toutefois, le nombre de cinémas comportant moins de 8 écrans est passé de 76 à 75 et les cinémas de 8 écrans et plus ont augmenté de 43 à 44. Quant aux ciné-parcs, leur nombre est demeuré le même, soit 14.

Considérant l'ensemble des cinémas en activité, ceux qui offrent 8 écrans et plus comptent pour 37,0 % des cinémas en février 2009, mais accaparent 68,9 % des écrans, proportion plus élevée que celle de janvier 2008 (68,4 %). Quant aux cinémas de moins de 8 écrans, ils représentent 63,0 % des cinémas, mais 31,1 % des écrans, proportion cette fois plus faible que l'année précédente (31,6 %). Ainsi persiste la tendance selon laquelle la plupart des écrans sont concentrés dans les plus grands complexes cinématographiques. De plus, on remarque que les cinémas ayant 16 écrans et plus représentent 10,9 % des cinémas en activité, mais qu'ils abritent 28,5 % des écrans. Les cinémas de 3 écrans et moins représentent 37,8 % des cinémas en activité, mais ils exploitent 10,3 % des écrans.

Tableau 5.3
Répartition des établissements selon le nombre d'écrans[1] en activité, Québec, au 3 février 2009

Nombre d'écrans	Cinémas	Ciné-parcs	Cinémas et ciné-parcs	
	n		n	%
1	22	4	26	19,5
2	11	8	19	14,3
3	12	1	13	9,8
4	9	–	9	6,8
5	7	1	8	6,0
6	7	–	7	5,3
7	7	–	7	5,3
8	11	–	11	8,3
9	4	–	4	3,0
10	6	–	6	4,5
11	1	–	1	0,8
12	3	–	3	2,3
13	1	–	1	0,8
14	5	–	5	3,8
16	7	–	7	5,3
17	2	–	2	1,5
18	3	–	3	2,3
22	1	–	1	0,8
Total	**119**	**14**	**133**	**100,0**

1. Le nombre d'écrans en activité peut être inférieur au nombre de permis en vigueur et, par conséquent, au nombre d'établissements aussi.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 5.3
Cinémas et ciné-parcs selon le nombre d'écrans en activité, Québec, au 3 février 2009

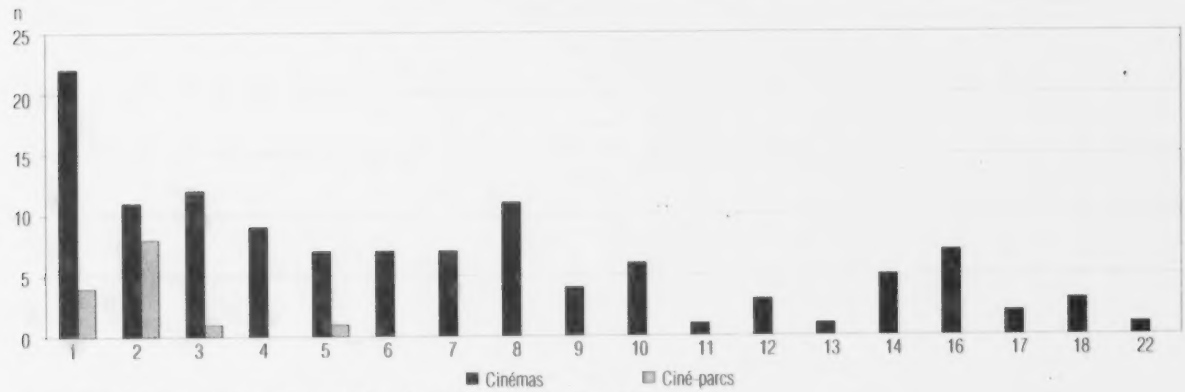

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

LES CINÉMAS ET LES CINÉ-PARCS

Comparativement au nombre de permis, dont les données sont compilées au 31 décembre de chaque année, le nombre moyen d'établissements en activité (moyenne des 12 mois de l'année) révèle un portrait plus juste du développement réel de l'infrastructure cinématographique (tableau 5.4). Ainsi, on remarque une diminution du nombre moyen de cinémas et de ciné-parcs, qui passe de 125 établissements en 2007 à 121 en 2008. Cela s'explique par la diminution du nombre de cinémas (de 114 à 111) et par la baisse du nombre de ciné-parcs (de 11 à 10). Quant au nombre moyen d'écrans dans les cinémas et les ciné-parcs, à la baisse importante de 20 écrans en 2007 s'ajoute maintenant celle de 2008, mais qui est moindre, soit de 4 écrans, ou de 788 à 784. Encore une fois, l'explication vient d'une diminution du nombre d'écrans dans les cinémas (de 766 à 764) et dans les ciné-parcs (de 22 à 20) entre 2007 et 2008.

Comme l'illustre la figure 5.4, on peut distinguer quatre périodes bien distinctes quant à la croissance du nombre d'écrans au Québec. Tout d'abord, une période caractérisée par un déclin prononcé de 1980 à 1986 (TCAM de −6,2 %). Ensuite, on observe une deuxième période relativement stable, de 1986 à 1990 (TCAM de 0,4 %), elle-même suivie d'une longue période de forte croissance, de 1990 à 2002 (TCAM de 8,5 %). Depuis 2002, on connaît à nouveau un épisode peu mouvementé en ce qui concerne le nombre moyen d'écrans (TCAM de 0,2 %).

Tableau 5.4

Nombre annuel moyen[1] d'établissements, d'écrans et de fauteuils, Québec, 2004-2008

	2004	2005	2006	2007	2008
			n		
Cinémas et ciné-parcs					
Établissements	129	123	127	125	121
Écrans	777	777	808	788	784
Écrans par établissement	6,0	6,3	6,4	6,3	6,5
Cinémas					
Établissements	115	110	115	114	111
Écrans	746	749	783	766	764
Écrans par établissement	6,5	6,8	6,8	6,7	6,9
Fauteuils	151	151	158	152	150
Fauteuils par écran	203	201	202	199	197
Ciné-parcs					
Établissements	14	13	12	11	10
Écrans	31	28	25	22	20
Écrans par établissement	2,2	2,2	2,1	2,0	2,0

1. Moyenne des données compilées mensuellement au cours de l'année.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 5.4

Nombre annuel moyen d'établissements et d'écrans en activité, Québec, 1980-2008

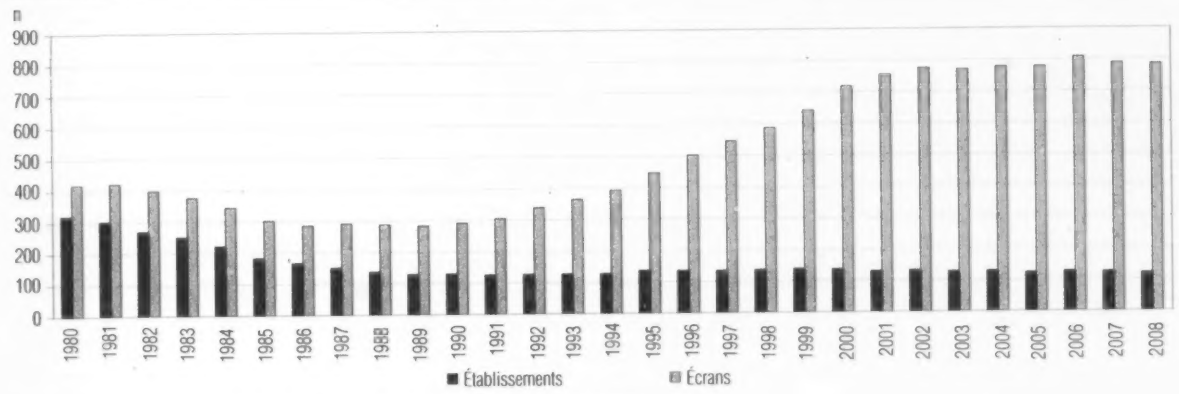

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

LE NOMBRE MOYEN D'ÉCRANS PAR CINÉMA ET LE NOMBRE DE FAUTEUILS PAR SALLE

En 2008, quand le nombre de cinémas diminue de 2,6 %, le nombre d'écrans baisse de seulement 0,3 %. Ainsi, le nombre moyen d'écrans par cinéma a augmenté de 2007 à 2008, passant de 6,7 à 6,9. Comparativement à 2004, quand on comptait 6,5 écrans en moyenne par cinéma, il s'agit d'une hausse de 6,1 % (voir tableau 5.4). Le TCAM du nombre d'écrans par cinéma pendant la période 2004-2008 est de 1,5 % et, en ce qui concerne les ciné-parcs, ce même taux est de −2,5 %. Précisons que le nombre moyen d'écrans par ciné-parc est resté stable en 2008, soit de 2,0.

Bien que la tendance ait été lourde relativement à la réduction de la taille des salles de cinéma durant les années 1980 et 1990, le nombre de fauteuils par écran est maintenant stabilisé (figure 5.5). En effet, de 1980 à 1998, ce nombre diminuait en moyenne de 4,3 % annuellement. Pendant la période 1998-2008, il a fléchi d'à peine 0,6 % annuellement. En 2008, le nombre de fauteuils par écran est de 197, comparativement à 199 en 2007.

Tableau 5.5
Nombre total de salles de cinéma et de fauteuils, Québec, 1985-2008

	Salles de cinéma	Fauteuils	Fauteuils par salle
	n	k	n
1985	248	106,5	429
1986	229	95,3	416
1987	243	92,6	381
1988	246	89,9	365
1989	247	83,8	339
1990	250	81,8	327
1991	267	83,4	312
1992	301	88,1	293
1993	323	88,9	275
1994	349	91,1	261
1995	403	99,3	246
1996	463	107,1	231
1997	509	109,9	216
1998	547	115,0	210
1999	602	124,0	206
2000	683	139,3	204
2001	722	146,9	204
2002	743	152,3	205
2003	742	151,5	204
2004	746	151,2	203
2005	749	150,8	201
2006	783	158,2	202
2007	766	152,2	199
2008	764	150,5	197

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 5.5
Nombre annuel moyen d'écrans de cinéma et de fauteuils par écran, Québec, 1980-2008

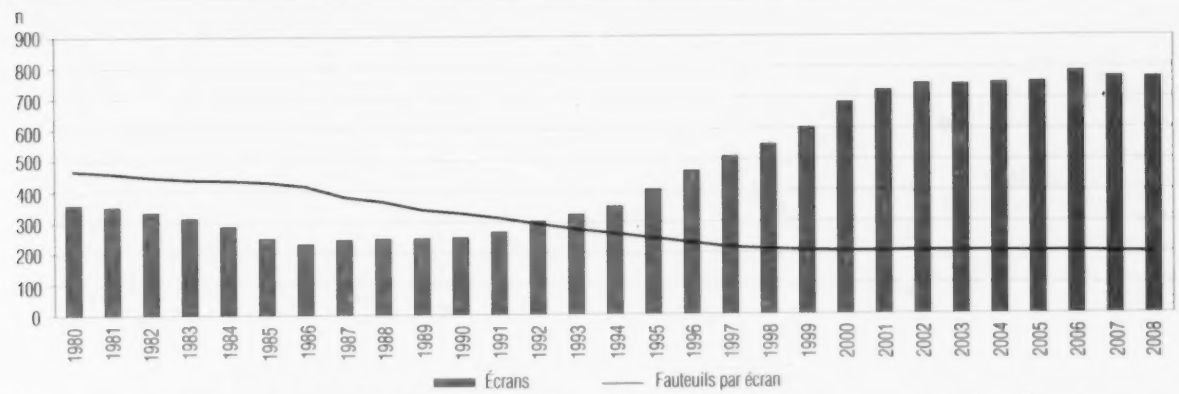

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

LE TAUX D'OCCUPATION SELON LE NOMBRE D'ÉCRANS

Alors qu'en 2007 les cinémas ont connu une hausse de 0,4 point de pourcentage de leur taux d'occupation, on observe en 2008 une baisse de 0,8 point de pourcentage. Le taux d'occupation s'établit ainsi à 11,4 %, le plus bas jamais enregistré depuis 1985. Outre les cinémas n'ayant qu'un seul écran, qui ont vu leur taux d'occupation augmenter de 0,1 de point (passant de 8,5 % à 8,6 %), toutes les autres catégories de cinémas ont connu une baisse au cours de cette période. Néanmoins, la baisse générale se répartit de telle sorte que les cinémas ayant un plus grand nombre d'écrans présentent encore un taux supérieur à celui des petits cinémas en 2008. Ainsi, le nombre d'écrans influence en partie le taux d'occupation des cinémas.

Les cinémas affichant le plus haut taux d'occupation sont ceux qui comptent plus de 10 écrans, soit 11,8 %. Les cinémas de 2 ou 3 écrans, lesquels ont enregistré un taux d'occupation supérieur à celui de l'ensemble des cinémas de 2001 à 2005, atteignent, une troisième année consécutive, un taux inférieur, soit 10,4 %.

Au cours de la période 2004-2008, ce sont les cinémas comprenant 4 à 6 écrans qui ont connu la plus faible baisse de leur taux d'occupation, ne perdant que 0,9 point de pourcentage. Suivent les cinémas d'un seul écran, avec une baisse de 1,3 point au cours de la même période. Ce sont les cinémas de 2 ou 3 écrans qui enregistrent la plus forte baisse, soit de 5,0 points, la plus grande part de celle-ci s'étant réalisée en 2006. En moyenne, de 2004 à 2008, le taux d'occupation des grands cinémas (7 écrans et plus) est plus élevé que celui des petits cinémas. Plus précisément, le taux d'occupation des cinémas de 7 à 9 écrans et celui des cinémas de 10 écrans et plus ont été respectivement de 12,4 % et de 12,8 % en moyenne annuellement.

LES ÉTABLISSEMENTS ET LES ÉCRANS EN RÉGION

En 2008, certaines régions du Québec ont connu des modifications quant au nombre moyen de cinémas ou d'écrans en activité (tableau 5.7). Tout d'abord, la région de Montréal compte 21 établissements en 2008, soit 1 de moins qu'en 2007, et 4 écrans de moins, et un total de 201 écrans. La Capitale-Nationale compte 1 établissement de plus, mais 3 écrans de moins, soit 54 écrans au total. La Montérégie a perdu 1 établissement, mais gagné

Le cas Roberge – le film,
Raphaël Malo
Photo : Go Films

Tableau 5.6
Taux d'occupation des cinémas selon le nombre d'écrans, Québec, 2004-2008

Nombre d'écrans	2004	2005	2006	2007	2008
			%		
1 seul écran	9,9	9,9	9,3	8,5	8,6
2 à 3 écrans	15,4	14,9	10,5	11,2	10,4
4 à 6 écrans	11,4	11,3	11,2	11,2	10,5
7 à 9 écrans	13,6	13,4	11,9	12,2	11,0
10 écrans et plus	14,6	13,5	12,0	12,5	11,8
Tous les cinémas	14,0	13,3	11,8	12,2	11,4

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

11 écrans. La région de Lanaudière perd 1 établissement et 5 écrans. Pour sa part, l'Outaouais connaît des variations moindres, soit une diminution de 1 établissement et de 1 écran. Enfin, en Estrie et dans le Centre-du-Québec, le nombre d'établissements reste inchangé, mais on y compte 1 écran de moins. En somme, en 2008, le nombre d'établissements est stable ou en baisse dans toutes les régions, à l'exception de Montréal et, en ce qui concerne le nombre d'écrans, seuls la Montérégie et le Bas-Saint-Laurent connaissent une hausse.

L'évolution, selon les régions, du nombre d'écrans en activité par 100 000 habitants, de 2001 à 2008, montre que le développement des infrastructures a davantage fluctué hors des grands centres. Cette croissance a toutefois connu un ralentissement en 2006, puisque certaines régions ont connu une hausse moins importante en regard des mouvements de leur population.

Durant la période 2006-2008, la Capitale-Nationale est celle qui enregistre la baisse la plus importante du nombre d'écrans par 100 000 habitants, soit de 3,6 écrans. À Montréal, on observe également une baisse, mais moindre, soit de 0,7 écran. Parmi les autres régions, deux affichent un recul important : le Nord-du-Québec a perdu 2,5 écrans alors sa population a connu une hausse de 2,1 %, et Lanaudière, dont la population a crû de 4,4 %, a perdu 1,5 écran. Cela dit, si neuf régions affichent une baisse, le nombre d'écrans par 100 000 habitants est demeuré stable dans trois régions et une hausse a été observée, notamment en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1,1 écran de plus), dans le Bas-Saint-Laurent et la Montérégie (1,0 écran) et, enfin,

Tableau 5.7

Nombre d'établissements et d'écrans, par région administrative, Québec, 2004-2008

Région administrative	2004	2005	2006	2007	2008
			n		
Bas-Saint-Laurent					
Établissements en activité	9	8	8	9	9
Écrans	22	23	22	23	24
Saguenay–Lac-Saint-Jean					
Établissements en activité	7	7	7	7	7
Écrans	22	22	22	22	22
Capitale-Nationale					
Établissements en activité	8	8	8	7	8
Écrans	77	77	77	57	54
Mauricie					
Établissements en activité	6	6	6	5	5
Écrans	30	30	30	28	28
Estrie					
Établissements en activité	5	5	5	5	5
Écrans	30	31	32	35	34
Montréal					
Établissements en activité	24	23	23	22	21
Écrans	209	205	213	205	201
Outaouais					
Établissements en activité	6	6	7	7	6
Écrans	33	33	35	37	36
Abitibi-Témiscamingue					
Établissements en activité	6	6	6	6	6
Écrans	16	16	16	16	16
Côte-Nord					
Établissements en activité	3	3	3	3	3
Écrans	8	8	8	8	8
Nord-du-Québec					
Établissements en activité	2	2	2	1	1
Écrans	2	2	2	1	1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine					
Établissements en activité	7	5	6	7	7
Écrans	8	5	7	8	8
Chaudière-Appalaches					
Établissements en activité	8	8	8	7	7
Écrans	34	34	34	33	33
Laval					
Établissements en activité	4	3	3	3	3
Écrans	45	42	42	42	42
Lanaudière					
Établissements en activité	5	5	5	5	4
Écrans	43	43	43	43	38
Laurentides					
Établissements en activité	9	10	10	10	10
Écrans	51	57	66	66	66
Montérégie					
Établissements en activité	19	18	17	17	18
Écrans	129	130	133	139	150
Centre-du-Québec					
Établissements en activité	4	4	5	5	5
Écrans	21	22	27	27	26

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

en Estrie (0,6 écran). Compte tenu de la baisse générale de 0,4 écran au Québec entre 2006 et 2008, ces résultats peuvent être jugés positifs en ce qui concerne la répartition entre les grands centres et les autres régions du Québec.

Pour ce qui est des cinémas, c'est la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine qui abrite la plus grande proportion de cinémas par 100 000 habitants, soit 7,4, et Laval, la plus faible proportion, soit 0,8 cinéma. Le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue sont (après la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine), les régions qui affichent les proportions les plus importantes, soit de 4,5 et de 4,1 respectivement. La Capitale-Nationale compte 1,2 établissement par 100 000 habitants et Montréal, 1,1 cinéma.

Figure 5.6

Nombre moyen d'écrans en activité par établissement par région administrative, Québec, 2008

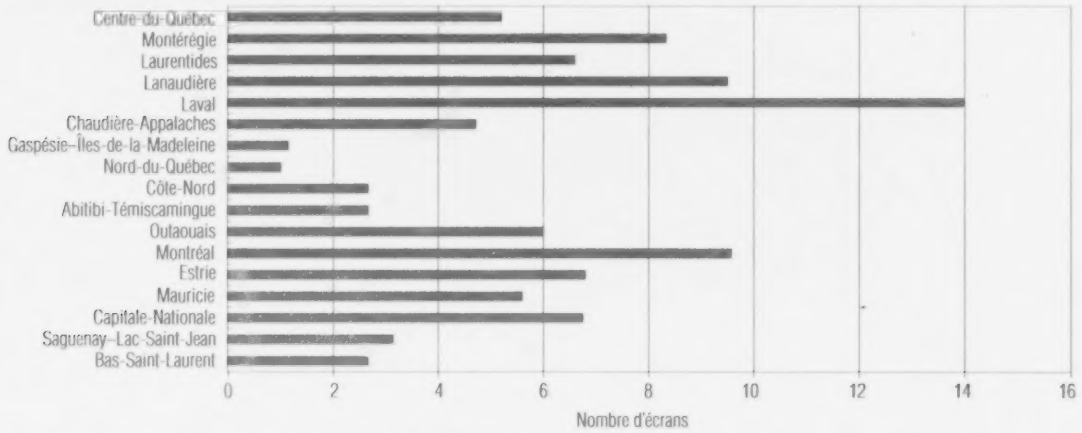

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 5.7

Nombre moyen d'écrans de cinémas et de ciné-parcs en activité par 100 000 habitants selon la région administrative, 2008

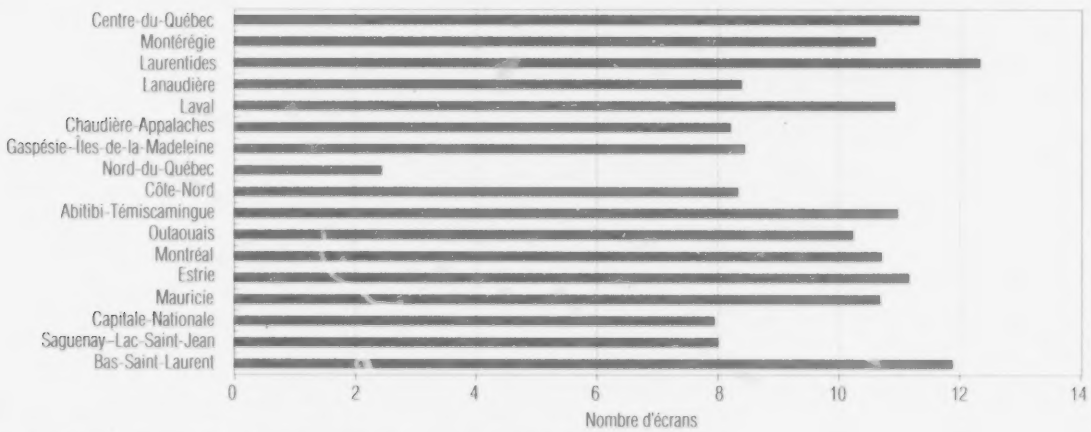

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 5.8

Nombre d'établissements et d'écrans par 100 000 habitants selon la région administrative, Québec, 2004-2008

Région administrative	2004	2005	2006	2007	2008
			n		
Bas-Saint-Laurent					
Établissements en activité	4,5	4,0	4,0	4,5	4,5
Écrans	10,9	11,4	10,9	11,4	11,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean					
Établissements en activité	2,5	2,5	2,6	2,6	2,5
Écrans	7,9	8,0	8,0	8,0	8,0
Capitale-Nationale					
Établissements en activité	1,2	1,2	1,2	1,0	1,2
Écrans	11,6	11,5	11,5	8,4	7,9
Mauricie					
Établissements en activité	2,3	2,3	2,3	1,9	1,9
Écrans	11,6	11,5	11,5	10,7	10,7
Estrie					
Établissements en activité	1,7	1,7	1,7	1,6	1,6
Écrans	10,1	10,3	10,6	11,5	11,2
Montréal					
Établissements en activité	1,3	1,2	1,2	1,2	1,1
Écrans	11,1	10,9	11,4	11,0	10,7
Outaouais					
Établissements en activité	1,8	1,8	2,0	2,0	1,7
Écrans	9,7	9,7	10,1	10,6	10,2
Abitibi-Témiscamingue					
Établissements en activité	4,1	4,1	4,1	4,1	4,1
Écrans	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0
Côte-Nord					
Établissements en activité	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1
Écrans	8,3	8,3	8,3	8,4	8,3
Nord-du-Québec					
Établissements en activité	5,0	5,0	4,9	2,4	2,4
Écrans	5,0	5,0	4,9	2,4	2,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine					
Établissements en activité	7,2	5,2	6,3	7,3	7,4
Écrans	8,3	5,2	7,3	8,4	8,4
Chaudière-Appalaches					
Établissements en activité	2,0	2,0	2,0	1,8	1,7
Écrans	8,6	8,6	8,5	8,3	8,2
Laval					
Établissements en activité	1,1	0,8	0,8	0,8	0,8
Écrans	12,3	11,3	11,1	11,0	10,9
Lanaudière					
Établissements en activité	1,2	1,2	1,1	1,1	0,9
Écrans	10,4	10,1	9,9	9,7	8,4
Laurentides					
Établissements en activité	1,8	2,0	1,9	1,9	1,9
Écrans	10,2	11,2	12,7	12,5	12,3
Montérégie					
Établissements en activité	1,4	1,3	1,2	1,2	1,3
Écrans	9,5	9,5	9,6	9,9	10,6
Centre-du-Québec					
Établissements en activité	1,8	1,8	2,2	2,2	2,2
Écrans	9,3	9,7	11,8	11,8	11,3
Le Québec					
Établissements en activité	1,7	1,7	1,7	1,6	1,6
Écrans	10,3	10,3	10,6	10,3	10,2

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le grand départ,
Claude Meunier
Photo : Alliance Vivafilm

CHAPITRE 6

LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Benoit Allaire et Christine Dancause

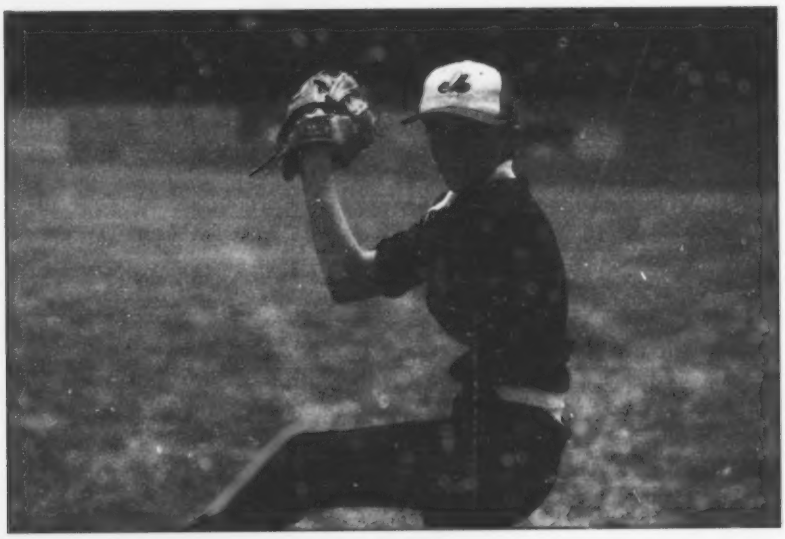

Un été sans point ni coup sûr, Francis Leclerc
Photo : Sébastien Raymond

Les résultats d'exploitation cinématographique de 2008 sont en baisse par rapport à ceux de 2007 et poursuivent ainsi le fléchissement observé après l'année exceptionnelle que représente 2002, qui affichait une assistance de 29,9 millions. En outre, conformément à la décroissance observée depuis cette année florissante, la baisse de 2008 compte parmi les plus importantes. En effet, l'assistance diminue de 6,8 % en 2008 et se situe à 22,6 millions d'entrées, tandis que la baisse enregistrée est de 5,6 % en 2006 et de 2,3 % en 2007 (tableau 6.3). Les recettes diminuent évidemment en 2008, mais à un rythme moins important que l'assistance, soit une baisse de 1,2 % ou de 1,9 M$, et elles atteignent 162,0 M$. Cet écart entre l'assistance et les recettes s'explique par l'augmentation marquée du prix moyen du billet, qui passe de 6,75 $ à 7,16 $ (sans les taxes), soit une hausse de 0,41 $ (tableau 6.4).

Cette faible performance en qui concerne les résultats d'exploitation est attribuable en bonne partie au recul important que connaissent les films québécois et états-uniens par rapport à 2007, passant de 2,6 à 2,1 millions d'entrées pour le Québec (baisse de 16,1 %) et, pour les films des États-Unis, de 18,3 à 17,8 millions d'entrées (diminution de 2,9 %) (tableau 6.5).

FAUTEUILS DISPONIBLES ET TAUX D'OCCUPATION

Étant donné la légère diminution de l'infrastructure en 2008 (voir le chapitre 5), le constat des dernières années quant à la saturation de l'industrie reste encore valable, puisque la contraction des résultats, observée depuis 2003, se poursuit. De plus, si, en 2007, l'offre a tenté de s'ajuster à la baisse de la demande, en 2008, elle n'a pas suivi d'aussi près le mouvement de la demande, qui a continué de diminuer. Un excellent indicateur de l'offre cinématographique est le nombre de fauteuils disponibles, c'est-à-dire les places mises à la disposition des spectateurs à chaque projection. Par exemple, deux projections dans une salle de 500 fauteuils représentent 1 000 fauteuils disponibles. En suivant l'évolution de cet indicateur de l'offre cinématographique sur une longue période, on constate que le nombre de fauteuils disponibles est de 94,6 millions en 1985 et de 193,6 millions en 2008 (voir le tableau 6.1), ce qui représente un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 3,2 %. Ce taux de croissance est supérieur à celui de l'assistance – de 2,5 % durant la même période – et, en conséquence, le taux d'occupation (l'assistance en fonction du nombre de fauteuils disponibles) affiche une diminution annuelle moyenne de 0,6 %. Précisons qu'en 2007, le nombre de fauteuils a diminué de 5,1 % et l'assistance de 2,5 %, alors qu'en 2008, le nombre de fauteuils baisse à peine de 0,4 % tandis que l'assistance chute de 6,6 %. Ainsi, l'écart entre l'offre et la demande s'accentue considérablement en 2008.

Dans cet esprit, le taux d'occupation des cinémas en 2008, qui est de 11,4 %, est le plus bas jamais enregistré depuis 1985, et représente une perte de 0,8 point de pourcentage par rapport à 2007. L'indice des fauteuils disponibles demeure alors au-dessus de celui de l'assistance pour une troisième année (figure 6.1). De plus, on remarque une hausse, bien que légère, du nombre de projections dans les cinémas (de l'ordre de 0,1 %) ce qui, une fois mise en relation avec la diminution de l'assistance, ajoute à la lecture de la rafale de 2008 en ce qui concerne le taux d'occupation. La diminution moyenne du taux d'occupation pour la période 1985-2008 masque cependant un changement important survenu à la fin des années 1990. En effet, de 1985 à 1999, le taux d'occupation a connu une croissance annuelle moyenne de 2,1 %, tandis que, de 1999 à 2008, ce taux a baissé de 4,7 % par année en moyenne.

En somme, l'évolution de l'exploitation cinématographique au Québec depuis 1985 se caractérise par une première période de relative stabilité jusqu'en 1992, quand l'offre (les fauteuils disponibles) commence à tirer la demande (l'assistance) vers le haut. C'est à ce moment qu'apparaissent les multiplex comprenant un plus grand nombre d'écrans, ayant un nombre de sièges réduit, et qui multiplient les projections. Ainsi, de 1990 à 2002, le TCAM du nombre d'écrans est de 9,5 %, tandis que celui du nombre de cinémas est 0,8 % et que celui du nombre de fauteuils par écran se situe à – 3,8 %. (Voir le tableau 5.5 du chapitre 5 concernant l'évolution de l'infrastructure cinématographique.)

Tableau 6.1
Évolution de l'assistance, du nombre de projections, du prix d'entrée moyen et du nombre de fauteuils disponibles, dans les salles de cinéma, Québec, 1985-2008

Année	Assistance	Projections	Prix d'entrée moyen	Fauteuils disponibles	Taux d'occupation
	k	n	$	k	%
1985	12 510,7	225 121	4,22	94 638,1	13,2
1986	13 557,5	232 644	4,04	96 792,3	14,0
1987	14 119,9	254 745	4,27	97 534,1	14,5
1988	14 186,3	260 447	4,74	96 348,4	14,7
1989	15 490,7	262 320	5,05	89 374,2	17,3
1990	14 779,4	268 932	5,31	88 094,2	16,8
1991	13 179,8	292 128	5,28	91 235,3	14,4
1992	13 990,7	328 537	5,08	95 613,0	14,6
1993	16 101,8	357 931	5,16	98 949,8	16,3
1994	17 379,4	401 992	5,15	106 615,4	16,3
1995	17 979,2	465 931	4,92	115 924,3	15,5
1996	19 927,9	529 811	4,87	123 277,4	16,2
1997	22 176,8	572 517	5,08	125 031,3	17,7
1998	25 271,0	635 343	5,13	134 280,5	18,8
1999	26 397,8	718 500	5,34	149 933,7	17,6
2000	25 084,4	811 942	5,70	168 280,4	14,9
2001	27 077,5	874 444	5,97	180 804,4	15,0
2002	29 235,9	919 446	6,12	191 449,4	15,3
2003	28 344,0	921 211	6,16	191 599,6	14,8
2004	27 621,6	956 379	6,30	196 921,2	14,0
2005	25 691,5	947 077	6,65	193 386,1	13,3
2006	24 263,4	996 889	6,65	204 770,7	11,8
2007	23 659,4	957 663	6,75	194 352,7	12,2
2008	22 103,2	959 072	7,17	193 587,1	11,4

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 6.1
Évolution de l'assistance, du nombre de projections et du nombre de fauteuils disponibles dans les salles de cinéma, Québec, 1985-2008 (1985=100)

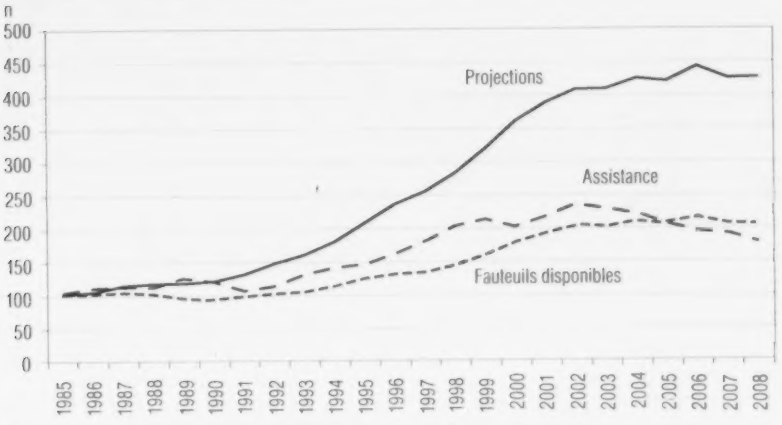

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 6.2
Assistance au cinéma[1], Québec, 1937-2008

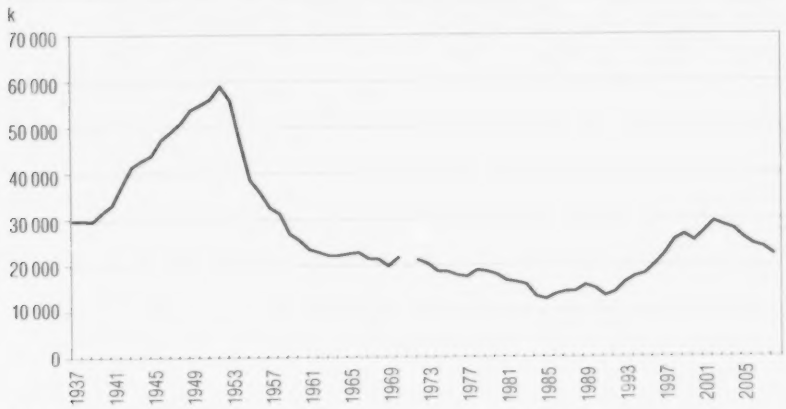

1. Il n'y a pas eu d'enquête en 1971.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, de 1975 à 2008.
Statistique Canada (63-207), de 1937 à 1974.

Cette situation, où l'on assiste à une croissance notable de la demande, a cours jusqu'à la fin des années 1990. À partir de 2000, la croissance continue de l'offre, bien qu'elle soit un peu moins forte, est accompagnée par une demande enthousiaste en 2001 et en 2002, mais qui est à la baisse depuis.

LES PROJECTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

En 2008, les films à l'affiche dans les ciné-parcs et les cinémas du Québec sont projetés 962 591 fois, ce qui représente, par rapport à 2007, une légère majoration du nombre de projections cinématographiques de 0,2 % (voir le tableau 6.2). Rappelons qu'en 2006, le nombre de projections a augmenté de 5,2 % et, inversement, en 2007, il a diminué de 3,9 %. En fait, si la seconde moitié des années 1990 (1995-2000) affiche un TCAM très élevé, soit 11,6 %, l'augmentation annuelle moyenne se contracte à 2,1 % de 2000 à 2008.

La hausse, en 2008, de 1 647 projections par rapport à 2007 n'est toutefois pas assez forte pour entraîner une hausse significative du nombre moyen de projections par écran. Le nombre d'écrans en activité demeurant presque stable en 2008 – seulement 4 écrans en moins, passant de 788 à 784 – le nombre moyen de projections par écran connaît une légère hausse – de 1 219 en 2007 à 1 228 en 2008.

La hausse du nombre de projections revient aux films projetés en français, qui augmentent de 0,3 % par rapport à 2007, soit 1 999 projections de plus. Les films dans une langue autre que le français connaissent, quant à eux, une diminution de 352 projections, soit de 0,1 %. Ainsi, la proportion des projections cinématographiques en langue française au Québec se maintient, avec un taux de 73,7 %.

Tableau 6.2
Projections selon la langue et la catégorie de classement des films, Québec, 2004-2008

	2004		2005		2006		2007		2008	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Projections	**960 372**	**100,0**	**950 629**	**100,0**	**1 000 043**	**100,0**	**960 944**	**100,0**	**962 591**	**100,0**
Français	675 633	70,4	707 985	74,5	738 504	73,8	707 504	73,6	709 503	73,7
Cinémas	671 867	99,4	704 536	99,5	735 442	99,6	704 316	99,5	706 056	99,5
Ciné-parcs	3 766	0,6	3 449	0,5	3 062	0,4	3 188	0,5	3 447	0,5
Autre que français	284 739	29,6	242 644	25,5	261 539	26,2	253 440	26,4	253 088	26,3
Cinémas	284 512	99,9	242 541	100,0	261 447	100,0	253 347	100,0	253 016	100,0
Ciné-parcs	227	0,1	103	—	92	—	93	—	72	—
Visa général	669 804	69,7	554 509	58,3	580 566	58,1	545 529	56,8	606 716	63,0
Cinémas	667 521	99,7	553 320	99,8	579 155	99,8	543 892	99,7	605 221	99,8
Ciné-parcs	2 283	0,3	1 189	0,2	1 411	0,2	1 637	0,3	1 495	0,2
13 ans et plus	263 407	27,4	364 631	38,4	368 552	36,9	359 401	37,4	319 773	33,2
Cinémas	261 718	99,4	362 298	99,4	366 885	99,5	357 864	99,6	317 756	99,4
Ciné-parcs	1 689	0,6	2 333	0,6	1 667	0,5	1 537	0,4	2 017	0,6
16 ans et plus	25 314	2,6	28 669	3,0	41 910	4,2	52 369	5,4	34 583	3,6
Cinémas	25 293	99,9	28 639	99,9	41 834	99,8	52 262	99,8	34 576	100,0
Ciné-parcs	21	0,1	30	0,1	76	0,2	107	0,2	7	—
18 ans et plus[1]	1 847	0,2	2 820	0,3	9 015	0,9	3 645	0,4	1 519	0,2

1. Catégorie de classement réservée aux cinémas.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Rappelons que, depuis 1985, le nombre de projections en langue française a crû de 7,9 % par année en moyenne, tandis que l'augmentation annuelle moyenne de l'ensemble des projections a été de 6,4 %. Ce rythme de croissance supérieur a permis à la proportion de projections en langue française de passer de 53,5 % en 1985 à 73,7 % en 2008.

La répartition du nombre de projections selon la catégorie de classement montre que les films classés « visa général », aussi appelés « pour tous », continuent d'occuper la plus grande part des écrans des ciné-parcs et des cinémas du Québec en 2008. Notons que, de 2004 à 2005, la part des films classés « visa général » a chuté de 69,7 % à 58,3 %. Cette baisse brutale s'explique presque entièrement par l'augmentation de la part des films classés « 13 ans et plus », qui passe alors de 27,4 % à 38,4 %.

Le portrait de l'année 2008 indique toutefois un renversement de la tendance observée depuis 2005. Si, de 2006 à 2007, la domination des films « pour tous » s'atténuait, passant de 58,1 % à 56,8 %, elle connaît une nouvelle croissance en 2008, représentant une proportion de 63,0 % de l'ensemble des projections. À l'inverse, la part des films qui s'adressent aux « 13 ans et plus » rencontre, après deux années de hausse, une perte considérable de 4,2 points de pourcentage en 2008, passant de 37,4 % à 33,2 %. De fait, l'écart entre les parts de ces deux catégories s'accentue de façon marquée entre 2007 et 2008, passant de 19,4 à 29,8 points de pourcentage.

Figure 6.3
Projections selon la langue, Québec, 2004-2008

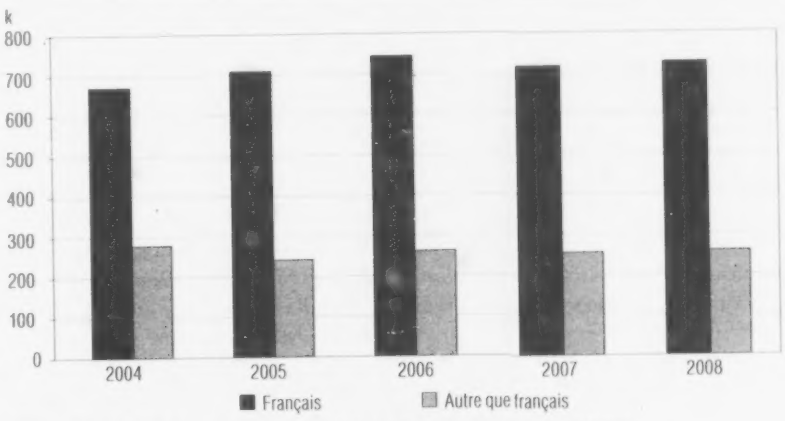

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 6.4
Projections selon la langue et la catégorie de classement, Québec, 2008

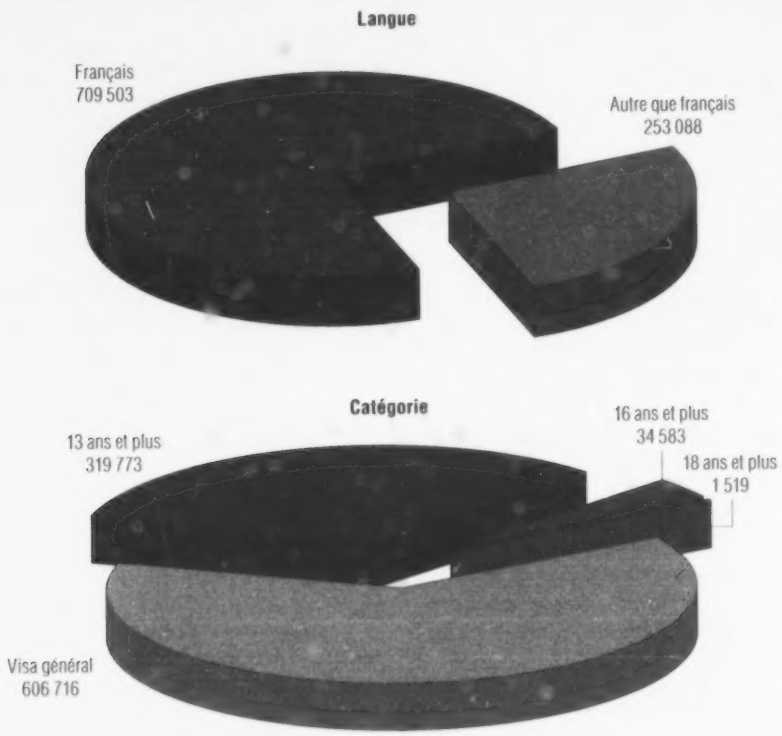

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Enfin, en 2008, la hausse du nombre de projections dans la catégorie « visa général » a aussi pour corollaire la diminution dans les catégories de films « 16 ans et plus » et « 18 ans et plus » qui perdent respectivement 1,8 et 0,2 point de pourcentage par rapport à 2007.

La répartition des projections selon le classement montre que la place occupée par l'ensemble des films « visa général » et « 13 ans et plus » reste toujours très importante, au point que l'année 2008, avec un taux de 96,2 % (un gain de 2,0 points de pourcentage par rapport à 2007) met fin à la descente observée depuis le sommet de 97,2 % atteint en 2004.

L'ASSISTANCE

Si le nombre de projections augmente légèrement en 2008, l'assistance évolue en sens inverse, et de façon plus prononcée. En effet, celle-ci diminue de 6,8 %, ce qui se traduit par 1,7 million d'entrées de moins qu'en 2007, soit un total de 22,6 millions d'entrées dans les ciné-parcs et les cinémas du Québec en 2008 (voir le tableau 6.3). Si l'on se reporte aux 29,9 millions d'entrées de 2002, une année record, on enregistre donc à une baisse de l'assistance une sixième année consécutive. Qui plus est, cette diminution est plus sévère que l'année précédente, quand l'assistance avait baissé de 2,3 %, et représente, après celle de 7,1 % en 2005, la plus importante depuis 2002. Il faut se rappeler que l'année 2002, celle du film *Un homme et son péché*, est exceptionnelle. En effet, pour connaître une assistance comparable, il faut remonter plus de 45 ans en arrière, à la fin des années 1950, quand la télévision s'est implantée de façon massive (figure 6.2). On constate que l'assistance de 2008 représente une baisse de 24,5 % comparativement à 2002, soit une décroissance annuelle moyenne de 4,6 %.

En 2008, le nombre de projections en langue française a augmenté. Toutefois, il en va autrement quant à l'assistance à ces projections. En effet, celle-ci a chuté de façon significative par rapport à 2007, passant de 17,7 à 16,1 millions d'entrées. Il s'agit d'une diminution de 8,8 %, la plus importante depuis le recul amorcé en 2003. De fait, la part de l'assistance aux projections en français baisse de 72,8 % à 71,3 % de 2007 à 2008. À l'inverse, l'assistance aux projections de films dans une autre langue augmente, passant de 27,2 % à 28,7 % de l'assistance totale. Il s'agit de la troisième hausse consécutive, et elle est en outre plus importante que les précédentes (un gain de 1,5 point comparativement à 0,3 point de pourcentage en 2007).

Au cours des cinq dernières années, soit de 2004 à 2008, le TCAM de l'assistance aux projections en français est négatif, soit – 4,8 %. Toutefois, dans un contexte de baisse générale de la fréquentation, il s'agit d'une bonne performance, puisque le taux est de – 5,5 % concernant l'ensemble des projections et de – 7,1 % pour ce qui est des projections dans une autre langue que le français. Il faut se rappeler que la part de l'assistance

Tableau 6.3
Assistance selon la langue et la catégorie de classement des films, Québec, 2004-2008

	2004		2005		2006		2007		2008	
	k	%	k	%	k	%	k	%	k	%
Assistance	**28 333,2**	**100,0**	**26 311,9**	**100,0**	**24 833,3**	**100,0**	**24 272,0**	**100,0**	**22 611,3**	**100,0**
Français	19 647,7	69,3	19 385,6	73,7	18 150,2	73,1	17 680,7	72,8	16 128,9	71,3
Cinémas	18 962,8	96,5	18 775,7	96,9	17 589,1	96,9	17 077,0	96,6	15 629,1	96,9
Ciné-parcs	684,9	3,5	609,9	3,1	561,1	3,1	603,7	3,4	499,8	3,1
Autre que français	8 685,5	30,7	6 926,3	26,3	6 683,1	26,9	6 591,3	27,2	6 482,4	28,7
Cinémas	8 658,8	99,7	6 915,8	99,8	6 674,3	99,9	6 582,4	99,9	6 474,1	99,9
Ciné-parcs	26,7	0,3	10,5	0,2	8,8	0,1	8,9	0,1	8,4	0,1
Visa général	20 147,2	71,1	14 963,2	56,9	14 075,4	56,7	14 286,4	58,9	14 273,8	63,1
Cinémas	19 691,1	97,7	14 774,1	98,7	13 836,2	98,3	14 031,4	98,2	14 118,1	98,9
Ciné-parcs	456,1	2,3	189,1	1,3	239,2	1,7	255,0	1,8	155,7	1,1
13 ans et plus	7 366,1	26,0	10 521,4	40,0	9 788,9	39,4	8 764,9	36,1	7 602,8	33,6
Cinémas	7 114,5	96,6	10 090,8	95,9	9 462,6	96,7	8 418,0	96,0	7 250,6	95,4
Ciné-parcs	251,6	3,4	430,6	4,1	326,3	3,3	346,9	4,0	352,2	4,6
16 ans et plus	761,1	2,7	752,9	2,9	758,9	3,1	1 143,8	4,7	690,4	3,1
Cinémas	757,2	99,5	752,2	99,9	754,5	99,4	1 133,1	99,1	690,2	100,0
Ciné-parcs	4,0	0,5	0,7	0,1	4,4	0,6	10,7	0,9	0,2	—
18 ans et plus[1]	58,7	0,2	74,4	0,3	210,2	0,8	76,9	0,3	44,4	0,2

1 Catégorie de classement réservée aux cinémas.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

aux projections en français était de 63,6 % en 1996. Cette dernière a crû à un rythme annuel moyen de 1,9 point de pourcentage jusqu'en 2002, année record d'assistance au cinéma au Québec, avec une part de 71,0 %. Depuis 2002, la part de l'assistance aux projections en français est demeurée relativement stable en 2003 et en 2004, mais a continué de progresser entre 2005 et 2007, affichant des proportions respectives de 73,7 %, de 73,1 % et de 72,8 % de l'assistance. Enfin, en 2008, malgré une perte plus substantielle de 1,5 point de pourcentage, l'assistance aux films en français (71,3 %) demeure au-dessus de celle de 2002.

De façon plus prononcée que dans les cinémas, qui connaissent une baisse de l'assistance de 6,6 %, les ciné-parcs enregistrent une réduction du nombre d'entrées dans une proportion qui s'élève à 17,0 % par rapport à 2007. Leurs 508,7 milliers d'entrées en 2008 correspondent à 103,9 milliers d'entrées de moins qu'en 2007 et à 95,9 milliers de moins que la moyenne annuelle depuis 2004 (604,6 milliers). Il s'agit en fait de la plus faible assistance observée depuis au moins 1996, et c'est le fléchissement le plus important rencontré au cours de cette même période. L'assistance dans les ciné-parcs passe de 2,5 % de l'assistance globale en 2007 à 2,2 % en 2008. Cette baisse notable, qui survient après la hausse de 7,5 % entre 2006 et 2007, renforce la tendance négative dans les ciné-parcs. En effet, si, pour l'ensemble de la période 1996-2008, le TCAM est de – 5,0 %, on observe des périodes bien distinctes au cours de ces années. Tout d'abord, une forte tendance baissière entre 1996 et 2000, quand le taux de croissance descend à – 9,2 %, suivie d'une période de croissance qui s'étend de 2000 à 2004, moment où le taux devient même positif à 2,5 % et, enfin, des résultats qui sont en baisse depuis (à l'exception de 2007), et qui font redescendre la croissance dans les valeurs négatives, soit un taux de – 8,0 % de 2004 à 2008.

Totalisant 14,3 millions d'entrées, l'assistance aux films classés « visa général » connaît en 2008 une faible diminution de 0,1 % par rapport à 2007. L'assistance globale ayant diminué de façon plus prononcée, la part de l'assistance de cette catégorie de films gagne 4,2 points de pourcentage, passant de 58,9 % à 63,1 %. L'assistance aux films classés « 13 ans et plus » diminue, quant à elle, de 1,2 million d'entrées, soit de 13,3 % par rapport aux 8,8 millions d'entrées de 2007. De 36,1 % en 2007, la part des entrées pour cette catégorie de films régresse notablement à 33,6 % en 2008. En ce qui a trait aux résultats de l'assistance à ces deux catégories de films – « visa général » et « 13 ans et plus » –, ils varient beaucoup d'année en

Figure 6.5
Assistance selon la langue de projection des films, Québec, 2004-2008

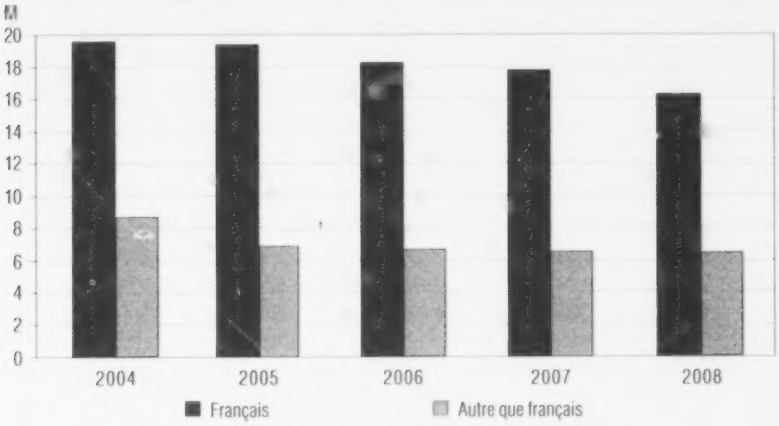

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 6.6
Assistance selon la langue et la catégorie de classement des films, Québec, 2008

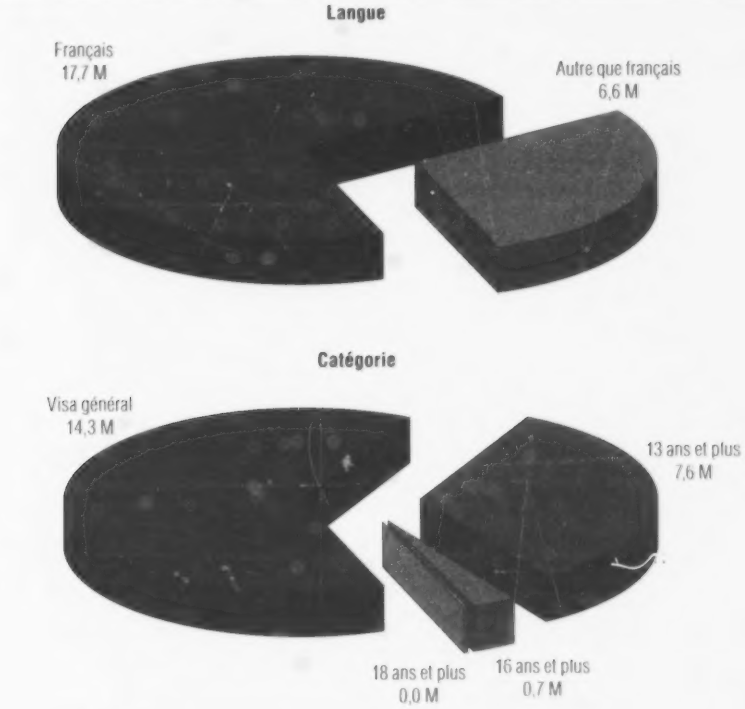

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

année. En plus des changements importants observés entre 2007 et 2008, rappelons qu'entre 2004 et 2005, la part des films de la catégorie « visa général » avait chuté de 25,7 %, tandis que les films classés « 13 ans et plus » avaient enregistré une hausse spectaculaire de 42,8 %. En fin de compte, de telles variations sont le fait d'une assistance qui alterne, selon l'offre, entre ces deux catégories de films, qui retiennent, ensemble, depuis 2004, plus de 95,0 % de l'assistance globale.

L'augmentation de l'assistance pour les films classés « visa général », et le maintien, pour ainsi dire, de la part des films « visa général » et « 13 ans et plus », est le fruit de sévères baisses au sein des deux autres catégories. Plus précisément, l'assistance aux films « 16 ans et plus » diminue dans une proportion de 39,6 % par rapport à 2007, soit 453,4 milliers d'entrées de moins, puis l'auditoire des films classés « 18 ans et plus » connaît une baisse de 42,3 %, passant de 76,9 à 44,4 milliers d'entrées. Il s'agit du niveau le plus bas jamais enregistré quant à l'assistance aux films réservés aux adultes. Enfin, ces deux catégories de films comptent pour 3,6 % de l'assistance globale annuelle moyenne de 2004 à 2008.

Le nombre d'entrées aux ciné-parcs et dans les cinémas par rapport à la population québécoise diminue considérablement, passant de 3,2 entrées par habitant en 2007 à 2,9 entrées en 2008. Après l'augmentation constante du nombre d'entrées par habitant observée de 1991 (1,9 entrée) au record de 2002 (4,0 entrées), des baisses successives de 2003 à 2007 ramènent ce nombre à 3,2 entrées. En ce sens, l'année 2008 marque un nouveau pas descendant, soit une chute de 0,3 entrée par habitant.

LES RECETTES AU GUICHET

Tout comme l'assistance, les recettes diminuent une sixième année consécutive et passent de 163,9 M$ en 2007 à 162,0 M$ en 2008 (tableau 6.4). Cette baisse de 1,2% est cependant nettement plus faible que celle de l'assistance (– 6,8%). Cet écart s'explique par la hausse importante du prix moyen de l'entrée (sans les taxes), qui passe de 6,75$ à 7,16$. Pendant la période 2004-2008, la décroissance continue de l'assistance (– 5,5% en moyenne) et le rythme plus faible de l'augmentation du prix moyen de l'entrée (3,2% par année en moyenne) entraînent une diminution annuelle moyenne des recettes de 2,4%. Durant cette période, la moyenne des recettes s'établit à 168,9 M$. Les recettes de 2008 sont donc de 4,1% inférieures à la moyenne des cinq dernières années.

Les recettes au guichet découlant des projections de films en langue française diminuent de 4,1% en 2008. Il s'agit de l'une des diminutions les plus importantes au cours de la période 2004-2008, l'autre étant celle de 6,5% en 2006. La proportion des recettes des films projetés en français par rapport aux recettes totales recule de 2,1 points de pourcentage et passe de 70,2% à 68,1% en 2008. Les recettes relatives aux films projetés dans une autre langue que le français augmentent, quant à elles, de 5,8% en 2008 par rapport à l'année précédente, mettant ainsi un terme à la diminution des recettes dans cette catégorie, amorcée en 2005. Au cours des cinq dernières années, le taux de croissance annuel des recettes pour les films en français a été de – 1,9%. En qui concerne les films dans une autre langue, la reprise de 2008 n'est pas assez forte pour faire passer ce taux dans les valeurs positives, et celui-ci s'établit à – 3,4%.

Pendant cette même période, les projections en français, qui attirent en moyenne 72,0% de l'assistance globale, génèrent en moyenne 69,0% des recettes totales, tandis que les projections dans une autre langue que le français – qui retiennent 28,0% de l'assistance – génèrent 31,0% des recettes. L'écart, selon la langue de projection, entre la proportion de l'assistance et celle des recettes s'explique par le fait que le prix moyen d'accès aux films en français est moins élevé, d'une part, et qu'il augmente moins rapidement, d'autre part, que le prix moyen des projections dans les autres langues. En 2004, le prix moyen d'un billet pour une projection en français était de 6,07 $, soit 0,77 $ de moins que le

Tableau 6.4
Recettes selon la langue et la catégorie de classement des films, Québec, 2004-2008

	2004		2005		2006		2007		2008	
	k$	%	k$	%	k$	%	k$	%	k$	%
Recettes	**178 680,3**	**100,0**	**175 052,5**	**100,0**	**165 118,3**	**100,0**	**163 867,6**	**100,0**	**161 974,1**	**100,0**
Français	119 272,7	66,8	123 181,3	70,4	115 154,0	69,7	115 003,5	70,2	110 281,1	68,1
Cinémas	114 719,4	96,2	119 091,2	96,7	111 390,5	96,7	111 008,4	96,5	106 866,6	96,9
Ciné-parcs	4 553,3	3,8	4 090,1	3,3	3 763,5	3,3	3 995,2	3,5	3 414,6	3,1
Autre que français	59 407,5	33,2	51 871,2	29,6	49 964,3	30,3	48 864,1	29,8	51 693,0	31,9
Cinémas	59 213,5	99,7	51 791,7	99,8	49 894,2	99,9	48 794,8	99,9	51 626,7	99,9
Ciné-parcs	194,0	0,3	79,5	0,2	70,1	0,1	69,3	0,1	66,3	0,1
Visa général	124 873,0	69,9	97 401,6	55,6	90 710,5	54,9	93 508,9	57,1	99 882,0	61,7
Cinémas	121 892,9	97,6	96 159,2	98,7	89 117,1	98,2	91 856,1	98,2	98 844,2	99,0
Ciné-parcs	2 980,1	2,4	1 242,4	1,3	1 593,4	1,8	1 652,8	1,8	1 037,7	1,0
13 ans et plus	48 466,2	27,1	71 738,6	41,0	67 540,7	40,9	61 775,2	37,7	56 656,8	35,0
Cinémas	46 723,1	96,4	68 817,2	95,9	65 332,4	96,7	59 443,4	96,2	54 216,0	95,7
Ciné-parcs	1 743,1	3,6	2 921,5	4,1	2 208,3	3,3	2 331,8	3,8	2 440,9	4,3
16 ans et plus	4 951,9	2,8	5 397,9	3,1	5 359,7	3,2	8 014,7	4,9	5 080,5	3,1
Cinémas	4 927,9	99,5	5 392,1	99,9	5 327,8	99,4	7 934,8	99,0	5 078,2	100,0
Ciné-parcs	24,1	0,5	5,7	0,1	31,9	0,6	79,9	1,0	2,3	—
18 ans et plus[1]	389,1	0,2	514,4	0,3	1 507,3	0,9	568,8	0,3	354,8	0,2

1. Catégorie de films réservée aux cinémas.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

prix moyen d'un billet pour une projection dans une autre langue, qui était de 6,84 $. Depuis, l'écart s'est agrandi et en 2008, il en coûte en moyenne 6,84 $ pour assister à un film en français et 7,97 $ pour visionner un film dans une autre langue, soit 1,14 $ de moins.

En ce qui a trait aux recettes des ciné-parcs, elles chutent de façon plus marquée que celles des salles de cinéma, passant de 4,1 M$ en 2007 à 3,5 M$ en 2008, soit une baisse de 14,4 %. Après avoir connu une hausse de 0,2 point de pourcentage en 2007, la part des recettes des ciné-parcs par rapport à l'ensemble passe de 2,5 % à 2,1 % en 2008, ce qui l'éloigne à nouveau de la part record de 4,4 % en 1997.

Avec la faible diminution de 0,1 % de l'assistance aux films classés « visa général », les recettes de cette catégorie de films augmentent quand même en 2008 et s'établissent à 99,9 M$, soit une hausse notable de 6,8 % par rapport aux résultats de 2007. Par ailleurs, ces films procurent 61,7 % des recettes totales en 2008, soit un gain de 4,6 points de pourcentage. La ventilation des recettes au guichet en fonction de la catégorie de films permet également de constater que, tout comme l'assistance à ces films, les recettes des films classés « 13 ans et plus » diminuent, de leur côté, considérablement. En effet, les recettes passent de 61,8 M$ en 2007 à 56,7 M$ en 2008, soit une baisse de 8,3 %. La part de ces projections diminue tout autant, passant de 37,7 % en 2007 à 35,0 % en 2008.

Malgré les importantes variations annuelles des recettes engendrées par les catégories « visa général » et « 13 ans et plus », il reste que, conformément à l'assistance qu'elles attirent ensemble, elles génèrent toujours la plus grande part des recettes. En 2008, ces deux catégories de films, qui attirent 96,8 % de l'auditoire, totalisent 156,5 M$ au guichet, soit 96,6 % de l'ensemble des recettes. Il s'agit d'un gain de 1,8 point de pourcentage par rapport à 2007, lequel survient après quatre années de baisse consécutives. De 2004 à 2008, les films classés « 13 ans et plus » enregistrent une variation annuelle moyenne positive des recettes, à savoir 4,0 %. Concernant la même période, les films classés « visa général » connaissent un TCAM négatif, soit – 5,4 %. Cela dit, les films classés « visa général » et « 13 ans et plus » génèrent, en moyenne, respectivement 59,9 % et 36,2 % des 168,9 M$ de recettes annuelles moyennes pendant cette période.

Les recettes des films classés « 16 ans et plus » chutent de 36,6 % en 2008, totalisant 5,1 M$, soit 2,9 M$ de moins qu'en 2007. Pour ce qui est des films classés « 18 ans et plus », les recettes baissent de 37,6 % et s'établissent à 354,8 milliers de dollars.

Par rapport à la population du Québec, les recettes diminuent encore en 2008. De 21,32 $ par habitant en 2007, elles passent à 20,90 $ en 2008, c'est-à-dire qu'elles connaissent une réduction de 2,0 %. Ainsi, après des recettes estimées à 24,66 $ par personne en 2002 – un sommet –, la période 2002-2008 montre un TCAM de – 2,7 %, ce qui est bien différent du taux de 9,5 % de la période 1995-2002.

Après une année de hausse des recettes par projection en 2007, soit de 3,3 % pour un total de 171 $, les recettes baissent à nouveau en 2008 et se fixent à 168 $, soit une réduction de 1,3 %. Cette diminution, bien que légère, reprend la tendance à la baisse amorcée en 2003. Rappelons que l'année 2006 a été importante à ce chapitre, quand les recettes par projection ont chuté de 10,3 %. Ainsi, le TCAM des recettes par projection de 2004 à 2008 présente une valeur négative, soit – 2,5 %. Cette décroissance est plus forte que celle qui a marqué la période 1975-2008 (– 0,9 % annuellement) ou celle de 1975-2003 (– 0,6 %).

Par ailleurs, la valeur négative du TCAM relatif au nombre de projections par écran (– 0,2 %) indique la continuation de la lente décroissance de l'utilisation des infrastructures de 2004 à 2008. Cette tendance contraste de manière saisissante avec la croissance continue de cet indicateur de 1985 à 2004, soit 2,5 % annuellement en moyenne.

LES RÉSULTATS SELON LE PAYS D'ORIGINE[1]

Après l'année lumineuse que constitue 2005 dans l'histoire du cinéma québécois, 2008 poursuit le recul entamé en 2006 quant à la performance des films québécois au guichet. Voyons donc comment se répartissent les résultats d'exploitation selon le pays d'origine des films.

1. Les résultats selon le pays d'origine excluent les données relatives aux programmes doubles présentant des films d'origines différentes.

Les films états-uniens, qui continuent de dominer l'offre, enregistrent en 2008 la part de marché la plus importante depuis 2004, soit 78,6 % des projections totales, une proportion supérieure de 3,8 points de pourcentage par rapport à 2007 (voir le tableau 6.5). D'ailleurs, les films états-uniens sont les seuls à enregistrer une progression au cours de l'exercice 2007-2008. Cette part accrue des projections totales en 2008 indique un arrêt certain du mouvement à la baisse qui, de 2001 à 2005, a réduit de 9,3 points de pourcentage la part des projections des films de nos voisins du Sud, laquelle était de 79,5 % en 2001.

Pendant que les cinémas et les ciné-parcs enregistrent, en 2008, 1 805 projections de plus que l'année précédente – rappelons qu'il s'agit d'une hausse minime de 0,2 % –, ils offrent 37 702 projections de plus qu'en 2007 en ce qui a trait aux films en provenance des États-Unis, soit une augmentation de 5,2 %. Le nombre de projections de films provenant de la France chute de son côté de 20,9 % en 2008 (12 563 projections de moins) et représentent maintenant 4,9 % de toutes les projections. Cette part avait augmenté entre 2006 et 2007, passant de 5,0 % à 6,3 %.

Tableau 6.5

Assistance, recettes et projections, selon le pays d'origine des films[1], Québec, 2004-2008

Pays	Assistance		Recettes		Projections	
	n	%	$	%	n	%
2004	**28 171 552**	**100,0**	**177 591 594**	**100,0**	**959 184**	**100,0**
États-Unis	20 397 458	72,4	129 152 059	72,7	697 900	72,8
France	1 083 230	3,8	6 625 204	3,7	42 734	4,5
Québec	3 890 518	13,8	23 361 110	13,2	117 596	12,3
Canada[2]	294 303	1,0	1 890 623	1,1	14 457	1,5
Autres pays	2 506 043	8,9	16 562 598	9,3	86 497	9,0
2005	**26 197 162**	**100,0**	**174 277 253**	**100,0**	**949 555**	**100,0**
États-Unis	17 969 830	68,6	120 849 077	69,3	666 642	70,2
France	1 100 916	4,2	7 127 104	4,1	52 519	5,5
Québec	4 960 041	18,9	31 573 025	18,1	149 758	15,8
Canada[2]	342 804	1,3	2 280 132	1,3	15 535	1,6
Autres pays	1 823 571	7,0	12 447 915	7,1	65 061	6,9
2006	**24 741 250**	**100,0**	**164 511 654**	**100,0**	**999 160**	**100,0**
États-Unis	18 985 774	76,7	126 983 630	77,2	763 884	76,5
France	957 581	3,9	6 005 869	3,7	50 145	5,0
Québec	2 893 923	11,7	18 805 840	11,4	99 524	10,0
Canada[2]	178 932	0,7	1 208 984	0,7	9 064	0,9
Autres pays	1 725 040	7,0	11 507 331	7,0	76 543	7,7
2007	**24 141 031**	**100,0**	**163 019 953**	**100,0**	**960 281**	**100,0**
États-Unis	18 312 626	75,9	124 407 253	76,3	718 410	74,8
France	1 363 097	5,6	8 766 569	5,4	60 175	6,3
Québec	2 550 598	10,6	16 644 638	10,2	96 513	10,1
Canada[2]	161 438	0,7	1 078 724	0,7	8 287	0,9
Autres pays	1 753 272	7,3	12 122 769	7,4	76 896	8,0
2008	**22 536 979**	**100,0**	**161 474 308**	**100,0**	**962 086**	**100,0**
États-Unis	17 785 904	78,9	128 451 934	79,5	756 112	78,6
France	1 017 552	4,5	6 848 741	4,2	47 612	4,9
Québec	2 140 065	9,5	14 437 904	8,9	90 278	9,4
Canada[2]	96 643	0,4	682 088	0,4	6 099	0,6
Autres pays	1 496 815	6,6	11 053 641	6,8	61 985	6,4

1. Relativement aux programmes simples et à ceux de plus d'un film ayant le même pays d'origine.
2. À l'exception du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

De 96 513 projections en 2007, les films québécois passent à 90 278, soit une baisse de 6,5 %. Rappelons que, de 2001 à 2005, la part de l'offre relative aux produits québécois s'est accrue, passant de 5,6 % à 15,8 %. En 2006 cependant, celle-ci a reculé à 10,0 %, puis est restée relativement stable en 2007. En 2008, la part de l'offre diminue à nouveau de 0,7 point de pourcentage et s'établit à 9,4 %. En ce qui concerne la part des productions cinématographiques du Canada, à l'exception du Québec, après deux années de stabilité, celle-ci diminue de 0,3 point de pourcentage, ce qui correspond à 0,6 % des projections en 2008. Enfin, la part des films provenant des autres pays perd 1,6 point de pourcentage en 2008 et atteint 6,4 %, et ce, après deux hausses consécutives, soit de 6,9 % à 7,7 % en 2006, puis à 8,0 % en 2007.

En ce qui a trait à la demande cinématographique, c'est-à-dire l'assistance, et aux recettes qui en découlent, on observe les mêmes tendances que celles de l'offre. En 2008, bien que l'assistance diminue en valeur absolue (526 722 entrées en moins), la part des films états-uniens par rapport à l'assistance globale passe de 75,9 % à 78,9 %, soit une augmentation de 3,0 points de pourcentage, et un gain de recettes de 3,2 points de pourcentage (4,0 M$). Cette situation s'explique par la faible performance des films des autres pays, notamment la France. En effet,

après une hausse de 405 516 entrées et un gain de 2,8 M$ en 2007, les films français mettent fin à cette reprise en 2008. L'assistance et les recettes chutent alors de 25,3 % et de 21,9 % respectivement.

Quant aux productions québécoises, elles présentent une baisse des recettes de 13,3 % par rapport à 2007. L'assistance aux films québécois diminue de 16,1 %, soit 410 533 entrées de moins, et la part de ces films passe de 10,6 % à 9,5 % en 2008. De leur côté, les productions du Canada poursuivent la descente amorcée en 2006, quand elles one vu leur assistance décroître de 47,8 %, puis de 9,8 % en 2007, en présentant, en 2008, une baisse de 40,1 % de l'assistance et une diminution de 36,8 % des recettes. Leur part de l'assistance s'établit à 0,4 %, soit le taux le plus bas depuis 2000. Enfin, la part des films provenant des autres pays recule de 0,7 point de pourcentage et représente 6,6 % de l'assistance globale. Rappelons que, pour l'ensemble des films, et en excluant les programmes doubles ayant des films d'origine différente, l'assistance affiche une diminution de 6,6 %, tandis que les recettes baissent de façon moins marquée, soit de 0,9 %, et que le nombre de projections reste pratiquement stable avec une augmentation de 0,2 % en 2008.

Figure 6.7
Répartition des projections selon le pays producteur, Québec, 2008

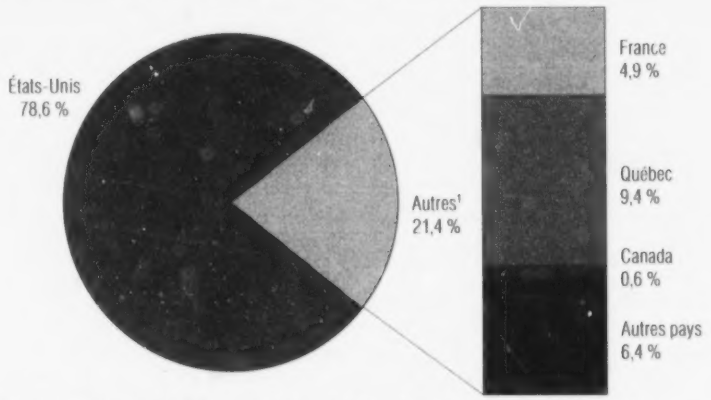

1. Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause de l'arrondissement.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 6.8
Répartition de l'assistance selon le pays producteur, Québec, 2008

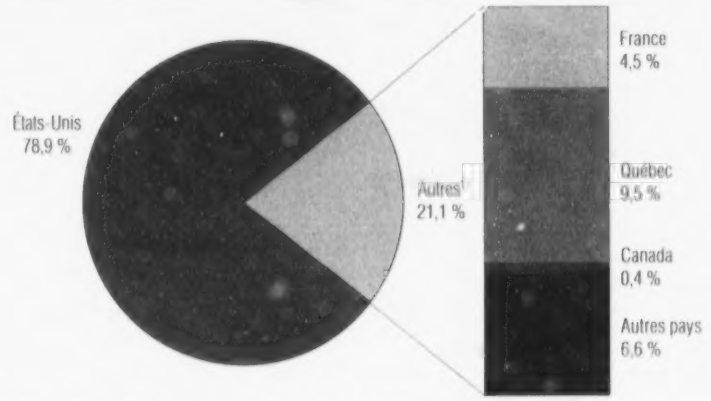

1. Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause de l'arrondissement.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La tendance selon laquelle, depuis 1997, l'assistance par projection est toujours plus élevée pour les films québécois – sauf en 2000 – se maintient en 2008, mais l'écart par rapport à l'ensemble des films diminue considérablement avec les années. En 2008, on compte en moyenne 23,4 entrées par projection concernant l'ensemble des films, tandis que l'assistance à chaque projection d'une production du Québec est de 23,7 entrées. À titre de comparaison, si, en 2005, on observe une différence de 5,5 entrées entre l'assistance par projection pour l'ensemble des films et pour les films québécois, celle-ci se contracte maintenant à 0,3 entrée.

En 2008, tous les pays (y compris le Québec) connaissent une baisse du nombre d'entrées par projection, sauf les films de la catégorie « Autres » dont le nombre moyen augmente de 1,3 entrée et s'établit à 24,1 en 2008. Le nombre d'entrées par projection baisse de 2,0 pour les films états-uniens (23,5), de 1,3 pour les films français (21,4) et de 3,7 pour les productions canadiennes (15,8).

LES DONNÉES RÉGIONALES

Afin de respecter les règles en matière de protection des renseignements confidentiels, soulignons d'abord que les données régionales ne tiennent compte que des cinémas. En effet, le nombre restreint de ciné-parcs dans chaque région ne permet pas de divulguer de résultats concernant ce type d'établissements.

Les régions de Montréal, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale continuent d'attirer la plus forte assistance, soit respectivement 32,2%, 16,8% et 11,6% de toute l'assistance. Bien que la répartition de l'assistance selon les régions ne connaisse pas de changements majeurs cette année, ceux-ci sont à l'avantage des régions centrales (Montréal et la Capitale-Nationale) et, surtout, périphériques (principalement la Montérégie). Dans cet esprit, sans renverser la tendance à la décentralisation de la fréquentation des cinémas observée depuis 2000, les résultats selon le type de régions pour la période 2006-2008 indiquent une certaine altération de ce mouvement. La catégorisation ici utilisée est celle du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine[2]. On y trouve quatre types de régions : les régions centrales, périphériques, intermédiaires et éloignées. Le tableau ci-dessous présente les régions selon le type.

Tableau 6.6

Assistance, recettes et projections dans les cinémas, par région administrative, Québec, 2008

Région administrative	Assistance		Recettes		Projections	
	k	%	k$	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	283,2	1,3	1 556,6	1,0	16 754	1,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	501,6	2,3	3 368,8	2,1	22 617	2,4
Capitale-Nationale	2 571,6	11,6	16 537,9	10,4	74 405	7,8
Mauricie	635,9	2,9	3 902,1	2,5	31 948	3,3
Estrie	755,4	3,4	4 797,3	3,0	41 980	4,4
Montréal	7 112,2	32,2	55 549,0	35,0	276 993	28,9
Outaouais	918,5	4,2	6 962,2	4,4	47 307	4,9
Abitibi-Témiscamingue	232,8	1,1	1 327,8	0,8	15 181	1,6
Côte-Nord	x	x	x	x	x	x
Nord-du-Québec	x	x	x	x	x	x
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	45,0	0,2	269,1	0,2	2 721	0,3
Chaudière-Appalaches	545,8	2,5	3 411,7	2,2	32 768	3,4
Laval	x	x	x	x	x	x
Lanaudière	1 154,4	5,2	8 805,7	5,6	45 064	4,7
Laurentides	1 380,5	6,2	9 077,0	5,7	70 119	7,3
Montérégie	3 723,9	16,8	27 183,6	17,2	185 498	19,3
Centre-du-Québec	515,0	2,3	3 490,7	2,2	27 101	2,8
Le Québec	**22 103,2**	**100,0**	**158 493,2**	**100,0**	**959 072**	**100,0**

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Entre 2006 et 2008, même si l'assistance enregistre une baisse en valeur absolue dans les régions périphériques, celles-ci affichent le taux de croissance annuel le plus satisfaisant, soit – 0,6%. En ce qui concerne les autres régions, ce taux descend à – 5,5 % dans les régions intermédiaires et à – 6,6 % dans les régions éloignées. Pour ce qui est des régions centrales, même si elles affichent un taux de croissance négatif de – 5,3% entre 2006 et 2008, elles dominent toujours largement en regard de la répartition de l'assistance au Québec. En somme, la baisse de l'assistance au Québec au cours de cette période, qui est de – 6,6 %, relève en bonne partie des diminutions que connaissent les régions intermédiaires et éloignées, où la fréquentation des cinémas est moins intensive que dans les régions centrales et périphériques.

En abordant cette fois chacune des régions, on remarque que la part de la région de Montréal affiche une baisse minime de 0,1 point de pourcentage et que les régions de la Capitale-Nationale et de la Montérégie gagnent respectivement 0,4 et 0,5 point de pourcentage. Enfin, les régions de Lanaudière, de l'Outaouais, du Centre-du-Québec

Régions centrales	Capitale-Nationale, Montréal
Régions périphériques	Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Laurentides, Laval, Montérégie
Régions intermédiaires	Mauricie, Estrie, Centre-du-Québec, Outaouais
Régions éloignées	Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

2. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Portraits régionaux, [En ligne], 2005, http://www.mccct.gouv.qc.ca/index.php?id=2384

et du Bas-Saint-Laurent enregistrent toutes une baisse de l'ordre de 0,1 point de pourcentage et le Saguenay–Lac-Saint-Jean perd 0,2 point de pourcentage.

En considérant le nombre d'entrées par habitant selon les régions, on peut mieux saisir l'effet de la proximité et du développement des infrastructures cinématographiques sur l'assistance. Tandis que, dans l'ensemble de la population québécoise, on compte 2,9 entrées par personne dans les cinémas en 2008, on en dénombre 3,8 à Montréal et dans la Capitale-Nationale, comparativement à 0,5 en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 1,4 au Bas-Saint-Laurent et dans la Chaudière-Appalaches et 1,6 en Abitibi-Témiscamingue.

Contrairement à l'assistance qui, en 2008, diminue de 6,6 %, le nombre de projections augmente par rapport à 2007. Il s'agit toutefois d'une légère croissance de 0,1 %, soit 1 409 projections, pour un total de 959 072. Les régions de Montréal et de la Montérégie bénéficient respectivement de 28,9 % et de 19,3 % des projections en 2008. À elles seules, ces deux régions accaparent près de la moitié des projections, soit 48,2 %. Il s'agit d'une proportion en hausse depuis 2005 et 2006 (une part de 46,4 % pour ces deux années) et d'un gain de 0,5 point de pourcentage par rapport à celle de 2007, qui était de 47,7 %. Après la Montérégie vient le Saguenay–Lac-Saint-Jean qui connaît une croissance de 6,7 % du nombre de projections en 2008. C'est la région de Lanaudière qui affiche la plus faible performance en ce qui a trait au nombre de projections, soit une diminution de 6,9 %. La Capitale-Nationale suit de près avec une baisse de 4,7 %, tout de même moins notable que celle de 2007, soit de 28,6 %.

En 2008, la baisse de 6,6 % du nombre d'entrées et la faible hausse de 0,1 % du nombre de projections entraînent la réduction du nombre moyen d'entrées par projection. En effet, celui-ci passe de 24,7 en 2007 à 23,0 en 2008, soit une chute de 6,7 % ou de 1,7 entrée par projection. Après un léger redressement entre 2006 et 2007, soit de 24,3 à 24,7, l'année 2008 s'inscrit dans la tendance descendante observée depuis 2003. La réduction du nombre d'entrées par projection est manifeste surtout au Saguenay–Lac-Saint-Jean où l'assistance par projection perd 5,4 entrées, en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine avec une diminution de 4,2 entrées, et en Montérégie, avec une perte de 2,5 entrées. Les autres régions connaissent des diminutions moindres et la Capitale-Nationale est la seule à afficher une hausse, soit 0,4 entrée. Les régions qui affichent le plus grand nombre d'entrées par projection sont la Capitale-Nationale (34,6), Montréal (25,7) et Lanaudière (25,6).

Depuis 2004, le nombre d'entrées par projection dans les cinémas du Québec diminue annuellement de 5,5 % en moyenne. Cette décrue atteint 10,9 % dans les Laurentides et 12,1 % en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Montréal enregistre la diminution la moins importante, soit – 4,2 %. Seule la Capitale-Nationale affiche un taux de croissance annuel positif pour cette période, soit 4,4 %. Cette croissance est essentiellement causée par la baisse radicale du nombre de projections à la suite de la fermeture de plusieurs écrans. Le nombre moyen d'écrans en activité y est passé de 77 en 2004 à 54 en 2008.

LE NOMBRE DE FILMS EN EXPLOITATION

En 2008, 710 films sont présentés dans les cinémas et les ciné-parcs au Québec, comparativement à 657 en 2007. Il s'agit d'une deuxième hausse consécutive, et celle-ci est plus importante que la précédente, soit de 8,1 % alors qu'elle était de 1,2 % en 2007. De fait, l'offre de films en 2008 dépasse la moyenne observée au cours des cinq dernières années, qui est de 686 films (voir tableau 6.7). La période 2004-2008 affiche toutefois un TCAM négatif, soit – 0,7 %.

Au Québec, l'offre cinématographique est en bonne partie déterminée par les différents types d'établissements. Certains exploitants présentent uniquement des primeurs qui tiennent l'affiche pendant un certain temps, d'autres sont des « cinémas de répertoire » dont la programmation change quotidiennement et d'autres encore se consacrent exclusivement aux films classés « 18 ans et plus ».

Sur les 710 films projetés sur les écrans des cinémas et des ciné-parcs du Québec en 2008, on compte 384 films « visa général », 203 films « 13 ans et plus », 22 films « 16 ans et plus » et 101 films « 18 ans et plus ». La hausse des projections dans les salles de cinéma en 2008 relève principalement de l'augmentation de projections du nombre de films « visa général », qui est passé de 331 à 384 en 2008, soit un bond de 16,0 %. Le nombre de films « 13 ans et plus » s'élève aussi, mais dans une proportion moindre de 1,0 %. Au total, le nombre de films de ces deux catégories a progressé de 10,3 %. À l'inverse, le nombre de films « 16 ans et plus » recule de 4,3 %, et celui des films « 18 ans et plus », de 1,0 %.

Tableau 6.7
Nombre de films présentés dans les salles de cinéma et les ciné-parcs, selon la catégorie, Québec, 2004-2008

Catégorie	2004		2005		2006		2007		2008	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Visa général	385	52,7	374	54,8	342	52,7	331	50,4	384	54,1
13 ans et plus	196	26,8	179	26,2	186	28,7	201	30,6	203	28,6
16 ans et plus	26	3,6	24	3,5	26	4,0	23	3,5	22	3,1
18 ans et plus	123	16,8	105	15,4	95	14,6	102	15,5	101	14,2
Total	**730**	**100,0**	**682**	**100,0**	**649**	**100,0**	**657**	**100,0**	**710**	**100,0**

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La montée impressionnante de 2008 pour l'ensemble des films « visa général » et « 13 ans et plus » fait passer leur TCAM dans les valeurs positives pour la période 2004-2008, soit 0,3 %. La catégorie des films « 13 ans et plus » enregistre un TCAM de 0,9 %. Le nombre de films « visa général » connaît un taux de croissance annuel négatif, soit – 0,1 %, mais celui-ci est de beaucoup moindre que celui des films « 16 ans et plus » et « 18 ans et plus » présentés sur les écrans du Québec, qui affichent des TCAM de – 4,1 % et de – 4,8 % respectivement.

Si l'on examine maintenant la provenance des films présentés de 2004 à 2008 (tableau 6.8), on constate d'abord que tous les pays affichent une hausse sauf le Québec, avec 8 films de moins qu'en 2007, année dont le bilan était positif avec un gain de 12 films. De fait, la part des films québécois par rapport au total des films en exploitation passe de 8,4 % à 6,6 % de 2007 à 2008. Bien que le nombre de films états-uniens augmente en 2008, sa part dans l'offre de films connaît une baisse de 2,3 points de pourcentage et s'établit à 53,1 %.

Les films en provenance du Canada connaissent une hausse une deuxième année consécutive. Celle-ci est de 28,6 % en 2008, ce qui se traduit par la plus forte part des films canadiens en

Figure 6.9
Nombre de films présentés dans les cinémas et les ciné-parcs selon la catégorie de classement, Québec, 2008

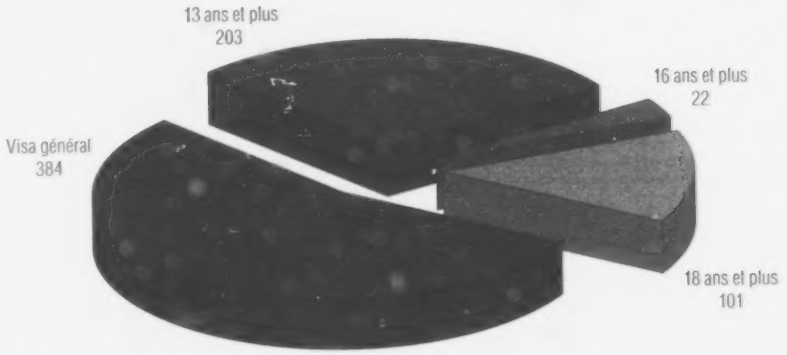

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 6.10
Nombre de films présentés dans les salles de cinéma et les ciné-parcs, selon le pays d'origine des films, Québec, 2008

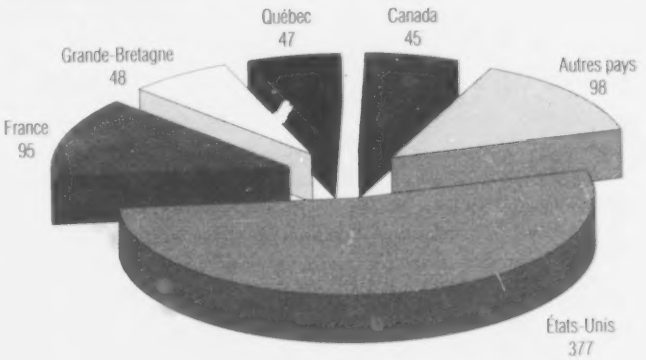

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 6.8
Nombre de films présentés dans les salles de cinéma et les ciné-parcs, selon le pays d'origine des films, Québec, 2004-2008

Pays	2004		2005		2006		2007		2008	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
États-Unis	409	56,0	353	51,8	343	52,9	364	55,4	377	53,1
France	89	12,2	88	12,9	96	14,8	87	13,2	95	13,4
Grande-Bretagne	37	5,1	35	5,1	42	6,5	30	4,6	48	6,8
Québec	61	8,4	48	7,0	43	6,6	55	8,4	47	6,6
Canada[1]	41	5,6	40	5,9	33	5,1	35	5,3	45	6,3
Autres pays	93	12,7	118	17,3	92	14,2	86	13,1	98	13,8
Total	**730**	**100,0**	**682**	**100,0**	**649**	**100,0**	**657**	**100,0**	**710**	**100,0**

1. À l'exception du Québec.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

exploitation depuis 2004, soit 6,3%. Même chose pour la part des films en provenance de Grande-Bretagne qui, en hausse de 60,0% par rapport à 2007, grimpe à 6,8%. Enfin, la France et les autres pays conservent à quelques dixièmes de point près leur part par rapport à l'année précédente, soit 13,4% et 13,8% respectivement.

LES FILMS À SUCCÈS

Le classement des films est effectué à partir de l'assistance aux projections en salle durant une période de trois ans, laquelle s'étend du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008. Le film *Bon Cop Bad Cop* conserve le premier rang une deuxième année, affichant 1,3 million d'entrées, suivi par les films *Da Vinci Code* et *Pirate des Caraïbes : le coffre du mort*, tous deux presque à égalité avec 1,0 million d'entrées. Au quatrième rang, on trouve *Le chevalier noir*, qui attire 994,4 milliers de spectateurs, tandis qu'aux cinquième et sixième rangs figurent *Harry Potter et l'Ordre du Phénix* (993,0 milliers) et *Spider-Man 3* (853,2 milliers).

Si *Bon Cop Bad Cop* a permis d'atteindre un sommet inégalé pour le cinéma québécois, soit un premier rang pour la première fois en 2006, le nombre d'œuvres d'ici apparaissant sur la liste 2006-2008 des 50 films à succès diminue de près de la moitié par rapport à l'exercice précédent, soit de 11 à 6, et baisse aussi quant aux rangs (la deuxième production du Québec était au sixième rang en 2005-2007, tandis qu'en 2006-2008, elle occupe le quatorzième). Les cinq autres films de la liste cette année sont *Les 3 p'tits cochons* (14e), *Cruising Bar* (28e), *Nitro* (29e), *Ma fille mon ange* (36e), *Le secret de ma mère* (45e). Toutefois, comme pour la période 2005-2007, celle de 2006-2008 compte 34 films québécois obtenant plus de 50 000 entrées au guichet. Cependant, la moyenne des recettes pour l'ensemble des 50 productions connaît une chute de 25,8%, soit 340,4 milliers de dollars de moins qu'en 2007, et une moyenne de 979,9 milliers de dollars, et ce, malgré la hausse du prix moyen du billet. Cette situation s'explique par une baisse généralisée de l'assistance. À titre indicatif, le nombre de productions ayant obtenu plus de 500 000 entrées était de sept lors de l'exercice de 2005-2007 et il est maintenant de deux. Enfin, les 50 films québécois ayant connu le plus de succès obtiennent en moyenne 205 758 entrées, ce qui représente 80 489 entrées de moins que pendant la période 2005-2007.

Un capitalisme sentimental, Olivier Asselin
Photo : K-Films Amérique

Tableau 6.9

Films à succès[1], en ordre décroissant de l'assistance, toutes origines confondues, Québec, du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008

Rang	Titre du film	Pays	Projections	Assistance	Recettes
			n		$
1	**Bon Cop Bad Cop**	**Québec**	**29 505**	**1 320 394**	**8 973 867**
2	Da Vinci Code	États-Unis	22 436	1 018 660	7 153 710
3	Pirates des Caraïbes : Le coffre du mort	États-Unis	21 924	1 017 653	6 791 787
4	Le chevalier noir	États-Unis	20 048	994 421	7 842 192
5	Harry Potter et l'Ordre du Phénix	États-Unis	19 759	992 998	6 569 610
6	Spider-Man 3	États-Unis	20 855	853 212	5 942 014
7	L'ère de glace : La fonte	États-Unis	18 696	765 104	4 719 145
8	Shrek le troisième	États-Unis	22 705	762 380	4 891 866
9	Les Simpson : Le film	États-Unis	15 798	736 322	4 829 823
10	Indiana Jones et le royaume du crâne de cristal	États-Unis	18 060	670 528	4 995 634
11	Casino Royale	États-Unis	17 116	669 736	4 780 646
12	Pirates des Caraïbes : Jusqu'au bout du monde	États-Unis	15 030	650 779	4 481 573
13	Iron Man	États-Unis	17 509	580 587	4 383 126
14	**Les 3 p'tits cochons**	**Québec**	**16 703**	**578 049**	**3 956 818**
15	Transformers - Le film	États-Unis	13 430	545 432	3 693 239
16	Clic	États-Unis	15 114	507 145	3 227 849
17	Trésor national - Le livre des secrets	États-Unis	14 040	481 768	3 475 083
18	007 Quantum	Royaume-Uni	13 506	480 750	3 768 468
19	Hancock	États-Unis	16 128	476 625	3 491 609
20	Mission : Impossible III	États-Unis	14 424	473 924	3 342 541
21	Twilight : La fascination	États-Unis	11 804	464 733	3 440 219
22	Une nuit au musée	États-Unis	14 243	460 443	2 935 479
23	X-Men - L'engagement ultime	États-Unis	14 046	457 309	3 261 000
24	Madagascar 2	États-Unis	14 408	456 955	3 154 388
25	La vengeance dans la peau	États-Unis	12 350	456 854	3 244 508
26	300	États-Unis	11 805	449 512	3 409 565
27	Wall-E	États-Unis	14 872	438 546	2 928 698
28	**Cruising Bar 2**	**Québec**	**13 922**	**428 356**	**2 982 381**
29	**Nitro**	**Québec**	**12 174**	**427 935**	**2 840 100**
30	Alvin et les Chipmunks	États-Unis	15 108	423 757	2 686 835
31	Kung Fu Panda	États-Unis	14 727	422 117	2 715 455
32	Je suis une légende	États-Unis	13 464	418 919	3 219 010
33	Ratatouille	États-Unis	11 494	404 207	2 546 338
34	Le retour de Superman	États-Unis	11 506	374 380	2 696 924
35	Voyage au centre de la terre	États-Unis	12 907	369 479	2 923 405
36	**Ma fille mon ange**	**Québec**	**10 718**	**365 985**	**2 415 765**
37	À la croisée des mondes - La boussole d'or	États-Unis	13 615	361 673	2 480 552
38	Dansez dans les rues	États-Unis	11 346	360 775	2 557 775
39	Vis libre ou crève	États-Unis	10 500	357 534	2 509 664
40	Huit en-dessous	États-Unis	10 345	352 412	2 107 766
41	Souvenirs de Brokeback Mountain	États-Unis	9 884	343 963	2 318 449
42	Les bagnoles	États-Unis	12 465	342 457	2 026 967
43	La momie : La tombe de l'empereur dragon	États-Unis	10 955	316 574	2 240 654
44	Les petits pieds du bonheur	Australie	12 125	312 910	1 936 700
45	**Le secret de ma mère**	**Québec**	**11 826**	**302 254**	**1 862 294**
46	La poursuite du bonheur	États-Unis	10 996	299 223	2 063 215
47	Nos voisins les hommes	États-Unis	12 474	298 325	1 814 600
48	Gangster américain	États-Unis	8 890	295 138	2 138 079
49	Agents troubles	États-Unis	10 847	292 511	2 153 630
50	Sexe à New York	États-Unis	9 989	292 303	2 257 227

1. Films présentés en programme simple.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 6.10

Films à succès[1], en ordre décroissant de l'assistance, films québécois seulement, Québec, du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008

Rang	Titre du film	Projections	Assistance	Recettes
		n		$
1	Bon Cop Bad Cop	29 505	1 320 394	8 973 867
2	Les 3 p'tits cochons	16 703	578 049	3 956 818
3	Cruising Bar 2	13 922	428 356	2 982 381
4	Nitro	12 174	427 935	2 840 100
5	Ma fille mon ange	10 718	365 985	2 415 765
6	Le secret de ma mère	11 826	302 254	1 862 294
7	Babine	7 145	286 615	1 954 725
8	À vos marques... Party!	9 911	286 402	1 773 951
9	Dans une galaxie près de chez vous 2	12 022	261 453	1 762 485
10	Les Boys IV	7 817	222 899	1 370 660
11	L'âge des ténèbres	8 237	190 827	1 314 177
12	Roméo et Juliette	8 656	188 689	1 186 492
13	Maurice Richard	6 513	176 283	1 097 252
14	Borderline	6 544	173 616	1 197 368
15	Le dernier continent	5 028	148 237	976 247
16	Un dimanche à Kigali	5 929	145 558	921 132
17	Ma tante Aline	5 380	136 957	808 925
18	Soie	5 450	122 134	783 521
19	Un été sans point ni coup sûr	5 113	113 114	727 612
20	La ligne brisée	6 701	111 199	765 615
21	Le grand départ	3 578	107 683	729 828
22	Nos voisins Dhantsu	5 062	98 058	631 643
23	La vie secrète des gens heureux	5 235	95 227	608 075
24	... Maman est chez le coiffeur	4 575	87 990	572 956
25	Guide de la petite vengeance	5 122	83 408	521 521
26	Congorama	3 874	76 278	485 213
27	La rage de l'ange	3 025	63 226	388 182
28	Bluff	3 643	62 492	401 176
29	Histoire de famille (parties 1 et 2)	2 382	59 434	357 486
30	La rivière aux castors ou les aventures de Mèche Blanche	3 665	58 419	345 664
31	C'est pas moi, je le jure!	3 143	55 816	371 994
32	Le déserteur	3 641	55 113	363 464
33	Le piège américain	3 227	54 269	371 187
34	Tout est parfait	2 572	51 402	350 493
35	Contre toute espérance	2 017	44 981	281 224
36	Continental, un film sans fusil	2 149	44 797	295 325
37	Cheech	3 163	43 598	283 171
38	Délivrez-moi	2 521	42 663	268 522
39	Duo	3 463	40 098	229 387
40	Ce qu'il faut pour vivre - INUUJJUTIKSAQ	1 677	35 098	225 867
41	Que Dieu bénisse l'Amérique	1 663	32 825	204 093
42	Comment survivre à ma mère	3 075	32 187	197 513
43	La brunante	1 655	24 306	145 939
44	Sans elle	1 584	22 878	138 535
45	Québec sur ordonnance	2 390	16 903	104 511
46	Le banquet	1 178	16 551	110 372
47	De l'autre côté du pays	454	15 578	105 380
48	Kamataki	579	15 355	113 022
49	Le ring	716	10 711	71 830
50	Truffe	833	7 465	49 322

1 Films présentés en programme simple.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 6.11

Films à succès[1], en ordre décroissant de l'assistance, toutes origines confondues, Québec, du 1er janvier 1985 au 31 décembre 2008

Rang	Titre du film	Année[2]	Pays	Projections	Assistance	Recettes
				n		$
1	Titanic	1997	États-Unis	28 671	3 286 209	17 146 097
2	Harry Potter à l'école des sorciers	2001	États-Unis	27 205	1 619 496	9 294 863
3	Le Seigneur des anneaux : La communauté de l'anneau	2001	États-Unis	18 292	1 528 814	9 547 443
4	Spider-Man	2002	États-Unis	25 651	1 506 653	9 392 205
5	Le Seigneur des anneaux : Le retour du roi	2003	États-Unis	20 518	1 407 929	8 887 986
6	Star Wars : épisode I - La menace fantôme	1999	États-Unis	29 003	1 382 054	7 985 647
7	Le Seigneur des anneaux : Les deux tours	2002	États-Unis	16 585	1 355 269	8 426 880
8	**Un homme et son péché**	**2002**	**Québec**	**22 528**	**1 341 602**	**8 121 715**
9	Harry Potter et la Chambre des secrets	2002	États-Unis	19 811	1 339 287	7 724 294
10	**Bon Cop Bad Cop**	**2006**	**Québec**	**29 505**	**1 320 394**	**8 973 867**
11	Le Parc jurassique	1993	États-Unis	16 093	1 198 556	6 118 239
12	Spider-Man 2	2004	États-Unis	22 098	1 198 313	7 538 317
13	**La Grande Séduction**	**2002**	**Québec**	**25 292**	**1 197 843**	**7 265 449**
14	Harry Potter et la Coupe de feu	2005	États-Unis	17 363	1 131 259	7 389 390
15	**Les Boys**	**1997**	**Québec**	**16 809**	**1 125 182**	**6 101 639**
16	Shrek 2	2004	États-Unis	26 258	1 120 825	6 702 478
17	**Les Boys II**	**1998**	**Québec**	**15 144**	**1 039 578**	**5 425 318**
18	Da Vinci Code	2006	États-Unis	22 436	1 018 660	7 153 710
19	Pirates des Caraïbes : Le coffre du mort	2006	États-Unis	21 924	1 017 653	6 791 787
20	Le Chevalier noir	2007	États-Unis	20 048	994 421	7 842 192
21	Harry Potter et l'Ordre du Phénix	2007	États-Unis	19 759	992 998	6 569 610
22	Harry Potter et le Prisonnier d'Azkaban	2004	États-Unis	21 595	981 515	6 053 475
23	Le Sixième sens	1999	États-Unis	16 276	935 373	5 277 129
24	**Les Invasions barbares**	**2003**	**Québec**	**24 343**	**913 982**	**5 657 002**
25	**Les Boys III**	**2001**	**Québec**	**17 154**	**910 743**	**5 432 499**
26	Le Roi Lion	1994	États-Unis	16 490	860 143	3 844 990
27	Seul au monde	2000	États-Unis	16 443	859 435	5 319 439
28	Spider-Man 3	2007	États-Unis	20 855	853 212	5 942 014
29	Star Wars Episode III - La revanche des Sith	2005	États-Unis	15 922	850 738	6 236 521
30	Armageddon	1998	États-Unis	14 717	827 413	4 323 141
31	Retour vers le futur 2	1989	États-Unis	6 728	818 495	4 038 933
32	Independence Day	1996	États-Unis	12 422	804 619	4 112 217
33	Les Pierrafeu	1994	États-Unis	10 124	802 368	3 994 328
34	Star Wars Episode II - L' attaque des clones	2002	États-Unis	15 671	789 396	5 306 787
35	**C.R.A.Z.Y.**	**2005**	**Québec**	**21 018**	**785 634**	**5 213 096**
36	Les 101 Dalmatiens	1996	États-Unis	12 027	783 822	3 432 470
37	Indiana Jones et la dernière croisade	1988	États-Unis	6 189	771 293	4 202 653
38	L'Ère de glace : La fonte	2006	États-Unis	18 696	765 104	4 719 145
39	Shrek le troisième	2007	États-Unis	22 705	762 380	4 891 866
40	Mission : Impossible 2	2000	États-Unis	15 671	748 123	4 451 827
41	La Matrice rechargée	2003	États-Unis	15 425	744 063	5 109 798
42	Gladiateur	2000	États-Unis	16 813	744 058	4 501 488
43	Les Simpson : Le film	2007	États-Unis	15 798	736 322	4 829 823
44	Forrest Gump	1994	États-Unis	14 236	734 248	3 875 647
45	Madame Doubtfire	1993	États-Unis	11 534	730 876	3 911 517
46	Mission : Impossible	1996	États-Unis	11 202	722 356	3 673 671
47	Il faut sauver le soldat Ryan	1998	États-Unis	11 815	719 234	3 904 051
48	Histoire de jouets 2	1999	États-Unis	14 509	717 774	3 454 672
49	**Aurore**	**2005**	**Québec**	**16 269**	**706 811**	**4 439 950**
50	Le Monde perdu: Jurassic Park	1997	États-Unis	12 906	685 531	3 640 831

1. Films présentés en programme simple seulement.
2. Année de la première projection en salle au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 6.12

Films à succès[1], en ordre décroissant de l'assistance, films québécois seulement, Québec, du 1er janvier 1985 au 31 décembre 2008

Rang	Titre du film	Année[2]	Projections	Assistance	Recettes
			n		$
1	Un homme et son péché	2002	22 528	1 341 602	8 121 715
2	Bon Cop Bad Cop	2006	29 505	1 320 394	8 973 867
3	La Grande Séduction	2002	25 292	1 197 843	7 265 449
4	Les Boys	1997	16 809	1 125 182	6 101 639
5	Les Boys II	1998	15 144	1 039 578	5 425 318
6	Les Invasions Barbares	2003	24 343	913 982	5 657 002
7	Les Boys III	2001	17 154	910 743	5 432 499
8	C.R.A.Z.Y.	2005	21 018	785 634	5 213 096
9	Aurore	2005	16 269	706 811	4 439 950
10	Les Boys IV	2005	16 046	626 489	3 923 690
11	Elvis Gratton II: Miracle à Memphis	1999	10 657	609 463	3 367 160
12	Le déclin de l'empire américain	1986	6 872	608 126	2 760 246
13	Cruising Bar	1989	7 947	591 620	3 086 162
14	Maurice Richard	2005	18 378	589 795	3 805 889
15	Les 3 p'tits cochons	2007	16 703	578 049	3 956 818
16	Camping sauvage	2004	14 743	574 810	3 540 009
17	Horloge biologique	2005	16 019	543 361	3 592 100
18	Ma vie en cinémascope	2004	13 519	477 695	2 922 351
19	Mambo Italiano	2003	15 307	466 914	2 744 088
20	La Vie après l'amour	2000	12 798	458 743	2 604 496
21	Dans une galaxie près de chez vous	2004	9 139	454 101	2 598 427
22	Cruising Bar 2	2008	13 922	428 356	2 982 381
23	Nitro	2007	12 174	427 935	2 840 100
24	C't'a ton tour, Laura Cadieux	1998	8 808	423 655	2 238 344
25	Le survenant	2005	11 125	415 598	2 591 964
26	Jesus of Montreal	1989	5 609	390 594	1 977 960
27	Nez rouge	2003	11 581	389 730	2 315 060
28	Ding et Dong, le film	1990	4 304	372 221	2 027 335
29	Ma fille mon ange	2006	10 718	365 985	2 415 765
30	Nuit de noces	2001	10 313	357 453	2 139 008
31	L'Odyssée d'Alice Tremblay	2002	11 639	347 666	1 974 876
32	Louis 19, le roi des ondes	1994	6 330	332 783	1 672 064
33	Le Papillon Bleu	2002	7 917	327 389	1 809 753
34	Nouvelle-France	2004	8 731	317 558	1 980 510
35	Le secret de ma mère	2006	11 826	302 254	1 862 294
36	Elles étaient cinq	2004	9 990	296 573	1 870 744
37	Elvis Gratton XXX : La Vengeance d'Elvis Wong	2004	7 722	292 327	1 767 359
38	Babine	2007	7 145	286 615	1 954 725
39	À vos marques... Party!	2007	9 911	286 402	1 773 951
40	Sur le seuil	2003	8 585	274 839	1 755 821
41	Laura Cadieux... la suite	1999	9 363	269 083	1 377 286
42	Dans une galaxie près de chez vous 2	2008	12 022	261 453	1 762 485
43	Matusalem	1993	3 757	255 435	1 080 176
44	Maman Last Call	2004	9 886	255 289	1 599 801
45	La Mystérieuse Mademoiselle C	2002	6 336	250 974	1 192 789
46	Les voleurs d'enfance	2005	7 594	246 438	1 569 360
47	La Florida	1993	4 770	246 097	1 260 877
48	La Grenouille et la baleine	1988	3 325	240 863	944 951
49	Le Dernier tunnel	2003	7 676	240 414	1 486 544
50	Monica la Mitraille	2004	7 894	235 187	1 450 375

1. Films présentés en programme simple seulement.
2. Année de la première projection en salle au Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Dans une galaxie près de chez vous 2,
Philippe Gagnon
Photo: Zone 3

CHAPITRE 7

LES AUTRES MARCHÉS DU FILM

Benoit Allaire et Christine Dancause

Romaine par moins 30, Agnès Obadia

Depuis le début des années 1980, l'exploitation des produits cinématographiques s'est profondément modifiée et l'exclusivité des nouvelles productions, accordée auparavant aux salles de cinéma pendant des mois, est maintenant réduite à quelques semaines, parfois moins. La prolifération du magnétoscope au cours des années 1980, la pénétration de la câblodistribution et de ses canaux spécialisés, la télévision à la carte ou la vidéo sur demande et les technologies, telles que le DVD (*digital versatile disk*) et la diffusion par satellite ont contribué à leur façon à l'essor de ce qu'on appelle aujourd'hui le « cinéma maison ». De plus, les améliorations techniques apportées au téléviseur lui-même (son et image numériques, haute définition) en font une fenêtre grâce à laquelle on peut joindre le consommateur de films en utilisant différents canaux de transmission. Malheureusement, ces canaux de transmission se sont multipliés plus rapidement que les statistiques qui s'y rapportent. Dans ce chapitre, nous présentons les données dont nous disposons sur les commerces qui louent des vidéogrammes, le nombre de films et de vidéogrammes mis en circulation selon diverses catégories et – nouveauté en 2009 – les ventes au détail de vidéogrammes. Le terme « vidéogramme » désigne tous les formats de vidéocassettes et de DVD.

LE MARCHÉ DE LA VIDÉO

Encore aujourd'hui, les seules données fiables concernant l'offre dans ce secteur d'activité proviennent de la Régie du cinéma, qui a notamment pour mandat de délivrer les permis nécessaires aux établissements de commerce de détail de matériel vidéo.

LE COMMERCE DE DÉTAIL

Par comparaison à 5 032 commerces de détail de matériel vidéo en 2007, on en compte 5 688 en 2008, soit une hausse de 13,0 %, la plus importante depuis 1992, première année pour laquelle nous disposons de données quant au nombre d'établissements de location de matériel vidéo. Les établissements dont le commerce de matériel vidéo est secondaire ont connu une augmentation notable de 18,7 %, passant de 4 080 à 4 841, tandis que les établissements dont l'activité principale est le commerce vidéo, soit les clubs vidéo, ont fléchi de 11,0 %, passant de 952 à 847 (tableau 7.1).

À la lumière de ces résultats, en 2008, la répartition selon ces deux types de commerces mène à des proportions record. En effet, la part pour les clubs vidéo baisse de 4,0 points de pourcentage par rapport à 2007, passant de 18,9 % à 14,9 %, la proportion la plus basse enregistrée pour ce type de commerces depuis 1992. À l'inverse, la part des établissements dont la vente de matériel vidéo est secondaire grimpe de 81,1 % à 85,1 %, et cette part est la plus importante depuis 1992. En outre, concernant la période 2004-2008, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) du nombre de clubs vidéo est négatif, soit – 1,6 %, tandis qu'il est de 3,5 % pour l'autre catégorie de commerces. Enfin, après

Tableau 7.1
Nombre de commerces de détail de matériel vidéo, selon le caractère de l'activité, Québec, 2004-2008

	2004	2005	2006	2007	2008
			n		
Commerces	**5 125**	**5 031**	**5 130**	**5 032**	**5 688**
Activité principale	905	962	1 004	952	847
Activité secondaire	4 220	4 069	4 126	4 080	4 841

Source : Régie du cinéma.

Tableau 7.2
Nombre de commerces de détail de matériel vidéo, selon le stock de vidéocassettes et de DVD, Québec, 2004-2008

Nombre de cassettes et de DVD	2004	2005	2006	2007	2008
			n		
0-99	2 471	2 508	2 740	2 314	2 723
100-999	1 562	1 470	1 373	1 568	1 800
1 000-4 999	627	596	563	643	647
5 000 et plus	465	457	454	507	518
Total	**5 125**	**5 031**	**5 130**	**5 032**	**5 688**

Source : Régie du cinéma.

Figure 7.1
Commerces de détail de matériel vidéo selon le caractère de l'activité et le stock de vidéocassettes et de DVD, Québec, 2008

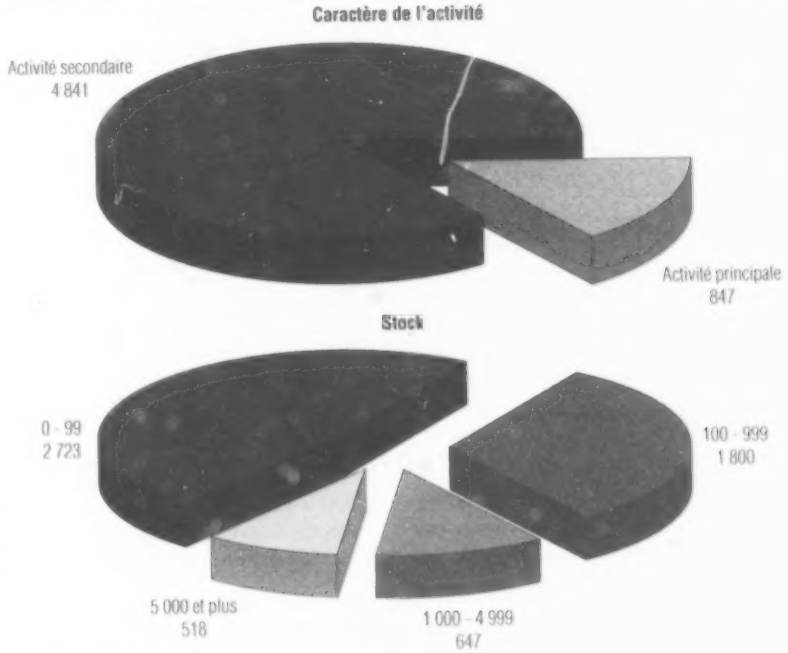

Source : Régie du cinéma.

Figure 7.2
Évolution du nombre d'établissements de location de matériel vidéo selon l'activité, Québec, 1992-2008

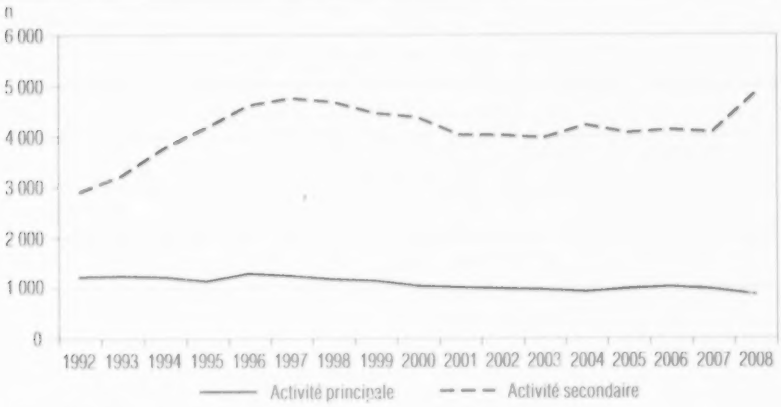

Source : Régie du cinéma

Figure 7.3
Évolution du nombre d'établissements de location de matériel vidéo selon la taille de l'inventaire, Québec, 1992-2008

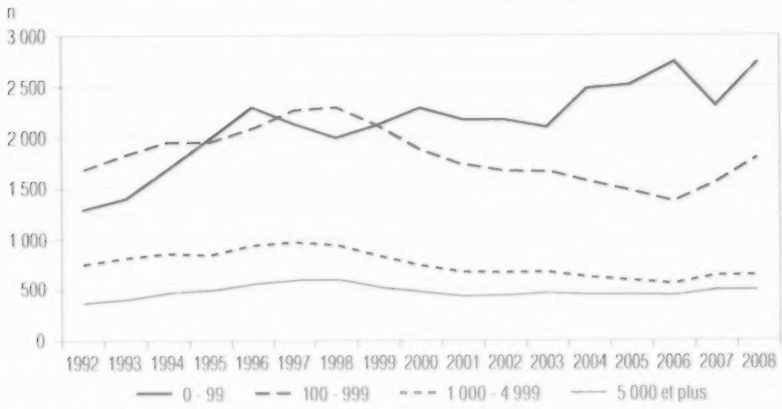

Source : Régie du cinéma

avoir connu des baisses successives de 1998 à 2003, le nombre total d'établissements diminue et augmente en alternance depuis 2004. On observe une première hausse de 4,3 % en 2004, puis une deuxième de 2,0 % en 2006, auxquelles s'ajoute maintenant celle de 13,0 % en 2008.

Depuis 1992, les clubs vidéo ont connu une période de croissance suivie d'un lent déclin. Plus précisément, leur nombre a crû de 1,3 % annuellement en moyenne de 1992 à 1996, tandis que, de 1996 à 2008, celui-ci a diminué en moyenne de 3,3 % chaque année. Quant aux autres établissements de location de matériel vidéo, leur nombre a augmenté de 10,5 % par année en moyenne de 1992 à 1997, et il a baissé ensuite de 4,1 % annuellement de 1997 à 2001. Suit une période relativement stable de 2002 à 2007 (TCAM de 0,3 %) et, enfin, comme mentionné précédemment, une hausse spectaculaire en 2008.

En somme, l'année 2008 poursuit la descente de 2007 quant au nombre de clubs vidéo et vient confirmer la fin de la reprise qu'a connue cette industrie de 2005 à 2006. Toutefois, en l'absence de données fiables sur la location de matériel vidéo, on ne pouvait interpréter correctement la hausse de 2005-2006. Il pouvait s'agir autant d'une reprise du marché de la location de films que d'une fragmentation de l'industrie. De plus, il apparaît que les commerces tels que les dépanneurs, les pharmacies et les magasins à grande surface occupent une place de plus en plus importante sur le marché de la vidéo.

En regard de la hausse impressionnante du nombre total de commerces en 2008, il n'est pas étonnant de constater que, peu importe leur stock de vidéocassettes et de DVD, tous les types d'établissements sont plus nombreux (tableau 7.2). Ceux qui ont moins de 1 000 cassettes et DVD ont toutefois crû de façon plus prononcée que les commerces détenant un stock de 1 000 articles et plus (essentiellement les clubs vidéo). Ainsi, d'après les données fournies par la Régie du cinéma pour l'année 2008, la part des plus petits commerces – ceux qui ont moins de 1 000 cassettes et DVD – est de 79,5 %, ce qui correspond à une hausse de 16,5 %, soit 641 établissements de plus qu'en 2007. Dans cette catégorie, le nombre de ceux qui détiennent moins de 100 cassettes et DVD est de 2 723, soit 47,9 % des établissements. Après la baisse de 2007, les résultats de 2008 reprennent la tendance haussière amorcée en 2004 quant à ces

commerces. Les établissements qui détiennent entre 100 et 999 cassettes et DVD sont au nombre de 1 800, soit 14,8 % de plus qu'en 2007, et leur part s'élève à 31,6 %. Concernant les établissements ayant un stock de plus de 1 000 cassettes et DVD, on en compte seulement 15 de plus en 2008 (1 165), soit une augmentation de 1,3 % par rapport à 2007. Enfin, les établissements possédant un stock important (5 000 cassettes et DVD et plus) affichent une hausse de 2,2 % par rapport à 2007, soit 11 commerces de plus, pour un total de 518. Précisons néanmoins que c'est le nombre le plus élevé d'établissements observé pour cette catégorie de commerces depuis 1999.

Sur une plus longue période, on remarque une variation différente relativement aux clubs vidéo dont le stock est de plus de 1 000 cassettes et DVD et aux établissements détenant moins de 1 000 cassettes et DVD. En effet, de 1992 à 1997, les établissements comportant plus de 1 000 cassettes et DVD connaissent une croissance annuelle moyenne de 6,9 %, suivie d'une décroissance de 6,1 % annuellement durant la période 1997-2006, puis d'une reprise en 2007 et en 2008. Par contre, comme l'illustre la figure 7.3, on constate des fluctuations plus importantes dans la distribution des petits établissements, soit ceux dont le stock est inférieur à 1 000 cassettes et DVD.

Les établissements possédant moins de 100 cassettes et DVD représentaient, en 1992, 31,3 % de tous les établissements dans le commerce de détail de matériel vidéo. En 2006, on observait la plus forte proportion dans cette catégorie, soit 53,4 % mais, en 2007, cette proportion a chuté à 46,0 %. En 2008, une nouvelle hausse de 1,9 point de pourcentage porte cette part à 47,9 %. Ainsi, de 1992 à 2008, le taux de croissance annuel moyen du nombre d'établissements possédant un stock de moins de 100 cassettes et DVD est de 4,8 %. En fait, cette catégorie est la seule à afficher une augmentation du nombre d'établissements par rapport aux années 1996, 1997 et 1998, quand le nombre total d'établissements de location de matériel vidéo atteignait des records, soit respectivement 5 886, 5 982 et 5 842 commerces. Quant aux établissements possédant entre 100 et 999 cassettes et DVD, après les sommets de 1997 et de 1998, ils ont subi un déclin important, soit une baisse annuelle moyenne de 6,2 % entre 1998 et 2006, puis, enfin, une remontée en 2007 et en 2008. Au total, au cours de la période 1997-2008, les petits établissements – ceux dont le stock est inférieur à 1 000 cassettes et DVD – ont connu une variation annuelle moyenne positive, soit 0,2 %, alors que celle-ci est en décroissance pour les établissements pourvus d'un stock plus important, précisément de – 2,7 %.

LES COMMERCES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

En ce qui concerne la répartition des commerces selon les régions (tableaux 7.3, 7.4 et 7.5), on observe que la hausse enregistrée relativement à l'ensemble des commerces en 2008 se répercute plus fortement dans les régions centrales et, surtout, périphériques (voir le chapitre 6 pour la répartition des

Tableau 7.3

Nombre de commerces de détail de matériel vidéo, par région administrative, Québec, 2008

Région administrative	Total	Type de service		Caractère de l'activité	
		Vente et location	Vente exclusivement	Principale	Secondaire
		n			
Bas-Saint-Laurent	220	145	75	19	201
Saguenay–Lac-Saint-Jean	239	138	101	24	215
Capitale-Nationale	556	295	261	71	485
Mauricie	245	142	103	36	209
Estrie	270	163	107	42	228
Montréal	1 082	519	563	213	869
Outaouais	257	156	101	31	226
Abitibi-Témiscamingue	164	112	52	15	149
Côte-Nord	95	62	33	8	87
Nord-du-Québec	49	41	8	4	45
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	116	80	36	6	110
Chaudière-Appalaches	374	244	130	26	348
Laval	214	102	112	33	181
Lanaudière	298	168	130	61	237
Laurentides	347	193	154	74	273
Montérégie	937	516	421	167	770
Centre-du-Québec	218	140	78	17	201
Non classés	7	4	3	–	7
Le Québec	**5 688**	**3 220**	**2 468**	**847**	**4 841**

Source : Régie du cinéma

Tableau 7.4
Nombre de commerces de détail de matériel vidéo[1], par type de régions, Québec, 2008

	2004		2005		2006		2007		2008	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Centrales	1 404	27,4	1 390	27,7	1 406	27,4	1 404	27,9	1 638	28,8
Périphériques	1 878	36,7	1 882	37,4	1 951	38,1	1 905	37,9	2 170	38,2
Intermédiaires	926	18,1	902	17,9	914	17,8	885	17,6	990	17,4
Éloignées	914	17,8	852	17,0	853	16,6	832	16,6	883	15,5
Québec	**5 122**	**100,0**	**5 026**	**100,0**	**5 124**	**100,0**	**5 026**	**100,0**	**5 681**	**100,0**

1. Excluant les commerces non classés.
Source : Régie du cinéma.
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 7.5
Nombre de commerces de détail de matériel vidéo, selon le stock de vidéocassettes et de DVD, par région administrative, Québec, 2008

Région administrative	0-99	100-999	1 000-4 999	5 000 et plus	Total
			n		
Bas-Saint-Laurent	73	119	16	12	220
Saguenay–Lac-Saint-Jean	88	112	20	19	239
Capitale-Nationale	296	157	59	44	556
Mauricie	100	98	25	22	245
Estrie	95	114	34	27	270
Montréal	683	161	109	129	1 082
Outaouais	110	99	22	26	257
Abitibi-Témiscamingue	44	100	11	9	164
Côte-Nord	36	41	12	6	95
Nord-du-Québec	39	2	7	1	49
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	26	69	20	1	116
Chaudière-Appalaches	129	170	55	20	374
Laval	145	33	13	23	214
Lanaudière	147	81	42	28	298
Laurentides	224	69	26	28	347
Montérégie	422	257	146	112	937
Centre-du-Québec	65	112	30	11	218
Non classés	1	6	–	–	7
Le Québec	**2 723**	**1 800**	**647**	**518**	**5 688**

Source : Régie du cinéma.

régions selon leur type). Plus précisément, Montréal et la Capitale-Nationale affichent ensemble une hausse de 16,7 %, soit un gain de 0,9 point de pourcentage quant à leur part de l'ensemble des commerces de matériel vidéo (28,8 %). La part des régions périphériques atteint 38,2 %, ce qui représente 0,3 point de plus par rapport à 2007. À l'inverse, la part des régions intermédiaires baisse de 0,2 point de pourcentage, passant de 17,6 % à 17,4 %, tandis que celle des régions éloignées, en perte de 1,1 point, passent de 16,6 % à 15,5 %. Cette concentration progresse lentement depuis 2004. Alors que le taux de croissance annuel moyen est de 3,9 % et de 3,7 % respectivement dans les régions centrales et les régions périphériques, il s'établit à 1,7 % dans les régions intermédiaires. Les régions éloignées affichent quant à elles un TCAM négatif, soit – 0,9 %. Comparativement à 1 404 commerces de détail de matériel

vidéo en 2004 dans les régions centrales, on en compte 1 638 en 2008, soit 234 de plus. Les régions éloignées perdent de leur côté 31 commerces au cours de la même période; sur les 914 commerces de 2004, il en reste 883 en 2008.

En étudiant plus en détail les résultats pour chacune des régions, on constate que, malgré la domination des régions centrales et périphériques, des gains importants ont été enregistrés en 2008 dans d'autres régions administratives du Québec. Par exemple, la Mauricie compte 31 commerces de plus, l'Estrie, 33 de plus, et le Saguenay–Lac-Saint-Jean, 25. Toutefois, la hausse la plus importante revient à la région de Laval, soit 31,3 %, ce qui signifie 51 commerces additionnels. Vient ensuite Montréal, avec un gain de 163 commerces, soit encore ici une forte augmentation de 17,7 %, puis la Montérégie, en hausse de 15,3 %, ajoute de son côté 124 commerces. Les résultats les plus faibles sont observables dans les régions de l'Abitibi-Témicamingue (2,5 %), du Bas-Saint-Laurent (2,3 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1,8 %).

En ce qui concerne la répartition selon le type de commerces (tableau 7.3), les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale affichent les diminutions parmi les plus substantielles de leurs clubs vidéo De 2007 à 2008, Montréal a perdu 42 (16,5 %) clubs vidéo et Québec, 16 (18,4 %). La région de Laval affiche pour sa part une baisse de 5,7 %, ce qui se traduit par 2 clubs vidéo de moins, mais les commerces dont la vente de matériel vidéo est secondaire augmentent de 41,4 % dans cette même région (53 commerces de plus). Montréal affiche également une augmentation considérable de 30,9 % pour ce type d'établissements (205 de plus). Enfin, la Capitale-Nationale, en hausse de 21,9 %, compte 87 commerces de plus.

LA COMMERCIALISATION DES FILMS SUR SUPPORT VIDÉO

En plus de ses activités relatives au classement des films, la Régie du cinéma a pour mandat de voir à l'application des règlements afférents à la Loi sur le cinéma au regard de la mise en marché du matériel vidéo. Cette réglementation prévoit, entre autres choses, que les titulaires d'un permis de distributeur doivent obtenir de la Régie un certificat de dépôt pour chaque titre de film et une attestation de ce certificat pour chaque exemplaire du matériel vidéo destiné à être vendu, prêté, loué ou échangé.

Précisons que les distributeurs de vidéocassettes et de DVD n'ont pas l'exclusivité d'un film, si bien que plusieurs peuvent obtenir simultanément un certificat de dépôt pour le même film. Ainsi, le nombre de certificats de dépôt délivrés au cours d'une même année est supérieur au nombre de films en question.

En 2008, on compte 12 commerçants de moins sur le marché de la commercialisation des films sur support vidéo que l'année précédente, soit un total de 149 (tableau 7.6). En outre, le nombre de films distribués est passé de 25 779 en 2007 à 22 007 en 2008, ce qui représente une baisse considérable de 14,6 %. Pour ce qui est du nombre

Tableau 7.6

Commercialisation des films et des programmes télévisés sur support vidéo[1], Québec, 2006 à 2008 et avril 1989 à décembre 2008

	2006	2007	2008	Avril 1989 à décembre 2008
		n		
Distributeurs	155	161	149	754
Films	28 113	25 779	22 007	247 281
Certificats de dépôt délivrés	64 083	63 214	46 980	629 062
Attestations émises[2]	**33 475 710**	**29 833 846**	**28 255 165**	**287 329 360**
Relatives à des certificats délivrés en 2008				
Cassettes	...	...	634 623	...
DVD	...	...	13 306 037	...
Coffrets	...	...	897 079	...
Relatives à des certificats délivrés avant 2008				
Cassettes	...	...	643 078	...
DVD	...	...	12 020 081	...
Coffrets	...	...	754 267	...

1. Un certificat de dépôt est délivré au titulaire d'un permis de distributeur sur dépôt de l'entente l'autorisant à faire la distribution d'un film sur support vidéo ou support similaire au Québec. Un certificat est délivré au distributeur pour chaque titre de film. Une attestation de ce certificat est émise pour chaque exemplaire du matériel vidéo destiné au commerce de détail.
2. Incluant les coffrets. Les attestations émises au cours d'une année peuvent se rapporter à des certificats de dépôt délivrés au cours de la même année ou au cours des années précédentes.

Source : Régie du cinéma.

de certificats de dépôt délivrés par la Régie, après avoir augmenté de façon constante entre 2001 et 2006 (y compris une hausse impressionnante de 77,0 % en 2004), en 2007 il baisse de 1,4 %, alors qu'en 2008, il chute de 25,7 %, passant de 63 214 à 46 980. Enfin, le nombre d'attestations délivrées par la Régie a diminué de 5,3 % et s'établit à 28,3 millions d'attestations.

L'ORIGINE DES FILMS COMMERCIALISÉS SUR SUPPORT VIDÉO

Encore une fois, en 2008, selon l'indication des données, on constate que la majorité des films commercialisés sur support vidéo proviennent des États-Unis; on en dénombre 15 372, soit 69,9 % des films commercialisés (tableau 7.8). D'ailleurs, cette proportion est la plus élevée depuis 2001 et représente un bond de 6,6 points de pourcentage par rapport à 2007. De plus, 70,9 % des attestations accordées pour des films dont le certificat de dépôt a été délivré en 2008 l'ont été pour des productions états-uniennes, soit une proportion plus élevée qu'en 2007 (68,5 %), bien que le nombre total d'attestations soit moins élevé que l'année précédente. D'ailleurs, pour l'ensemble des films, 13,9 millions d'attestations ont été octroyées en 2008, soit une baisse notable de

Tableau 7.7
Nombre de films et de programmes télévisés commercialisés sur support vidéo, à l'exception des coffrets, selon l'année de production, Québec, 2008

Année de production	Films		Certificats		Attestations[1]	
	n	%	n	%	n	%
1902-1950	1 359	6,2	2 752	5,9	19 876	0,1
1951-1960	617	2,8	1 186	2,5	23 987	0,2
1961-1970	660	3,0	1 615	3,4	60 170	0,4
1971-1980	700	3,2	1 660	3,5	164 154	1,2
1981-1985	453	2,1	1 209	2,6	55 292	0,4
1986	89	0,4	234	0,5	12 484	0,1
1987	89	0,4	216	0,5	11 839	0,1
1988	85	0,4	227	0,5	12 055	0,1
1989	82	0,4	203	0,4	2 592	0,0
1990	107	0,5	320	0,7	16 985	0,1
1991	102	0,5	280	0,6	20 552	0,1
1992	107	0,5	251	0,5	15 083	0,1
1993	126	0,6	331	0,7	12 598	0,1
1994	127	0,6	337	0,7	9 157	0,1
1995	180	0,8	442	0,9	54 350	0,4
1996	163	0,7	416	0,9	25 487	0,2
1997	159	0,7	434	0,9	13 302	0,1
1998	197	0,9	485	1,0	10 713	0,1
1999	202	0,9	495	1,1	30 745	0,2
2000	251	1,1	644	1,4	67 493	0,5
2001	312	1,4	698	1,5	57 372	0,4
2002	443	2,0	1 070	2,3	24 500	0,2
2003	637	2,9	1 260	2,7	45 111	0,3
2004	763	3,5	1 518	3,2	91 339	0,7
2005	1 112	5,1	2 256	4,8	182 542	1,3
2006	1 753	8,0	3 947	8,4	581 031	4,2
2007	4 538	20,6	9 677	20,6	4 472 094	32,1
2008	6 548	29,8	12 685	27,0	7 842 115	56,3
Données manquantes	47	0,2	138	0,3	5 642	0,0
Total	**22 008**	**100,0**	**46 986**	**100,0**	**13 940 660**	**100,0**

1. Attestations relatives à des certificats délivrés en 2008.
Source : Régie du cinéma.

13,8 % par rapport à 2007. Les films états-uniens représentent donc, en 2008, 69,9 % des films commercialisés et 70,9 % des copies mises en circulation. Tout comme dans les salles de cinéma, les productions états-uniennes accaparent une grande partie du marché de la vidéo. Ce phénomène n'est pas du tout étonnant si l'on considère que le cinéma et la vidéo ne sont en fait que des modes de diffusion différents de produits cinématographiques qui sont les mêmes dans une large proportion.

Suivant ces résultats, l'année 2008 met fin au recul de la domination des États-Unis qui a eu cours de 2005 à 2007. Toutefois, si la proportion des attestions délivrées franchit à nouveau la barre de 70 %, on est encore loin des proportions de 81,5 %, de 77,2 % et de 76,8 % enregistrées en 2002, en 2003 et en 2004.

Pour ce qui est des productions québécoises, elles représentent, en 2008, 1,4 % des films commercialisés (une diminution de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2007) et 1,1 % des certificats de dépôt (0,3 point de moins). Cependant, malgré un recul de 3,0 points de pourcentage, les films québécois totalisent 8,0 % des attestations délivrées en 2008. La disproportion entre les parts québécoises du nombre de films et du nombre d'attestations se reflète sur le nombre d'attestations par film selon leur origine. Ainsi, les films québécois comptent la plus grande proportion d'attestations par film comparativement aux productions d'ailleurs. En effet, en 2008, on remarque une moyenne de 634 attestations par film pour l'ensemble des films, tandis que celle-ci est de 3 687 pour les productions québécoises. En comparaison, on observe 643 attestations en moyenne par film états-unien et 819 en moyenne par film français. Soulignons qu'il s'agit d'une forte reprise de 32,0 % pour les films français, dont le nombre d'attestations avait chuté de 58,1 % en 2007, se fixant alors à 620 attestations.

En ce qui concerne la répartition des attestations selon la langue, l'année 2008 affiche une baisse importante de celles en langue française, soit de 32,3 %, passant de 6,5 à 4,4 millions. Le nombre d'attestions pour les films dans une autre langue que le français recule pour sa part de 9,7 à 9,5 millions d'attestations, ce qui signifie une légère diminution de 1,3 %.

Tableau 7.8

Nombre de films et de programmes télévisés commercialisés sur support vidéo, à l'exception des coffrets, selon le pays d'origine et la langue, Québec, 2008

Pays	Films		Certificats		Attestations[1]			
					Langue française		Autres langues	
	n	%	n	%	n	%	n	%
États-Unis	15 372	69,9	32 209	68,6	1 646 376	37,4	8 243 727	86,4
Canada	910	4,1	2 028	4,3	964 307	21,9	343 342	3,6
Québec	301	1,4	517	1,1	968 484	22,0	141 291	1,5
Grande-Bretagne	1 056	4,8	3 394	7,2	188 101	4,3	414 541	4,3
France	714	3,2	1 478	3,1	510 001	11,6	74 654	0,8
Autre pays	3 654	16,6	7 354	15,7	127 305	2,9	318 531	3,3
Total	**22 007**	**100,0**	**46 980**	**100,0**	**4 404 574**	**100,0**	**9 536 086**	**100,0**

1. Attestations relatives à des certificats délivrés en 2008.
Source : Régie du cinéma.

Tableau 7.9

Nombre de coffrets de films et de téléséries commercialisés sur support vidéo, selon l'année de production du coffret, Québec, 2004-2008

Année de production	Coffrets		Distributeurs	Films	Attestations	
	n	%	n		n	%
2004[r]	1 107	14,0	50	3 320	76 109	4,7
2005[r]	1 571	19,9	60	4 975	110 487	6,9
2006[r]	1 914	24,2	70	6 737	185 003	11,5
2007[r]	1 710	21,6	65	6 282	339 564	21,1
2008	1 611	20,4	63	7 221	897 079	55,8
Total	**7 913**	**100,0**	**308**	**28 535**	**1 608 242**	**100,0**

Source : Régie du cinéma.

LA VENTE DE VIDÉOGRAMMES

En 2009, l'Observatoire de la culture et des communications du Québec introduit des statistiques quant à la vente de vidéogrammes. Bien que celle-ci représente un marché important pour l'industrie du film et de la production télévisuelle, il était très difficile de trouver des données statistiques publiques quant à l'ampleur et aux caractéristiques de ce marché. L'Observatoire tente de combler ce manque de connaissance en diffusant pour la première fois des données fiables sur ce marché. Les lecteurs attentifs remarqueront des différences notables entre les données relatives aux attestations

Figure 7.4
Nombre d'attestations délivrées pour les films commercialisés sur support vidéo selon le pays d'origine, Québec, 2008

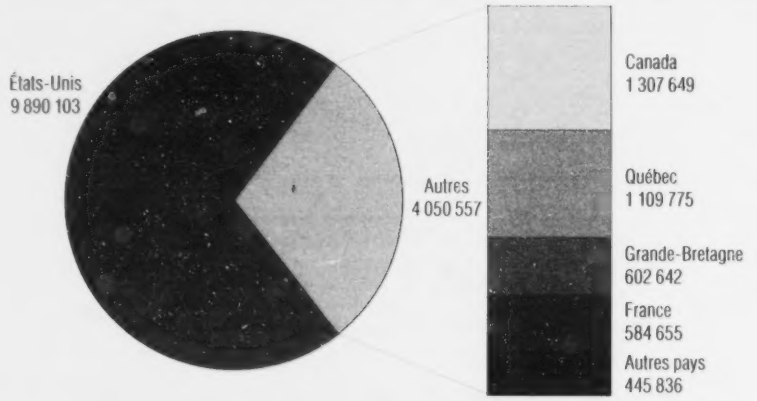

Source : Régie du cinéma.

émises par la Régie du cinéma et celles des ventes au détail. Ces données ne sont pas comparables et nous suggérons fortement au lecteur de lire très attentivement la note méthodologique à la fin de ce chapitre.

En 2008, 11,1 millions de vidéogrammes ont été vendus au Québec à un prix moyen de 14,77 $ l'unité, ce qui porte le total des ventes à 164,7 M$ (tableau 7.10). Au cours de la période 2004-2008, le total des ventes a plus ou moins fluctué, progressant en moyenne de 0,7 % annuellement. Cette situation s'explique par le fait que, même si le nombre d'unités vendues a augmenté au cours de cette période (TCAM de 4,2 %), le prix moyen par unité a connu une diminution moyenne annuelle de 3,3 %. En 2004, le prix moyen par vidéogramme était de 16,93 $, alors qu'en 2008, il descend à 14,77 $. L'année 2006 fait toutefois exception avec une hausse de 2,9 % du prix moyen, soit 16,30 $. De fait, cette même année, les ventes de vidéogrammes ont atteint un sommet de 169,9 M$ au Québec.

LA VENTE DE VIDÉOGRAMMES SELON LE GENRE

Les films pour enfants ou pour toute la famille sont les plus populaires auprès des consommateurs de vidéogrammes (tableau 7.11), soit 2,2 millions d'unités vendues. Toutefois, leur part des ventes a diminué au cours des cinq dernières années : ces films affichaient une proportion de 25,7 % en 2004, tandis qu'elle est de 21,3 % en 2008. Il s'agit d'ailleurs de la seule catégorie de films dont le TCAM est négatif au cours de cette période, soit – 2,0 %. Les drames sont ceux qui ont connu la plus forte progression, soit 6,9 % annuellement. En 2008, ils correspondent à 14,8 % des ventes.

Malgré la hausse des ventes de vidéogrammes classés « drames », ce type de films reste le moins populaire des quatre principales catégories en 2008. Après les films classés « enfant-famille », ce sont les films d'action qui enregistrent le plus grand nombre de ventes, soit 2,22 millions d'unités vendues en 2008. Précisons que leur part des ventes a diminué en 2005 et en 2006 mais, depuis 2007, ces films connaissent un regain d'intérêt et leur part des ventes s'établit à 19,9 % en 2008. Si les comédies étaient un genre davantage prisé que les films d'action entre 2005 et 2007, ils perdent en popularité en 2008 et leur part comparativement à l'ensemble des ventes est la plus basse depuis 2004, soit de 18,7 %. Comme l'illustre la figure 7.5, les genres en progression sont les drames et les films d'action, tandis que les vidéogrammes classés « enfant-famille » et les comédies ralentissent sensiblement.

La forte progression des ventes de vidéogrammes classés « autres » nécessite quelques commentaires. Cette catégorie regroupe les genres tels que les films – ou les téléséries – d'horreur, de science-fiction, de sport, de mise en forme ou les documentaires.

Tableau 7.10
Ventes de vidéogrammes, Québec, 2004-2008

		2004	2005	2006	2007	2008	Taux de croissance annuel moyen (%)
Ventes[1]	k$	159 834	157 629	169 852	166 844	164 656	.. 0,7
Unités vendues	k	9 441	9 948	10 420	10 913	11 145	4,2
Prix moyen	$	16,93	15,85	16,30	15,29	14,77	–3,3

1. Estimations calculées par l'Institut de la statistique du Québec à partir des données de VideoScan.
Source : Nielsen VideoScan inc., © Nielsen VideoScan inc., 2001. Tous droits réservés.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, © Institut de la statistique du Québec, 2008. Observatoire de la culture et des communications du Québec.

On y trouve aussi les vidéogrammes pour lesquels aucune information concernant le titre n'a été recueillie. Il s'agit de cassettes et de DVD soldés et vendus en vrac, en général dans les magasins à grande surface. Quant à ces vidéogrammes, seul le montant de la vente est enregistré. Or, ces ventes ont progressé vigoureusement de 2004 à 2008 et représentent plus de la moitié (56 %) de l'augmentation des ventes de la catégorie « autres ».

Figure 7.5
Ventes de vidéogrammes selon le genre, Québec, 2004-2008

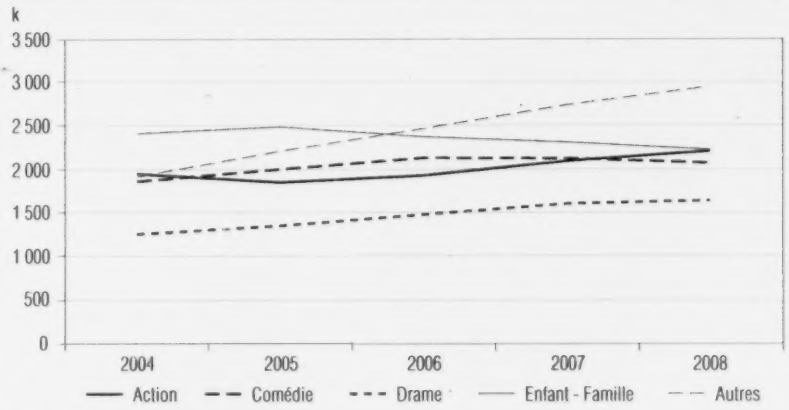

Source : Nielsen VideoScan inc., © Nielsen VideoScan inc., 2001. Tous droits réservés. nielsen VideoScan

Compilation : Institut de la statistique du Québec. Observatoire de la culture et des communications du Québec.

LA VENTE DE VIDÉOGRAMMES SELON LE PAYS D'ORIGINE

Les vidéogrammes provenant des États-Unis sont nettement plus populaires auprès des Québécois, affichant une moyenne de 82,0 % des ventes au cours de cinq dernières années (tableau 7.12). Après quatre années de diminutions successives, en 2008, ils enregistrent la part la plus importante depuis 2004, soit 85,6 %, grâce à une hausse des ventes de 7,6 % par rapport à 2007. En ce qui concerne les ventes de vidéogrammes québécois, elles varient beaucoup d'année en année. En effet, en 2005, elles connaissent une diminution de 30,4 % par rapport à 2004, et augmentent ensuite de 94,6 % en 2006, puis de 10,8 % en 2007. En 2008, elles baissent à nouveau de 31,5 % et leur part s'établit finalement à 3,2 %. Les ventes des films en provenance de la France ont connu sensiblement les mêmes variations que celles des films québécois. En 2008, elles correspondent à 1,8 % des ventes totales. Enfin, les vidéogrammes du Royaume-Uni progressent lentement depuis 2005, et atteignent 1,0 % des ventes en 2008.

LE PALMARÈS DE 2008

Sur le marché de la vente de vidéogrammes, les 10 plus grands succès sont des productions provenant des États-Unis. On compte sept films de fiction et deux « documentaires sportifs ». Parmi les films de fiction, ce sont les films d'action, au nombre de cinq, qui suscitent le plus grand intérêt. Les films pour toute la famille sont au nombre de trois dans le palmarès des vidéogrammes de 2008. La première position revient au film *Le chevalier noir*, suivi de *Wall-E* et de *Iron Man*.

Tableau 7.11
Ventes de vidéogrammes selon le genre, Québec, 2004-2008

	2004		2005		2006		2007		2008	
	k	%	k	%	k	%	k	%	k	%
Action	1 957	20,7	1 860	18,7	1 936	18,6	2 103	19,3	2 219	19,9
Comédie	1 871	19,8	2 011	20,2	2 139	20,5	2 133	19,5	2 081	18,7
Drame	1 264	13,4	1 359	13,7	1 487	14,3	1 610	14,8	1 650	14,8
Enfant - Famille	2 424	25,7	2 498	25,1	2 383	22,9	2 320	21,3	2 234	20,0
Autres	1 925	20,4	2 219	22,3	2 475	23,8	2 747	25,2	2 961	26,6
Total	**9 441**	**100,0**	**9 948**	**100,0**	**10 420**	**100,0**	**10 913**	**100,0**	**11 145**	**100,0**

Source : Nielsen VideoScan inc., © Nielsen VideoScan inc., 2001. Tous droits réservés. nielsen VideoScan

Compilation : Institut de la statistique du Québec, © Institut de la statistique du Québec, 2008. Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 7.12

Répartition des ventes[1] de vidéogrammes selon le pays d'origine, Québec, 2004-2008

Pays	2004	2005	2006	2007	2008
			%		
France	1,3	0,7	2,0	2,7	1,8
Québec	3,4	2,2	4,2	4,6	3,2
États-Unis	83,0	82,7	80,2	78,9	85,6
Royaume-Uni	0,8	0,5	0,6	0,9	1,0
Autres pays[2]	11,6	13,9	13,0	13,0	8,5
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

1. Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause de l'arrondissement.
2. Comprend le Canada hors Québec.

Source : Nielsen VideoScan inc., © Nielsen VideoScan inc., 2001. Tous droits réservés. nielsen VideoScan

Compilation : Institut de la statistique du Québec, © Institut de la statistique du Québec, 2008. Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 7.13

Palmarès des vidéogrammes, Québec, 2008

Rang	Titre	Origine	Genre	Année de production
1.	Le chevalier noir	États-Unis	Action	2008
2.	Wall-E	États-Unis	Famille	2007
3.	Iron Man	États-Unis	Action	2008
4.	Alvin et les Chipmuncks	États-Unis	Famille	2007
5.	Indiana Jones et le royaume du crâne de cristal	États-Unis	Action	2008
6.	Alex Kovalev - Mes trucs et méthodes d'entraînement	États-Unis	Sport	2007
7.	Chroniques de Narnia - Le prince Caspian	États-Unis	Famille	2008
8.	NHL - Greatest Games in Montreal Canadien's History	États-Unis	Sport	..
9.	Troy	États-Unis	Action	2004
10.	Trésor national 2 - Le livre des secrets	États-Unis	Action	2007

Source : Nielsen VideoScan inc., © Nielsen VideoScan inc., 2001. Tous droits réservés. nielsen VideoScan

Compilation : Institut de la statistique du Québec, © Institut de la statistique du Québec, 2008. Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 7.14

Palmarès des vidéogrammes québécois, Québec, 2008

Rang	Titre	Genre	Année de production
1.	Passe-Partout vol.4	Éducation	1979
2.	Passe-Partout vol.5	Éducation	1979
3.	Cruising Bar 2	Comédie	2008
4.	Passe-Partout vol.3	Éducation	1978
5.	Cruising Bar	Comédie	1989
6.	Bon Cop Bad Cop	Action	2006
7.	Hi! Ha! Tremblay - 25 ans miminum	Spectacle	2008
8.	Passe-Partout vol.2	Éducation	1977
9.	Québec 1608-2008 Souvenir du 400e anniversaire	Documentaire	2008
10.	Passe-Partout	Éducation	1977

Source : Nielsen VideoScan inc., © Nielsen VideoScan inc., 2001. Tous droits réservés. nielsen VideoScan

Compilation : Institut de la statistique du Québec, © Institut de la statistique du Québec, 2008. Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En ce qui concerne le palmarès pour les vidéogrammes québécois, la télésérie *Passe-Partout* est sans conteste la plus populaire : les volumes 4 et 5 occupent les deux premières positions. Cette émission, qui s'adresse aux jeunes, a été télédiffusée abondamment de 1977 à 1998. On trouve en plus trois autres volumes de cette télésérie dans le palmarès de 2008. Ensuite, trois films de fiction prennent place dans cette liste, la comédie *Cruising Bar 2* est au troisième rang, et *Cruising Bar* (le film premier), au cinquième rang. Le film d'action *Bon Cop Bad Cop*, qui affiche la plus forte assistance dans les cinémas et les ciné-parcs au Québec en 2008, occupe cependant le sixième rang en ce qui concerne la vente de vidéogrammes. Enfin, notons que le documentaire sur les célébrations du 400e anniversaire de la ville de Québec compte parmi les 10 vidéogrammes les plus populaires en 2008.

Note méthodologique

Les données sur les ventes de vidéogrammes proviennent de la banque de données VideoScan de AC Nielsen. Ces ventes sont compilées toutes les semaines, pour chaque titre de vidéogramme, à partir des renseignements fournis par les commerces de détail participant à l'enquête de AC Nielsen. Il s'agit de chaînes de détaillants de tout genre et les commerces indépendants ne font pas partie de l'univers de VideoScan.

Les établissements participants sont répartis en trois groupes. Un premier groupe comprend tous les établissements des chaînes de magasins de produits culturels à grande surface, par exemple les Renaud-Bray, Archambault, HMV, etc., ainsi que les chaînes de clubs vidéo. Ce groupe fournit le nombre d'unités vendues mais pas le montant des ventes. Un deuxième groupe comprend toutes les succursales de certaines chaînes de produits électroniques, de supermarchés ou de pharmacies. Ce groupe fournit le nombre d'unités vendues ainsi que le montant des ventes. Pour chacun de ces groupes, il s'agit d'un recensement.

Le dernier groupe est constitué d'un échantillon des succursales des autres chaînes de supermarchés, pharmacies, magasins à rayons et magasins à grande surface. Les établissements échantillonnés fournissent tant le montant des ventes que le nombre d'unités vendues. Les données provenant de cet échantillon servent à estimer les ventes totales de vidéogrammes par ces chaînes.

Il est important de noter ici que le montant des ventes du premier groupe est estimé à partir du prix moyen observé dans les autres groupes.

La couverture de VideoScan comporte donc certaines limites. Par exemple, les clubs vidéo indépendants, certaines chaînes régionales ainsi que les sites Web spécialisés dans la vente de DVD. En conséquence, les données publiées par l'Observatoire à ce sujet sous-estiment la taille du marché de la vente de vidéogrammes au Québec. Toutefois, bien qu'il soit impossible de la calculer, nous croyons que cette sous-estimation ne modifie pas, sinon très peu, la répartition des ventes selon les catégories de genre et d'origine ou encore les palmarès.

Cette sous-estimation explique en partie l'écart que l'on peut observer entre le nombre d'attestations émises par la Régie du cinéma – autrement dit le nombre de copies *pouvant être mises en circulation* – et le nombre de *copies vendues*. Une certaine partie de ces attestations concerne les vidéogrammes vendus dans les établissements qui ne font pas partie de l'enquête VideoScan. L'autre partie est constituée des attestations qui n'ont pas été utilisées par le distributeur, ainsi que de celles des copies en stock ou encore celles qui ont été retournées à la Régie. Ces retours ne sont pas comptabilisés. Enfin, les copies destinées à la location ne sont pas prises en compte dans VideoScan.

La banque de données VideoScan ne contient aucune information quant à l'origine québécoise des vidéogrammes. Le repérage des titres québécois parmi les titres canadiens, de même que les compilations qui en découlent, est effectué par l'Observatoire à partir des renseignements recueillis auprès de la Régie du cinéma et de la Cinémathèque québécoise.

CHAPITRE 8

LES ARTISANS

Benoit Allaire et Christine Dancause

Babine,
Luc Picard
Photo : Bertrand Calmeau

Traditionnellement, le chapitre 8 de cette publication traite des publics du cinéma. Depuis 2004, ce chapitre aborde aussi, selon les années, d'autres facettes du film et de la production télévisuelle indépendante au Québec, soit les artisans ou les dépenses des ménages. En 2008, il est question de reprendre le travail effectué en 2004 sur les artisans du film et de la vidéo, d'en faire une mise à jour, puis d'y ajouter un portrait de leur évolution. En ce sens, plusieurs comparaisons apparaissent dans cette analyse entre les résultats du Recensement de 2001 et celui de 2006, que ce soit en regard de l'effectif de certains groupes professionnels, de leur évolution au Québec et au Canada ou encore du profil sociologique des travailleuses et des travailleurs de ce milieu. Nous abordons tout d'abord la question de l'approche à privilégier pour étudier les professions de la culture et des communications et entrerons ensuite de plain-pied dans l'observation de certaines professions de l'industrie du film et de la vidéo.

Il y a deux manières d'aborder la description des artisans d'une industrie culturelle en particulier, l'une n'étant pas meilleure que l'autre et chacune ayant des objectifs distincts. La première, verticale, consiste à dresser le portrait de l'emploi au sein de cette industrie : quels sont les principaux groupes professionnels, au sens large du terme, quelles sont leurs conditions de travail et quel est leur profil sociologique. La deuxième, horizontale, consiste plutôt à décrire les groupes professionnels pour lesquels une industrie en particulier constitue un important débouché, un lieu d'appartenance quasi « naturel », où œuvre une forte proportion d'un même groupe.

La première approche décrit donc une dimension d'une industrie, tandis que la seconde s'attarde aux groupes professionnels étroitement associés à celle-ci. Pour des raisons surtout liées aux limites des données

de recensement, nous avons privilégié l'approche horizontale. En effet, outre le nombre de personnes qui s'en réclament, les données dont nous disposons ne permettent pas de dresser le portrait de chaque profession selon l'industrie. Par exemple, les maisons de production emploient un certain nombre de coiffeuses et de coiffeurs, mais il est impossible de connaître le profil de ceux et celles qui travaillent précisément dans l'industrie du film et de la vidéo. Les données de recensement décrivent plutôt l'ensemble des membres d'une profession dans toutes les industries. Il nous a donc semblé plus pertinent de choisir les professions au sein desquelles la proportion de travailleuses et de travailleurs œuvrant dans l'industrie du film et de la vidéo était la plus importante.

L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE DU FILM ET DE LA VIDÉO

Suivant les résultats du Recensement de 2006, l'industrie du film et de la vidéo (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, 1997 – historique –, groupe 5121) comprend 15 805 travailleuses et travailleurs répartis dans 142 groupes professionnels distincts. Il s'agit d'une diminution de 8,8 % par rapport à 2001, soit 1 520 personnes de moins. Comme l'illustre de manière éloquente le tableau 8.1, l'industrie du film et de la vidéo puise les compétences nécessaires à ses activités au sein de nombreux groupes professionnels, et les professions culturelles n'y sont pas nécessairement les groupes numériquement les plus importants. En effet, le groupe le plus nombreux est bien celui des *producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé*, soit 16,2 % de l'effectif, mais d'autres groupes, auxquels on ne songe pas spontanément en pensant à l'industrie du cinéma, occupent un rang notable dans les groupes professionnels de cette industrie. Tel est le cas du groupe des *caissiers* qui tient la quatrième place, soit 5,2 % de l'effectif, ou celui du *personnel élémentaire de services personnels* (placiers et placières de salle de cinéma et receveurs et receveuses aux tourniquets entre autres) qui regroupe 3,1 % de l'effectif. À l'inverse, les *acteurs et comédiens* occupent le neuvième rang (2,6 %). La multiplicité des groupes professionnels actifs dans l'industrie se révèle aussi grâce aux 28 groupes qu'il faut réunir pour obtenir au moins 80 % de l'effectif. Par ailleurs, les cinq groupes les plus importants forment 42,7 % de l'effectif total.

Tableau 8.1

Répartition de l'emploi dans l'industrie du film et de la vidéo[1] selon la profession[2], Québec, 2006

CNP-S	Profession	%
F031	Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	16,2
F126	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	10,2
F125	Techniciens en enregistrement audio et vidéo	6,7
G311	Caissiers	5,2
F127	Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	4,4
F122	Cadreurs de films et cadreurs de vidéos	3,5
G983	Autre personnel élémentaire de services personnels	3,1
F143	Ensembliers de théâtre, dessinateurs de mode, concepteurs d'expositions et autres concepteurs artistiques	2,6
F035	Acteurs et comédiens	2,6
A015	Cadres supérieurs - commerce, radiotélédiffusion et autres services, n.c.a.	2,5
F141	Designers graphiques et illustrateurs	2,4
A342	Directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	2,2
A361	Directeurs d'autres services	2,1
B553	Commis aux services à la clientèle, commis à l'information et personnel assimilé	1,9
F023	Journalistes	1,7
G961	Serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé	1,7
G211	Vendeurs et commis-vendeurs, commerce de détail	1,6
C074	Programmeurs et développeurs en médias interactifs	1,3
B531	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	1,3
B511	Commis de bureau généraux	1,2
B011	Vérificateurs et comptables	1,0
F021	Auteurs, rédacteurs et écrivains	1,0
A111	Directeurs financiers	0,7
B311	Agents d'administration	0,7
H311	Machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage	0,7
B211	Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	0,7
A131	Directeurs des ventes, du marketing et de la publicité	0,6
F123	Techniciens en graphisme	0,6
	Total	**80,5**
	Total SCIAN 5121 = 15 805	**100,0**

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*, 2002, Industrie du film et de la vidéo (5121).
2. Statistique Canada, *Classification nationale des professions*, 2006.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilation spéciale.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Par rapport à l'exercice de 2001, certains changements apparaissent soit dans la part de l'effectif des groupes professionnels ou dans le rang qu'ils occupent. Mentionnons notamment celui des *producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé* qui gagne 3,2 points de pourcentage, passant de 13,0 % à 16,2 % entre 2001 et 2006, de même que l'*autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène* qui connaît un gain similaire et passe de 7,0 % à 10,2 %. Ces deux groupes occupent encore les deux premières positions en 2006. Le groupe des *auteurs, rédacteurs et écrivains* chute quant à lui du quatorzième au vingt-deuxième rang et voit sa part diminuer de 1,8 % à 1,0 % entre 2001 et 2006, tandis que celui des *directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène* glisse du sixième au douzième rang; sa part passe de 5,3 % à 2,2 % au cours de la même période.

La diversité des compétences observée dans l'industrie du film et de la vidéo existe aussi dans d'autres domaines de la culture. C'est le cas notamment de l'industrie de l'édition de livres et de périodiques où la diversité est comparable. Les cinq groupes les plus importants représentent 37,0 % de l'effectif total et il faut réunir également 28 groupes pour former au moins 80 % de l'effectif. À titre de comparaison, dans l'industrie de la construction résidentielle, les cinq professions les plus importantes composent 67,6 % de l'effectif total et il suffit de regrouper les 12 groupes les plus nombreux pour obtenir au moins 80 % de l'effectif.

Tableau 8.2

Proportion de travailleuses et travailleurs de certaines professions[1] œuvrant dans l'industrie du film et de la vidéo[2], Québec, 2006

CNP-S	Profession	%
F127	Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	58,8
F122	Cadreurs de films et cadreurs de vidéos	43,4
F126	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	42,4
F125	Techniciens en enregistrement audio et vidéo	39,3
F031	Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	37,0
A342	Directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	19,6
F035	Acteurs et comédiens	18,0

1. Statistique Canada, *Classification nationale des professions*, 2006. Il s'agit des professions ayant le plus fort pourcentage de travailleuses et travailleurs œuvrant dans l'industrie.
2. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*, 2002, Industrie du film et de la vidéo (5121).
Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilation spéciale.
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

LES PRINCIPALES PROFESSIONS DU FILM ET DE LA VIDÉO

Les sept professions retenues pour la suite de l'analyse sont celles où les proportions de travailleuses et de travailleurs de cette industrie sont les plus fortes (tableau 8.2). La profession qui compte le plus grand nombre de travailleuses et de travailleurs au sein de l'industrie du film et de la vidéo est celle du *personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène*, soit 58,8 % de tous les membres de la profession, tandis que la septième en ordre d'importance est celle des *acteurs et comédiens*, c'est-à-dire 18,0 % de l'effectif de cette profession, ce qui représente d'ailleurs, par rapport à 2001, une perte de 7,4 points de pourcentage. En 2001, la profession qui occupait le premier rang était celle des *cadreurs de films et cadreurs de vidéos*, dans une proportion de 54,4 %, mais elle a connu une baisse de 11,0 points de pourcentage, ce qui la relègue au deuxième rang en 2006 et sa part se fixe à 43,4 %. Les *producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé* ont quant à eux chuté du troisième au cinquième rang et la proportion de ces professionnels actifs dans l'industrie du film et de la vidéo est passée de 41,6 % à 37,0 % entre 2001 et 2006, soit un recul de 4,6 points de pourcentage.

Il est donc important de se rappeler que les données de l'analyse portent sur l'ensemble de l'effectif des professions choisies, et non pas seulement sur ceux et celles qui œuvrent au sein de l'industrie du film et de la vidéo. Néanmoins, comme le montre le tableau 8.9, la très grande majorité des autres travailleuses et travailleurs de ces professions sont actifs dans des industries du secteur de la culture et des communications, telles l'industrie de la radiotélédiffusion, les compagnies d'art d'interprétation, etc.

PLUS D'ARTISANS DU CINÉMA AU QUÉBEC QU'AU CANADA

En 2006, l'effectif des principales professions associées à l'industrie du film et de la vidéo est de 19 905 personnes, soit 16,8 % de l'effectif de l'ensemble des professions de la culture et des communications (118 760 personnes). En comparaison, cette proportion est de 16,1 % au Canada. Toutefois, dans les deux cas, il s'agit d'une proportion en baisse par rapport aux résultats du Recensement de 2001, et celle-ci est plus forte au Québec : une perte de 1,4 point de pourcentage comparativement à celle de 0,6 point au Canada. Par ailleurs, la part de l'effectif québécois dans l'ensemble canadien a diminué, passant de 27,9 % en 2001 à 26,7 % en 2006.

En ce qui concerne le calcul par 100 000 habitants, si en 2001 toutes les professions au Québec, à l'exception des *acteurs et comédiens*, affichaient un nombre d'artisans proportionnellement supérieur à celui de l'ensemble canadien, en 2006, il y a presque autant de professions dont l'effectif est supérieur au Canada, plus précisément trois professions par rapport à quatre au Québec. L'effectif québécois est plus important en ce qui concerne les *producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé* et parmi l'*autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène*. En effet, pour ces deux groupes, on compte respectivement 21 et 18 professionnels de plus par 100 000 habitants au Québec. Toutefois, en 2006, le Québec enregistre des pertes plus importantes que le Canada en ce qui concerne notamment les *directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène*, soit 21 professionnels en moins au Québec comparativement à la baisse de 8 professionnels au Canada. On observe le même phénomène chez le *personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène*, dont la perte s'élève à 11 professionnels au Québec, tandis qu'elle est de 4 au Canada.

Enfin, en 2006, l'effectif par 100 000 habitants reste plus élevé au Québec, plus précisément de 261 personnes par rapport à 229 au Canada. Toutefois, tandis que le Canada compte 4 personnes de moins par 100 000 habitants qu'en 2001, soit une baisse de 1,9 %, le Québec en perd 9, ce qui signifie un recul de 3,5 %. Ainsi, le Québec enregistre toujours un nombre plus important de personnes que le Canada dans l'industrie du film et de la vidéo, mais cette supériorité s'amenuise en 2006.

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DES PROFESSIONS DU FILM ET DE LA VIDÉO

Depuis 1996, l'effectif de l'ensemble de ces professions a augmenté de 20 % (tableau 8.4). En comparaison, la croissance a été de 29 % dans l'ensemble des professions de la culture et des communications. C'est chez l'*autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène* que l'augmentation a été la plus forte (46 %), groupe suivi de ceux des *producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé* et des *acteurs et comédiens* qui ont

Tableau 8.3

Effectif de certaines professions de l'industrie du film et de la vidéo[1], Québec et Canada, 2006

CNP-S	Profession[2]	Québec	Canada	Québec/ Canada	Nombre par 100 000 hab.[3]	
					Québec	Canada
		n		%	n	
A342	Directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	1 760	9 685	18,2	23	30
F031	Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	6 930	22 650	30,6	91	70
F035	Acteurs et comédiens	2 260	10 335	21,9	30	32
F122	Cadreurs de films et cadreurs de vidéos	1 280	4 820	26,6	17	15
F125	Techniciens en enregistrement audio et vidéo	2 695	9 845	27,4	35	30
F126	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	3 790	10 395	36,5	50	32
F127	Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	1 190	6 815	17,5	16	21
	Total	**19 905**	**74 545**	**26,7**	**261**	**229**

1. Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause de l'arrondissement.
2. Statistique Canada, *Classification nationale des professions*, 2006.
3. Statistique Canada, *Âge (123) et sexe (3) pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, Recensements de 2001 et 2006 - Données intégrales (100 %)*, [En ligne] : www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc_popit/102.htm (page consultée le 8 août 2009).

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, 97-559-XCB20066012.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

tous deux connu une augmentation de 39 % de leur effectif. Par contre, les *directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène* ont subi une baisse considérable de 32 % de leur effectif.

DES PROFESSIONS PLUS MASCULINES

À la lecture des résultats obtenus depuis 1996, les professions associées à l'industrie du film et de la vidéo sont manifestement une affaire d'hommes. En 2006, on en dénombre 66 %, tandis que cette proportion est de 48 % relativement à l'ensemble des professions de la culture et des communications. Cette domination s'est d'ailleurs légèrement accentuée depuis 2001 : l'écart entre les hommes et les femmes dans l'industrie du film et de la vidéo était de 30 points de pourcentage en 2001 (65 % pour les hommes contre 35 % pour les femmes), tandis qu'il s'élève à 32 points de pourcentage en 2006 (66 % pour les hommes contre 34 % pour les femmes). En outre, dans le groupe des *acteurs et comédiens*, où le nombre d'hommes et de femmes est traditionnellement semblable, en 2006, on observe un écart plus marqué en faveur des hommes, soit de 5 points de pourcentage par rapport à la fraction de point qui les distançait en 2001. Cela dit, la prépondérance masculine est notable surtout chez les *cadreurs de films et cadreurs de vidéos* (87 %) et les *techniciens en enregistrement audio et vidéo* (79 %). Chez les autres professions du film et de la vidéo (en excluant les *acteurs et comédiens*), cette proportion varie entre 57 % et 66 %.

La croissance entre 2001 et 2006 de l'importante différence entre le nombre d'hommes et de femmes dans les professions du film et de la vidéo est attribuable à une augmentation rapide du nombre d'hommes (3,5 %) et à une diminution du nombre de femmes (– 1,5 %). Ceci va dans le sens contraire à ce qu'on observe dans l'ensemble des professions culturelles depuis les dix dernières années. En effet, dans les professions du film et de la vidéo, de 1996 à 2006, le nombre d'hommes a crû de 19,5 % et le nombre de femmes, de 21,4 %, tandis que, en ce qui concerne l'ensemble des professions de la culture et des communications, la croissance a été de 20,3 % chez les hommes et de 38,9 % chez les femmes.

Les femmes ont connu une progression plus forte que les hommes uniquement dans le groupe des *cadreurs de films et cadreurs de vidéos* (55 % par rapport à 25 %) et celui des *techniciens en enregistrement audio et vidéo* (23 % comparativement à 10 %). Même si les femmes connaissent aussi des progrès considérables entre 1996 et 2006 au sein de l'*autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiodiffusion et des arts de la scène* (39 %) et des *acteurs et comédiens* (38 %), le nombre d'hom-

Tableau 8.4

Répartition de l'effectif de certaines professions de l'industrie du film et de la vidéo selon le sexe[1], Québec, 1996-2006

CNP-S	Profession[2]	1996			2001			2006			1996/2006		
		Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
		n	%		n	%		n	%		%		
A342	Directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	2 590	63,9	35,7	3 305	59,8	40,1	1 760	56,5	43,2	– 32,0	– 39,9	– 17,8
F031	Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	4 995	64,0	36,0	5 205	61,8	38,2	6 930	65,9	34,0	38,7	43,0	30,8
F035	Acteurs et comédiens	1 630	52,1	47,5	2 145	50,1	49,9	2 260	52,4	47,3	38,7	39,4	38,1
F122	Cadreurs de films et cadreurs de vidéos	995	88,9	11,1	1 235	87,4	12,6	1 280	86,7	13,3	28,6	25,4	54,5
F125	Techniciens en enregistrement audio et vidéo	2 400	81,0	18,8	2 690	82,9	17,3	2 695	79,4	20,6	12,3	10,0	23,3
F126	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	2 600	59,4	40,4	2 970	61,6	38,2	3 790	61,5	38,5	45,8	50,8	39,0
F127	Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	1 355	66,4	33,9	2 010	63,4	36,6	1 190	66,4	34,0	– 12,2	– 12,2	– 12,0
	Total	**16 565**	**66,3**	**33,7**	**19 560**	**64,8**	**35,1**	**19 905**	**65,9**	**34,0**	**20,2**	**19,5**	**21,4**
	Professions culturelles	**91 840**	**51,4**	**48,6**	**107 695**	**49,8**	**50,2**	**118 755**	**47,8**	**52,2**	**29,3**	**20,3**	**38,9**

1. Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause de l'arrondissement.
2. Statistique Canada, *Classification nationale des professions*, 2001 et 2006.

Source : Statistique Canada, Recensements de 1996, 2001 et 2006, 97-559-XCB2006012.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

mes a crû plus rapidement dans ces groupes, c'est-à-dire de 51 % et de 39 % respectivement. Une autre profession affiche la même tendance, soit celle des *producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé* où les femmes ont quand même connu une croissance notable de 31 % entre 1996 et 2006, mais celle des hommes est encore plus forte, soit de 43 %.

DES ARTISANS UN PEU PLUS JEUNES QU'AILLEURS

Les travailleuses et travailleurs du film et de la vidéo forment une population un peu plus jeune que celle des autres professions de la culture et des communications ou celle de l'ensemble des professions (tableau 8.5). En 2006, 41 % des artisans du film et de la vidéo ont moins de 35 ans, tandis que cette proportion est de 38 % dans l'ensemble des professions de la culture et des communications et de 35 % pour ce qui est de l'ensemble des professions. En outre, l'âge moyen y est de 39 ans comparativement à 40 ans dans l'ensemble des professions de la culture et des communications. Toutefois, entre le Recensement de 2001 et celui de 2006, l'écart entre l'âge moyen de ces professions est demeuré le même. Plus précisément, l'augmentation d'un an en ce qui concerne l'âge moyen des professionnels de l'industrie du film et de la vidéo (soit de 38 à 39 ans) est similaire à celle qu'on observe au sein des professions de la culture et des communications, où l'âge moyen passe de 39 à 40 ans.

Si, en 2006, la proportion des moins de 35 ans demeure inchangée par rapport à 2001 (41 %), elle se répartit différemment. Plus précisément, la proportion du groupe des 15-24 ans diminue et passe de 12 % à 10 %, si bien que celle des 25-34 ans augmente de 29 % à 31 %. En ce qui concerne les autres catégories, celle des 35-44 ans affiche une proportion de 27 % comparativement à 31 % en 2001. La catégorie des 55-64 ans, à l'inverse, passe de 5 % à 9 % entre 2001 et 2006.

Les écarts d'âge sont notables selon les professions. En ce qui concerne les plus jeunes professions, l'âge moyen du *personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène* de même que de l'*autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène* est de 35 ans, tandis que celui des *techniciens en enregistrement audio et vidéo* est de 36 ans. L'âge moyen pour les *acteurs et comédiens* et les *cadreurs de films et cadreurs de vidéos* est identique à celui de l'ensemble des professions du film et de la vidéo, soit de 39 ans. Les professions où l'âge moyen est plus élevé sont celles des *producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé* (41 ans) et des *directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène* (42 ans). Notons qu'entre 2001 et 2006, pour toutes

Tableau 8.5
Répartition de l'effectif de certaines professions de l'industrie du film et de la vidéo selon l'âge[1], Québec, 2001 et 2006

CNP-S	Profession[2]	15-24 ans		25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans		55-64 ans		65 et plus	
		2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006
		%											
A342	Directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	3,8	3,4	24,1	22,7	36,2	30,1	26,0	30,7	8,5	11,4	1,4	1,4
F031	Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	7,0	5,5	27,0	27,1	30,1	30,4	29,1	23,6	5,8	11,8	1,0	1,5
F035	Acteurs et comédiens	16,6	10,8	32,7	30,8	22,0	27,2	18,0	17,9	8,2	9,1	2,6	4,2
F122	Cadreurs de films et cadreurs de vidéos	13,7	10,2	25,4	30,1	33,5	27,0	21,0	22,3	5,6	9,8	0,8	0,8
F125	Techniciens en enregistrement audio et vidéo	14,9	12,8	36,4	39,0	32,3	25,4	14,9	17,6	1,3	4,6	0,4	0,6
F126	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	17,0	16,1	32,3	37,5	30,3	23,5	16,8	16,5	2,9	5,7	0,8	0,5
F127	Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	26,6	23,1	24,6	29,0	28,8	19,3	15,1	22,3	4,2	5,0	0,7	0,8
	Total	**12,3**	**10,3**	**28,8**	**31,0**	**30,9**	**27,1**	**21,7**	**21,3**	**5,2**	**8,8**	**1,1**	**1,4**
	Professions culturelles	**11,7**	**9,9**	**26,8**	**28,5**	**29,6**	**24,5**	**22,7**	**23,5**	**7,2**	**11,2**	**1,9**	**2,4**

1. Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause de l'arrondissement.
2. Statistique Canada, *Classification nationale des professions*, 2001 et 2006.

Source : Statistique Canada, Recensements de 2001 et 2006, 97-559-X2006012.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 8.1
Écart en nombre d'années par rapport à l'âge moyen de l'ensemble des travailleurs de la culture et des communications selon la profession, Québec, 2006

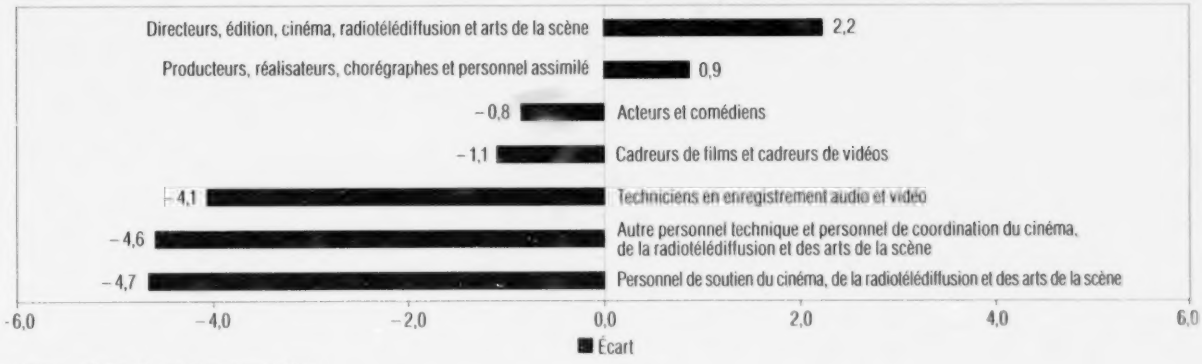

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

des professions, la moyenne d'âge a augmenté d'un an, à l'exception des *acteurs et comédiens*, dont l'âge moyen est passé de 37 à 39 ans, et de l'*autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène* où celui-ci est resté le même en 2006.

LE STATUT D'EMPLOI

À 30 %, le taux de travailleurs autonomes au sein des principales professions du film et de la vidéo au Québec est presque trois fois plus élevé que dans l'ensemble des professions, où il est de 11 % (tableau 8.6). Par rapport à 2001, on note d'ailleurs une importante augmentation de 5,8 points de pourcentage des travailleurs autonomes dans l'industrie du film, tandis que ce taux reste pratiquement inchangé en ce qui concerne l'ensemble des professions. La proportion de travailleurs autonomes dans l'industrie du film et de la vidéo en 2006 est cependant similaire à celle de l'ensemble des professions de la culture et des communications.

Tableau 8.6
Répartition de l'effectif de certaines professions de l'industrie du film et de la vidéo selon le statut d'emploi[1], Québec, 2001 et 2006

CNP-S	Profession[2]	2001				2006			
		Salariés		Autonomes[3]		Salariés		Autonomes[3]	
		n	%	n	%	n	%	n	%
A342	Directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	2 525	76,4	765	23,1	1 420	80,7	340	19,3
F031	Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	3 595	69,0	1 600	30,7	4 295	62,0	2 605	37,6
F035	Acteurs et comédiens	1 310	61,2	835	39,0	1 150	50,9	1 110	49,1
F122	Cadreurs de films et cadreurs de vidéos	930	75,0	300	24,2	1 040	81,3	235	18,4
F125	Techniciens en enregistrement audio et vidéo	2 100	78,1	580	21,6	1 825	67,7	860	31,9
F126	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	2 450	82,5	520	17,5	3 055	80,6	735	19,4
F127	Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	1 850	92,0	160	8,0	1 080	90,8	105	8,8
	Total	**14 760**	**75,6**	**4 760**	**24,4**	**13 865**	**69,8**	**5 990**	**30,2**
	Professions culturelles	**77 865**	**72,5**	**29 545**	**27,5**	**83 460**	**70,4**	**35 115**	**29,6**
	Toutes les professions	**3 256 675**	**89,6**	**376 420**	**10,4**	**3 489 645**	**89,0**	**430 290**	**11,0**

1. Les travailleurs familiaux non rémunérés sont exclus. Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause de l'arrondissement. Les pourcentages sont calculés par rapport à la somme des catégories de travailleurs et non d'après le total de chaque profession.
2. Statistique Canada, *Classification nationale des professions*, 2001 et 2006.
3. Comprend les travailleurs autonomes ayant une entreprise non constituée en société et les travailleurs autonomes ayant une entreprise constituée en société.

Source : Statistique Canada, Recensements de 2001 et 2006, 97-559-XCB2006011.
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

À l'échelle canadienne, entre 2001 et 2006, la part des travailleurs autonomes au sein des professions du film et de la vidéo a quant à elle légèrement augmenté, passant de 27 % à 30 %, tandis que cette part est demeurée à 12 % dans l'ensemble des professions au Canada.

Aucune profession du film et de la vidéo ne compte davantage de travailleurs autonomes que de salariés, au sens du recensement. Les professions où les travailleurs autonomes sont les plus nombreux sont celles des *acteurs et comédiens* (49 %), des *producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé* (38 %) et des *techniciens en enregistrement audio et vidéo* (32 %). Suivent de plus loin les *directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène* de même que l'*autre personnel technique et personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène* qui affichent tous deux une proportion de 19 % de travailleurs autonomes, puis les *cadreurs de films et cadreurs de vidéos* avec une part de 18 %. Enfin, le groupe des *techniciens en radiotélédiffusion* est celui qui compte le moins de travailleurs autonomes (9 %). En comparant avec les résultats de 2001, on observe que seuls les groupes des *directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène* et des *cadreurs de films et cadreurs de vidéos* connaissent une diminution de leur part de travailleurs autonomes en 2006, soit de 4 et de 6 points de pourcentage respectivement. Toutes les autres professions sont en hausse, plus particulièrement celles des *acteurs et comédiens* et des *techniciens en enregistrement audio et vidéo*, dont la part affiche chacune 10 points de pourcentage de plus qu'en 2001.

LE TEMPS DE TRAVAIL

Les travailleuses et les travailleurs de l'industrie du film et de la vidéo sont plus susceptibles de travailler à temps partiel que les autres. En effet, en 2005, on constate que 57 % de ceux-ci travaillent à temps partiel, tandis que cette proportion est de 47 % dans l'ensemble des professions et de 51 % dans le cas des professions culturelles (tableau 8.7). Toutefois, la part des travailleuses et des travailleurs à temps partiel dans l'industrie du film et de la vidéo connaît une diminution de près de 2 points de pourcentage entre 2000 et 2005, tandis que cette proportion reste assez stable en ce qui concerne l'ensemble des professions et augmente de 1 point chez les professionnels de la culture. Cette diminution est particulièrement importante au sein du groupe des *cadreurs de films et cadreurs de vidéos* où la part de

Tableau 8.7

Répartition de l'effectif de certaines professions de l'industrie du film et de la vidéo selon le travail à temps plein ou à temps partiel[1], Québec, 2000 et 2005

CNP-S	Profession[2]	2000				2005			
		Temps plein[3]		Temps partiel[4]		Temps plein[3]		Temps partiel[4]	
		n	%	n	%	n	%	n	%
A342	Directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	2 075	62,9	1 225	37,1	1 145	66,0	590	34,0
F031	Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	2 710	51,2	2 580	48,8	3 610	53,9	3 085	46,1
F035	Acteurs et comédiens	330	13,6	2 090	86,4	355	14,0	2 185	86,0
F122	Cadreurs de films et cadreurs vidéos	480	38,4	770	61,6	650	50,8	630	49,2
F125	Techniciens en enregistrement audio et vidéo	1 355	49,4	1 390	50,6	1 250	46,7	1 425	53,3
F126	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	1 035	33,1	2 090	66,8	1 405	35,0	2 615	65,0
F127	Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	470	22,8	1 605	77,2	365	28,6	910	71,4
	Total	**8 455**	**41,8**	**11 750**	**58,2**	**8 780**	**43,4**	**11 440**	**56,6**
	Professions culturelles	**53 395**	**48,4**	**56 950**	**51,6**	**58 660**	**49,3**	**60 370**	**50,7**
	Toutes les professions	**1 997 110**	**52,3**	**1 818 155**	**47,7**	**2 136 700**	**53,1**	**1 885 775**	**46,9**

1. Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause de l'arrondissement. Les pourcentages sont calculés par rapport à la somme des catégories de travailleurs et non d'après le total de chaque profession.
2. Statistique Canada, *Classification nationale des professions*, 2001 et 2006.
3. Ayant travaillé surtout à temps plein de 49 à 52 semaines pendant l'année de référence.
4. Ayant surtout travaillé de 1 à 29 heures par semaine en 2000 et en 2005. Comprend les personnes n'ayant pas travaillé au cours de l'année de référence.

Source : Statistique Canada, Recensements de 2001 et 2006, 97-563-XCB2006063.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

l'effectif travaillant à temps partiel recule de près de 13 points de pourcentage, passant de 62 % en 2000 à 49 % en 2005, ainsi que parmi le *personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène*, avec une diminution de 6 points de pourcentage de cette catégorie de travailleurs, qui passe de 77 % à 71 %.

Néanmoins, dans certaines professions, le travail à temps partiel reste visiblement la norme. C'est le cas des *acteurs et comédiens* (86 %), du *personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène* (71 %) et de l'*autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène* (65 %). Les *producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé* et les *cadreurs de films et de vidéos* présentent des proportions moindres, soit 46 % et 49 % respectivement. À l'autre bout du spectre se trouvent les *directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène* dont la part de travailleurs à temps partiel est de 34 %.

LE REVENU

En 2005, le revenu moyen d'emploi annuel au sein des professions du film et de la vidéo est de 35 547 $, revenu qui dépasse celui de l'ensemble des professions culturelles, c'est-à-dire 32 135 $, de même que celui de l'ensemble des professions, lequel se situe à 33 958 $. Toutefois, par rapport à l'année 2000, le revenu moyen d'emploi connaît une diminution considérable de 8,4 % dans l'industrie du film et de la vidéo, tandis que, dans l'ensemble des professions culturelles, la baisse est moindre, soit de 3,1 %. De plus, en ce qui concerne l'ensemble des professions au Québec, le revenu moyen d'emploi a connu à l'inverse une hausse de 1,8 % entre 2000 et 2005.

Entre 2000 et 2005, toutes les professions enregistrent une baisse du revenu moyen, à l'exception des *directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène* qui affichent une hausse de 5,6 % et du *personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène* où l'augmentation est plus marquée, soit de 21,1 %. Bien que ce gain soit encourageant, ce dernier groupe compte toujours parmi les moins rémunérés en 2005, avec un revenu moyen de 28 761 $. Suivent les *acteurs et comédiens* qui reçoivent en moyenne 22 613 $. Les revenus les plus substantiels sont accordés, encore en 2005, aux *directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène* (56 667 $) et aux *producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé* (39 875 $).

Tableau 8.8

Revenu moyen d'emploi[1], en dollars constants de 2005, de certaines des professions[2] de l'industrie du film et de la vidéo selon le sexe, Québec, 2000 et 2005

CNP-S	Profession	2000				2005			
		Total	Hommes	Femmes	Écart[3]	Total	Hommes	Femmes	Écart[3]
		$			%	$			%
A342	Directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	53 658	59 067	45 492	-23,0	56 667	62 904	48 706	-22,6
F031	Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	46 429	48 665	42 993	-11,7	39 875	41 905	36 214	-13,6
F035	Acteurs et comédiens	26 396	25 323	27 508	8,6	22 613	25 063	19 992	-20,2
F122	Cadreurs de films et cadreurs de vidéos	36 267	38 172	..	..	34 959	36 454	..	..
F125	Techniciens en enregistrement audio et vidéo	33 557	34 845	27 556	-20,9	31 156	32 400	26 411	-18,5
F126	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	35 612	37 845	31 975	-15,5	32 639	31 102	35 049	12,7
F127	Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	23 750	24 097	23 115	-4,1	28 761	29 302	27 724	-5,4
	Total	**38 827**	**40 645**	**35 809**	**-12,4**	**35 547**	**37 010**	**33 135**	**-10,5**
	Professions culturelles	**33 154**	**36 621**	**29 784**	**-18,5**	**32 135**	**34 631**	**29 790**	**-14,3**
	Toutes les professions	**33 373**	**39 362**	**26 469**	**-32,8**	**33 958**	**39 998**	**27 286**	**-31,8**

1. Revenu total reçu au cours de l'année civile 2005 par les personnes de 15 ans et plus sous forme de salaires et traitements, de revenu net de l'exploitation d'une entreprise non agricole non constituée en société ou de l'exercice d'une profession et de revenu net provenant d'un travail autonome agricole.
2. Genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence, défini d'après le type d'emploi occupé par le recensé et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si le recensé n'avait pas d'emploi au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le recensement (le 16 mai 2006), les données portent sur l'emploi qu'il avait occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 2005. Les personnes qui avaient deux emplois et plus devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus d'heures de travail.
3. Écart des revenus des femmes par rapport à ceux des hommes. Les écarts concernant les professions de l'industrie du film et de la vidéo et l'ensemble des professions culturelles sont calculés sans tenir compte du groupe *Cadreurs de films et de cadreurs de vidéos*.

Source : Statistique Canada, Recensements de 2001 et 2006, 97-563-XCB2006062.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Si les professions du film et de la vidéo sont à prédominance masculine, l'écart entre les revenus moyens des femmes et des hommes y est toutefois moins grand que dans l'ensemble des professions ou même que dans l'ensemble des professions de la culture et des communications (tableau 8.8). Les revenus des femmes y sont inférieurs de 10,5 %, tandis que, dans l'ensemble des professions, cet écart est de 31,8 %, et de 14,3 % pour ce qui est de l'ensemble des professions de la culture et des communications. Cependant, tandis que l'écart en pourcentage entre les revenus des hommes et des femmes diminue de 1,9 point entre 2000 et 2005 dans l'industrie du film et de la vidéo, celui qui concerne l'ensemble des professions de la culture recule de 4,2 points de pourcentage. Plus précisément, le revenu moyen des femmes dans l'industrie du film et de la vidéo chute de 7,5 %, tandis qu'il reste stable chez les femmes du deuxième groupe.

Si, en 2000, le groupe des *acteurs et comédiens* était le seul où le revenu des femmes était de 8,6 % supérieur à celui des hommes, en 2005, les femmes de ce groupe professionnel voient leur revenu diminuer considérablement, soit de 27,3 %, et gagnent finalement 20,2 % de moins que les hommes. En fait, l'*autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène* est, en 2005, l'unique groupe où le revenu moyen des femmes est supérieur à celui des hommes en 2005, avec une différence de 12,7 %. Dans toutes les autres professions du film et de la vidéo, le revenu des hommes dépasse celui des femmes. En plus des *acteurs et comédiens*, les écarts les plus importants sont observés chez les *directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène* et chez les *techniciens en enregistrement audio et vidéo* où les revenus des femmes sont inférieurs de 22,6 % et de 18,5 % respectivement.

LES LIEUX DES PROFESSIONNELS DU FILM ET DE LA VIDÉO

Évidemment, nous avons choisi les professions dont la proportion de travailleuses et de travailleurs de l'industrie du film et de la vidéo était la plus importante. Cependant, il est intéressant d'examiner quelles sont les autres industries où se trouvent ces professionnels.

Parmi les sept professions retenues, seulement deux groupes ont une autre industrie comme principal lieu d'activité. Il s'agit des *directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène* dont la majeure partie œuvrent au sein de l'industrie des *éditeurs de journaux, de périodiques, de livres et de répertoires* (26,7 %) et des *acteurs et comédiens*, qui agissent surtout dans l'industrie des *artistes, auteurs et interprètes indépendants* (49,3 %). Dans les deux cas, l'industrie du film et de la vidéo vient au second rang.

Sur le plan professionnel, il existe une étroite relation entre l'industrie du film et de la vidéo et celle de la radiotélédiffusion. Dans tous les autres groupes, à l'exception des *acteurs et comédiens*, l'industrie de la radiotélédiffusion se place parmi les trois principales industries accueillant des professionnels du film et de la vidéo. Les *acteurs et comédiens* se trouvent surtout parmi les *artistes, auteurs et interprètes indépendants*, les *compagnies d'art d'interprétation* et, bien sûr, l'*industrie du film et de la vidéo*.

Magique!, Philippe Muyl

Tableau 8.9

Répartition de l'effectif[1] de certaines professions de l'industrie du film et de la vidéo selon l'industrie[2], Québec, 2006

CNP-S	Profession et industrie	n	%
A342	Directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène	1 760	100,0
	5111 Éditeurs de journaux, de périodiques, de livres et de répertoires	470	26,7
	5151 Radiodiffusion et télédiffusion	390	22,2
	5121 Industries du film et de la vidéo	345	19,6
	7111 Compagnies d'arts d'interprétation	125	7,1
	6116 Autres établissements d'enseignement et de formation	70	4,0
	7113 Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires	70	4,0
	5416 Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	40	2,3
	3231 Impression et activités connexes de soutien	25	1,4
	Autres industries	225	12,8
F031	Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	6 930	100,0
	5121 Industries du film et de la vidéo	2 565	37,0
	5151 Radiodiffusion et télédiffusion	1 460	21,1
	7111 Compagnies d'arts d'interprétation	640	9,2
	7115 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	360	5,2
	5418 Publicité et services connexes	345	5,0
	7113 Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires	235	3,4
	5414 Services spécialisés de design	210	3,0
	5122 Industries de l'enregistrement sonore	165	2,4
	5415 Conception de systèmes informatiques et services connexes	95	1,4
	6116 Autres établissements d'enseignement et de formation	80	1,2
	5152 Télévision payante et spécialisée	75	1,1
	5175 Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision	75	1,1
	Autres industries	625	9,0
F035	Acteurs et comédiens	2 260	100,0
	7115 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	1 115	49,3
	5121 Industries du film et de la vidéo	405	17,9
	7111 Compagnies d'arts d'interprétation	380	16,8
	6116 Autres établissements d'enseignement et de formation	70	3,1
	5151 Radiodiffusion et télédiffusion	65	2,9
	7113 Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires	45	2,0
	6115 Écoles techniques et écoles de métiers	30	1,3
	Autres industries	150	6,6
F122	Cadreurs de films et cadreurs de vidéos	1 280	100,0
	5151 Radiodiffusion et télédiffusion	610	47,7
	5121 Industries du film et de la vidéo	555	43,4
	7115 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	60	4,7
	5152 Télévision payante et spécialisée	35	2,7
	5419 Autres services professionnels, scientifiques et techniques	15	1,2
F125	Techniciens en enregistrement audio et vidéo	2 695	100,0
	5121 Industries du film et de la vidéo	1 060	39,3
	5122 Industries de l'enregistrement sonore	455	16,9
	5151 Radiodiffusion et télédiffusion	405	15,0
	7115 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	80	3,0
	6113 Universités	55	2,0
	6112 Collèges communautaires et cégeps	55	2,0
	5415 Conception de systèmes informatiques et services connexes	50	1,9

Tableau 8.9 (suite)

Répartition de l'effectif[1] de certaines professions de l'industrie du film et de la vidéo selon l'industrie[2], Québec, 2006

CNP-S	Profession et industrie	n	%
	5419 Autres services professionnels, scientifiques et techniques	40	1,5
	7113 Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires	35	1,3
	Autres industries	460	17,1
F126	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	3 790	100,0
	5121 Industries du film et de la vidéo	1 605	42,3
	5151 Radiodiffusion et télédiffusion	525	13,9
	7113 Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires	345	9,1
	7111 Compagnies d'arts d'interprétation	320	8,4
	7115 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	225	5,9
	5122 Industries de l'enregistrement sonore	100	2,6
	9130 Administrations publiques locales, municipales et régionales (de 9131 à 9139)	75	2,0
	5414 Services spécialisés de design	50	1,3
	5324 Location et location à bail de machines et matériel d'usage commercial et industriel	40	1,1
	Autres industries	525	13,9
F127	Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	1 190	100,0
	5121 Industries du film et de la vidéo	700	58,8
	7111 Compagnies d'arts d'interprétation	115	9,7
	5151 Radiodiffusion et télédiffusion	115	9,7
	7115 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	40	3,4
	3399 Autres activités diverses de fabrication	30	2,5
	7113 Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires	20	1,7
	6116 Autres établissements d'enseignement et de formation	20	1,7
	5414 Services spécialisés de design	20	1,7
	5324 Location et location à bail de machines et matériel d'usage commercial et industriel	20	1,7
	3221 Usines de pâtes à papier, de papier et de carton	15	1,3
	Autres industries	90	7,6

1. Personnes occupées au cours de la semaine de référence.
2. Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, compilation spéciale.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Serveuses demandées,
Guylaine Dionne
Photo : Attila Dory

Notes méthodologiques

Le lecteur prendra note que les données du recensement à propos des professions ne sont données qu'à titre indicatif. La pondération et la méthode d'arrondissement aléatoire utilisée par Statistique Canada peuvent entraîner certaines différences dans les totaux selon les variables utilisées.

De façon générale, Statistique Canada ne publie pas de données lorsqu'il y a moins de 250 répondants dans une cellule de la variable « revenu moyen d'emploi ».

Profession : Genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence, défini d'après le type d'emploi occupé par le recensé et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si le recensé n'avait pas d'emploi au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le recensement (le 15 mai 2006), les données portent sur l'emploi qu'il avait occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 2005. Les personnes qui avaient deux emplois et plus devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus d'heures de travail.

Revenu moyen d'emploi : Revenu total reçu au cours de l'année civile 2005 par les personnes âgées de 15 ans et plus sous forme de salaires et traitements, de revenu net de l'exploitation d'une entreprise non agricole non constituée en société ou de l'exercice d'une profession et de revenu net provenant d'un travail autonome agricole.

Salariés : Cette catégorie comprend les personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé depuis le 1er janvier 2005 et qui ont indiqué que, dans l'emploi déclaré, elles avaient travaillé principalement pour un salaire, pour un traitement, à commission, pour des pourboires, à la pièce ou contre rémunération « en nature » (paiements sous forme de biens ou de services, plutôt qu'en espèces).

Travailleurs autonomes : Cette catégorie comprend les personnes de 15 ans et plus ayant travaillé depuis le 1er janvier 2005 et dont l'emploi déclaré consistait principalement à exploiter une entreprise ou une ferme ou à exercer une profession, seules ou avec des associés. Sont comprises les personnes qui exploitent une ferme à titre de propriétaire ou de locataire; celles qui travaillent comme pigiste ou à contrat pour un travail particulier (par exemple, les architectes et les infirmières privées); [...]; et celles qui font de la pêche avec du matériel qui leur appartient en propre ou dont elles sont copropriétaires.

Le lecteur peut également se référer au *Dictionnaire du recensement de Statistique Canada* à l'adresse suivante : www.statcan.ca/francais/census2006/reference/dictionary/index.cfm.

Le banquet,
Sébastien Rose
Sébastien Raymond

CHAPITRE 9

LE PATRIMOINE CINÉMATOGRAPHIQUE

Conservation et diffusion

« Le présent sans passé n'a pas d'avenir »

L'équipe de la Cinémathèque

L'âme sœur / Höhenfeuer,
Fredi M. Murer, 1985
Collection Cinémathèque québécoise

Extraits du Rapport annuel 2007-2008 de la Cinémathèque québécoise

FAITS SAILLANTS

L'année 2007-2008 nous a procuré beaucoup de satisfaction quant à l'atteinte des objectifs que nous nous étions fixés, ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec beaucoup d'enthousiasme et d'optimisme.

Afin de pourvoir à la mise à niveau et au développement de la Cinémathèque, nous avons organisé des journées de réflexion en 2007. Nous avons réfléchi à des pistes d'action à privilégier à l'avenir pour assurer le maintien de notre pertinence auprès des collectivités que nous desservons.

Sur la lancée de cet exercice constructif, nous avons élaboré un plan stratégique quinquennal dans lequel nous avons priorisé le rattrapage du traitement de nos collections, avec l'ouverture d'un grand chantier visant ultimement l'amélioration de leur accessibilité. Ce plan permettra de nous maintenir *a tempo* avec l'évolution accélérée que connaît l'industrie de l'Image en mouvement.

Parallèlement à cet important travail de fond, la Cinémathèque a continué d'accomplir sa mission en offrant un large éventail d'activités et une très riche programmation de films et d'expositions qui favorisent la découverte et l'approfondissement de la cinématographie nationale et mondiale. Citons la rétrospective du cinéaste portugais João César Monteiro et celle qui salue l'œuvre du Suisse Fredi M. Murer, venu nous visiter pour l'occasion. L'hommage au cinéaste québécois d'animation Ryan Larkin a également été un point fort de la programmation 2007.

Nous avons aussi procédé à la restauration du film *Seul ou avec d'autres* de Denys Arcand, Denis Héroux et Stéphane Venne, grâce à l'aide financière du Fonds Astral pour la restauration du Trust pour la préservation de l'audiovisuel du Canada (Trust AV). Il s'agit de la

plus importante restauration jamais entreprise par la Cinémathèque québécoise. La présentation du film restauré, le 9 janvier 2008, a été l'occasion d'heureuses retrouvailles.

Du côté des acquisitions, l'événement saillant de l'année a été sans aucun doute la donation, par Olympus Management, d'une collection exceptionnelle de 289 téléviseurs datant de 1928 à 1975. Ce don vient enrichir de façon extraordinaire le fonds Moses Znaimer de la Cinémathèque québécoise et rehausse sa collection de téléviseurs anciens au rang de « plus importante en Amérique du Nord, sinon dans le monde ».

CONSERVATION

Le rôle des cinémathèques est prioritairement de rendre compte de la valeur culturelle, historique et esthétique des collections qu'elles conservent; dans le but de communiquer et de valoriser l'ensemble de ce patrimoine, il s'avère nécessaire de l'explorer par un catalogage et un traitement adéquats et c'est, entre autres, à cette tâche ardue et méticuleuse que les conservateurs, archivistes, techniciens et catalogueurs se consacrent tout au long de l'année. Cette fonction sera d'ailleurs valorisée encore davantage au cours des années à venir.

Ces principales acquisitions proviennent de quelques **donations importantes** dont celles de Cinépix, Max films, Al Sens, Jacques Parenteau, Michel de Gagné et Michel Gélinas, Succession René Bail, Productions du cerf et Productions du verseau. Parmi les **dépôts majeurs** notons, entre autres, ceux de Technicolor services créatifs, Coop Vidéo de Montréal, Les Films Séville, Jean-Louis Frund inc., Productions La Fête, Productions Marc Trudeau, Max films, Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), Office national du film du Canada (ONF) et Projet-Y. Soulignons aussi l'acquisition de huit films d'animation dont des copies 35 mm de *Cot cot* de Pierre Sylvestre, *Hungu* de Nicolas Brault et *Révérence* de Patrick Bouchard.

En plus de ces acquisitions qui ont fait l'objet de plus de 1 353 enregistrements dans notre base de données, nous avons reçu deux donations qui ne sont pas encore cataloguées, celles des Productions du verseau et d'André Pâquet contenant un lot important de films de famille.

Par ailleurs, nous avons restauré le film *Seul ou avec d'autres* de Denys Arcand, Denis Héroux et Stéphane Venne grâce à l'aide financière du Fonds Astral pour la restauration du Trust AV. Le travail de restauration de ce film a été réalisé sous la supervision du cinéaste Michel Brault et consistait à numériser en 2K le

COLLECTIONS DE FILMS, DE VIDÉOS ET D'ARCHIVES TÉLÉVISUELLES

Outre les œuvres assujetties à la *Loi sur le dépôt légal*, qui font l'objet d'un bilan particulier, la Cinémathèque québécoise a enrichi ses collections des éléments suivants :

SUR SUPPORT ARGENTIQUE :

- **Copies de projection :** 147 longs métrages, 135 courts ou moyens métrages, 66 bandes-annonces.
- **Éléments de tirage :** 39 longs métrages, 44 courts ou moyens métrages, 84 bandes-annonces.
- **Matériel de conservation (éléments uniques) :** 13 courts métrages, 131 bobines de films de famille.
- **Matériel de production :** éléments de tournage variés de 9 films.

SUR SUPPORT VIDÉOGRAPHIQUE ANALOGIQUE ET NUMÉRIQUE :

- **Copies de visionnage :** 389
- **Éléments de tirage :** 278 dont 179 bandes maîtresses ou sous-maîtresses
- **Éléments classés matériel de conservation :** 50

négatif original 16 mm (montage A-B) et à le reproduire sur un internégatif 35 mm noir et blanc pour ensuite en tirer des copies positives 35 mm. Une bande maîtresse numérique a également été produite, ce qui nous a permis d'offrir des copies DVD aux convives de la soirée-bénéfice de la Fondation de la Cinémathèque qui se tenait en novembre dernier. Il s'agit de la plus importante restauration jamais entreprise par la Cinémathèque.

Trois nouvelles copies 35 mm des *Bons Débarras*, dont l'une avec sous-titres anglais, ont été tirées grâce à l'appui du Fonds Astral pour la restauration du Trust AV. Vingt-six copies 16 et 35 mm de notre collection ont été aussi reproduites sur support Betacam numérique dont 20 courts films du *Concours Terre des hommes*. Pour les besoins de la consultation, nous avons également effectué la reproduction sur support DV de 70 autres films dont 63 films publicitaires. Quarante-sept vidéos ont aussi été recopiées sur un autre support vidéo afin de leur assurer une meilleure accessibilité ou une meilleure conservation.

Conservation et catalogage

Durant l'année, 9 384 fiches informatiques ont été créées dans le module *Films* de notre base de données *CINÉ-TV* (il s'agit d'entrées pour chacun des éléments d'un film, non de titres d'œuvres); ces enregistrements se répartissent essentiellement comme suit : 6 588 dans la catégorie *Film*, 2 634 dans la catégorie *TV*, 161 dans la catégorie *Vidéo* et un dans la catégorie *Multimédia*. Notons qu'une partie importante du travail de catalogage de cette année a été consacrée au fonds de la Cinémathèque de la Ville de Montréal.

Par ailleurs, 2 263 éléments ont été traités ou ont bénéficié d'un complément de traitement pour les besoins divers, notamment nos projections publiques et privées et les prêts à l'extérieur. Ce nombre comprend les éléments reçus durant l'année pour le dépôt légal.

COLLECTIONS AFFÉRENTES AU CINÉMA ET À LA TÉLÉVISION

Les collections afférentes au film se sont enrichies cette année des éléments suivants : 700 affiches, 68 appareils, 102 boîtes de documents d'archives, 19 boîtes de photographies de plateau et de tournage, 32 boîtes de scénarios et 37 objets.

Des donations importantes

Soulignons d'abord l'acquisition d'une collection exceptionnelle de Moses Znaimer comprenant, entre autres, 289 téléviseurs anciens principalement nord-américains, neuf disques analyseurs Baird, une statuette originale *Felix the Cat*, 884 manuels d'utilisation et d'entretien de téléviseurs et d'autres photos et artéfacts en grand nombre. Ce don couvre la période de 1924 à 1991 et consacre la Cinémathèque québécoise parmi les plus importantes archives au monde en ce domaine. Cette donation s'ajoute à celle du même homme, en 1998, qui comprenait 107 téléviseurs. Parmi les autres

Tableau 9.1
Progression[1] des collections de films et de bandes vidéo de la Cinémathèque québécoise, 2003-2004 à 2007-2008

	Copies de projection			Éléments de tirage			Total
	Longs métrages	Courts / moyens métrages	Bandes vidéo	Bandes maîtresses	Longs métrages	Courts / moyens métrages	
	n						
2003-2004	277	249	149	59	20	21	775
2004-2005	706	931	2 636	381	56	37	4 747
2005-2006	705	1 355	2 535	3 073	116	331	8 115
2006-2007	177	1 344	388	182	22	27	2 140
2007-2008	147	201	389	179	39	128	1 083
Total[2]—1963-2008	..	..	..	..	..	..	**64 146**

1. Les données sont approximatives et peuvent avoir été révisées pour les années antérieures, puisque de nombreux fonds n'ont pas encore été inventoriés.
2. Le total ventilé par type de productions n'est pas disponible.

Source : Cinémathèque québécoise.

donations importantes, mentionnons le fonds André Link et John Dunning comprenant 37 boîtes (affiches, scénarios, dossiers d'archives, photographies, etc.) se rapportant, entre autres, aux films *Valérie* et *L'Amour humain*, *L'Initiation*, *The Clean up Sqad*, *Keep it in the Family* et *Happy Birthday to Me*. Les scriptes Thérèse Bérubé et Francesca Walzing nous ont offert quatre boîtes de scénarios et de documents de tournage annotés des films *À vos marques... party* et *Contre toute espérance*, et de la série télévisée *Casino*. Le distributeur Christian Larouche de Christal Films a donné 50 boîtes de photographies tirées sur support papier (éléments de plus en plus rares depuis l'arrivée des images numériques) et plus de 500 affiches de films étrangers. Kevin Tierney, producteur du film *Bon Cop, Bad Cop*, a fait don d'une dizaine d'accessoires du film et de deux boîtes de documentation, scénarios et matériel de tournage. Al Sens a sélectionné plusieurs éléments de ses films d'animation, dessins, scénarios et autres documents. Aimée Danis nous a donné 17 boîtes (photographies, diapositives, documents d'archives et scénarios) se rapportant à sa société de production. Louise Gendron a cédé huit boîtes d'archives iconographiques et documentaires. Michel Brault a donné six boîtes de documents rares nous éclairant sur sa prolifique carrière (notons que ces documents sont présentement en consultation pour un projet de film sur ce cinéaste et directeur photo incontournable de notre cinématographie. La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) a donné quatre boîtes de scénarios et autres projets de films québécois.

L'amour humain
Denis Héroux, 1970
Collection Cinémathèque québécoise

Catalogage, documentation, recherche

Nous avons créé 6 157 nouvelles entrées informatiques se répartissant ainsi : 409 affiches et affichettes, 5 008 dossiers d'animation (en majorité le Fonds Cinar), 83 dossiers d'archives, 284 photographies, photogrammes, négatifs et planches-contacts, 37 objets, 68 appareils (caméras, plaques de verre, projecteurs et téléviseurs) et 387 scénarios. Nous avons numérisé 1 925 nouveaux dossiers. Notons que la collection de photographies des films récents s'enrichit maintenant, sur une base régulière, d'images numériques, souvent importées à partir des sites Web des principales maisons de distribution. Ces images sont gravées sur disque et cataloguées. Pour l'ensemble de ces collections, nous avons saisi quelque 455 données filmographiques dans le module *Répertoire* de notre base de données CINÉ-TV qui permet aux chercheurs de relier les copies de film et les collections afférentes au film. Des centaines de numérisation ont été complétées et les images sont maintenant accessibles par la Médiathèque et, dans un avenir rapproché, directement sur le site Web de la Cinémathèque. Nous avons d'ailleurs numérisé des documents de la période du cinéma muet, en collaboration avec le projet du GRAFICS subventionné par le Patrimoine canadien pour la mise en place du site Web intitulé « Les débuts du cinéma au Québec au temps du muet, 1896-1930 ». Les archives d'Arthur Lipsett ont été de nouveau consultées pour la réalisation d'un nouveau documentaire. La recherche en vue de la numérisation d'une série de 13 épisodes sur le cinéma québécois dont la Cinémathèque est partenaire a fait exploser le nombre de consultations

de documents d'archives, scénarios et photographies. L'Union des artistes a consulté de nombreux scénarios pour sélectionner des scènes qui seront présentées lors d'un cours sur l'interprétation.

SERVICES TECHNIQUES ET CENTRE DE CONSERVATION

La Cinémathèque a restauré un appareil de lecture vidéo de format 1 po, un AMPEX VPR 2B. Cet appareil nous permettra d'évaluer un plus grand nombre de bobines de ce format tout en nous assurant, pour l'avenir, de posséder le savoir-faire nécessaire à son fonctionnement. Par ailleurs, un contrat a été octroyé à une firme privée pour l'identification et l'inspection des bandes ½ po à bobine ouverte.

Nous continuons d'aménager notre entrepôt secondaire de Mirabel afin de profiter efficacement de tout l'espace disponible, car les dépôts et donations, fort nombreux, requièrent de plus en plus de surface de rangement.

CINÉMA QUÉBÉCOIS ET CANADIEN

La programmation des films québécois et canadiens répond aux objectifs suivants : proposer une encyclopédie permanente du cinéma national, mettre en valeur les réalisations des cinéastes et vidéastes indépendants, alimenter la relation dynamique qui lie la Cinémathèque à son milieu de création, souligner le travail des réalisateurs, artistes et techniciens de notre cinéma.

Outre la présence régulière de ce cinéma à notre programme, l'année 2007-2008 a été l'occasion de souligner certaines réalisations particulières.

Georges Dufaux, direct, attentif, ouvert

Dufaux a poursuivi à l'ONF une longue carrière de caméraman et de documentariste. Les 12 séances du programme ont couvert l'ensemble de sa carrière qui s'est terminée en 1999. Ce programme hommage s'est déroulé en sa présence.

Parcours de Jacques Giraldeau

L'un des fondateurs de la Cinémathèque, actif depuis plus de 50 ans en cinéma, maître du film sur l'art au Québec, Giraldeau célèbre ses 80 ans en offrant un nouveau film à teneur autobiographique, *L'ombre fragile des choses*. À cette occasion, nous avons présenté neuf autres de ses films.

Robert Lepage, un cinéma de liberté

Metteur en scène renommé, poursuivant une carrière de comédien de cinéma (sans commune mesure avec celle qu'il a au théâtre), Lepage a ajouté en 1995 une corde à son arc, la réalisation. Une rétrospective couvrant tous les volets de son activité cinématographique : films réalisés par lui, films tirés de ses pièces, captations de quelques mises en scène, films qui lui sont consacrés.

Alliance des arts médiatiques indépendants

Cet acteur important dans le paysage du cinéma et de la vidéo indépendants du Canada célèbre en 2007 son 25e anniversaire et tient son assemblée générale à Montréal. Deux programmes thématiques ont illustré les diverses orientations des membres de l'AAMI.

Tableau 9.2

Progression[1] des collections afférentes au film de la Cinémathèque québécoise, 2003-2004 à 2007-2008

	Affiches	Photographies	Appareils	Scénarios	Monographies et documents
			n		
2003-2004	535	3 000	50	1 145	283
2004-2005	350	2 200	20	660	262
2005-2006	660	2 723	183	1 584	450
2006-2007	50	7 500	90	660	318
2007-2008	700	5 226	357	387	1 114
Total—1963-2008	**31 060**	**616 449**	**2 808**	**19 678**	**43 269**

1. Les données sont approximatives et peuvent avoir été révisées pour les années antérieures.

Source : Cinémathèque québécoise.

Famille et cinéma québécois

À l'occasion de l'exposition *L'aventure (v.o. québécoise)* qui s'est terminée à l'hiver 2008 au Musée de la civilisation de Québec et à laquelle nous avons collaboré étroitement, nous avons présenté une programmation thématique de huit films qui s'inscrit dans la perspective identitaire présidant à la conception de l'exposition. Certains montages thématiques réalisés pour l'exposition ont complété le programme.

Donation Cinépix – quelques œuvres

Depuis *Valérie* (1968), la société de production Cinépix a produit une cinquantaine de films pour les salles et la télévision. Un échantillonnage représentatif donnait une bonne idée de la diversité de ces œuvres de genre.

À la découverte de nos collections

Durant l'année, nous avons montré des films qui font partie de nos collections mais qui ne trouvent pas toujours leur place dans des cycles, des rétrospectives ou des séries thématiques : une autre façon de souligner que « Conserver, c'est montrer ». Le film le plus important proposé en redécouverte a été la nouvelle copie restaurée de *Seul ou avec d'autres* (Denys Arcand, Denis Héroux et Stéphane Venne), 1962, la plus importante restauration jamais entreprise par la Cinémathèque en collaboration avec le Fonds Astral pour la restauration du Trust AV.

PARTENARIATS INTERCULTURELS

Le volet international de notre programmation a été dominé cette année par plusieurs rétrospectives partielles ou intégrales des œuvres de réalisateurs. Notre volonté de circuler à l'intérieur de l'histoire du cinéma en empruntant les chemins des auteurs, connus ou que l'on veut faire découvrir, a atteint l'objectif de captiver et de joindre la nouvelle génération de cinéphiles. Nous continuons également de privilégier les cinémas nationaux ou les cycles thématiques en offrant aux cinéphiles et aux citoyens des diverses communautés culturelles montréalaises des programmes consacrés aux films récents de leur pays.

Comme dans le passé, notre programmation a bénéficié de l'aide essentielle des consulats, ambassades, instituts culturels et cinémathèques étrangères ainsi que de la Régie du cinéma. Voici quelques-uns des cycles et rétrospectives réalisés grâce à un partenariat avec des institutions d'ici et d'ailleurs.

João César Monteiro, l'art de se jeter à l'eau

Cinéaste portugais mort en 2003, Monteiro laisse une œuvre à l'image de sa personnalité : quelque peu marginale mais toujours surprenante et originale. Très peu de ses films ayant été distribués ici, le but de cette rétrospective était justement de remédier à cette méconnaissance d'une œuvre unique, récompensée au Festival de Venise à deux reprises, et qui en a ébloui plus d'un. En collaboration avec la Cinémathèque portugaise, le Consulat général du Portugal, l'Institut Camões et la Caisse d'économie des Portugais de Montréal.

Claire Denis

Une intégrale de l'œuvre de la cinéaste française au style épuré et qui s'est intéressée particulièrement à l'Afrique coloniale des années 1950. Ses films ne sont jamais explicatifs mais bien ancrés dans les corps et les lieux qu'elle filme. Notons, parmi ses œuvres les plus connues : *Chocolat, Beau Travail* et *Trouble Every Day*. En collaboration avec le Consulat général de France.

Nuri Bilge Ceylan

Rétrospective complète de l'œuvre de ce réalisateur turc célébré pour son travail original, qui n'accorde aucune concession aux poncifs de l'industrie puisqu'il assume aussi la production de ses films et que la plupart de ses acteurs sont des non-professionnels, souvent ses amis et ses parents. Cette façon tout à fait indépendante de réaliser ses films lui donne une grande liberté face à des questionnements fondamentaux sur son pays, sa culture et sa langue. Une programmation proposée par l'équipe de la revue électronique *Hors Champ*.

Fredi M. Murer

Cinéaste suisse atypique, méconnu chez nous, Murer a touché à tous les genres et à tous les formats. Il s'impose d'abord comme documentariste respectueux des gens qu'il filme, attentif aux traditions de son pays; il passe ensuite à la fiction qui s'ouvre fréquemment sur le fantastique avec, entre autres, des films d'anticipation. En présence du réalisateur et avec la collaboration de Swiss Films et du Consulat de Suisse.

Hong Sang-soo, poète du quotidien

Après des études à Paris et à Chicago, ce cinéaste sud-coréen entreprend une carrière prometteuse avec son premier long métrage, *Le jour où le cochon tomba*

Tableau 9.3
Bilan de l'assistance des projections publiques et des festivals à la Cinémathèque québécoise, 2007-2008

		Projections	Assistance	Moyenne par projection
			n	
Projections dans les salles Claude-Jutra et Fernand Séguin		**550**	**22 134**	**40**
Avril 2007	Cinémathèque française, Walt Disney, Jennifer Fox, Nuri Bilge Ceylan, Jacques Giraldeau, ...	56	2 032	36
Mai 2007	La lettre à l'écran, J.-A Lapointe Films inc.,Biennale de Montréal, Bill Plympton, ...	58	2 239	39
Juin 2007	Fredi M. Murer, Terres en vues, Georges Dufaux, Rencontre international cinéma et sport Mtl, ...	54	1 593	30
Juillet 2007	Ciné-Jazz	16	846	53
Septembre 2007	Christelle Lheureux, Famille et cinéma québécois, Hong Sang-Soo, Monteiro, ...	60	2 643	44
Octobre 2007	Cinéma et oralité, Claire Denis, Clin d'œil Festival cinéma italien d'Annecy, Fresnoy, Serge Daney,...	69	2 592	38
Novembre 2007	Emmanuel Carrère, Leonard Retel Helmrich, INA, Tapis rouge au cinéma Suisse, ...	42	2 032	48
Décembre 2007	Mike et George Kuchar, Philippe Noiret, Robert Lepage, ...	57	1 901	33
Janvier 2008	Ciné-Asie, Donation Cinépix, Todd Haynes, ...	54	2 432	45
Février 2008	Prix de l'Âge d'or, Télé-Utopie : Godard, Rhomer, Rosselini, Ruiz, ...	39	1 357	35
Mars 2008	Animation japonaise (1924-1952), Cuba !, Art et histoire, Relâche scolaire (Laurel et Hardy), ...	45	2 467	55
Festivals		**151**	**8 874**	**59**
Novembre 2007	Rencontres internationales du documentaire	53	2 933	55
Février 2008	Rendez-vous du cinéma québécois	73	4 267	58
Mars 2008	Festival international du film sur l'art	25	1 674	67
Total		**701**	**31 008**	**44**

Source : Cinémathèque québécoise.

dans le puits. Une intégrale de l'un des plus influents membres de la nouvelle vague coréenne. En collaboration avec Ciné-Asie.

Emmanuel Carrère, écrivain-cinéaste

Des deux films qu'il a tournés, nous avons accordé une place privilégiée à son premier, *Retour à Kotelnitch*, en le présentant à cinq reprises lors de cette rétrospective de quatre titres. En présence du réalisateur et avec la collaboration des Éditions Gallimard et du Consulat général de France.

Les 70 ans de la Cinémathèque française

Dix-huit programmes composés de films récemment retrouvés, restaurés ou acquis par la Cinémathèque française, pour donner à voir la singularité et l'éclectisme d'une collection. Regroupés sous les thématiques de « Focus Langlois » et « Ultimes collectes », les films couvrent un siècle de cinéma. En collaboration avec le Consulat général de France.

J.-A. Lapointe Films inc.

Afin de souligner l'importance, dans la vie culturelle québécoise, de cette société de distribution, en activité de 1949 à 1999, nous avons présenté 30 films à partir du corpus international de son catalogue. Parmi les cinéastes représentés, mentionnons les Kobayashi, Mizoguchi, Kurosawa, Dreyer, Tati, Linder, Loach, Ozu et Bresson. Cet hommage a été réalisé en collaboration avec J.-A. Lapointe Films.

Le Prix de L'Âge d'or

Une sélection de 17 films primés au fil des années lors de cette compétition organisée par la Cinémathèque royale de Belgique depuis 1958. Ce prix veut célébrer un long métrage « qui, par sa remise en question des valeurs établies, rappelle le film tout à la fois poétique et révolutionnaire de Luis Buñuel, *L'Âge d'or* ». Avec la collaboration de la Cinémathèque royale de Belgique.

Tapis rouge au cinéma suisse

Un hommage aux films et aux cinéastes suisses qui nous ont rendu visite durant quatre journées thématiques au cours desquelles projections, ateliers pour enfants, formations et rencontres ont été offerts au public et, plus particulièrement, aux étudiants. Organisé en partenariat avec Ciné Tapis rouge et avec la collaboration avec le Consulat général de Suisse.

Clin d'œil au Festival du cinéma italien d'Annecy

Une sélection des films (tous sous-titrés en français) qui ont été pro-

jetés au festival « Annecy cinéma italien » en 2005 et en 2006, dont le but est d'affirmer la présence d'une cinématographie actuellement trop méconnue à l'étranger. Le choix des titres programmés a été confié à Jean A. Gili, délégué artistique du festival. En collaboration avec l'Institut culturel italien, Cinecitta Holding et Filmitalia.

Terres en vues

Notre collaboration avec *Terres en vues* s'est poursuivie cette année avec la programmation de trois séances, dont une rétrospective du travail de la vidéaste Dana Claxton et d'un film très rare, *Les Noces de Palo,* scénarisé par le célèbre explorateur danois Knud Rasmussen. Présenté lors du Festival Présence autochtone.

Cinéma muet en musique

Un événement exceptionnel s'est déroulé en mars dernier lorsque la Cinémathèque a reçu le prestigieux Octuor de France pour une série de ciné-concerts. Lors de cet événement unique, l'Octuor a interprété en direct les partitions originales de Gabriel Thibaudeau pour trois œuvres classiques du cinéma muet : *College* avec Buster Keaton, *Poil de carotte* de Julien Duvivier et, en première mondiale, une série de courts films de Max Linder. Grâce à l'aide financière du Consulat général de France, du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de la Faculté de musique de l'Université de Montréal.

LE GRAFICS présente

En vertu de notre partenariat de recherche, nous avons présenté quatre projections en collaboration avec le GRAFICS, groupe de recherche de l'Université de Montréal. Dédiées aux débuts du cinéma (1895-1914), ces projections thématiques ont porté sur la représentation de l'artiste, l'histoire dans les films de D. W. Griffith et les premiers films industriels. Le GRAFICS a aussi présenté une projection-spectacle autour des films des frères Lumière.

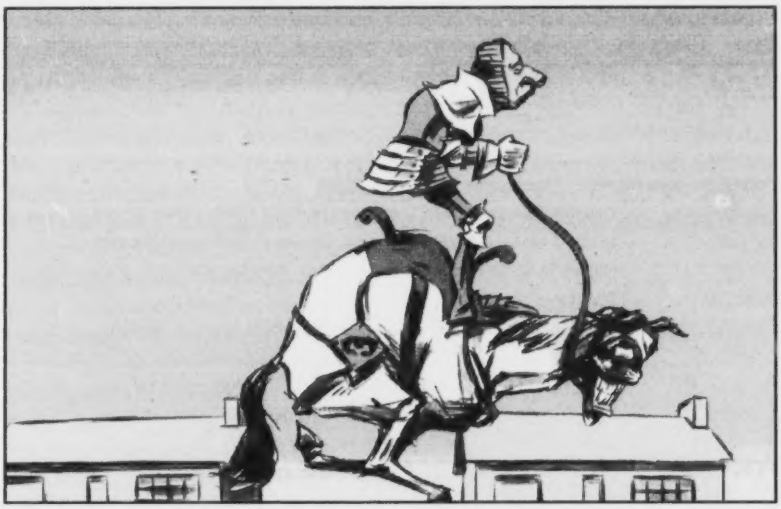

Isabelle au bois dormant, Claude Cloutier, 2006
Collection Cinémathèque québécoise

Cinéma et oralité

Un cycle de films présenté lors du colloque « Pratiques orales du cinéma », organisé par l'équipe de recherche Cinéma et oralité de l'Université de Montréal et de son directeur, Germain Lacasse.

Histoire du cinéma

Cette programmation régulière du dimanche à 17 h, vouée aux classiques du cinéma, a été de nouveau cette année élaborée en collaboration avec le Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de l'Université de Montréal.

Ciné-jazz : La collection Jo Milgram

Robert Daudelin, à qui nous offrons le soin de constituer le volet cinématographique du Festival international de jazz de Montréal, a préparé un cycle des films tiré de la collection de Joe Milgram. En collaboration avec la Cinémathèque de la danse (Paris) et de Josette Milgram, fille du collectionneur français.

Derrière la façade : Ciné-conférence d'Olivier Barrot

À partir de films choisis parmi les grands classiques du cinéma français, Olivier Barrot parle de cinéma, de littérature et d'histoire. Les six ciné-conférences, qui ont affiché complet, ont été présentées en collaboration avec l'Université de Montréal, les Éditions Gallimard et le Consulat général de France à Québec.

¡Cuba! Art et histoire

Cinq films de fiction cubains de notre collection présentés lors de l'exposition *¡Cuba! Art et histoire de 1868 à nos jours* du Musée des beaux-arts de Montréal.

CINÉMA D'ANIMATION

Mettre en valeur le travail des auteurs, sensibiliser le public à la création contemporaine et opter pour une approche généraliste : tels sont les trois axes autour desquels s'articule la programmation de films d'animation à la Cinémathèque québécoise. Durant l'année 2007-2008, tout en respectant cette pratique, nous avons donné plus d'importance au partenariat et à la mise sur pied d'activités événementielles afin d'accroître le rayonnement de notre travail.

Les Sommets du cinéma d'animation

La 6e édition de cette rétrospective internationale des meilleurs films d'animation de l'année a connu un succès sans précédent, attirant près de 1 500 participants à Montréal et à Québec. Présenté depuis sa création en 2002 à la Cinémathèque québécoise et au Musée de la civilisation de Québec, l'événement s'est enrichi, en 2007-2008, d'activités complémentaires, soit une exposition sur le film *Isabelle au bois dormant* de Claude Cloutier, à Montréal, et un Kabaret Kino consacré à l'animation, à Québec. La popularité des Sommets nous indique que ce rendez-vous annuel est arrivé à la croisée des chemins et qu'il faut nous pencher sur son avenir pour le faire progresser. L'événement est le résultat d'une collaboration fructueuse et amicale entre la Cinémathèque québécoise et Antitube (Québec).

Aux sources de l'anime : L'animation japonaise (1924-1952)

Réalisée en collaboration avec le National Film Center/Museum of Modern Art de Tokyo, cette rétrospective ambitieuse avait comme objectif de faire découvrir les premières décennies de l'animation japonaise grâce à 53 films tirés des collections du NFC. Il s'agit du plus important survol des débuts de l'animation japonaise jamais présenté à l'extérieur du Japon. Nos partenaires japonais proposeront cette programmation à d'autres institutions membres de la FIAF. De son côté, la Cinémathèque prépare une rétrospective de films d'animation canadiens d'une envergure équivalente qui sera à l'affiche du NFC en janvier 2009. Notons que la Cinémathèque, pour le bénéfice de ses spectateurs francophones, a fait appel à la société Softitler pour le sous-titrage électronique en français.

Florence Miailhe : Des peintures sur écran

Cette cinéaste française, dont l'œuvre animée est d'une grande richesse picturale, a présenté ses films à Montréal et à Québec et a donné une classe de maître dans les deux villes. Sa venue a été rendue possible grâce à un partenariat réunissant la Cinémathèque, l'ONF et Antitube.

Ryan Larkin (1943-2007)

Décédé en février 2007, le cinéaste d'animation a eu droit à un hommage émouvant qui a fait salle comble. En plus des films, les spectateurs ont pu entendre des témoignages de Felicity Fanjoy, Laurie Gordon, Johanne Laplante, Maureen Moore et Chris Landreth. L'ONF était partenaire de la Cinémathèque à cette occasion.

Animation et poésie

Marcel Jean, spécialiste du cinéma d'animation, a proposé deux programmes mettant en lumière les liens entre l'animation et la poésie. Cette rétrospective de films québécois, canadiens et étrangers a été présentée en collaboration avec le Festival international du film d'animation d'Ottawa.

Zlatko Grgić : De Zagreb film à l'ONF

Chaque année, l'École de cinéma Mel Hoppenheim de l'Université Concordia remet le prix Zlatko-Grgić à l'étudiant en animation jugé le plus prometteur. Or, peu d'étudiants savent qui est ce cinéaste d'origine yougoslave qui, décédé en 1988, a réalisé quelques films au Canada et enseigné l'animation à l'Université Concordia. Organisée en collaboration avec le programme d'animation de l'École Mel Hoppenheim, cette soirée a permis aux étudiants de découvrir le travail de Grgić grâce à des copies tirées des collections de la Cinémathèque québécoise.

Journée mondiale du cinéma d'animation

À l'occasion de la Journée mondiale du cinéma d'animation, qui a lieu le 28 octobre, la Cinémathèque a présenté deux programmes de films d'animation allemands anciens et contemporains en collaboration avec le Festival de Dresde, en Allemagne. La même journée, la Cinémathèque a présenté les finalistes au concours international d'animation organisé par la compagnie montréalaise Toonboom et l'ASIFA.

TÉLÉVISION ET VIDÉO

Depuis 1997, la Cinémathèque dispose d'une salle de 84 places consacrée à la vidéo et à la télévision. Plusieurs avenues de diffusion y sont explorées : rétrospectives de réalisateurs de télévision et de vidéastes, cycles thématiques, hommages et rétrospectives consacrés

à des artistes médiatiques. En 2007-2008, la programmation a été marquée par :

Jennifer Fox

Une rétrospective de la documentariste américaine comprenant son premier long métrage, *Beirut : The Last Home Movie* et l'intégralité de deux séries télévisuelles, *American Love Story* (10 épisodes d'une heure) sous-titrée en français et, en première canadienne, son tout récent *Flying : Confessions of a Free Woman* (six fois une heure). En collaboration avec la Chaire René-Malo de l'UQAM.

La lettre à l'écran

Sur le thème de la lettre au cinéma, ce cycle regroupait des images des frères Lumière jusqu'à *Pour un seul de mes deux yeux*, d'Avi Mograbi. Il incluait aussi des lettres/vidéo programmées en collaboration avec les regroupements québécois Vidéographe, P.R.I.M., GIV et Vidéo Femmes.

Pas de danse, pas de vie

Une troisième année, le Regroupement québécois de la danse et la Cinémathèque célébraient la rencontre de la danse et de la caméra. Dix-sept courts métrages, dont les créations du cinéaste Guy Maddin et de la chorégraphe Ginette Laurin, témoignaient de la vitalité de la danse au Canada.

Paroles d'artistes

Cette série, réalisée par des étudiants de l'École des médias de l'UQAM, proposait des portraits de Jean-Pierre Ronfard, André Brassard, Huguette Uguay, Paul Buissonneau et Paul Hébert.

Rencontres internationales cinéma et sport de Montréal

Cette deuxième collaboration avec l'association La Lucarne proposait 18 films sur le soccer, la boxe et les sports aquatiques.

Rendez-vous littéraires Cinémathèque/INA

En collaboration avec l'Institut national de l'audiovisuel, ce cycle présentait des documents rares sur 20 écrivains marquants des XIX^e^ et XX^e^ siècles dont Proust, Tchekhov et Camus. L'une des projections, *Colette 1873-1954*, a été présentée par Chrystine Brouillet lors du 13^e^ Festival international de littérature de Montréal.

Les dix ans du Fresnoy

Afin de souligner les dix années de cette école de création médiatique, 13 programmes thématiques de réalisation des étudiants de cette institution ont été présentés. Les œuvres choisies rendaient compte de l'ouverture et de la diversité de la production du Fresnoy, de l'animation au documentaire, du cinéma de fiction aux nouveaux médias, lors du Festival international du nouveau cinéma.

Volatile Works Does : Cinémathèque

Une carte blanche pour une soirée spéciale de projections et de performances en direct offerte au collectif de vidéastes montréalais Volatile Works. Les prestations de 10 musiciens et les œuvres de 5 vidéastes canadiens et américains, en plus de celles du groupe, étaient au programme et se sont terminées par un *jam* au Café-Bar de la Cinémathèque.

Télé-Utopie : Godard, Rohmer, Rossellini, Ruiz

Ce cycle proposait une sélection des productions télévisuelles de Godard, Rohmer, Rossellini et Ruiz. Il témoignait d'un aspect méconnu de l'œuvre de ces cinéastes et de l'histoire de la télévision. En collaboration avec la Chaire René-Malo (École des médias, Université du Québec à Montréal), l'Institut culturel italien de Montréal, l'Institut national de l'audiovisuel (INA), la revue électronique *Hors Champ* et le Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de l'Université de Montréal.

Télémétries #3, artistes et télévision

Une quatrième fois, la Cinémathèque a accueilli une programmation de l'Espace Vidéographe. Préparée par le commissaire invité Frédéric Dumond, cette projection explorait les liens entre vidéo contemporaine et télévision dans les œuvres de vidéastes français et québécois.

SAW Video : Panoramique

Une sélection des productions de SAW Video, le plus important centre d'arts médiatiques de l'Est de l'Ontario et de l'Outaouais. Ces deux programmes permettaient de découvrir le travail des vidéastes pionniers de la région d'Ottawa, ainsi que de la relève.

Pour saluer Claude Régy

À l'occasion du passage à Montréal du célèbre metteur en scène pour la présentation de sa pièce *Homme sans but*, nous avons programmé son documentaire *Nathalie Sarraute : Conversations avec Claude Régy*. En présence de Claude Régy et en collaboration avec l'Usine C.

EXPOSITIONS

Les expositions de longue durée continuent de susciter l'intérêt de nos visiteurs et s'inscrivent dans une perspective de mise en valeur et d'interprétation de nos collections afférentes reliées au cinéma d'animation et à la télévision. **Formes en mouvement : regards sur l'animation**, présenté à la salle Raoul-Barré, rend hommage à des créateurs célèbres et propose un parcours ponctué de dessins, de cellulos, de marionnettes et de dispositifs; **N'ajustez pas votre appareil!** permet depuis 2006 de découvrir une collection exceptionnelle de 35 appareils fabriqués entre 1928 et 1983 et donnés à la Cinémathèque par le producteur canadien Moses Znaimer. Un deuxième volet de sa collection a fait l'objet d'un autre don cette année, sans doute le plus important de l'histoire de la Cinémathèque.

SALLE NORMAN-MCLAREN:

9 mars – 29 avril 2007

Capsules-mémoire : Une installation collective organisée par Main Film donnant accès à 28 capsules de 30 secondes chacune, tournées sur pellicule Kodachrome super 8 par 30 artistes canadiens : Robin Aubert, René Bail, Nancy Baric, Céline Baril, Kara Blake, Patrick Boivin, Serge Cardinal, Henri Louis Chalem, Jeanne Crépeau, François Delisle, Claude Demers, Denys Desjardins, Wassili Dudan, Carlos Ferrand, Nikki Forest, Skawennati Tricia Fragnito, Dominic Gagnon, Anne Golden, Caroline Hayeur, Nelson Hendricks, Rodrigue Jean, Karl Lemieux, Sylvain L'Espérance, Catherine Martin, Sylvie Peguiron, Nicolas Renaud, Élise Simard, Steven Woloshen. Les courts métrages pouvaient être visionnés à l'aide d'un dispositif ingénieux et spectaculaire conçu par Steve Topping.

10 mai – 8 juillet

Sitting Bull et les Sioux de Moose Jaw : Une installation vidéo de Dana Claxton, présentée lors de la Biennale de Montréal en collaboration avec le Moose Jaw Museum & Art Gallery. Réinterprétant plusieurs récits sur les membres de sa famille venus s'installer à Moose Jaw avec Sitting Bull à la fin du XIXe siècle, l'artiste canadienne proposait une vision contemporaine de ce passé, sur quatre écrans juxtaposés.

12 juillet – 24 août

Concours Terre des hommes – 1967 : Une sélection de 20 courts métrages et une exposition de documents d'archives issus de ce concours (on avait invité les cinéastes du monde entier à réaliser un film de 50 secondes portant sur le thème de l'Exposition universelle de Montréal). La Cinémathèque a ainsi « exposé » quelques-uns des joyaux de sa collection pour souligner le 40e anniversaire de l'Expo 67. Cette compétition avait été lancée par les organisateurs du 8e Festival international du film de Montréal. En tout, 231 cinéastes de 31 pays avaient alors répondu à l'appel, proposant aussi bien des œuvres en prises de vues réelles qu'en animation. Des 256 films soumis au concours, 106 ont été déposés à la Cinémathèque. Les 20 films sélectionnés ont été projetés en continu pendant la période estivale grâce à la collaboration de l'ONF qui a procédé à leur reproduction sur support numérique. Plusieurs de ces films n'existent aujourd'hui qu'en un seul exemplaire. Des cinéastes de renom ont participé à cette aventure : le maître du surréalisme tchèque Jan Svankmajer, le roi de la comédie animée à l'italienne Bruno Bozzetto, le plus iconoclaste des cinéastes japonais, Yôji Kuri, le grand cinéaste expérimental américain Stan VanDerBeek. Parmi d'autres films remarquables : une satire grinçante de la guerre (*The Health of Man*, de Pavel Prochazka), une émouvante illustration de l'analphabétisme (*Perspectives*, de l'Indien Pramod Pati), une charge poignante contre le bellicisme (*My Son*, du Soviétique L. Popov).

7 septembre – 28 octobre

L'expérience préhistorique : Une installation vidéo de l'artiste française Christelle Lheureux, présentée en collaboration avec le Mois de la Photo à Montréal. S'inspirant du film muet de Kenji Mizoguchi (*Les Sœurs de Gion*, 1936), elle a tourné en 2003 *L'Expérience préhistorique*, film muet dans lequel la succession des plans respecte le découpage des dialogues du film de Mizoguchi. Dans les différents pays où son œuvre est présentée, l'artiste fait appel à des auteurs en vue de créer de nouvelles versions sonores. Chaque auteur invité donne ainsi une autre voix aux personnages. Lors du Mois de la photo à Montréal, le public a assisté à la projection du film avec la narration écrite et interprétée par Wajdi Mouawad. Cette performance narrative captée en vidéo a par la suite été projetée dans l'espace d'exposition, en simultané avec le film de Christelle Lheureux.

7 novembre – 20 janvier 2008

Territoire, territoires : Une installation vidéo de l'artiste québécoise Geneviève Chicoine, présentée lors des Rencontres internationales du documentaire de Montréal; en imprimant un rythme visuel aux images photographiques mises en mouvement, l'artiste explorait nos rapports à la mémoire à partir d'archives familiales et d'extraits du film de Jean Chabot, *Notre Dame des chevaux* (1997).

5 mars – 30 avril

Intervalles Shenzhen-Pyongyang – Guy Delisle : Une exposition de 60 planches originales créées par cet auteur de bandes dessinées qui a séjourné à deux reprises en Asie afin d'y superviser la production de séries animées. Ses albums relatent avec humour son expérience professionnelle dans l'univers de l'animation industrielle, alors que le quotidien fait place à la solitude et à l'ennui. Une exposition conçue et réalisée par le Festival Illiko (Créa de Kingersheim, France) et présentée pour la première fois à Montréal grâce à la collaboration de la librairie Jiix! de Chicoutimi.

SU LES CIMAISES DU FOYER LUCE-GUILBAULT :

16 février – 29 avril 2007

Les Refusées, 30 affiches du cinéma québécois que vous avez failli ne jamais voir : Une exposition inédite coproduite avec le Centre de design de l'UQAM et les Rendez-vous du cinéma québécois venant souligner le travail créatif de huit graphistes québécois qui ont accepté de dévoiler des projets d'affiches refusées pour une vingtaine de films québécois récents : Yvan Adam, Annie Lachapelle, Lino (aka Alain Lebrun), Mario Mercier, Laurent Pinabel, Alexandre Renzo, Martin Villeneuve et Tomasz Walenta.

4 mai – 4 novembre

Images d'avenir : l'ONF et le pavillon du Labyrinthe à l'Expo 67 : Une exposition d'archives photographiques sur les projections multi-écrans de ce pavillon et les innovations technologiques mises de l'avant par les artisans de l'ONF. Cette gigantesque présentation audiovisuelle en trois salles constituait une véritable percée technologique dans les années 1960. Réalisé par les cinéastes Roman Kroitor, Colin Low et Hugh O'Connor, le film *Dans le labyrinthe* est le précurseur de la technologie IMAX, développée par des Canadiens, dont Roman Kroitor est l'un des inventeurs.

22 novembre – 10 février

Isabelle au bois dormant : Une exposition de dessins originaux créés par Claude Cloutier pour son film d'animation, produit par l'ONF. Grâce à des croquis et à des dessins d'animation, le visiteur pouvait explorer quelques-unes des pistes ayant mené à l'aboutissement de cette œuvre. L'exposition comprenait aussi un extrait de la série télévisée *24 idées/seconde* où le cinéaste explique sa technique.

15 février – 30 mars

Admission III, photographies de Jocelyn Michel : Une nouvelle série photographique présentée lors de la 26e édition des Rendez-vous du cinéma québécois et qui met en scène des visages connus de notre cinéma : Patrick Drolet, Marc-André Grondin, Élise Guilbault, James Hyndman, Marc Labrèche, Guillaume Lemay-Thivierge, Julie Perreault, Béatrice Picard, Janine Sutto et Karine Vanasse. Énigmatiques et ambigus, ces tableaux photographiques grand format captent l'apparente spontanéité des personnages face à des situations faussement familières, laissant libre cours à des histoires inventées.

Les invités, les cinéastes et les spécialistes québécois et canadiens qui ont rencontré le public lors des projections de la Cinémathèque :

Denys Arcand, Georges Dufaux, Marcel Carrière, Léa Pool, François Girard, Denis Héroux, Paul Tana, Stéphane Venne, Diane Létourneau, Michèle Cournoyer, Chris Hinton, Jacques Drouin, Stefan Anastasiu, Ophera Hallis, Simon Galiero, Jacques Giraldeau, Natacha Dufaux, Sylvaine Dufaux, Geneviève Chicoine, Robert Daudelin, André Link, Chrystine Brouillet, Richard Kerr, André Habib, Karine Boulanger, Nicolas Renaud, Viva Paci, Pascale Galipeau, Philippe Hamelin, Volatile Works (Allan Brown, Brad Colbourne, Glenn Gear, Tamara Vukov, Mario DeGiglio-Bellemare), Philippe Gauthier, André Gaudreault, Sylvie Roy, Hélène Tanguay, Marcel Jean, Claude Cloutier, Felicity Fanjoy, Johanne Laplante, Chris Landreth, David Verrall, Laurie Gordon

PRÉSENCE EXTÉRIEURE ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Yolande Racine

Directrice générale de la Cinémathèque québécoise, elle a participé à la rencontre professionnelle de la Conference of North America Film Archive (CNAFA) à Mexico, à la réunion du comité exécutif et au congrès annuel de la FIAF à Tokyo, aux rencontres trimestrielles du Trust AV, au Toronto International Film Festival, au congrès de l'AMIA à Rochester et au congrès annuel de la Société des musées québécois à Ottawa où elle a prononcé une communication. Elle a aussi été vice-présidente de la Soirée des Œuvres magistrales du Trust AV qui se déroulait cette année à la Cinémathèque québécoise. En janvier 2008, Yolande Racine a été membre du jury du programme d'Aide aux musées et aux galeries d'art du Conseil des arts du Canada.

René Beauclair

Directeur de la Médiathèque, il a participé pour la dernière fois en 2007 aux travaux de la Commission de catalogage et de documentation à titre de membre régulier en assurant de nouveau la publication de la Bibliographie : publications des membres de la FIAF et en assistant à la réunion de la Commission qui s'est tenue à Madrid en mai 2007. Devenu *corresponding member*, il continuera d'assumer cette tâche jusqu'en 2009.

Pierre Véronneau

Conservateur du cinéma québécois et canadien, il a été invité aux Journées du cinéma muet de Pordenone à titre de trésorier de l'Association internationale Domitor. Il a aussi participé au colloque « Digital Tools in Film Studies », tenu à l'Université de Siegen (Allemagne). Il a effectué le choix de films québécois et rédigé leurs notes de programme pour le Syracuse International Film and Video Festival. Il remplace René Beauclair à titre de correspondant à la Commission de catalogage et de documentation.

Marco de Blois

Conservateur du cinéma d'animation, il a assisté en juin au Festival international du film d'animation d'Annecy. En décembre, il a siégé au jury du Festival Animateka, à Ljubljana (Slovénie). Lors de l'événement, il a conçu deux programmes consacrés à l'animation québécoise et contemporaine et prononcé, à la Cinémathèque slovène (Slovenska Kinoteka) une conférence sur le pionnier de l'animation Raoul Barré, accompagnée d'une projection de copies d'archives. Il a aussi été invité à deux reprises à participer comme analyste à un atelier du programme français de l'ONF portant sur un projet de film d'animation, *Les Journaux de Lipsett*, proposé par le producteur Marc Bertrand, le réalisateur Théodore Ushev et le scénariste Chris Robinson.

Tableau 9.4

Bilan de la fréquentation aux autres activités de la Cinémathèque québécoise, 2007-2008

	Visites
	n
Expositions	**32 518**
Salle Norman-McLaren	7 790
Capsules mémoires (604), Expo 67 - Concours Terre des hommes (761)	
Dana Claxton - Sitting Bull et les Sioux de Mosse Jaw (1 971)	
Christelle Lheureux - L'expérience préhistorique (1 765)	
Geneviève Chicoine - Territoires, territoires (1 685)	
Guy Delisle - Intervalles Shenzhen-Pyongyang (1 004) en cours	
Salle Raoul-Barré	
Formes en mouvement, regards sur le cinéma d'animation (cumulatif depuis 1999 : 28 283)	5 847
Foyer Luce-Guilbault (estimation)	15 701
Les Refusés - Affiches du cinéma québécois : suite et fin (1 392)	
Expo 67 - l'ONF et le Pavillon Labyrinthe à l'Expo 67 (6 637)	
Claude Cloutier - *Isabelle au bois dormant* (2 628)	
Admission III : photographies de Jocelyn Michel (5 044)	
Parcours à l'étage et Foyer Paul-Blouin	
N'ajustez pas votre appareil ! (cumulatif depuis 2006 : 10 589)	3 180
Médiathèque Guy-L.-Coté	**4 061**
Événements spéciaux	**1 168**
Journée des musées montréalais - mai 2007	725
Festival Montréal en lumière, Nuit blanche à Montréal - mars 2008	443
Visites commentées, activités éducatives et projet La Cinémathèque à l'école	**2 640**
Activités au Café-Bar (estimation)	**6 270**
(Juste pour rire, lancements, cocktail, projections, etc.)	6 270
Activités privées (visionnements, locations, réceptions)	**6 599**
Total des visites intra-muros	**53 256**
Fréquentation extra-muros	**502**
Les 5 Sommets du cinéma d'animation au Musée de la civilisation de Québec en collaboration avec Antitube	502

Source : Cinémathèque québécoise.

Dominique Dugas

Conservateur télévision et vidéo, il s'est rendu à New York en avril 2007 pour discuter d'un projet d'exposition et de rétrospective des œuvres de Nam June Paik avec la James Cohan Gallery.

Le congrès de l'**AMIA** se déroulant cette année à Rochester (NY), près de Montréal, la Cinémathèque en a profité pour y dépêcher cinq employés dont la directrice générale et le directeur technique. Plusieurs ateliers et rencontres ont permis d'aborder, avec d'autres archives, des questionnements communs liés à la conservation des films et des supports vidéo, tout en consolidant avec elles nos liens amicaux. La visite des installations de Kodak, hôte du congrès, a également été fort instructive.

DIFFUSION CULTURELLE EXTRA-MUROS

Prêt de films de nos collections à différents établissements entre le 1er avril 2007 et le 31 mars 2008

QUÉBEC

Montréal : Cinéma Parallèle : 11 films; Les Rendez-vous du cinéma québécois : 1 film québécois; Goethe-Institut Montréal : 1 film; Cinéma Beaubien : 2 films québécois.

Québec : Antitube : 2 films québécois.

CANADA

Ottawa : Institut canadien du film, Ottawa : 2 films québécois; Festival international d'animation d'Ottawa : 5 films d'animation.

Sudbury : Cinéfest Sudbury International Film Festival : 1 film québécois.

Toronto : Cinematheque Ontario : 2 films muets; Toronto International Film Festival : 2 films québécois.

Vancouver : Moving Pictures : Canadian Films On Tour : 1 film canadien.

Winnipeg : Winnipeg Film Group : 1 film québécois.

ALLEMAGNE

Plusieurs villes : Tournée Maple Movies 2007 : The 3rd edition of the Canadian Film Festival : 1 film canadien.

AUSTRALIE

South Brisbane : Australian Cinémathèque : 1 film québécois.

AUTRICHE

Vienne : Österreichisches Filmmuseum : 1 film.

ÉTATS-UNIS

Berkeley, CA : Pacific Film Archive : 1 film québécois.

New York, NY : The Museum of Modern Art, Department of Film, New York (MoMA) : 1 film canadien.

San Francisco, CA : Dead Channels : The San Francisco Festival of Fantastic Film : 1 film canadien.

FRANCE

Nice : Cinémathèque de Nice : 3 films canadiens.

Paris : Centre Pompidou : 11 films canadiens; École nationale supérieure des beaux-arts : 1 film canadien.

SLOVÉNIE

Ljubjana : Animateka Festival : 1 film d'animation québécois; Slovenska kinoteka : 8 films d'animation muets.

Prêt de nombreux éléments de notre collection, entre autres :

Pour les éditions DVD de films : *Beebe-Plain, Cruising Bar, Du couteau au fusil, L'Épreuve du feu, Hidden Agenda, Le Matou, Mariages, La mer on s'en fout!, Montréal Blues, Montreal Main, Ruth, Sales Images, Le Temps et le Lieu, La Turlute des années dures*;

Pour la production de documentaires : *Adagio pour un gars de bicycle, Les Enfants de la Loi 101, Les Ennemis du cinéma, Projet Dow, Mer et monde* (en production), *Roger Racine* (en production), *Les Sœurs grises* (en production);

Pour la production de séries ou d'émissions de télé : *Enquête, Les Francs-tireurs, On Screen III* (en production), série sur *Le Cinéma québécois* (en production);

Pour des expositions : « Viau : des biscuits, une histoire » à l'Écomusée du fier monde, « L'héritage artistique des Sulpiciens de Montréal » au Musée des beaux-arts de Montréal;

Pour la diffusion sur de nouvelles plateformes : Le site Web du GRAFICS de l'Université de Montréal subventionné par Patrimoine canadien (en production); le projet Éléphant de numérisation et d'accessibilité sur Illico télé numérique (en production).

LE DÉPÔT LÉGAL DES FILMS ET DES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION

Mireille Laforce, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Le dépôt légal consiste en l'obligation, pour les producteurs québécois de films et d'émissions de télévision, de déposer gratuitement un exemplaire neuf des œuvres qu'ils produisent. Cette obligation, encore toute récente, est inscrite dans la *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec* (L.R.Q., c. B-1.2) depuis 2006. Elle est régie par le Règlement sur le dépôt légal des films qui lui est associé. Le terme « film » doit s'entendre au sens de la définition prévue à l'article 2 de la *Loi sur le cinéma*[1] et inclut donc les émissions de télévision. Sont soumis au dépôt légal les films ayant obtenu le soutien financier de l'État, principalement par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Le document déposé sur support photochimique doit être une copie tirée dans des conditions optimales d'étalonnage. Si la production est diffusée à partir d'un autre support, ce dernier doit être celui qui en assure la qualité maximale de diffusion parmi ceux que le producteur a retenus pour diffuser l'œuvre. Les supports sur lesquels les documents sont reçus sont donc les mêmes que pour la diffusion de l'œuvre. Le Règlement définit les paramètres d'échantillonnage propres aux émissions de télévision. Bien que Bibliothèque et Archives nationales du Québec soit l'organisme responsable du dépôt légal, elle a confié à la Cinémathèque québécoise le mandat de conserver les films déposés. C'est donc la Cinémathèque qui, dans les faits, les reçoit, les traite et les conserve.

L'année 2008 est la troisième année d'existence du dépôt légal. Les chiffres correspondant aux différentes années doivent être comparés avec prudence. On ne peut encore considérer le nombre d'œuvres reçues comme un reflet certain de la production cinématographique et télévisuelle québécoise. Par contre, le nombre croissant chaque année nous rassure quant aux productions qui font l'objet d'une conservation permanente peu de temps après leur création.

Les films reçus se divisent en deux catégories : les œuvres uniques et les productions à épisodes multiples ou séries. Les œuvres uniques rassemblent les films diffusés en salle, mais aussi les émissions spéciales de télévision ou les documen-

Tableau 9.5
Nombre de films reçus au dépôt légal, Québec, 2006 à 2008

	Titres reçus			Éléments physiques		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008
	n					
Œuvres uniques	**56**	**161**	**218**	**120**	**259**	**371**
Fiction	23	34	41	86	103	171
Documentaire	24	88	116	25	109	134
Variétés	6	37	57	7	45	62
Autre catégorie	3	2	4	2	2	4
Productions à épisodes multiples ou séries	**73**	**154**	**192**	**587**	**1 475**	**1 913**
Fiction hebdomadaire	26	30	41	239	431	569
Fiction quotidienne	3	5	7	41	115	145
Documentaire	19	34	42	151	308	397
Magazine hebdomadaire	15	64	65	82	464	469
Magazine quotidien	3	2	4	38	36	70
Émission de variétés hebdomadaire	5	12	21	24	77	143
Émission de variétés quotidienne	1	–	–	8	–	–
Émission à contenu éducatif	–	1	2	–	4	33
Autre production	1	6	10	4	40	87

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

1. L.R.Q., c. C-18.1, art. 2 : « un film est une œuvre produite à l'aide d'un moyen technique et ayant comme résultat un effet cinématographique ».

taires dont plusieurs ont été produits pour la télévision. Les productions à épisodes multiples ou séries comprennent presque exclusivement des émissions de télévision. Le nombre d'œuvres uniques reçus en 2008 a augmenté de 35,4 % par rapport à 2007, soit 57 titres de plus, tandis que l'augmentation a été de 24,7% du côté des productions à épisodes multiples, soit 38 titres de plus. Pour être considéré comme « reçu », un film doit avoir obtenu un certificat de conformité confirmant le dépôt légal.

En ce qui a trait aux éléments physiques, le nombre de productions à épisodes multiples reçues en 2008 est beaucoup plus important que celui des œuvres uniques (1 913 éléments comparativement à 371). Pour ce qui est du type d'éléments physiques reçus, la montée importante du HD se confirme encore cette année, car que leur nombre passe de 30 à 275 entre 2007 et 2008. Il est intéressant de noter, en ce qui concerne le Betacam, que le SP diminue de 42 % entre 2007 et 2008, alors que le Betacam numérique augmente proportionnellement de 41 %.

Parmi les 2 284 éléments physiques reçus, 86 % sont en langue française, 8 % en langue anglaise et 6 % dans une autre langue, ou ont été produits en plusieurs langues. Concernant le métrage, la répartition des courts, moyens et longs métrages est tout à fait semblable à celle de 2007. Le changement le plus significatif concerne la proportion de courts métrages parmi les productions à épisodes multiples dont le nombre a diminué de 5,6 %.

Before Tomorrow, Marie-Hélène Cousineau; Madeline Ivalu

Tableau 9.6

Nombre d'éléments physiques reçus au dépôt légal selon le format, Québec, 2006 à 2008

	Éléments physiques		
	2006	2007	2008
	n		
Betacam numérique	291	695	980
Betacam SP	208	382	220
35 mm	80	117	182
16 mm	–	–	3
Mini DV	–	4	18
DVCPro[1]	118	486	549
HD	–	30	275
Autre format	3	20	57
Total	**700**	**1 734**	**2 284**

1. Dans l'édition 2007 de *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante*, les format DVCPro et HD étaient inclus dans la catégorie « Autre ».

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Tableau 9.7

Nombre de films reçus au dépôt légal selon le métrage, Québec, 2007 et 2008

	Œuvres uniques		Productions à épisodes multiples ou séries		Total	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
	n					
Courts métrages	11	21	104	119	115	140
Moyens métrages	83	108	46	63	129	171
Longs métrages	67	89	4	10	71	99
Total	**161**	**218**	**154**	**192**	**315**	**410**

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

CHAPITRE 10

LE CINÉMA DANS LE MONDE

Marielle Audet

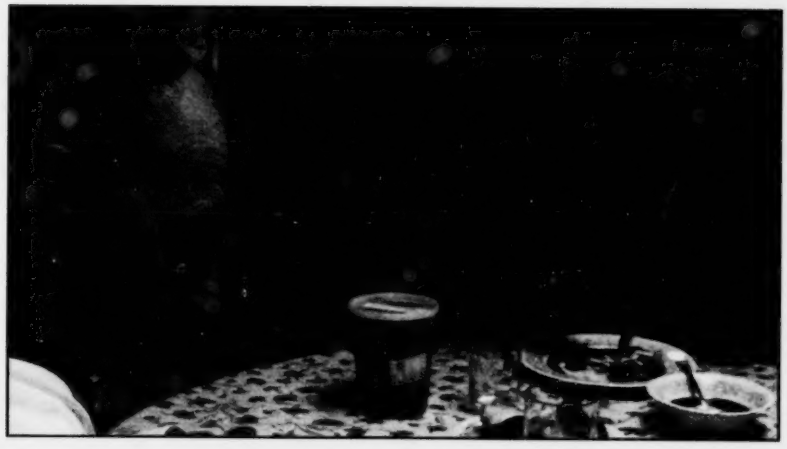

Adam's Wall,
Michael MacKenzie
Photo : Ziad Touma

Le présent chapitre offre des chiffres clés sur la production et l'exploitation cinématographiques de quelques pays, ce qui permet de mettre en perspective les résultats obtenus au Québec.

LE QUÉBEC

Le Québec a produit 33 longs métrages pour les salles de cinéma en 2008, soit 1 de moins qu'en 2007. Le parc de salles s'est délesté de 4 écrans, ce qui porte leur nombre total à 784. Une fois de plus cette année, l'assistance dans les cinémas a été moins nombreuse (–6,6 %), soit 22,6 millions de spectateurs en 2008 comparativement à 24,3 millions l'année précédente. L'indice de fréquentation est ainsi passé de 3,2 à 2,9. Le nombre d'entrées annuelles par écran a glissé de 30 636 en 2007 à 28 699 en 2008. Les recettes ont aussi été à la baisse (1,2 %), soit de 162,0 M$ en 2008 par rapport à 163,9 M$ en 2007. La part des recettes des films québécois a enregistré un taux de 8,9 %, soit une perte de 1,3 point de pourcentage comparativement à 2007. Seul *Cruising Bar 2* occupe une des 10 premières places, en enregistrant 428 356 entrées en 2008. En contrepartie, on doit souligner que plusieurs de ces films ont fait honneur au Québec dans les festivals internationaux en 2008. Le cinéma états-unien domine toujours le marché des salles de cinéma. Après avoir régressé à 76,3 % en 2007, la part de marché de ces films est remontée à 79,5 % en 2008. Il s'agit de la part la plus élevée depuis celle de 80,5 % enregistrée en 2001 pour les productions de nos voisins du Sud.

CANADA

Selon les chiffres recueillis, la production canadienne de longs métrages est passée de 99 films en 2007 à 75 en 2008, soit une baisse de 24,2 %. Le nombre de films distribués en primeur est demeuré sensiblement le même qu'en 2007, passant de 629 à 624 en 2008. Par ailleurs, le nombre d'écrans des salles de cinéma a diminué de 6,3 %, et atteint 2 652 en 2007. Par contre, l'implantation des écrans numériques semble bien amorcée, le Canada ayant ajouté 80 écrans à son parc de salles numériques; il est de 98 écrans en 2008. Le public

canadien a fréquenté les cinémas plus assidûment, soit une assistance de 104,5 millions de spectateurs en 2008. Les recettes ont crû de 3,1 % en 2007 et de 7,2 % en 2008, et atteignent 920,0 M$. Les films canadiens et états-uniens ont vu leurs parts de marché diminuer légèrement. En effet, celle des films canadiens est passée de 3,2 % en 2007 à 2,8 % en 2008; celle des films états-uniens, de 88,9 % à 88,5 %. Les films d'autres origines semblent regagner en popularité depuis deux ans. Un film canadien, *Passchendaele*, s'est démarqué sur le marché anglophone en 2008, avec des recettes de 4,34 M$.

Tableau 10.1
Production de longs métrages destinés au cinéma, 2004-2008

	2004	2005	2006	2007	2008
			n		
Québec	29	29	36 r	34 r	33
Canada[1]	69 r	58 r	90 r	99 r	75
Australie	22	27	32	27	29
Belgique	48 r	40 r	57 r	58 r	50
Danemark	29 r	24 r	24 r	24 r	26
États-Unis	611	699	673 r	656 r	520
France	203	240	203	228	240
Pays-Bas	28	39	28	34 r	..
Royaume-Uni	133 r	163 r	135	123 r	102
Suède	36	45	44	28	38

1. Données de Statistique Canada, y compris le Québec 2002-2003 à 2004-2005.
Source : Recherche : SODEC.

AUSTRALIE

L'Australie a produit 29 longs métrages destinés aux salles de cinéma, soit 2 de plus que l'année précédente. L'offre cinématographique a augmenté de 23,7 % en 2008, ce qui porte le nombre de films offerts en primeur à 392. Après avoir connu une réduction de son parc de salles l'an dernier, l'Australie a vu le nombre de ses écrans augmenter de nouveau et atteindre 1 980 écrans. Le nombre d'écrans numériques progresse peu à peu et en arrive à un total de 54 en 2008, soit 2,7 % des écrans du pays. L'assistance a fléchi de 0,1 %, passant de 84,7 millions de spectateurs en 2007 à 84,6 millions en 2008, ce qui porte l'indice de fréquentation à 4,0. L'augmentation du nombre d'écrans, combinée à la baisse de fréquentation, a fait glisser le nombre d'entrées annuelles par écran de 43 637 en 2007 à 42 727 en 2008. Les recettes ont toutefois augmenté de 5,6 %, ce qui présuppose une augmentation du prix du billet. La part des recettes réalisées par les films australiens a perdu 0,2 point de pourcentage et atteint 3,8 % en 2008; celle des films états-uniens a gagné 6,2 points et totalise 84,2 %. Seule une coproduction États-Unis–Australie, dont le titre est *Australia*, a pu se hisser parmi les 10 premières places grâce à la fréquentation de 2 409 648 spectateurs.

Tableau 10.2
Nombre d'écrans de cinéma et de ciné-parc, 2004-2008

	2004	2005	2006	2007	2008
			n		
Québec	777	777	808	788	784
Canada[1]	2 980	2 826	2 831	2 652	..
Australie	1 909	1 943	1 964	1 941	1 980
Belgique	..	503	507	513	..
Danemark	380	386	385	394	397
États-Unis	35 993	38 143	38 415	38 794	40 194
France[2]	5 347	5 366	5 364	5 332 r	5 418
Pays-Bas	602	616	625	630	..
Royaume-Uni	3 342	3 357	3 569	3 596	3 661
Suède	1 178	1 174	1 171 r	1 049	848

1. Y compris le Québec.
2. Il s'agit d'écrans de salles actives et non de salles autorisées.
Source : Recherche : SODEC.

BELGIQUE

La Belgique a produit 50 longs métrages destinés aux salles de cinéma en 2008, soit 8 de moins que l'année précédente. En 2007, 716 films ont été distribués en primeur, ce qui représente une augmentation de 6,5 % comparativement à 2006. Le parc de salles a été pourvu de 6 nouveaux écrans en 2007, dont le total est désormais de 513. Un seul écran numérique a été inauguré en 2008, ce qui amène le nombre total de ce type d'écrans à 77. Une deuxième année consécutive, l'assistance a diminué et elle a touché son plus bas niveau depuis les cinq

Tableau 10.3
Nombre d'écrans numériques de cinéma et de ciné-parc, 2005-2008

	2005	2006	2007	2008
		n		
Québec	..	..	..	..
Canada[1]	8	12	18[r]	98
Australie	9	8	30[r]	54
Belgique	20[r]	35	76[r]	77
Danemark	5	5	6	14
États-Unis	324	2 003	4 632	5 474
France[2]	22[r]	27[r]	57[r]	442
Pays-Bas	29	27[r]	34	36
Royaume-Uni	75	161	272	298
Suède	5	5	5	7

1. Y compris le Québec.
2. Il s'agit d'écrans de salles actives et non de salles autorisées.
Source : Recherche : SODEC.

Tableau 10.4
Assistance dans les salles de cinéma et les ciné-parcs, 2004-2008

	2004	2005	2006	2007	2008
			n		
Québec	28,3	26,3	24,8	24,3	22,6
Canada[1]	119,6	101,0	102,9	..	104,5
Australie	91,5	82,2	83,6	84,7	84,6
Belgique	24,1[r]	22,1	23,9	22,7[r]	21,8
Danemark	12,8	12,2	12,6	12,1	13,1
États-Unis	1 484,0	1 378,0[r]	1 395,0	1 400,0	1 364,0
France	195,4	174,2	188,6	177,5	189,7
Pays-Bas	23,0	20,7	22,5	23,1[r]	23,5
Royaume-Uni	171,3	164,7	156,6	162,4	164,2
Suède	16,6	14,6	15,3	14,9	15,3

1. Y compris le Québec.
Source : Recherche : SODEC.

dernières années, soit 21,8 millions de spectateurs. La fréquentation s'est ainsi positionnée à un indice plancher de 2,0. En 2007, les recettes ont connu une décroissance de 10,4 %, passant de 144,4 M€ en 2006 à 129,4 M€. La part de marché des films belges a atteint 10,0 % en 2008, ce qui représente un gain de 3,3 points de pourcentage comparativement à 2007. Une production belge, *Loft*, a cumulé une assistance de 912 833 spectateurs et occupé la deuxième des 10 premières places en Belgique.

DANEMARK

Le Danemark a produit en 2008 – après avoir maintenu durant trois ans 24 films par année – 26 longs métrages destinés aux salles de cinéma. Le nombre de films distribués en primeur dans le territoire danois a connu une décroissance de 9,4 %, soit de 235 films en 2007 à 213 en 2008. Seulement 3 écrans ont été ajoutés aux salles en 2008, ce qui porte leur nombre à 397. Huit écrans numériques ont été inaugurés en 2008, si bien que le parc est constitué de 14 écrans, soit 3,5 % de tous les écrans. Après avoir subi un recul l'an dernier, l'assistance a rebondi en 2008 (+ 8,3 %) et atteint 13,1 millions de spectateurs. Du coup, l'indice de fréquentation est passé de 2,2 à 2,4 en 2008, et le nombre d'entrées annuelles par écran a atteint 32 997 en 2008, quand il était de 30 711 l'année précédente. Les recettes ainsi engendrées se sont élevées à 121,8 M€ comparativement à 110,5 M€ en 2007. La part de marché des films nationaux a gagné 7,0 points de pourcentage et atteint 33,0 % en 2008. Toujours friands de leur cinématographie nationale, les Danois ont vu 4 de leurs productions, dont une coproduction, faire partie des 10 premières places dans leur territoire. Par ailleurs, les films états-uniens ont vu leur part de marché passer de 58,0 % en 2007 à 52,0 % en 2008.

ÉTATS-UNIS

Les États-Unis ont produit 520 films pour les salles de cinéma en 2008, ce qui représente une baisse de production de 20,7 %; en 2007, 656 longs métrages ont été produits. La distribution de films en primeur a été plus soutenue qu'en 2007, soit 606 longs métrages comparativement à 584 l'année précédente. Le parc de salles s'est enrichi de 1 400 écrans dont le total est maintenant de 40 194. L'implantation des écrans numériques se poursuit aux États-Unis grâce à l'ajout de 842 écrans; leur nombre est de 5 474 en 2008, soit 13,6 % de tous les écrans. Malgré une offre de films

plus importante et de nouveaux écrans, l'assistance a fléchi; elle est passée de 1 400 millions de spectateurs en 2007 à 1 364 millions en 2008. L'indice de fréquentation a glissé de 4,6 à 4,5; le nombre d'entrées annuelles par écran est tombé de 36 088 à 33 935. Toutefois, les recettes ont augmenté de 1,7 %, de 9 629 M$ à 9 791 M$. On peut en déduire qu'il y a eu augmentation du prix du billet. La part des recettes réalisées par les films nationaux a atteint 91,5 %, ce qui représente un gain de 1,5 point de pourcentage par rapport à 2007. Les films *The Dark Knight* et *Iron Man* ont dominé le palmarès de nos voisins du Sud.

Tableau 10.5
Nombre d'entrées annuelles par écran, 2004-2008

	2004	2005	2006	2007	2008
			n		
Québec	36 257	33 716	31 620	30 636	28 699
Canada[1]	40 147	35 749	36 357	..	..
Australie	47 931	42 306	42 566	43 637	42 727
Belgique	..	..	47 140	44 211	..
Danemark	33 651	31 580	32 727	30 088	32 997
États-Unis	42 000	36 127	36 314	36 088	33 835
France	36 742	32 454	35 160	33 293	35 015
Pays-Bas	38 206	33 604	36 000	23 056	..
Royaume-Uni	51 257	49 059	43 878	45 161	44 851
Suède	14 097	12 453	13 066	14 175	18 042

1. Y compris le Québec.
Source : Recherche : SODEC.

Tableau 10.6
Indice de fréquentation des salles de cinéma, 2004-2008

	2004	2005	2006	2007	2008
			n		
Québec	3,8	3,5	3,3	3,2	2,9
Canada[1]	3,8	3,1	3,2	..	3,2
Australie	4,5	4,0	4,1	4,0	4,0
Belgique	2,3	2,1	2,3	2,1	2,0
Danemark	2,4	2,3	2,3	2,2	2,4
États-Unis	5,2	4,7	4,8	4,6[r]	4,5
France	3,2	2,8	2,9	2,8	3,0
Pays-Bas	1,4	1,3	1,4	1,4	1,4
Royaume-Uni	2,8	2,7	2,6	2,7	2,7
Suède	1,8	1,6	1,6	1,6	1,6

1. Y compris le Québec.
Source : Recherche : SODEC.

FRANCE

La France a produit 240 longs métrages destinés aux salles de cinéma en 2008, soit 5,3 % de plus qu'en 2007 quand 228 films avaient été produits. On observe une diminution de 3,1 % de l'offre de films en 2008, soit 555 longs métrages distribués en primeur. Le parc de salles s'est enrichi de 86 écrans en 2008, et atteint un total de 5 418. On a inauguré 385 écrans numériques dans le territoire de l'Hexagone en 2008, ce qui porte leur total à 442, soit 8,2 % de tous les écrans. L'assistance dans les cinémas a augmenté de 6,9 % en 2008 et compte 189,7 millions de spectateurs; l'indice de fréquentation est ainsi passé de 2,8 à 3,0. Le nombre d'entrées annuelles par écran grimpe de 33 293 en 2007 à 35 015 en 2008, soit 5,2 % de plus. Les recettes ont suivi le mouvement à la hausse, en atteignant un total de 1 139,4 M€, ce qui représente un gain de 7,7 % par rapport à 2007. La part des recettes des films nationaux est remontée à 45,4 % grâce, entre autres, à des films comme *Bienvenue chez les Ch'tis* (20 449 865 entrées) et *Astérix aux Jeux olympiques* (6 812 378 entrées) qui se sont classés bons premiers parmi les 10 meilleures places. La part des films états-uniens a perdu 5,0 points de pourcentage et atteint 44,0 %.

PAYS-BAS

Le nombre de films distribués en primeur en 2007 a été plus important que celui de l'année précédente, soit 292 longs métrages mis à l'affiche comparativement à 278 en 2006. Le parc de salles a augmenté de 5 écrans en 2007, ce qui porte leur nombre à 630. Les Pays-Bas ont inauguré 2 écrans numériques en 2008 et atteint 36 écrans. L'assistance est passée de 23,1 millions de spectateurs en 2007 à 23,5 millions en 2008, soit un gain de 1,7 %. L'indice de fréquentation se maintient à 1,4. La part des recettes des films néerlandais

Tableau 10.7
Recettes en unités locales, 2004-2008

	Unité	2004	2005	2006	2007	2008
Québec	M$	178,7	175,1	165,1	163,9	162,0
Canada[1]	M$	845,5	844,7	832,0	858,0	920,0
Australie	M$	907,2	817,5	866,6	895,4	945,4
Belgique	M€	142,4	128,8	144,4	129,4	..
Danemark	M€	104,9	105,5	113,2	110,5	121,8
États-Unis	M$	9 539,2	8 991,2	9 138,0	9 629,0	9 791,0
France	M€	1 137,2	1 023,1	1 120,3	1 056,5	1 139,4
Pays-Bas	M€	154,1	135,2	154,4	159,9	..
Royaume-Uni	M€	796,6	770,3	762,1	821,0	949,0
Suède	MCS[2]	1 273,7	..	1 203,6	1 180,8	1 246,6

1. Y compris le Québec.
2. Couronne suédoise.
Source : Recherche : SODEC.

Tableau 10.8
Part des recettes des films nationaux dans leur propre marché, 2004-2008

	2004	2005	2006	2007	2008
			%		
Québec	13,2	18,1	11,4	10,2	8,9
Canada[1]	..	..	4,2	3,2	2,8
Australie	1,3	2,8	4,6	4,0	3,8
Belgique	1,7[r]	2,9[r]	4,6[r]	6,7[r]	10,0
Danemark	24,0	32,0	25,0	26,0	33,0
États-Unis	..	..	90,7	90,0	91,5
France	38,5[r]	36,6	44,6[r]	36,5[r]	45,4
Pays-Bas	9,2	12,3	11,1	13,5[r]	17,9
Royaume-Uni	23,4	33,0	19,0	28,5	31,0
Suède	23,3	22,6	20,0	21,6	20,2

1. Y compris le Québec.
Source : Recherche : SODEC.

se situe à 17,9 %, ce qui représente un gain de 4,4 points de pourcentage comparativement à 2007. Une coproduction Belgique–Pays-Bas, *Anubis : Het pad der 7 zonden*, occupe le huitième rang au palmarès des admissions en 2008.

ROYAUME-UNI

Une deuxième année consécutive, le volume de production a diminué au Royaume-Uni. En 2008, 102 longs métrages destinés aux salles de cinéma ont été produits, comparativement à 123 en 2007, soit une baisse de 17,1 %. En 2007, les distributeurs ont offert aux cinéphiles 518 films en primeur, bonifiant ainsi de 13 films l'offre de 2006. Le Royaume-Uni a acquis 65 écrans en 2008, portant leur nombre à 3 661. Le déploiement de l'équipement destiné aux projections numériques s'est poursuivi, grâce à l'ajout de 26 écrans aux 272 déjà existants en 2007; en 2008, les écrans numériques ont ainsi atteint le nombre de 298 et représentaient 8,1 % du total des écrans. La progression du volume de l'assistance amorcée en 2007 s'est poursuivie en 2008 avec un gain de 1,1 %, ce qui porte l'assistance totale à 164,2 millions de spectateurs. L'indice de fréquentation s'est maintenu à 2,7. Toutefois, le nombre d'entrées annuelles par écran est passé de 45 161 à 44 851, perte tout de même inférieure à 1 %. Les recettes ont crû de 15,7 % et atteint la somme totale de 949,5 £ en 2008. La part des recettes des films nationaux a atteint 31,0 %, soit une performance proche du record de 2005, lequel s'élevait à 33,0 %. Plusieurs titres ayant accédé au sommet du palmarès des admissions sont des coproductions Royaume-Uni–États-Unis, telles que *Mama Mia* (13 352 688 spectateurs) et *Quantum of Solace* (9 859 204 spectateurs). La part de marché des films états-uniens a cumulé 65,0 % des recettes, soit une perte de 2,7 points de pourcentage comparativement à 2007.

SUÈDE

La production de longs métrages destinés au cinéma a augmenté de 35,7 % en 2008, ce qui en porte le nombre à 38. En 2007, 246 films étaient offerts en primeur aux Suédois comparativement à 252 en 2006. En 2008, le parc de salles a été délesté de 201 écrans, ce qui l'a amené à 848. Deux salles dotées d'écrans numériques ont été implantées, ce qui porte leur nombre à 7, soit moins de 1 % du total des écrans. L'assistance a connu une croissance de 2,7 %; ainsi, la Suède a enregistré 15,3 millions d'entrées dans les salles en 2008. L'indice de fréquentation s'est maintenu à 1,6 durant quatre années consécutives.

Le nombre d'entrées annuelles par écran a bondi de 14 175 en 2007 à 18 042 en 2008; cela s'explique par l'augmentation de l'assistance, mais surtout par l'importante diminution du nombre d'écrans. Les recettes ont atteint 1 249,6 M SE (couronnes suédoises), ce qui représente une augmentation de 5,8 %. La part des recettes des films suédois a perdu 1,4 point de pourcentage et atteint 20,2 % en 2008; celle des films états-uniens a accaparé 68,5 % du marché. Deux coproductions auxquelles la Suède a participé, *Arn : Tempelriddaren* et Arn : *Riket vid vägens slut*, font partie des 10 meilleures places.

Tableau 10.9
Part des recettes des films américains, 2004-2008

	2004	2005	2006	2007	2008
			%		
Québec	72,7	69,3	77,2	76,3	79,5
Canada[1]	..	..	88,3	88,9	88,5
Australie	85,9	81,2	85,9	78,0	84,2
Belgique	70,6	66,9	66,9	72,4	..
Danemark	24,0	32,0	25,0	26,0	33,0
États-Unis	69,0	56,0	58,0	58,0	52,0
France	47,8[r]	45,8[r]	44,2	49,0[r]	44,0
Pays-Bas	77,7	74,1	79,4	65,3	..
Royaume-Uni	73,2	63,1	77,0	67,7	65,0
Suède	61,4	..	..	..	68,5

1. Y compris le Québec.
Source : Recherche : SODEC.

HAUSSE DE LA FRÉQUENTATION DANS LES PAYS EUROPÉENS

Dans les pays d'Europe, à l'exception de la Belgique, on observe une hausse de la fréquentation des salles de cinéma en 2008, tandis qu'aux États-Unis, en Australie et au Québec, c'est le phénomène inverse qui s'est produit. La plupart des pays, à l'exception du Québec, ont enregistré une augmentation des recettes au guichet. L'équipement pour les projections en numérique est déployé graduellement dans chacun des pays. La Belgique, le Danemark, les États-Unis, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont vu la part de marché de leurs films nationaux s'accroître en 2008. Cette même année, le Canada, la Belgique, les États-Unis et le Royaume-Uni ont produit moins de longs métrages pour les salles de cinéma.

Tableau 10.10
Panorama statistique de l'industrie cinématographique, 2008

	Unité	Québec	Canada[1]	Australie	Belgique	Danemark	États-Unis	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Suède
Production											
Longs métrages (cinéma)[2]	n	33	75	29	50	26	520	240	..	102	38
Exploitation											
Films distribués (primeurs)	n	..	624	392	..	213	606	555	..	..	..
Écrans	n	784	..	1 980	..	397	40 194	5 418	..	3 661	848
Écrans numériques	n	..	98	54	77	14	5 474	442	36	298	7
Assistance	M	22,6	104,5	84,6	21,8	13,1	1 364,0	189,7	23,5	164,2	15,3
Population totale	M	7,8	33,2	21,3	10,7	5,5	305,7	63,9	16,7	61,0	9,2
Fréquentation	indice	2,9	3,2	4,0	2,0	2,4	4,5	3,0	1,4	2,7	1,6
Entrées annuelles par écran	n	28 699	..	42 727	..	32 997	33 935	35 015	..	44 851	18 042
Recettes (unités locales)	M	162,0	920,0	945,4	..	121,8	9 791,0	1 139,4	..	949,5	1 249,6
Part des recettes des films nationaux	%	8,9	2,8	3,8	10,0	33,0	91,5	45,4	17,9	31,0	20,2
Part des recettes des films états-uniens	%	79,5	88,5	84,2	..	52,0	91,5	44,0	..	65,0	68,5

1. Données de Statistique Canada, y compris le Québec.
2. Films de 60 minutes et plus (y compris les coproductions).
Sources : Recherche : SODEC.
Institut de la statistique du Québec.
Statistique Canada.
Sources officielles des pays concernés.

CHAPITRE 11

LE CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR LE DOUBLAGE DE FILMS

Marielle Audet

C'est pas moi, je le jure!, Philippe Falardeau
Photo : Véro Boncompagni

Le crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films a été annoncé dans un bulletin d'information du ministère des Finances, en 1997. Il vise exclusivement les activités de doublage réalisées au Québec, qu'elles soient destinées au marché des salles, de la télévision ou de la vente au détail. Jusqu'au 19 mars 2009, le crédit d'impôt représente 29,1667 % des dépenses totales admissibles et, à compter du 20 mars 2009, il équivaut à 30 % des dépenses totales admissibles, ces dernières ne pouvant excéder 40,5 % de la valeur du contrat de doublage. La SODEC, gestionnaire de cette mesure, a rendu ses premières décisions en 1999-2000.

En 2008-2009, la SODEC a certifié le doublage de 315 productions; la valeur estimée du crédit d'impôt est de 2 127 155 $. La valeur totale des contrats de doublage atteint 18 548 965 $, dont 9 303 968 $ constituent des dépenses de main-d'œuvre admissibles. De cette somme, 5 564 232 $ ont été alloués à la rémunération des comédiens (59,8 %) et 3 739 736 $, à la prestation des autres services de doublage.

Tableau 11.1
Productions[1] cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché et le format, Québec, 2008-2009

Premier marché	Œuvre unique	Minisérie (de 2 à 6 épisodes)	Série (7 épisodes et plus)	Total
		n		
Cinéma	85	–	–	85
Télévision	78	22	99	199
Vidéoclub	26	4	1	31
Total	**189**	**26**	**100**	**315**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
Source : SODEC.

LE FORMAT ET LE PREMIER MARCHÉ AUQUEL LES PRODUCTIONS SONT DESTINÉES

Moins de dossiers relatifs aux productions destinées aux salles de cinéma ont été traités en 2008-2009, soit 85 films comparativement à 104 l'année précédente. Le nombre de productions télévisuelles a crû de 16,4 %, passant de 171 à 199. Les 78 œuvres uniques destinées à la télévision représentent une augmentation de 21,9 % comparativement à 2007-2008, les 99 séries (7 épisodes et plus), une augmentation de 28,6 %, et les 22 miniséries, une baisse de 26,7 %. Le nombre de productions destinées au marché du vidéoclub est demeuré sensiblement le même, soit 31 films cette année et 32 l'an dernier.

LA LANGUE DES PRODUCTIONS DOUBLÉES

La presque totalité des productions a été traduite de l'anglais au français (306 sur 315). Une seule production cinématographique a été doublée du français à l'anglais, tandis que 8 productions télévisuelles ont été doublées vers l'anglais, y compris une production en finlandais et 7 en français. Toutes les productions destinées au marché du vidéoclub ont été doublées de l'anglais vers le français.

LES CATÉGORIES DE PRODUCTION

Le marché des salles est composé de 85 fictions, dont 6 films d'animation. Le coût moyen des contrats de doublage des fictions s'élève à 66 068 $ et celui des films d'animation, à 49 641 $, soit un coût moyen global de 64 908 $. Le total des dépenses admissibles s'établit à 2 466 616 $ pour un crédit d'impôt de 604 272 $.

Le piège américain, Charles Binamé
Photo : Aetios Productions Inc.

Tableau 11.2
Productions[1] cinématographiques et télévisuelles doublées selon le premier marché, la langue de la version originale et de doublage, Québec, 2008-2009

Premier marché	Version originale	Version doublée		
		Anglais	Français	Total
			n	
Cinéma	Anglais	–	84	84
	Français	1	–	1
Télévision	Anglais	–	191	191
	Français	7	–	7
	Finlandais	1	–	1
Vidéoclub	Anglais	–	31	31
Total		**9**	**306**	**315**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
Source : SODEC.

Tableau 11.3
Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché et la catégorie des productions[1] cinématographiques et télévisuelles, Québec, 2008-2009

Premier marché et catégorie de production	Productions doublées		Valeur des contrats		Coût moyen des contrats	Total des dépenses de main-d'œuvre admissibles	Crédit d'impôt	Total des épisodes
	n	%	$	%		$		n
Cinéma	**85**	**100,0**	**5 517 184**	**100,0**	**64 908**	**2 466 616**	**604 272**	...
Animation	6	7,1	297 848	5,4	49 641	179 723	34 583	...
Fiction	79	92,9	5 219 336	94,6	66 068	2 286 893	569 689	...
Télévision	**199**	**100,0**	**12 022 261**	**100,0**	**60 413**	**6 336 927**	**1 404 661**	**1 810**
Animation	19	9,5	2 572 574	21,4	135 399	1 303 750	303 846	307
Documentaire[2]	91	45,7	3 690 822	30,7	40 558	2 040 260	430 598	755
Fiction	72	36,2	4 403 863	36,6	61 165	2 236 553	510 157	382
Magazine	17	8,5	1 355 002	11,3	79 706	756 364	160 060	366
Vidéoclub	**31**	**100,0**	**1 009 520**	**100,0**	**32 565**	**500 425**	**118 222**	**21**
Documentaire[3]	12	38,7	193 605	19,2	16 134	97 463	22 755	21
Fiction	19	61,3	815 915	80,8	42 943	402 962	95 467	–
Total	**315**	...	**18 548 965**	...	**58 886**	**9 303 968**	**2 127 155**	**1 831**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Comprend une émission jeunesse.
3. Comprend une production jeunesse.
Source : SODEC.

Le marché de la télévision se répartit entre 91 documentaires, 72 fictions, 19 animations et 17 magazines. La moyenne des contrats de doublage visant ce marché s'élève à 60 413 $. C'est en animation que les contrats ont été les plus lucratifs, soit de 135 399 $ en moyenne. Le total des dépenses admissibles en télévision atteint 6 336 927 $, et le crédit d'impôt généré, 1 404 661 $.

Le marché des vidéoclubs se répartit entre 12 documentaires et 19 fictions. La moyenne des contrats atteint 32 565 $; les dépenses admissibles représentent 500 425 $ et le crédit d'impôt, 118 222 $.

En général, on observe une augmentation du coût moyen des doublages, peu importe la catégorie. Cependant, l'augmentation est plus importante dans le cas des productions télévisuelles, soit de 3,1 % comparativement à 0,5 % pour le marché des salles et 1,6 % pour celui des vidéoclubs.

LES DÉPENSES DE DOUBLAGE

Le doublage des 85 films destinés aux salles de cinéma ont généré des contrats dont la valeur a atteint 5 517 184 $. De cette somme, 2 466 616 $ constituent des dépenses admissibles (44,7 % de la valeur des contrats) et le plafond est de 2 234 460 $. La rémunération des comédiens atteint 1 418 124 $ (57,5 % des dépenses admissibles) et la prestation des autres services, 1 048 492 $. Le crédit d'impôt pressenti est de 604 272 $.

Le marché de la télévision, qui compte 199 productions, a donné lieu à 12 022 261 $ en contrats de doublage. Les dépenses admissibles atteignent 6 336 927 $, dont 3 881 381 $ (61,3 %) sont alloués aux comédiens et 2 455 546 $, aux autres prestataires de services. Le plafond des dépenses admissibles est de 4 869 012 $ et le crédit d'impôt pressenti, de 1 404 661 $.

Les 31 productions ayant pour premier marché les vidéoclubs ont généré des contrats de doublage d'une valeur de 1 009 520 $. Les dépenses admissibles atteignent 500 425 $ (49,6 % des contrats), la prestation des comédiens, 264 727 $ (52,9 % des dépenses admissibles), et la prestation des autres services, 235 698 $. Le plafond de dépenses admissibles s'élève à 408 855 $ et le crédit d'impôt pressenti, à 118 222 $.

Tableau 11.4
Productions[1] cinématographiques et télévisuelles doublées selon la valeur des contrats, les dépenses admissibles, le crédit d'impôt et le premier marché, Québec, 2008-2009

	Cinéma		Télévision		Vidéoclub		Total	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Valeur totale des contrats de doublage	5 517 184	...	12 022 261	...	1 009 520	...	18 548 965	...
Total des dépenses admissibles	2 466 616	44,7	6 336 927	52,7	500 425	49,6	9 303 968	50,2
Prestation des comédiens	1 418 124	57,5	3 881 381	61,3	264 727	52,9	5 564 232	59,8
Adaptation	372 814	15,1	1 305 110	20,6	109 990	22,0	1 787 914	19,2
Détection	195 490	7,9	348 011	5,5	37 079	7,4	580 580	6,2
Calligraphie, grille, saisie de texte, production de titres et transfert optique	97 152	3,9	78 632	1,2	16 545	3,3	192 329	2,1
Direction de plateau	383 036	15,5	723 793	11,4	72 084	14,4	1 178 913	12,7
Plafond des dépenses admissibles	2 234 460	40,5	4 869 012	40,5	408 855	40,5	7 512 327	40,5
Montant du crédit d'impôt autorisé	604 272	27,0	1 404 661	28,8	118 222	28,9	2 127 155	28,3
Nombre total de projets	**85**	...	**199**	...	**31**	...	**315**	...

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
Source : SODEC.

En cinéma, 47,1 % des films doublés ont généré des contrats dont la valeur est inférieure à 60 000 $, et le coût moyen s'établit à 46 041 $. Les comédiens ont obtenu une rémunération totalisant 547 531 $ grâce à cette catégorie de contrats. Ceux dont la valeur se situe de 60 000 $ à 99 999 $ comprennent 45,9 % des productions, soit une moyenne de 77 353 $. De ces contrats, 745 531 $ sont allés aux comédiens et 528 335 $, à la prestation des autres services.

En télévision, les contrats des œuvres uniques dont la valeur est de moins de 30 000 $ regroupent 70,5 % des productions (55 téléfilms). Le coût moyen de ces contrats est de 14 080 $. Pour toute cette catégorie de contrats, les dépenses admissibles s'élèvent à 446 899 $ et la rémunération des comédiens, à 250 352 $.

Quinze miniséries sur 22, soit 68,2 %, ont été doublées avec des budgets de moins de 30 000 $, générant 111 114 $ en rémunération pour les comédiens et 63 068 $ pour les autres prestataires de services. Les 7 miniséries, dont les contrats sont de 30 000 $ et plus, ont rapporté au total 116 152 $ en rémunération aux comédiens et 70 904 $ aux autres prestataires de services. Pour toutes les miniséries, 99 épisodes ont été doublés.

Les séries télévisuelles de 7 épisodes et plus sont assorties, dans une proportion identique de 31,3 %, de contrats de moins de 60 000 $ et entre 60 000 $ et 99 999 $. Les premiers, d'une valeur moyenne de 45 260 $, ont versé au total 508 778 $ aux comédiens et 243 885 $ aux autres prestataires de services pour le doublage de 367 épisodes, tandis que les seconds, d'une valeur moyenne de 75 580 $, ont rapporté au total 900 572 $ aux comédiens et 446 167 $ aux autres prestataires de services pour le doublage de 553 épisodes. Les 37 productions dont la valeur des contrats de doublage est de 100 000 $ et plus représentent 37,4 % des séries télévisées. Ces contrats, dont la valeur moyenne s'élève à 161 141 $, ont généré des revenus de 1 742 598 $ pour les comédiens et 1 231 905 $ pour les autres prestataires de services, et ce, pour le doublage de 791 épisodes.

Ce sont les contrats de doublage dont la valeur est de 30 000 $ et plus qui constituent la majorité des productions destinées au marché des vidéoclubs. D'une valeur moyenne de 46 972 $, ces contrats ont rapporté au total 247 168 $ en cachets aux comédiens et 219 121 $ aux autres prestataires de services.

RÉPARTITION SELON L'ANNÉE DU DOUBLAGE

La majorité des demandes de certification en 2008-2009, soit 234 dossiers sur 315, concernait des productions doublées en 2008. Les autres productions ont toutes été doublées en 2007.

Tableau 11.5

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions[1] cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 2008-2009

Premier marché et catégorie de contrats	Productions doublées		Valeur des contrats		Coût moyen des contrats	Prestation des comédiens	Autres dépenses	Total dépenses admissibles	Crédit d'impôt	Total des épisodes
	n	%	$	%			$			n
Cinéma[2]	**85**	**100,0**	**5 517 185**	**100,0**	**64 908**	**1 418 124**	**1 048 492**	**2 466 616**	**604 272**	**...**
Moins de 60 000 $	40	47,1	1 841 639	33,4	46 041	547 185	418 364	965 549	212 396	...
De 60 000 $ à 99 999 $	39	45,9	3 016 754	54,7	77 353	745 531	528 335	1 273 866	329 756	...
100 000 $ et plus	6	7,1	658 792	11,9	109 799	125 408	101 793	227 201	62 120	...
Télévision – œuvre unique	**78**	**100,0**	**1 633 162**	**100,0**	**20 938**	**502 167**	**399 617**	**901 784**	**190 927**	**...**
Moins de 30 000$	55	70,5	774 411	47,4	14 080	250 352	196 547	446 899	89 486	...
30 000 $ et plus	23	29,5	858 751	52,6	37 337	251 815	203 070	454 885	101 441	...
Télévision – minisérie (de 2 à 6 épisodes)	**22**	**100,0**	**680 843**	**100,0**	**30 947**	**227 266**	**133 972**	**361 238**	**79 242**	**99**
Moins de 30 000 $	15	68,2	316 916	46,5	21 128	111 114	63 068	174 182	36 678	59
30 000 $ et plus	7	31,8	363 927	53,5	51 990	116 152	70 904	187 056	42 564	40
Télévision – série (7 épisodes et plus)	**99**	**100,0**	**9 708 255**	**100,0**	**98 063**	**3 151 948**	**1 921 957**	**5 073 905**	**1 134 492**	**1711**
Moins de 60 000 $	31	31,3	1 403 070	14,5	45 260	508 778	243 885	752 663	161 733	367
De 60 000 $ à 99 999 $	31	31,3	2 342 970	24,1	75 580	900 572	446 167	1 346 739	275 812	553
100 000 $ et plus	37	37,4	5 962 215	61,4	161 141	1 742 598	1 231 905	2 974 503	696 947	791
Vidéoclub	**31**	**100,0**	**1 009 520**	**100,0**	**32 565**	**264 727**	**235 698**	**500 425**	**118 222**	**21**
Moins de 30 000 $	11	35,5	70 075	6,9	6 370	17 559	16 577	34 136	8 163	8
30 000 $ et plus	20	64,5	939 445	93,1	46 972	247 168	219 121	466 289	110 059	13
Total	**315**	**...**	**18 548 965**	**...**	**58 886**	**5 564 232**	**3 739 736**	**9 303 968**	**2 127 155**	**1 831**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Comprend une production en format géant.

Source : SODEC.

Tableau 11.6

Répartition des productions[1] cinématographiques et télévisuelles doublées selon l'année de doublage et l'année financière de la certification, Québec, 1999-2000 à 2008-2009[2]

Année financière	Année de doublage											
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
	n											
1999-2000	27	6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	33
2000-2001	67	83	53	–	–	–	–	–	–	–	–	203
2001-2002	22	38	129	57	1	–	–	–	–	–	–	247
2002-2003	10	19	15	134	141	–	–	–	–	–	–	319
2003-2004	–	15	16	16	112	73	–	–	–	–	–	232
2004-2005	–	–	4	1	43	197	144	–	–	–	–	389
2005-2006	1	4	1	–	–	4	135	239	11	–	–	395
2006-2007	1	1	–	–	–	2	13	57	280	16	–	370
2007-2008	–r	–r	–	–	–	–	–	–	35	267r	5	307
2008-2009	–	–	–	–	–	–	–	–	–	81	234	315
Total	**128r**	**166r**	**218**	**208**	**297**	**276**	**292**	**296**	**326**	**364**	**239**	**2 810[3]**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.
2. Données disponibles au 31 mars 2009.
3. Comprend sept productions en format géant.

Source : SODEC.

Tableau 11.7

Nombre de productions doublées selon le premier marché des productions[1] cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1998-2008[2]

Année de doublage	Cinéma[3]	Télévision	Vidéoclub	Total
	n		$	
1998	83r	41	4	128r
1999	97r	59	10	166r
2000	104	111	3	218
2001	96	90	22	208
2002	128	147	22	297
2003	123	107	46	276
2004	132	130	30	292
2005	113	134	49	296
2006	128	141	57	326
2007	132r	181r	51r	364r
2008 (données partielles)	61	159	19	239
Total	**1 197**	**1 300**	**313**	**2 810[3]**
		%		
TCAM[4] 1998-2007	**5,3**	**17,9**	**32,7**	**12,3**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Données disponibles au 31 mars 2009.
3. Comprend sept productions en format géant.
4. Taux de croissance annuel moyen.

Source : SODEC.

Figure 11.1

Évolution du nombre de productions doublées selon le premier marché des productions[1] cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1998-2008[2]

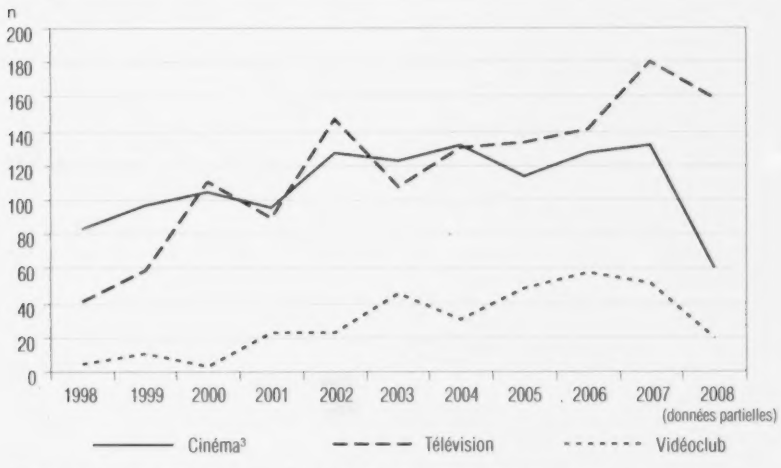

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Données disponibles au 31 mars 2009.
3. Comprend sept productions en format géant.

Source : SODEC.

Ainsi, la répartition des dossiers traités en 2008-2009 a permis de constater que les activités de doublage ont poursuivi leur croissance depuis 2003. Toutefois, il faudra attendre la fin de la prochaine année financière pour avoir une idée plus juste du volume des activités en 2008, car nous ne disposons que de données partielles. De 2006 à 2007, le volume des productions doublées a crû de 11,7 %. Le taux de croissance se répartit ainsi : marché du cinéma, 3,1 %; marché de la télévision, 28,4 %; marché du vidéoclub, – 11,8 %.

Tableau 11.8
Valeur moyenne des contrats de doublage selon le premier marché des productions[1] cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1998-2008[2]

Année de doublage	Cinéma[3]	Télévision	Vidéoclub	Total
		$		
1998	64 559 r	75 972	57 481	67 994 r
1999	54 956 r	64 842	36 798	57 376 r
2000	57 618	51 691	68 634	54 752
2001	64 261	64 626	32 736	61 084
2002	66 238	46 552	41 477	54 660
2003	69 101	59 948	37 131	60 224
2004	72 095	57 623	33 411	61 678
2005	71 892	55 155	41 845	59 341
2006	66 232	62 074	35 857	59 123
2007	62 876 r	61 554 r	32 990 r	58 031 r
2008	67 537	62 598	31 617	61 420
Moyenne globale	**65 469**	**58 831**	**36 837**	**59 209**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Données disponibles au 31 mars 2009.
3. Comprend sept productions en format géant.
Source : SODEC.

Figure 11.2
Évolution de la valeur moyenne des contrats de doublage selon le premier marché des productions[1] cinématographiques et télévisuelles et l'année de doublage, Québec, 1998-2008[2]

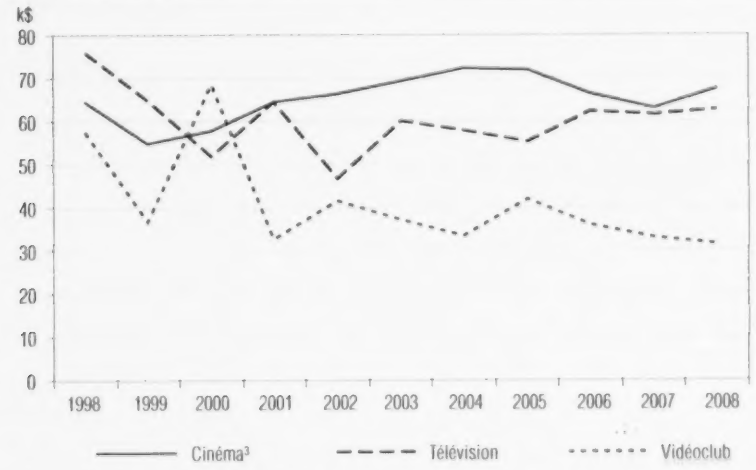

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Données disponibles au 31 mars 2009.
3. Comprend sept productions en format géant.
Source : SODEC.

Le taux de croissance annuel moyen pour la période de 1998 à 2007 concernant l'ensemble des marchés s'élève à 12,3 %, et il se répartit comme suit : marché du cinéma, 5,3 %; marché de la télévision, 17,9 %; marché du vidéoclub, 32,7 %.

On observe toutefois une baisse générale de la valeur moyenne des contrats en 2007, soit de 59 123 $ à 58 031 $. Pour le marché du cinéma, cette valeur moyenne est passée de 66 232 $ à 62 876 $, pour le marché de la télévision, de 62 074 à 61 554 $ et, pour celui des vidéoclubs, de 35 857 $ à 32 990 $.

Tableau 11.9

Nombre de productions[1] télévisuelles doublées selon le format et l'année de doublage, Québec, 1998-2008[2]

Année de doublage	Œuvre unique	Minisérie (de 2 à 6 épisodes)	Série (7 épisodes et plus)	Total
		n		
1998	13	11	17	41
1999	22	16	21	59
2000	41	25	45	111
2001	26	15	49	90
2002	61	28	58	147
2003	32	17	58	107
2004	44	22	64	130
2005	48	31	55	134
2006	46	36	59	141
2007	65[r]	32[r]	84[r]	181[r]
2008 (données partielles)	62	13	84	159
Total	**460**	**246**	**594**	**1 300**
		%		
TCAM[3] 1998-2007	**19,6**	**12,6**	**19,4**	**17,9**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Données disponibles au 31 mars 2009.
3. Taux de croissance annuel moyen.

Source : SODEC.

Figure 11.3

Évolution du nombre de productions[1] télévisuelles doublées selon le format et l'année de doublage, Québec, 1998-2008[2]

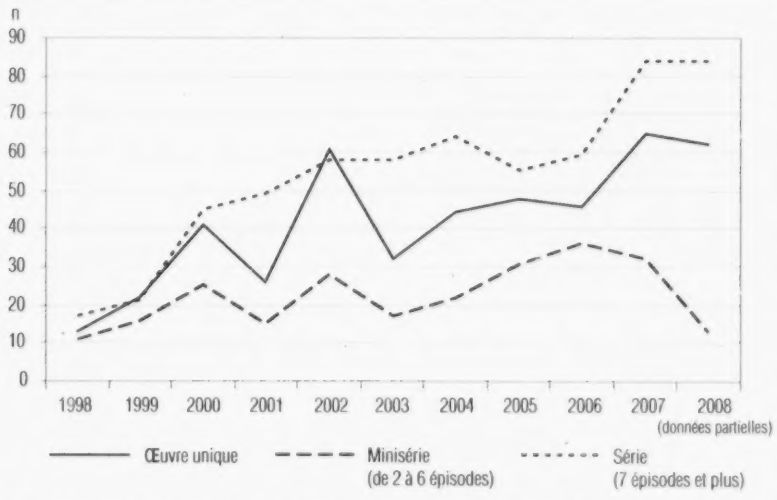

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Données disponibles au 31 mars 2009.

Source : SODEC.

Entre 2006 et 2007, le doublage des séries télévisées et celui des œuvres uniques destinées à la télévision ont crû de 42,4 % et de 41,3 %, tandis que les miniséries ont chuté de 11,1 %. Ainsi, le taux de croissance annuel moyen pour la période de 1998 à 2007 s'élève à 19,6 % pour les œuvres uniques, à 12,6 % pour les miniséries et à 19,4 % pour les séries. La valeur moyenne des contrats des œuvres uniques est passée de 16 863 $ en 2006 à 22 432 $ en 2007. Les autres formats, miniséries et séries, ont connu une diminution de la valeur moyenne de leurs contrats entre 2006 et 2007, de 27 199 $ à 26 192 $ (miniséries) et de 118 604 $ à 106 072 $ (séries). Pour tout le marché de la télévision, la valeur moyenne des contrats a glissé de 62 074 $ en 2006 à 61 554 $ en 2007.

Tableau 11.10

Valeur moyenne des contrats de doublage des productions[1] télévisuelles selon le format et l'année de doublage, Québec, 1998-2008[2]

Année de doublage	Œuvre unique	Minisérie (de 2 à 6 épisodes)	Série (7 épisodes et plus)	Total
		n		
1998	23 684	40 241	139 076	75 972
1999	29 309	31 925	127 149	64 842
2000	23 774	32 742	87 654	51 691
2001	17 570	21 328	102 849	64 626
2002	12 050	23 538	93 949	46 552
2003	26 828	22 737	89 128	59 948
2004	22 276	21 079	94 486	57 623
2005	17 041	29 906	102 648	55 155
2006	16 863	27 199	118 604	62 074
2007	22 432[r]	26 192[r]	106 072[r]	61 554[r]
2008	24 118	31 325	95 840	62 598
Moyenne globale	**20 522**	**27 451**	**101 495**	**58 831**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Données disponibles au 31 mars 2009.

Source : SODEC.

Figure 11.4

Valeur moyenne des contrats de doublage des productions[1] télévisuelles selon le format et l'année de doublage, Québec, 1998-2008[2]

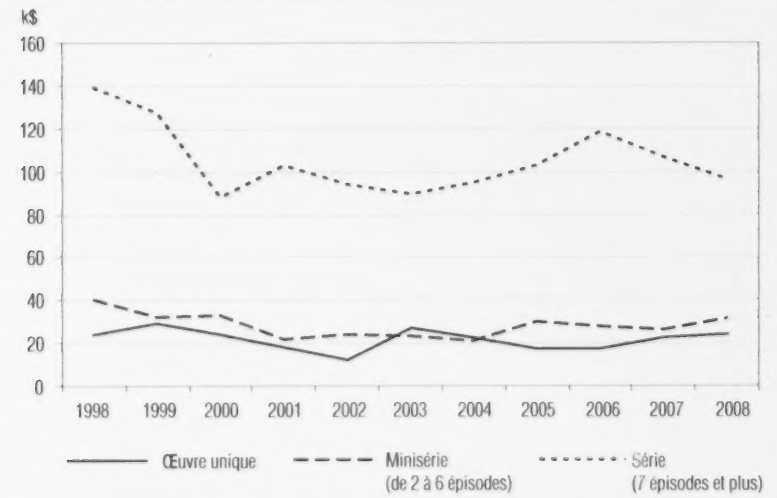

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Données disponibles au 31 mars 2009.

Source : SODEC.

DEPUIS 1998

Depuis la mise en application de la mesure fiscale, la SODEC a certifié le doublage de 2 810 productions dont la valeur totale des contrats s'élève à 166 376 608 $. Les dépenses de main-d'œuvre admissibles ont atteint 78 451 992 $, dont 43 714 845 $ ont servi à la rémunération des comédiens et 34 737 147 $, au paiement des autres services; le crédit d'impôt autorisé est de 19 794 797 $. Depuis 1998, 96,6 % des productions certifiées ont été doublées de l'anglais vers le français. Les œuvres uniques représentent 69,4 % des doublages effectués.

Tableau 11.11

Ventilation des dépenses de doublage selon le premier marché des productions[1] cinématographiques et télévisuelles et la catégorie de contrats, Québec, 1999-2000 à 2008-2009

Premier marché et catégorie de contrats	Productions doublées		Valeur des contrats		Coût moyen des contrats	Prestation des comédiens	Autres dépenses	Total dépenses admissibles	Crédit d'impôt	Total des épisodes
	n	%	$	%			$			n
Cinéma[2]	**1 197**	**100,0**	**78 365 827**	**100,0**	**65 469**	**17 922 660**	**15 004 397**	**32 927 057**	**9 048 081**	**2**
Moins de 60 000 $	539	45,0	21 723 070	27,7	40 303	5 935 821	5 399 644	11 335 465	2 700 621	...
De 60 000 $ à 99 999 $	554	46,3	44 742 418	57,1	80 762	9 459 596	7 749 618	17 209 214	5 043 499	...
100 000 $ et plus	104	8,7	11 900 339	15,2	114 426	2 527 243	1 855 135	4 382 378	1 303 961	2
Télévision – œuvre unique	**460**	**100,0**	**9 440 034**	**100,0**	**20 522**	**2 513 284**	**2 235 171**	**4 748 455**	**1 140 109**	**...**
Moins de 30 000 $	310	67,4	3 648 011	38,6	11 768	1 025 373	838 878	1 864 251	435 127	...
De 30 000 $ à 59 999 $	141	30,7	5 036 258	53,4	35 718	1 286 394	1 268 361	2 554 755	620 770	...
60 000 $ et plus	9	2,0	755 765	8,0	83 974	201 517	127 932	329 449	84 212	...
Télévision – minisérie (de 2 à 6 épisodes)	**246**	**100,0**	**6 752 854**	**100,0**	**27 451**	**2 090 123**	**1 310 636**	**3 400 759**	**823 016**	**996**
Moins de 30 000 $	177	72,0	3 301 272	48,9	18 651	1 085 389	644 538	1 729 927	404 809	669
De 30 000 $ à 59 999 $	60	24,4	2 446 364	36,2	40 773	711 534	481 237	1 192 771	293 202	298
30 000 $ et plus	9	3,7	1 005 218	14,9	111 691	293 200	184 861	478 061	125 005	29
Télévision – série (7 épisodes et plus)	**594**	**100,0**	**60 287 896**	**100,0**	**101 495**	**18 394 859**	**13 279 279**	**31 674 138**	**7 392 365**	**10 208**
Moins de 60 000 $	201	33,8	8 678 770	14,4	43 178	2 699 609	1 679 934	4 379 543	1 044 509	2 614
De 60 000 $ à 99 999 $	164	27,6	12 504 543	20,7	76 247	4 131 207	2 418 262	6 549 469	1 543 066	2 767
100 000 $ et plus	229	38,6	39 104 583	64,9	170 762	11 564 043	9 181 083	20 745 126	4 804 790	4 827
Vidéoclub	**313**	**100,0**	**11 529 997**	**100,0**	**36 837**	**2 793 919**	**2 907 664**	**5 701 583**	**1 391 226**	**76**
Moins de 30 000 $	58	18,5	910 135	7,9	15 692	237 529	254 996	492 525	109 936	32
30 000 $ et plus	255	81,5	10 619 862	92,1	41 647	2 556 390	2 652 668	5 209 058	1 281 290	44
Total	**2 810**	**...**	**166 376 608**	**...**	**59 209**	**43 714 845**	**34 737 147**	**78 451 992**	**19 794 797**	**11 282**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films.
2. Comprend une production en format géant.

Source : SODEC.

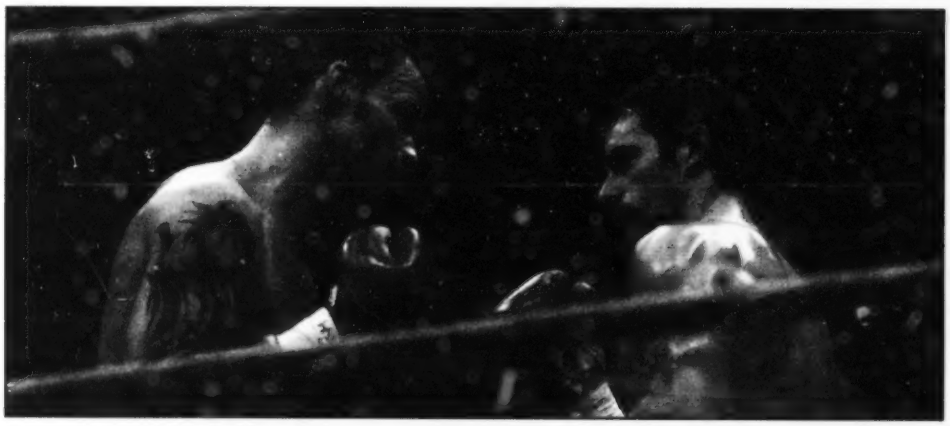

La ligne brisée,
Louis Choquette
Photo : Véro Boncompagni

CHAPITRE 12

LE CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR SERVICES DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE OU TÉLÉVISUELLE

Marielle Audet

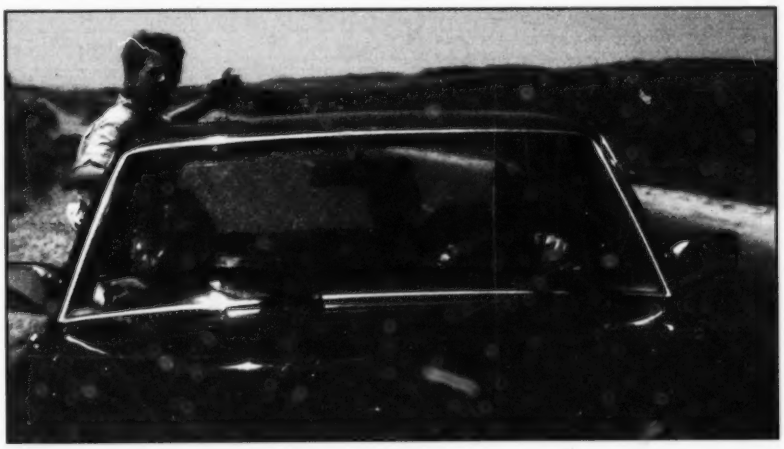

Un ange à la mer, Frédéric Dumont

Le crédit d'impôt remboursable pour services de production est une mesure fiscale destinée à favoriser le tournage, au Québec, de productions étrangères et la réalisation de services techniques tels que l'animation et les effets spéciaux.

Afin de bénéficier du crédit d'impôt, une société doit compter un établissement au Québec et exploiter principalement une entreprise de production ou de services de production cinématographique ou télévisuelle. Une société non admissible, titulaire des droits cinématographiques ou télévisuels (production non québécoise), doit déposer une demande conjointe avec une société admissible qui détient un contrat de services de production.

Les dépenses de main-d'œuvre admissibles sont versées à des résidants du Québec pour des services rendus en sol québécois. Outre le taux de base, une bonification est accordée pour les dépenses de main-d'œuvre admissibles liées aux activités de tournage devant écran chromatique ainsi qu'aux effets visuels et à l'animation informatique. Différents taux s'appliquent à la dépense de main-d'œuvre admissible engagée selon les périodes suivantes :

	Taux de base	Taux de la bonification
	%	
Du 12 février 1998 au 30 décembre 2004	11	20
Du 31 décembre 2004 au 20 décembre 2007	20	20
À compter du 21 décembre 2007	25	20

Aucun plafond n'est fixé au crédit d'impôt qu'il est possible d'obtenir. Les catégories de productions admissibles sont des œuvres uniques ou des séries, qu'elles soient de fiction ou documentaires, des magazines ou des émissions de variétés. Des critères particuliers s'appliquent à certaines catégories, et la durée ainsi que le coût minimal sont également fixés.

L'annonce de cette mesure a été faite dans le Discours sur le budget de 1998-1999 et elle a été suivie de plusieurs modifications. La SODEC administre cette mesure fiscale conjointement avec le ministère du Revenu; elle a rendu ses premières décisions en 1999-2000.

Les résultats d'une année financière rendent compte d'activités de tournage ou de postproduction qui peuvent s'être déroulées durant plus d'une année civile. Outre la date du dépôt des demandes, les écarts des devis sont attribuables pour l'essentiel à la variation du nombre et de l'ampleur des productions étrangères tournées au Québec, lesquelles sont tributaires de la forte concurrence qui existe entre les provinces canadiennes et les États américains.

Durant l'année financière 2008-2009, les données de gestion de la mesure fiscale révèlent que 22 décisions préalables favorables ont été rendues concernant des productions dont la part québécoise du devis s'est élevée à 213,3 M$. Les dépenses de main-d'œuvre admissibles ont atteint 94,1 M$, dont 29,6 % se rapportaient aux effets spéciaux. Le crédit d'impôt pressenti s'est élevé à 24,6 M$.

Tableau 12.1

Productions[1] cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année d'émission des visas, Québec, 1999-2000 à 2008-2009[2]

Année	Projets	Part québécoise du devis	Dépenses de main-d'œuvre admissibles	Crédit d'impôt attribué
	n		$	
1999-2000	5	38 555 259	11 107 073	1 221 778
2000-2001	14	67 470 534	30 440 936	3 919 350
2001-2002	11	62 982 333	26 514 335	2 944 060
2002-2003	39	405 401 736	119 877 198	14 023 116
2003-2004	41	211 100 590	79 292 767	11 029 834
2004-2005	39	261 296 819	89 702 217	10 807 601
2005-2006	23	98 545 971	42 861 087	8 754 868
2006-2007	28	128 740 665	63 781 643	16 929 231
2007-2008	32	118 506 248	57 639 011[1]	16 549 385
2008-2009	22	213 330 678	94 142 908	24 631 127
Total	**254**	**1 605 930 833**	**615 359 175**	**110 810 350**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.
2. Inclut 13 projets amendés.

Source : SODEC.

Figure 12.1

Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses de main-d'œuvre et du crédit d'impôt attribué selon l'année d'émission des visas, Québec, 1999-2000 à 2008-2009[1]

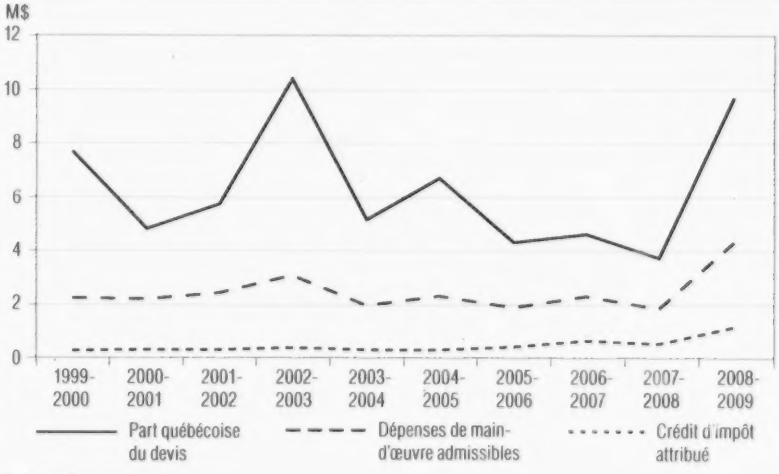

1. Inclut 13 projets amendés.

Source : SODEC.

Tableau 12.2
Productions[1] cinématographiques et télévisuelles selon l'année d'émission des visas et l'année de tournage, Québec, 1999-2000 à 2008-2009[2]

Année d'émission	Projets	Année de tournage												
		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	n													
1999-2000	5	3	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2000-2001	14	3	10	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2001-2002	11	2	1	5	3	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2002-2003	39	3	2	14	15	5	–	–	–	–	–	–	–	–
2003-2004	41	1	–	3	7	19	11	–	–	–	–	–	–	–
2004-2005	39	2	4	–	–	5	16	11	1	–	–	–	–	–
2005-2006	23	–	–	–	–	–	3	11	6	3	–	–	–	–
2006-2007	28	–	–	–	–	–	1	3	11	9	4	–	–	–
2007-2008	32	–	–	1	–	–	1	3	5	3	14	5	–	–
2008-2009	22	–	–	–	–	–	–	–	2	2	6	9	1	2
Total	**254**	**14**	**19**	**24**	**25**	**29**	**32**	**28**	**25**	**17**	**24**	**14**	**1**	**2**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.
2. Inclut 13 projets amendés.
Source : SODEC.

RÉPARTITION SELON L'ANNÉE DE TOURNAGE

Une répartition des projets selon l'année de tournage permet d'obtenir un portrait chronologique de la valeur des services de production ou de postproduction générés par les productions étrangères. Les demandes de crédit d'impôt pour services d'animation et effets spéciaux sont habituellement déposées après les tournages, qui se déroulent le plus souvent durant la saison estivale, et plus tardivement pour ce qui est des services de postproduction. Donc, les résultats d'une année civile peuvent être rétroactivement modifiés, et les plus récents, demeurer fragmentaires.

Tableau 12.3
Productions[1] cinématographiques et télévisuelles et crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage, Québec, 1998-2010[2]

Année	Projets	Part québécoise du devis	Dépenses de main-d'œuvre admissibles	Crédit d'impôt attribué
	n		$	
1998	14	89 600 701	31 084 130	3 419 257
1999	19	92 420 734	36 095 313	4 541 329
2000	24	191 933 793	56 875 239	6 724 433
2001	25	185 920 490	61 026 062	7 188 645
2002	29	206 414 363	69 008 686	8 690 015
2003	32	260 875 745	100 075 537	12 467 233
2004	28	96 108 110	39 334 932	7 698 216
2005	25r	101 328 852r	56 495 646r	14 354 409r
2006	17r	193 516 191r	73 937 828r	22 365 128r
2007	24r	177 008 127r	82 488 778r	19 902 311r
2008	14r	12 559 081r	8 412 044r	3 242 564r
2009	1	..	..	..
2010	2	..	..	..
Total	**254**	**1 607 686 187**	**614 834 195**	**110 593 540**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.
2. Inclut 13 projets amendés.
Source : SODEC.

L'année financière 2008-2009, basée sur la date d'émission des visas, comporte deux projets dont la date d'achèvement est prévue pour le début de 2010. Les autres productions ont majoritairement été tournées en 2007 (6 productions) et en 2008 (9 productions). Les œuvres les moins récentes remontent à 2005 (2 productions).

En 2008, on observe une baisse importante des activités. La part québécoise des devis des 14 productions atteint 12,6 M$. Avec 24 productions achevées en 2007, les entreprises étrangères ont déposé des devis dont la part québécoise est de 177,0 M$. La diminution en nombre des projets s'accompagne d'écarts importants quant à l'ampleur et à l'envergure des productions de ces deux dernières années.

L'examen des moyennes des devis, des dépenses de main-d'œuvre et des crédits d'impôt établit sans contredit que 2006 est l'année qui compte le plus de tournages étrangers et de services de postproduction rendus au Québec.

Figure 12.2

Moyenne de la part québécoise des devis, des dépenses de main-d'œuvre et du crédit d'impôt attribué selon l'année de tournage, Québec, 1998-2008[1]

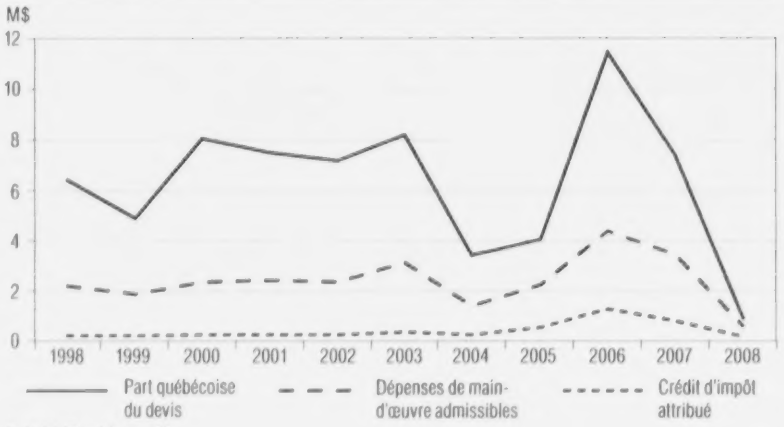

1. Inclut 13 projets amendés.

Source : SODEC.

Tableau 12.4

Productions[1] cinématographiques et télévisuelles visées, par année de tournage selon le pays d'origine, Québec, 1998-2010[2]

Pays	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total	
							n							n	%
Allemagne	1	–	1	5	3	2	4	–	2	1	1	–	–	20	7,9
Australie	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	0,4
Canada	5	6	8r	3	6	4	7	6r	1	4r	4r	–	–	54	21,3
Chine	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	1	0,4
Corée	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	1	0,4
Danemark	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	0,4
États-Unis	8	9	13	16	17	25	14	16r	11r	16r	5r	1	2	153	60,2
France	–	2	1	–	1	–	2	2	2	2	3r	–	–	15	5,9
Hongrie	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	0,4
Luxembourg	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	1	0,4
Pays-Bas	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	0,4
Royaume-Uni	–	–	–	–	1	–	1	–	1	1	–	–	–	4	1,6
Russie	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	0,4
Total	**14**	**19**	**24**	**25**	**29**	**32**	**28**	**25r**	**17r**	**24r**	**14r**	**1**	**2**		**100,0**

1. Productions ayant bénéficié du programme de crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique et télévisuelle.
2. Inclut 13 projets amendés.

Source : SODEC.

LA PROVENANCE DES FILMS

Depuis 1998, 153 productions états-uniennes ont bénéficié du crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle, ce qui représente 60,2 % du volume total. Le Canada suit avec 54 productions (21,3 %), l'Allemagne avec 20 productions (7,9 %), la France avec 15 productions (5,9 %) et le Royaume-Uni avec 4 productions (1,6 %).

DEPUIS 1999-2000

Depuis l'entrée en vigueur du crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle, 254 productions étrangères, dont la part québécoise de devis atteint 1 605 M$, ont généré 615,4 M$ en dépenses de main-d'œuvre admissibles, dont 121,6 M$ pour les effets spéciaux, et elles ont obtenu 110,8 M$ en crédit d'impôt. En moyenne, par production, cela représente une part québécoise des devis de 6,3 M$, des dépenses de main-d'œuvre admissibles de 2,4 M$, dont 436 261 $ en effets spéciaux, et un crédit d'impôt s'élevant à 478 900 M$.

Cadavres,
Érik Canuel
Photo : Véro Boncompagni

Suzie,
Micheline Lanctôt

Réalisé par l'Institut de la statistique du Québec, avec la collaboration de plusieurs organismes intéressés à l'activité cinématographique, ce document réunit les informations et les analyses nécessaires pour en saisir toute l'ampleur.

Ainsi, on y trouve la liste des longs métrages réalisés, la valeur de la production québécoise, le nombre de films examinés et classés, de même que le nombre des titulaires d'un permis spécial de distributeur.

On y apprend également que, compte tenu de la population et du degré de développement, l'activité relative à l'industrie du film au Québec soutient avantageusement la comparaison avec les résultats obtenus ailleurs.

Cette publication fait non seulement le tour complet de l'industrie du film mais elle permet aussi, grâce à la pertinence des sujets choisis, de bien saisir toute la réalité de cette partie importante de la vie socioculturelle québécoise. Nouveauté cette année, toutes les données disponibles ainsi que les données complémentaires, traditionnellement offertes dans une publication séparée, se trouvent sur le site Web de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE

Institut de la statistique Québec

Avec la participation de :
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- Régie du cinéma
- Société de développement des entreprises culturelles

ISBN : 978-2-551-23850-7

9 782551 238507

18,95 $

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Imprimé au Québec, Canada